

Vals. Bibl. maj. Š. J.

3-149E

ATK 1



Richard





RECUEIL P<sup>r</sup> XVI-64  
DES REMONSTRANCES FAITES  
EN LA COVR DE PARLE-  
MENT DE PARIS AVX  
ouvertures des plai-  
doiries,

PAR FEV M. IAQVES FAYE, SEIGNEVR  
Despeiffes, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Est,  
Prime, lors Aduocat dudit<sup>s</sup> Seigneur  
depuis President en ladite  
Cour.

Plus adiousté à la fin les Remonstrances  
du Seigneur de Pybrac

*Le tout reueu & corrigé de nouuean.*

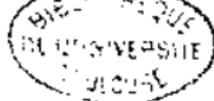
*Ex libris*  *Gabrielis  
Bergonhon*

A TOLOSE.

A l'Enseigne du nom de IESVS.

Par Pierre Iagourt, & Bernard Carles.

M. D. XCIII.







A

MESSEIEVRS DE GVIL-  
LOT ET DE S. FVSCIAN  
Conseillers du Roy en sa Cour de Parlement  
de Paris.

**M**ESSEIEVRS, lors que vous me fistes cest honneur de me charger de l'original de cest oeuvre, pour le faire mettre sous la presse quand ie serois arrive par deça, il me souvient que ie m'obligeai tres-volontiers à l'esfet de vos desirs, & n'ay depuis eu repos que ie n'en aye veu commencer & finir le travail Δηρόν μὲν, ἀλλ' ἔ κενόον. Et quelque longueur qu'il y ait eu, l'Elegance de l'Imprimerie vous en adouctra les ennuis, vt solent e ducto partui inesse, ἢ ἔ-δίων πειδ. ἵπμαλα. Cependant ie ne puis assez recommander à tout le monde la candeur singuliere que vous avez fait paroistre, en nous faisant part à tous des riches thresors du grand sçavoir, & de l'Eloquence non vulgaire de feu Monsieur Despeisses, sans les retenir pour vous seuls à l'exemple de ces gryphons de la Scythie Aquilonaire, qui gardent si soigneusement l'or qu'ils arrachent des mines, mira cupiditate & feris custodientibus & Arimaspis rapientibus. Ceste jalousie & ceste avarice ne sont point tombees en vous, soit de peur d'estouffer dans un mesme tombeau le corps & l'esprit de ce grand personnage, soit pour le desir que vous avez eu que les labours de ceste personne publique fussent publiquement departis & distribuez, sans en faire une reserve particuliere au preiudice de sa memoire & de nostre profit. A vous donques est deuë ceste louange de ce que nous oyons encore auourd'huy foudroyer en plein Palais, cest Advocat du Roy, mais plustost ce Roy des Advocats de son temps, de qui le los est aussi mal-aise à descrire que ses merites sont difficiles à comprendre. Parrains bien-heureux des ex-

celiens posthumes de cest excellent pere, sentez dans vos ames les douceurs de ceste gloire, que vous vous estes acquise par ceste franchise & liberale communication, de laquelle toute la posterite vous sera redevable à tout iamais. Mais comme j'estime infiniment vostre dessein en cecy, & souhaitte que vous en rapportiez le contentement qui vous en appartient, ie suis neantmoins si ravi de la dignité de ce bien que vous vous avez fait, que je vous quitte, par maniere de dire, pour convertir tous mes soucis; pour bander tous mes nerfs à la contemplation de ces merueilles, c'est à dire de ceste belle & large estendue de discours, parsemee de tant d'ornemens rapportez de toutes parts, comme si c'estoit un monde nouveau tout brillant d'estoilles, à la conqueste duquel un Alexandre eust escrivu ceste ardante soif d'ambition & d'avarice dont il est blasonné. Et faut que ie confesse qu'il m'est advenu depuis que ie commençai à me jecter dans les sages parterres de cest ouvrage, ce qui aduient ordinairement aux abeilles, lesquelles sortans de leurs ruschets & s'approchant du Teil, eius flosculorum tam grato odore inuitatæ & oblectatæ, ad eos veluri tentulantæ obstupefcunt, & comme ne se resouvenans plus du lieu d'où elles sont parties, sejourment dans ces délicieuses douceurs, les vnes à l'envi des autres: si bien que ie suis depuis ençà comme attaché à la lecture assidue de ces belles harangues, ausquelles quand ie compare toute l'antiquité, il me semble voir ce brave Achille dans les champs Elysiens, à l'entour duquel tout le reste voletoit comme des Ambres. Ie recognoy tantost l'un pour une partie, tantost l'autre pour l'autre, mais cestuy-cy n'importe les exquis despouilles de tous, dont il s'est tellement affublé, que le tout semble ne quec luy, ou si seulement acquis qu'il en est désormais le seul & l'indubitable propriétaire. Autant d'annees que ie le voy se presenter au celebre Theatre de ce grand Palais, ce sont autant de ieux & festoyemens publics esquels il conuie toute la Grece, toute l'Italie, toute la France, pour leur embler artificiellement les plus riches beautez qui se presentent deuant luy, à la façon de ces premiers aduisez Romains: ou plustost autant de combats esquels il se rend si valeureux que le Grec le Latin, & le François ne luy est qu'autant de champ de victoire & de triomphe, dont il append le butin à ce Capitole, id est ad sedem illam opimis spoliis, quæ eum auctorem sequentes posterii ferent. Mais ce n'est rien encore au prix des profondes & solides conceptions que ie remarque en son stile, qui ne s'amusoit point in illa leui parietum incrustatione, mais perçoit toujours plus auant, iusqu'à ce qu'il eust rencontré la

monelle de son suiet auquel il employe si bien la vivacité, qu'il en retire toute la substance, dont il remplit ceste blanche & délicate peau de son langage, & vous en forme un corps si parfait, que ie ne cherche plus ce que Platon disoit, quod si oculis cerneretur, mirabiles sui amotes excitaret. Je l'ay trouuee avec autant de plaisir que iadis ce Mathematicien son grand *εὐρημα εὐρημα*. C'est sa vraie & sa naïve Eloquence dont ie parle, nerveuse, sanguine, musculuse, ferme au possible, qui ne sentoit point à l'ombre, mais vivoit toujours en plein Soleil, *gladiatoria quadam ἀκμῆ* & robore ineluctabili, ne plus ne moins. ( si ne me trompe ) que ce grand Orateur Phocion, qui estoit toujours apres pour retrancher de ce qu'il devoit dire, à fin que le sard superflu de paroles n'enlaidist la simple beaute de la matiere qu'il entreprenoit. De luy disons nous à bon droit ce que le Comique Euripolis disoit de Percicle,

Κραῖπτος ἔπος ἐρῦ' ἐτ' ἀνθρώπων λέγειν  
 Ὅποτε παρέλθοις, ὡς περ οἱ ἀγαθοὶ δεσμοῖς  
 Εκκαίδεχε ποδῶν ἦρε λέγων τὰς ῥήτορας.

Ou bien encore ces beaux rencontres d' Aristophanes,

Ὅντως ἐκήλη, καὶ μόνος τῷ ῥητόρων  
 Τὸ κέντρον ἐλατέλιπε τοῖς ἀκροωμένοις.

Quand on voudra en venir à l'espreuve, la simple lecture iustifiera combien peu le m'approche du merite de ses vertus, & que pour le bien louer il faudroit qu'il l'eust entrepris luy-mesme, si mieux il n'eust aymé se contenter de ces traits d'Homere pour son Nestor.

Τῶ καὶ ἀπὸ γλάσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν ἠωδῆ

Et pour mettre encore d'autres fleurs sur ce vivant tombeau, donnons luy ce que Timon disoit de Platon,

Τῶν πάντων ἂν ἦγετο πλατύσατος, ἀλλ' ἀγορητῆς  
 Ἡδυσπῆς, τέττιξιν ἰσογυῖος, οἱ δ' ἐραδῆμον  
 Δένδρεα ἐξεζήμενοι ὄπα λαίριόεσσαν ἰεῖσι.

En fin quand d'auroy ramassé de toutes parts les diverses loüanges de divers Orateurs, il m'en faudroit encores inventer de nouvelles, pour ce nouveau miracle de nostre siecle. Et quand tous les plus beaux esprits de la France se seroyent esuertuez en ce suiet, ce seroit pour descouvrir plus tost à la fin leur propre foiblesse, que le pouuoir d'y atteindre iamais avec la perfection quis y seroit requise. Ces rares parties qu'il auoit en esprit, en iugement, en bennedice plus belle

qu'affaires, en conseil, en magnanimité, en toute sorte de vertus qu'on  
 ſçauroit imaginer, font un tout ſi accompli, qu'il n'eſt poſſible de le  
 comprendre du tout, ſi ce n'eſt par une attentive ecſtaſe, comme celle  
 dont nous repaſſons en noſtre eſprit les plus ſignales raretez du  
 monde, & qui apres auoir eſté longuement admirees, font reſoudre  
 tousiours quelque nouveau ſurgeon de rauiffeſſent. Et combien que  
 ſes eſcrits ſoyent de grans teſmoignages de ſa grandeur, ſi ne ſont-ils  
 toutef-ſois que le point de toute la circonſerence, au prix de ce qu'il  
 auoit accouſtumé bien ſouuent de tirer de ceſt inepuiſable fondique  
 de ſon ſçauoir en ſes plus familiers deuis, avec tant de meurete, tant  
 de ſolidité, tant de richèſſes, qu'apres tout cela les eſprits de ceux qui  
 l'auoyent eſcouté n'en rapportoyent que l'eſtonnement, ſic ille,  
 ἄς εἶπεν, ἐβρόντα, ζυνεχόμενα τὰς τῶν ἀπροσμέμων φρένας.  
 Au ſurplus ie n'ay iamais cognu homme plus verſé en la cognoiſſan-  
 ce de l'antiquité, ſur tout en celle de la France, & des droits de tout  
 l'eſtat, auquel il eſtoit tellement né & l'auoit embrasſé avec tel ſoucy  
 & telle peine en ces dernieres deſolations, leſquelles il voyoit & pre-  
 uoyoit encore, qu'il en eſt demouré ſous le fardeau, tant ceſt eſprit ſ'e  
 bien compaſſé deſteſtoit les deſordres de ſa patrie. Ie ſçay qu'il auoit  
 mis la main à la plume ſur ce ſuict, & vous ſupplie au nom de tou-  
 tes les lettres, que vous en faciéz la meſme communication que vous  
 auez fait de cecy, & plus que les cieus nous l'ont enné, conſeruous  
 curieufement ces belles reliques de ſes perfections, non pas ἐν τοῖς  
 κειμηλίαις, ſed vt iſta extra omnē æſtimationē ἐν τιμῶταται  
 ab interitu vindicemus. Ainſi de la mort ſineſte & precipitée  
 de ceſt inſigne perſonnage, renaîſtra ſa vie dans la memoire longue  
 & bien-heureuſe de toute la poſterité. Ita ſeneſcunt quidem  
 velociter, ſed è radicibus repullulant laurus, & ipſa mo-  
 rientibus deſtinata cupreſſus cariem vetuſtatémque non  
 ſentit. En quoy il y va non ſeulement de la reputation de l'auther  
 mais auſſi de celle de toute la France, qui à tres-grand & tres-no-  
 table intereſt que les excellens eſprits qu'elle à prins peine de pouſ-  
 ſer & de nourrir, ſoyent & recommandables & immortels par leur  
 ouuerages, à fin qu'à leur exemple chacun ſe reſueille, piqué de l'ai-  
 guillon d'une pareille gloire, non pas pour l'enuier mais pour l'en-  
 ſuire. ἀγρόν δ' ἔρις ἦδε βροτοῖον. Il me ſouuent de la plainte  
 que faiſoit ce ſeuere critique Senèque contre ceux de ſon ſiècle, leſ-  
 quels laiſſoyent perdre le luſtre de l'Eloquence par la diſſolution de  
 leur vie, au lieu d'eſcouter attentiuement ce diuin Oracle de Caton.

Orator est vir bonus, dicendi peritus. Or chacun scait que ces parties estoyent si bien proportionnees, si grandes, si accomplies en nostre Orateur, que c'en pouuoit estre le vray hieroglyphique, & le Censeur mesmes de ce Caton. Sa probité, son integrite, sa rondeur ont clairement esclaté durant qu'il estoit chef de vostre compagnie, Messieurs, in qua dum ille sanctissimus antistes confedit, non tam illi lilia, quàm ille lilijs afflabat honores. Ces harangues seront tesmoins irreprochables de sa bienfaisance. *Ite nunc & in istis vulsis atque expolitis, & nusquam nisi in libidine, viris, quærite Oratorem. Mais j'ay peur de m'abysmer dans ce gouffre de louanges, que ie trouue de plus en plus en luy, & suis content de me retirer de bonne heure à terre sans m'y enfonder plus auant. Aduisiez seulement ce que pourra faire en l'execution de vos commandemens tant en secy qu'en toute autre chose celui qui sera à jamais,*

*Messieurs,*

Vostre tres-affectionné & obeissant  
seruiteur, I. DE SPONDE.





RECUEIL DE  
LA PREMIERE RE-  
MONSTRANCE, FAITE

en la Court de Parlement de Paris,  
apres la feste de Pasques,

1 5 8 1.

PAR M. IACQUES FAYE,  
*Seigneur Despeisses, Aduocat  
du Roy.*

**A** RISTOTE en vn sien liure intitulé  
*περὶ θαυμασίων ἀνοουμάτων*, raconte  
que de son temps à l'en tour de Tra-  
pezonce, il se trouuoit du miel d'une  
odeur si estrange, qu'il tournoit les esprits de  
ceux qui en vsoient, tellement, que de sains &  
gaillards il les rendoit stupides, & de stupides  
sains.

L'ESTVD E de nostre Iurisprudence semble  
estre tout au contraire, car ceux qui s'y adonnēt  
s'ils ont la teste biē faite, (i'appelle auoir la teste  
bien faite, quand nous auons l'ame disposée à la  
vertu) ils y trouuēt de quoy se rédre encore mie



leurs: Si au cōtraire ils sont mal-nez, il est à craindre qu'ils n'y entrent plustost que d'amender.

ET la raison est, que tout ainsi que le proverbe anciē disoit, qu'ō trouuoit aux iardins d'Egypte,

*εἰς ἄρματα πολλὰ ἐστὶν ἔσθλα μεμιγμένα, πικρὰ δὲ ὄλυσρα.*

Ainsi nos liures que nous pouuons avec raison appeller les beaux iardins & parterres de nostre Jurisprudēce, si d'un costé ils sont semez des plus belles fleurs qui soyent en la Theologie, & Philosophie: d'un autre costé en ce qu'ils tendent à discerner les actions des hōmes, & par maniere de dire les cribler, pour separer les iustes d'avec les iniustes, ils nous en racontēt de tant & tant de tortes, & par fois nous descouurēt tant de finesses & subtilitez, qu'il est bien difficile à celuy qui ne prend garde soigneusēment à soy, qu'il ne luy en entre quelque chose en l'esprit, dont il deuiēne moins simple qu'il n'estoit auparauant.

SI la Theorique de nostre droit est ainsi douteuse, cōme j'ay dit, la Pratique l'est encores d'auantage. Car comme ainsi soit que son principal sujet soyent les procès, qui (à dire vray) ne sont autre chose que des vlcères & fluxiōs corropuēs qui descendent en ce palais de toutes parts, pour y receuoir guarison, estans engendrez ou d'une cholere precipitee, ou d'une enuie obstinee, ou d'une auarice iniuste, ou de quelque autre passiō ou perturbatiō d'esprit: il est presque impossible, q̄ manias de iour en iour telles & si dangereuses drogues, la fumee & contagiō ne nous mōte peu à peu en la teste, de telle sorte: qu'elle corrompē, ou pour le moins altere nostre habitude saine &

bonne disposition premiere: *Nos qui foro & veris litibus versamur,* (disoit vn ancien) *malitia multum etiam nolentes addiscimus.*

Tout ainsi donc que pendant le mal qui a reagné ces iours passez, les plus auisez auant que sortir en public, prenoyent & faisoient prendre à leurs domestiques des preseruatifs, à fin d'euiter qu'ils ne tombassent en inconuenient: ainsi il est vray semblable que nos maieurs considerans, les mauuais passages par où nous auons à passer iournellement, prudemēt & sagemēt ont introduit & mis en vſage, qu'outre la lecture des Ordonnances qui se fait deux fois l'annee en ce lieu il se fit vne remonstrance & discours addressée aux Aduocats & Procureurs de ceste Court, touchant l'exellence & grandeur de leurs estats, & le deuoit qu'ils y doiuent apporter, à fin que chacun en prenant sa part, & la gardant soigneusement en son esprit, cela luy seruit de preseruatif & de synderesse, pour conseruer son ame pure & nette des souilleures & corruptions, au milieu desquelles nous cheminons iournellement.

Cest argument donc est ample & de fort grande estendue. *Ingens materia, superba inscriptio, & propter quam* (comme disoit Plin) *uadimoniam deserui possitis* Car qui seroit l'homme qui voudroit entreprendre de recueillir en si peu de temps, tout ce qui se peut dire de l'excellence & dignité de vostre profession? laquelle toutesfois vous estant viuement representee, *si oculis eam cernere possitis, mirabiles sui amores in animis vestris excitaret*: Mais si ie voulois entreprendre de n'y rien oublier, ie crain-

drois qu'il ne m'aduient ce que disoit vn anciẽ que voulant apporter lumiere & splendeur à vne chose si claire ie r'emportasse vn nom de preuaricateur, pour l'auoir obscurcie, & lui auoir enuie ses plus belles couleurs.

IE fuiuray donc le conseil que Pericles nous dõne dans Thucydide, à fin de ne hazarder sous la foiblesse d'vne seule personne, les louanges & perfections d'vne chose si grande. Je protesteray de bonne heure, pour ne me noyer en vne mer si profonde, que j'iray seulement recueillant les riuages, à mesure que ie m'en souuiendray, vous marqueray aucuns des principaux poinçts, lesquels rendent à mon aduis; vostre estat excellent par dessus tous autres.

ARISTOTE au commencement de ses Ethiques nous fait vn beau discours: Tout art, dit-il, toute science & toute profession tend à quelque belle fin, & celle dont la fin est plus belle, doit estre tenue la plus excellente: & cõme ainsi soit (dit-il en vn autre lieu) que le but soit la chose la plus desirable de ce qui est en chascq. professiõ celui qui le cognoistra bien, voire qui l'aura tousiours deuant les yeux, cõme vn archer son blanc & sa visée, gagnera deux choses grandes: l'vne qu'il se conseruera en perpetuelle enuie d'y atteindre, l'autre qu'ayant tousiours ce but deuant soy, il ne peut faillir d'en approcher, ou pour le moins se rendre plus excellent, que ceux qui *Andabatarum more* tirent sans visée, ou qui au lieu de viser à la teste, visent au pieds.

SI ces choses sont veritables, vous sèble-il pas

que nous aurons fort abrégé nostre chemin, quand nous vous aurons représenté le but auquel vous tendez ? N'aurons-nous pas établi le fondement de nostre discours, qui ( comme dit Platon ) est plus que la moitié de l'œuvre ?

IE vous diray donc en trois mots, que vostre but, vostre fin, vostre œuvre est d'establiſſer & aduancer la iustice: c'est vostre charge, c'est vostre profession, c'est vostre vocation: Dieu qui seul est iuste, & de qui l'œuvre le plus parfait est la iustice, voulât faire part aux hommes de ce qu'il a de plus beau entre ses mains, en a distribué vn rayō aux Roys & Princes, afin de l'espandre parmi le monde. Les Princes ne pouuās porter seuls vne si pesante charge, vous en ont remis vne partie sur les espauls. Qu'ay-ie dit, qu'il vous l'ont remise ? Le vous ay cuidé faire vn grād tort, ils l'ont veritablemēt remise aux Iuges, mais vous en auez fait cōme Promethee, vous l'auetz vous mesmes raiu du ciel, avec vostre labeur & industrie, ou pour le moins, Dieu vous l'a donnee de sa propre main, sans qu'il vous l'ait fallu mendier du Prince.

SE peut-il donc imaginer vn plus bel estat que le vostre ? d'auoir par le moyen de vostre sçauoir & eloquence iustement vsurpé vne partie de la fonction de Dieu ? Et quelle partie ? celle que les Philosophes appellent *architelſonice*, la grande ouuriere, & maistresse ou Royne de toutes autres functiōs, & à laquelle elles sont suiettes & tributaires tellement que Ciceron ne se mesprenoit point, quand parlant à vos semblables *eruipeba*

*hæc verba: Nonne Dei immortalis potestas est translata videtur*

*ad vos, aut certè communicata vniuersum?* Et à fin quil ne semble point que ce soit vn Payen seul qui le die nos liures sacrez ne disent autre chose, *Ego dixi dii estis, & filij excelsi omnes.* Et quand Dieu veut promettre vn guerdon signalé à ses Apostres, *sedebitis (inquit) iudicantes duodecim tribus Israel.*

Mais quoy? n'auroy-ie point extrauagué, vous attribuant le nom de Iuge? ne me feroit-il point aduenu ce quil aduient souuent à Platon, & aux Poëtes Dithyrambiques, que la splendeur de ce dont ie parle m'eust esblouy les yeux, & trāsporté hors de mō droit chemin? Nō, non, ie ne m'abuse point, ni cela, ni le respect & honneur que ie vous porte ne m'ont point fermé les yeux, *neque transfuersum egerunt.* Vous estes iuges vrayement, ni plus ni moins que ceux qui seoiēt sur les fleurs de lis, encores que vous n'ayez que le nom d'Avocats, *diuersis nominibus* (disoit vn ancien) *ensdem labores toleratis.*

Car si (comme disoit Themistocles) la feste auoit bonne cause contre le lendemain, quād elle demandoit la preste ance: pource que (disoit-elle) si ie n'estois feste vous ne seriez point lēdemain. Si les Romains excuserēt Scipion, de ce que trop libremēt ils auoit fait ouurir les tresors de Rome pource que (disoit-il) mes cōquestes ont esté cause dequoy ils se fermēt: Bref si les causes, les principes, les auteurs & premiers moteurs des choses emportēt par tout le premier lieu, en quel rāg serez vous tenus, vo<sup>o</sup> qui estes causes de faire ouurir & desferer les portes de ce grand temple de iustice? qui rendriez (si vous vouliez) la plus part

des iuges oisifs & monogrâmes, cōme les Dieux d'Epicure, empeschans les mauuaises causes de venir en ce lieu, & celles qui sont douteuses les esclaireiffans tellement, qu'à grand'peine retiendroyent elles le nom de procez. Mais dira quelqu'vn) que sert-il d'auoir tant de puissance, si la dignité ne l'accompagne. Que sert-il de porter l'image d'Isis, si apres l'auoir portee, au lieu de nous faire seoir au haut de la table, on nous relegue en la plus vile & abiecte habitation de la maison, cōme l'afine de Lucien? Ne voudroit-il pas mieux estre vn peu moins vtile au public, & receuoir plus d'honneur? Ce sont les propos que j'ay ouy quelquefois tenir par des ieunes hōmes bien nez, qui se disoyent estre destournez de faire ceste profession, pour ce qu'ils n'y trouuoient assez de dignité.

COMME si la Philosophie ne nous auoit pas appris, que le monde estât rond, il n'y a point de lieu sur terre plus haut l'vn que l'autre: Que si la loy ou l'vsage (tyran de nostre vie) nous done vn lieu qui semble plus bas que nostre vertu ne merite, l'opinion cōmune & la renōmee qui estant composee de la partie de l'ame impassible, n'est subiecte à loy ni à ordonnance, nous repare ce tort sur le châp, faisant par le moyé de ses Idees, lignes & poincts Geometriques, paroistre en l'imagination d'vn chacun, que ce lieu est le plus haut & le plus digne, sur lequel est assise la vertu. C'est la consolation que prenoit Agesilaus, quand luy ayant esté assigné le plus bas eu da theatre, il secouit la teste, disât qu'il

le feroit paroistre plus haut.

PENSEZ vous quand en ce barreau quelqu'un d'entre vous (i'entens des mieux appris) se rencontre à plaider quelque belle cause, & qu'il y apporte l'ornement qu'elle merite, *pendentis ab ore*, que ceux qui l'oyent, quelque rang qu'ils tiennent, ne soyent pas ravis, & cōme ialoux de l'honneur qu'il reçoit? Ne pensez-vous pas que s'il leur estoit loisible, *abieciā purpurā & fascibus*, ils descendroyent en ce camp d'honneur, se mettroyēt parmi vous, *tanquam Saiti inter Prophetas*, & se feroient de la partie?

PENSEZ vous qu'il ne leur vienne point en l'esprit, ce qui venoit à la pauvre Phædra, quand elle contemploit les graces de son beau chasseur oubliant son sexe & sa dignité, elle s'escrioit en ces termes.

*Remouete famula purpuram, atque auro  
Illicitas vestes,*

Πρὸς Θεῶν ἔρχμαι κισὶ δουρῶσα,  
Καὶ περὶ χαίταν ξανθὰν ῥίψαι  
Θεσσαλὸν ἔρπακα  
Ἐπίλοφρον ἔχουσ' ἐν χερσὶ βίβλῳ.

ostez moy ce sceptre, ostez moy ce diademe, ie veux chasser, ie veux appeller les chiens, ie veux prendre vn. espieu en main.

NON, non, croyez qu'il n'y a rien qui chatouille tāt vn cœur genereux, ie dis ceux mesmes qui font semblant de despriser la gloire, que ce que Demosthene trouuoit si doux, quād ceste pauvre vieille le voyant passer, disoit avec admiration, Voila ce grand Orateur Demosthene: Cela vous

peut aduenir tous les iours en ce theatre celebre, plus qu'en lieu quelconque.

Ay demeurât quel plaisir sentez-vous en vostre esprit, quand vous voyez chacun venir en vos maisons comme vers vn oracle? Quand fortans en public, vous vous sentez enuironnez d'infinies personnes tant grands que petits, qui implorent vostre ayde & secours, vous accompagnent par tout où vous allez, & se rendent archers & bedeaux de vostre dictature perpetuelle? Y a-il estat ou preeminence au monde, qui vous puisse apporter tant d'honneur & plaisir que le iour que vous vous rencontrez à plaider quelques belles causes? vous voyez lors qu'o est sur le poinct de l'appeller, le barreau croistre & s'enfler d'un grand nombre de suruenans, cōme d'un nouveau reflux ou marée de Septembre. Quand vous ouurez la bouche, vn silence vniuersel s'engendre parmi la troupe, avec admiration de ce que vous dites: Quand vous auez acheué de parler, vne douce rumeur de personnes qui vous louent, vous flatte les oreilles. Si tost qu'un estrangier arriue, la premiere chose qu'il demande, c'est de vous cognoistre & cherir: Estimez-vous point que cela passe par dessus toutes les Presideries & Chanceleries? Mais pourquoy di-ie cela? cōme si vostre profession n'estoit pas le degré par où on y parvient: ce que vous pouuez remarquer toutes & quantesfois que vous ietterez vos yeux en haut, pour contempler ceux *qui facti sunt in caput anguli*, par la mesme voye que vous tenez.

PA T T E N S bien qu'au sortir d'icy quelqu'un

me dira ce que disoit Neoptolemus, quãd on luy mōstroit ces grãds Philosophes qui par le moyē de leur doctrine s'estoyent infituez en la faueur des Roys, *Præclarum est philosophari, sed parvus*: Mais ie leur demãderois volontiers, qui les empesche de se mettre en ce premier rang? & qui fait que les autres y donnent plustost qu'eux? Est-ce qu'ils ayēt quelque esprit admirable par dessus eux, ou biē que quelque Demon de Socrates les y conduiscēric moins: Car ce sont les pl<sup>us</sup> beaux esprits qui demeurēt volontiers en chemin: Et ces fioles à la bouche estroite, qui avec difficulté reçoivent la liqueur, sont ceux qui par leur labeur obstiné montēt le plus souuent à ce haut degré: comme nous lisōs de Demosthene, Cleāthes & d'autres.

Si donc c'est chose qui depende entierement de vous, si chacun (cōme dit le proverbe) est suffisant ouvrier & fabricant de sa fortune: Si (cōme disoit Alexius Cōmenus à son fils) le chemin pour deuenir grãd ou petit, gist en l'election de l'homme, & non point en la grãdeur ou petitesse de nostre esprit, souffrirez-vous (cōme disoit le mesme Alexius) que la contradictiō que nostre courage se fait en soy-mesme, empesche l'aide & secours qui vous vient de dehors d'y entrer?

Ie suyurois volontiers ce propos, mais l'ordre qui à accoustumē d'estre tenu en pareilles remōstrances, me retire à soy, & m'admoneste qu'en ceste troupe y a trois degrez de persōnes, à chacun desquels ie doy vne admonitiō particuliere.

COMME les Vestales de Rome se diuisoyent en trois rangs, *In Milliaris, id est Nouitas: In*

*hieras, id est sacerdotes: & in Perihieras, id est sacerdotio defunctas* Ainsi en ce barreau nous auons trois especes d'Aduocats, les Escoutans, les Plaidans, & les Consultans.

Je commenceray donc par les Escoutans, lesquels à la verité reçoüët vn grâd heur en ce lieu d'auoir ce bien que de participer aux mysteres de ce grand Senat, que nous pouuons appeller avec *Harmenopulus aurei consilij sermone*: Ce n'est pas icy comme anciennement à Rome, où il n'y auoit que les enfans des Senateurs qui entraßët au cōseil. Vous Messieurs ne faites pas ce que faisoient les anciens Iuriconsultes, cōme dit Ciceron en son premier liure *de Oratore, Augenda & retinenda potentie sue causa scientiam iuris ciuilibis euulgari notebant*. Il ne leur est besoin de nauiger à Athenes comme les Romains, ou en Egypte comme Platon, ou en Perse comme Plotin, pour recueillir les plus beaux mysteres de nostre science, laquelle toutesfois sans l'experience qui s'acquiert *in hoc puluere*, ressembleroit aux espreuues des grandes machines qui se font sur des petis modelles, ou à ceux qui sans auoir veu l'ennemi se sont exercitez avec des combats imaginaires, que les Grecs appellēt *κίμαχίαι*. C'est icy que s'apprend la vraye science, laquelle (cōme dit Aristote) ne se peut rēdre solide, que par experience. Ce sont icy les vrais ieux Olympiques, où le ieune poulain se façonne, cōsloyant, (cōme dit Simonides) le genereux cheual qui fait sa course. Qu'ils ne facēt donc point comme les prodigues, lesquels pendât qu'ils ont affluence de bien, le dissipent, & n'en tiēnent cō-

te, puis apres s'en repentent à tard : qu'ils facent plustost comme les cheuaux d'Arabie, pendant qu'ils ont l'eau à commandement qu'ils en boient pour la soif passée, presente, & aduenir.

I E leur dirois volontiers quelque chose d'auantage touchant le silence qu'ils doiuent en ce lieu, & leur représenterois ce que dit Esaie, *ca' non inquitia esse silentium* : Et ce que dit Plutarque, Qu'il y a deuoir naturel entre celui qui dit & escoute, cōme entre les escrimeurs qui ne trouuent pas moins de grace à bien recevoir vn coup qu'à le donner: ie leur dirois aussi qu'ils ne se doiuent pas enuoyer en ce lieu des petites causes qu'ils oyent mal plaider, & qu'on profite autant aux mauuais plaidoyers qu'aux bons : Tout ainsi cōme le bon mefnager de Xenophon, fait aussi biē son profit de ses ennemis que de ses amis: Et si leur dirois que ce n'est rien d'auoir escouté, s'ils ne pensent apres à ce qu'ils ont ouy, & s'ils ne ioignent le profit avec le plaisir, comme font les beueurs d'Allemagne, qui apres auoir beu dans leurs voirres peints, ou leur goubelets d'argent, ils les reuersēt sur la table pour voir les histoires & Mappemōdes qui sont peintes ou grauees au dessus : mais ce que ie dois dire à ceux du second rang, qui me semble estre plus necessaire, *me ad sese rapit, & quodammodo absorbet orationem meam.*

CAR il faut (vous Aduocats qui plaidez) que ie vous dise trois ou quatre mots, qui me sēblēt grandemēt appartenir à la decēce de ce barreau Sur toutes choses ie vous prie tāt qu'il m'est possible, de contēpler incessamment la grandeur &

maiesté de ce lieu que vo<sup>s</sup> occupez. Demosthene parlant aux Atheniëns, il faut (dit-il) que ceux qui s'occupent à choses grandes, s'accôpagnent d'un haut & grand courage: vous Atheniëns, entreprenez de cômâder à tous vos voisins, il faut (dit-il) que vous vestiez un courage digne d'un Empire, & n'est pas raisonnable, que la gloire que vous ont laissë vos predecesseurs, soit par vostre lascheté honteusement perdue: ie diray le semblable de ce barreau. Anciennemët il a eu telle reputation par tout, qu'ô tenoit qu'il n'y auoit point de Majesté, de doctrine, d'eloquëce, ni de grauité en ce monde, si elle n'estoit en ce lieu: on disoit de ce barreau ce que disoit Ciceron de l'auditoire de Caius Aquilius, *certe aut hîc veritas ualebit, aut ex hoc loco repulsa, locum ubi consistat reperire non poterit.*

Et d'où viët cela? on n'introduisoit en ce lieu que des causes graues & exëplaires: les Aduocats auant que plaider demeuroiët d'accord de leurs faits: ils venoiët appareillez non pas d'un iour ni d'une semaine, mais de deux ou trois mois, à l'exemple des anciens Orateurs, *nihil huc nisi perfectissimum ingenio ac elaboratum industria afferebant*: S'ensuiuoit un arrest, ou plustost un oracle, qui seruoit de loy memorable par toute la France. Cela faisoit accourir un chacun en ce lieu, adorer la iustice, respecter ceux qui en estoient ministres, & encores vous qui en estes les interpretes.

Qui est-ce qui fait fletrir & faner vne si belle fleur qui espandoit son odeur par tout l'uniuers? Deux ou trois choses l'ont fait, que ie vous discourray en peu de mots, si l'heure me le permet.

L'AVARICE principalement en est cause, quié fait que ceux qui se deuoient au plus charger de deux ou trois causes le mois, pour en faire leur deuoir, en prennent le plus qu'il peuuent, & s'ils n'en auoient assez, ils en composeroient plustost: au lieu qu'ils deuroyent estouffer celles qui ne meritent ceste audience, *tànquam infœlices abortus*, les vuidant par expedient.

ET quel fruit nous vient de cela? que ce barreau peu à peu va changeant ce beau ton clair & argentin qu'il auoit, à vn murmure tout entouié: que la plus part des Aduocats (ie diray cecy avec la preface d'Aeschines) λέγω ὅ ταῦτα, ἔκ' πάντων, ἀλλὰ, κ' τῶν ἐνόχλων τοῖς εἰρημένους ὄντων. *Itaque in- fsi mihi nemo poterit, nisi qui antè de se voluerit confiteri.*

LA plus part (di-ic) des Aduocats, au lieu de cest honorable titre d'Aduocats, qui comprend les fonctions d'Orateur & de Jurisconsulte tout ensemble, acquierent ce nom iniurieux de chiqueaneurs, *Rabula, scitiligator, morator, et caninè (sacundè)* leur science au lieu qu'à bon droit le Jurisconsulte l'appelloit la vraye Philosophie, on l'appellera tantost σοφιστικὴν, & avec raison: car plaider ces fatrats ἐκ ἔργου ἐστὶ τῆς ἐπιστήμης comme dit Aphrodisæus, ἀλλὰ ἐνοχλισμοί πινες καὶ ἐμποδισμοί τῶν ἐπιστημῶν: Ce ne sont pas œuures d'eruditio, mais plustost embarassemens & empeschemens de sciences: Car si les Aduocats employoient le temps à l'estude, qu'ils perdent à ces vanitez, ils n'apporteroient rien à ce barreau qui ne fut bien elaboré: Ils parleroient du fond de bestomach, comme dit Homere que parloit Vlysses, & non pas du

hout de la lague, cōme reprochoit le Lacedemonien au Rossignol qu'il auoit prins, *Tu n'es (disoit-il) qu'une voix, & rien autre chose.*

VN autre mal voisin à cestuy-cy, est, que la plus part se mettēt ieunes au barreau, & soudain qu'ils y sont, s'empeschent de tant de causes, qui à la verité semblēt faire *πρὸς ἀλιτῶα*, qu'ils laisēt dormir leurs liures, & rendent vaine l'esperance qu'on auoit conceuē d'eux. Ce sont ces pommes d'Atalante, qui luy firēt perdre sa course. L'Aragne dont parle Aristote en son histoire des animaux, fait bien plus sagement: Car ayant à demi ourdi sa toile, elle chasse, mais c'est en telle sorte, qu'elle n'interrompt point son ceuvre pour cela. Ainsi faisoÿēt les enfans d'Israël, quād ils rebastissoÿent leur temple: d'vne main ils manioÿēt l'espee, & de l'autre la truelle,

VOILA doncques vne des principales fautes de ce barreau. l'autre ie la vous discourray en deux mots. Les Aduocats depuis quelque tēps en çà, sont entrez en vne battologie & verue qui corrompt toute l'eloquēce. ils entremessēt dedās leurs plaidoyers des allegatiōs superflues, non pas de loix, car cela est quelquesfois necessaire, mais de passages ramassez, que Senecque appelle *supertollit'e*. Je sçay bien qu'ō ne sçauroit apporter en ce lieu trop de sçauoir, mais il ne faut pas faire cōme les pources gens, qui de crainte de sembler tels, mettēt tout ce qu'ils ont en euidence. La mouche à miel fait tout autremēt: car apres auoir cueilli les fleurs de tous costez, elle les rēd biē par la bouche, mais nō pas ainsi qu'elle les a prises, ainsi distil

lees avec vn odeur, couleur & faueur differente. C'est ce que demãdoit Philoxenus en vn bõ cuisinier, qu'il desguifast tellement la chair & le poisson, qu'ils ne semblaissent ni chair, ni poissõ.

IE ne veux pas qu'on me reproche comme à Theophraste, que ie vueille *neruos virtutis incidere*: mais ie voudrois que nostre eloquẽce se rapportast à celle des anciẽs Orateurs, aux oraisons desquels nous ne verrions point d'allegatiõs apparentes, encores que leurs discours soyẽt nerueux & tirez des bons liures. Quand le Roy entra en son Royaume de Pologne, chacun de nous s'esbahissoit grandement de la facon dont s'habilloient les gens d'armes Polonnois. vous eussiez veu leurs cheuaux bardez de grandes fourrures, des sonnettes pendues de tous costez, de grands pennaches de deux pieds de haut deuant & derriere: Les hommes auoyent de grands habits qui trainoyent presque en terre, en leurs lances de grandes banderolles d'vne aulne, & à trauers de grandes aisles de Vaultour: bref ils sembloyẽt tout autre chose que gens de guerre.

CEUX qui auoyent quelque iugement, disoyẽt qu'il estoit impossible, que telles gens peussent combattre au milieu de tant de superfluitez, & comparoyent ceste facon de s'habiller aux barbares, dont se moque Virgile, quand il dit,

*Et tunicae manicas, & habent redimicula vitte.*

*O vera Phrygiae, nec enim Phryges.*

LES plaidoyers de ces allegateurs superflus tiẽnent de ceste barbarie, & me font souuenir des Orateurs qui viennent sur le declin de l'Empire Romain

main, lesquels farcissoient & barbouilloient leur langage d'infinies redondances. Nous admonestons tant qu'il nous est possible ceux qui plaideront, de s'abstenir de telle façon de faire, & le tēps qu'ils mettent à affuter leurs passages, qu'ils l'emploient comme cest Orateur Grec; à retrancher la superfluité de leur langage, & le rendre mouëlleux, nostre parler doit estre masle, habillé de court comme les hommes, & non de long comme les femmes.

L'exhorterois volontiers vn chacun de ne plaider point faux, n'estoyt que ie sçay qu'il n'y a personne qui le faisant, ne cognoisse bien qu'il fait mal, *ve vobis* (dit le Prophete Esaye) *qui dicitis malum bonum, & bonum malum, ponentes lucem tenebras, & tenebras lucem: qui speratis in calumniam & tumultum causarum.* Le sçay bien qu'ils me dirōt que c'est pour gagner leur cause, qui se perdroit sans cela: mais ce gain leur sera cher vendu, *stabunt illis Aeneia magno hospitium.* Ce n'est pas le but du Medecin, (ce dit Aristote en sa Rhetorique *ad Theodellen*) de guarir en toute façon la maladie maugré nature: il lui suffit de penser la maladie entant qu'elle se peut, & que nature le permet: ainsi faut-il faire d'une cause.

Quant aux Advocats Consultans, nous ne leur dirons qu'un petit mot: Nous les admonestons de prendre garde à ce que dit Platon en son Theage, *συμβουλή* (dit-il) *ἱερὸν χεῖμα.* Le conseil est vne chose sacree. Il ne faut dōc point en mal user, Que si (dit le mesme Platō en son epistre à Dion) vn malade s'estāt mis entre vous mains obeit à vo

estre premier conseil, vous le deuez conseiller iustques au bout: mais si l'ayant desprisé, il vous prie de continuer à luy bailler cōseil vous le deuez abandonner: ainsi faut-il faire aux plaideurs. Car si apres leur auoir pronōcé qu'ils ont mauuaise cause, ils vous demādent cōseil pour la soustenir, vous leur deuez fermer vostre porte, & qu'ils aillēt ailleurs chercher des fauteurs de leur iustice. Si cela estoit soigneusement gardé, il y auroit au monde beaucoup moins de procez qu'il n'y a.

C'EST chose sur tout dont on se plaint souuēt en ce palais, que des requestes ciuiles, *ἢς ἐξ ἀρκῆ ἡκούσονται ἀπὸ περὶ τῶν ἐπιπέδων, καὶ πολλὰ τὰ ταχυροῦς ὄντι ἀματέρως* (disoit le Comique) on n'en oyoit parler que de cinquante ans en cinquante ans: maintenant elles sont fort frequentes. Cela aduient au grand mespris de la iustice. Nous ferons cōtraints de requierre pour l'aduenir, que ceux qui en seront deboutez, soyent condamnez en des grosses amendes extraordinaires.

IL ne vous diray que bien peu touchant l'ordonnāce qui vous commande de venir matin. Le medecin qui donnoit des remedes pour guarir diuerses maladies, disoit. Quant à ceux qui hantent la mer, je ne leur dōne point de recepte pour leurs dents. Il vouloit dire, que l'eau de mer y estoit singuliere. La vacation d'Aduocat guarist les gens du peché de paresse, qui n'est pas petit bien, car c'est la mortelle ennemie de vertu. Estre Aduocat & se leuer matin, sōt deux choses inseparables. Aristophane en sa Comedie nommee *πίστες*, qu'il a fait au mespris de nostre profession, nous assigne

vn *proprium quarto modo*, appellant nostre vie  $\eta$  *ὁρδο-  
ποιτος υχοζαντοτα. ἀίπαρον βίον*, *mane proficiscentem miseram  
calumniatricem uitam*. Et à la verité il faut ou n'estre  
point Aduocat, ou se leuer matin : autrement  
c'est vendre les parties, & les faire tomber en mil  
inconueniens.

Quant aux Procureurs, encores que leur fonction, ne soit pas si noble que celle des Aduocats, neantmoins elle est bien autant necessaire à la iustice. Nostre Vlpian en la loy dernière, *de bon poss.  
ex testam. mil.* dit, que les rameurs, les mariniers, & ceux qui font le guet en vue gallerie, font partie de l'armee, & sont tenus pour soldats. Vous estes proprement ceux qui faites le guet, & qui deuez empêcher les surprinses. Nous voyons par les anciens registres, que vos iournees estoient de quarâte sols, & celles des Aduocats de soixante, maintenant vostre iournee n'est que de cinq sols. D'où vient cela que vous vous estes ainsi laissez ietter hors de vostre degré? Il viét de ce que vous auez negligé vos estats. Anciënement quand on chargeoit vn Procureur d'une cause, il ne falloit plus que la partie s'en mist en peine: il n'estoit besoin de luy adioindre vn Solliciteur, maintenant qui à vn Procureur sans vn Solliciteur, n'a rien. Nous ne doutons point toutesfois, que quand vous voudrez vous reuieiller de ce profond sommeil, vous ne repreniez vostre place. C'est à vous à y songer : car il y va de vostre profit & reputation. On dit que le Magistrat montre l'homme, mais l'homme fait le Magistrat.

Pour conclusion, vous qui habitez ce grand

temple de iustice, considerans le lieu que vous  
tenez, & le but où vous tendez, ie vous prie d'a-  
voir toujours deuant les yeux ce bel aduertisse-

ment de Scipio : *Alitè spectare si uoletis & eternam  
domum contueri, neque sermonibus tui'gi dedatis vos,  
nec in premiis humanis spem ponatis rerum hu-  
manarum, suis vos illecebris virtus  
ipsa capiat & trahat ad  
decus suum.*

\* \*  
\*

F I N.





RECVEIL DE  
LA DEUVXIEME RE-  
MONSTRANCE FAITE  
en la Cour à l'ouuerture du  
Parlement de Pas-  
ques. 1582.

PAR M. J A Q V E S F A Y E  
*Seigneur Despeiffes, Aduocat  
du Roy.*

 E S T E celebre & notable troupe de  
Demi-dieux, que nous lisons s'estre ja-  
dis assemblee en la fameuse galere d'Ar-  
go, pour aller conquerer la toison d'or,  
furent aduertis par vn deuin nommé Chiron,  
ainsi que nous racontent les anciennes fables,  
qu'ils ne viendroyent iamais à bout de leur vo-  
yage, s'ils n'auoyent avec eux le Poëte Orphee.  
Ils obeirent donc à l'oracle, & firent tant enuers  
ce gråd personnage, qu'il s'enroolla en leur com-  
pagnie sous le nom de Comite de galere: que  
les Grecs appellent *κελευστής*, comme qui diroit  
*exhortateur.*

En ceste fonction de Comite, il leur fut gran-

dement profitable. car outre ce que par ses accèts pleins de grauité & d'energie, il les excitoit à faire leur deuoir, outre ce que ses beaux hymnes sacrez qu'il chantoit en l'honneur des Dieux, à mesure qu'il passoit par les contrees auxquelles ils presidoient, les rendoit propices & fauorables : outre ce que par la douceur de son harmonie, il tiroit apres soy toutes sortes de personnes, voire les bestes brutes, oyseaux, & poissons, qui par ce moyen faisoient tres-grād honneur à ceste triumpante galere, la suyuant par tout où elle alloit, comme en pompe & procession : Le plus grand secours qu'il leur fit, fut au dangereux passage des Sirenes, lequel n'ayant iamais peu estre franchi par ceux qui auoyēt nauigé auparauāt, pource que la douceur de leur chant les auoit tellement enyurez qu'ils y estoient tous demeurez, luy seul par le moyen de sa Musique doubla ce dangereux escueil. Il ne fit pas comme Vlysse dans Homere: il ne boucha pas les oreilles de ses cōpagnons avec de la cire : il ne se fit pas attacher au mats du nauire : choisissant vn conseil plus genereux, il print sa diuine harpe en main, & entōna vn son si hautain, qu'il rendit sourd celuy-là des Sirenes, & par ce moyen passa librement.

Pleust à Dieu qu'à ce beau iour solennel, que nous pouuons avec raison appeller l'heureuse iournee de nostre embarquement, *diem natalem nauigatoris nostre* nous eussions en main quelque nouvel Orphce, qui peust dignement entonner vn son Panegyric conuenable à la grandeur de ce lieu.

O V T R E ce qu'il allumeroit dâs le cœur d'un chacun de nous vn desir affamé de bien faire: outre ce que par vn sacrifice parfait des louanges de la deesse Pitho, il nous la rēdroit fauorable: outre ce que par la douceur de son chant, il attireroit en ce grand theatre, non pas les bestes ni les poissons: mais toutes sortes de bons esprits, il nous guarentiroit du mauuais passage des Sirenes, qui assiegēt journellement nostre chemin, & nous empeschēt de paruenir à la toison d'or: i'entens parler de la nonchalāce, l'auarice & les voluptez, qui sans cesse nous destournent de pouuoir atteindre le vray but auquel nous tendons.

Mais pource que c'est chose plus facile à souhaiter, qu'à esperer, ni moins auoir, & que ceste pesante charge est tombee sur nos espaules foibles, nous ne laisserōs pas de faire nostre effort, & tacherons au moins mal qu'il nous sera possible, à recorder en ceste belle compagnie, quelque verset de ceux que peut (à mon aduis) auoir chanté cest admirable Orphee.

Ceux qui ont viuement contemplé l'excellence de la nature de l'homme, ont dit, que toutes les plantes, & animaux, & autres choses qui prennent vie, horsinis l'homme reçoient leur principal estre de la terre, à laquelle aussi elles tendent & respōdent les autres plus & les autres moins, selō qu'elles sont plus ou moins terrestres, les arbres & plātes qui n'ont que l'ame vegetatiue, ont leur racine fichee dans terre, & leurs pieds tendaus contre mōt: les bestes brutes qui ont la sensitiue, ont leur racine, c'est à dire, leur teste non pas dans

terre, mais panchans contrebas vers la terre, dont elles reçoivent aliment. L'homme seul qui est vne plante celeste attachee pour vn temps à nostre corps, comme à vn billot ou prison obscure, ressemble à vn arbre renuersé: il a sa tige tendant cõtre le ciel, dont les racines qui sont inuisibles sont attachees au firmament, duquel elles prennent nourriture.

OR comme il aduient naturellement qu'vne plâte si elle n'est abbruee, ne produit aucun fruit qui vaille: ainsi ceste plante diuine & celeste, si elle n'est souuent arrousee, au lieu d'engendrer des fruits salubres, en engendre des pestiferez, tels qu'on dit croistre en certains deserts, à cause de leur extreme secheresse. L'eau dont elle veut estre arrousee, est vn pensemẽt perpetuel de ce qui touche nostre deuoir. C'est pourquoy ceux qui ont enseigné les preceptes de Philosophie, ont commandé à ceux qui meinent vne vie actiue d'ètrer souuent en la contemplatiue.

Tout ainsi dit Aristote en ses liures *de Anima*) que le sens avec lequel nous regardons, n'est pas celuy avec lequel nous sentons que nous regardons: il y a vn sens commun par dessus, qui regist nos sens particuliers: ainsi ceste partie de l'ame, avec laquelle nous operõs, n'est pas celle dõt nous iugeons si nos operations sont bonnes ou mauuaises: l'vne se peut dire nostre œil simple, l'autre l'œil de nostre œil, ou plustost l'ame de nostre ame: Le vulgaire l'appelle simplement l'ame, l'autre partie il l'appelle l'esprit.

Ceste partie donc de l'ame qui commande

& cōtreroolle nos operatiōs, doit sans cesse sōner la retraiēte à l'autre partie qui est incessamment occupée aux combats de la vie actiue, de peur que se fourrant trop auant en la meslee des passions, el le n'y demeure prisonniere.

O R combien que ceste retraiēte se doiuē sonner à chacū iour, voire à chaque heure, & à chaque minute d'heure, si est-ce que non sans grande raison ceux qui ont establi les loix, ont voulu qu'encores d'abondāt en toutes professions louables, il se fist au bout de certain temps, vne monstre & reueüe solennelle, en laquelle l'vne de nos ames, apres auoir fait bonne prouision de ceste eau, que nous auōs dit sōudre du ciel, en versast sur les autres ames: ou pour mieux dire qu'elle remplist les lampes des assistans de ceste huile, dont ils ont besoin pour maintenir leurs lumieres tousiours allumees parmi les tenebres ou nous cheminons.

Establissans donc ce fondement, qu'outrē la rosee ordinaire de la contemplatiue, qui doit couler sans cesse sur nostre action, nous auons besoin à certain temps d'estē mouillez d'vne grosse pluye pour faire germer en nos ames les actions bonnes & louables.

Establissans ce que dit Plinc, parlant des laboureurs, qu'apres auoir conduit en terre vn long sillon, auāt que faire le tour de la charrue pour en recommencer vn autre, nous deuons curer à bon escient nostre soc avec vn petit fei, que les Latins appellent *Ralla*:

Presupposans qu'il faut imiter les Musiciens, qu'apres vne chanson finie, auant qu'en rec. ◊

mencer vne autre, il faut accorder nostre instrument: Le temps ou tout cela se doit faire, se presente à ceste iournee. Efforçons nous dôc de l'employer.

Les ordonnances qui nous sont leués, nous remarquent abondamment les fautes esquelles ceux de nostre profession sont suiets de tomber iournellement.

Qui voudra soigneusement peser tout ce qui est escrit aux Ordonnances, nous ne luy pouons rien remonstrer: tout y est compris en peu de paroles.

Nous lisons dans Dion historien, que l'Empereur Caligula à son aduenemēt à l'Empire, fit vne harangue biē ample au Senat, pleine de tresbelles remonstrances. Le Senat craignant que par succession de temps il ne changeast de resolutiō, ordonna que pour l'aduenir à chaque commencement d'annee, sa harangue lui seroit releue.

LA lecture des ordonnances qui nous est faite, nous sert à mesme fin que cela. Mais tout ainsi qu'à vn homme de bien curieux de garder sa parole, la lecture de la simple harangue luy eust esté au tant qu'vne centaine d'obligations, au contraire à Caligula qui auoit perdu toute honte, elle ne luy seruoit que de risée: ainsi la lecture des Ordonnances peut bien esmouuoir les gens d'honneur, mais à ceux qui n'ont le sentiment tel qu'ils doiuent auoir, elle ne leur profitera de rien.

C'EST ce que remarque en vn passage. *Ælius Aristides le Rheteur*: Auant la iournee de Salami- (dit-il) Xerxes Prince tres-eloquēt fit vne tres-

belle harangue aux Perses , à fin de les animer au combat. Themistocles en fit vne aux siens beaucoup plus briefue & moins pathetique. La harangue de ce grand Roy fut sans effect, celle au contraire de Themistocles eut telle force enuers ses soldats, que deux mil en desfirent yn million. Qui en fut cause? Pource (dit-il) que les Grecs auoyēt τὰς ψυχὰς ἐμπευεῖς τοῖς λόγοις, les ames disposces à recevoir telles harangues: Les barbares au cōtraire, ignorans que c'estoit que d'honneur & de vertu, ne fauouroyent point telles harangues.

Le mesme presque se dit d'Alexandre. Toutes & quantes fois que Timothee le Musicien luy chantoit la chanson de Minerue, que les Grecs appelloient ἡ ὀρδῖαν νόμον, il se leuoit comme en furiaut, & s'armant des pieds iusques à la teste , il dansoit vne danse armee, s'animant luy-mesme à vertu. Ceux qui estoient en sa compagnie, s'endormoient à la mesme chanson parce qu'ils n'auoient pas, τὰς ψυχὰς ἐμπευεῖς τῷ νόμῳ.

Nous nous voulons persuader que tous ceux qui viennent en ce lieu, sont des soldats de Themistocles. Il n'y à point icy de barbares.

Si de fortune il y en auoit quelqu'un, nostre chant de Minerue ne luy seruiroit de rien, nous luy ferions la mesme harangue, que faisoit le preuost des ieux Olympiques, à ceux qui se venoyēt esproouer. Si vous n'avez le cœur & l'adresse d'entrer en si braue combat , retirez vous, ne venez point gaster la feste.

Ceux aussi qui viennent en ce lieu avec intention d'exercer nō pas la vraye Philosophie, mais ceste

fausse sophistiquerie, qu'Aristote appelle en ses Elenches. τὴν χρηματιστικὴν ἀπὸ τῶς φευγομένης σοφίας καὶ ἐκβάσις. Ce sale mestier de rançonneurs, qui fōt estat d'amasser deniers avec vne apparence feinte de sagesse & de probité, *faceffunt hinc, & alliato suo fungantur fortunas suas.*

Autant en. dirons-nous à ceux, qui sans auoir salué les Muses, se viennēt percher en ce barreau: *Ite hinc inanes rhetoricum manip'is, inflata rore non Achai en, turba:* On ne reçoit point de vaisseaux vuides: on les sonne avec la main, *an aliquid sufferti timiant,*

Je sçay bien qu'à force d'escouter, il n'est pas impossible d'acquérir ceste volubilité de langue que nous appellons *loquentiam*. Æschines qui n'estoit qu'un simple greffier, à force d'escire des harangues, deuint tres-excellent Orateur; *Sed hoc*

*- pauci quos æquus amavit Iupiter.*

Joint que les Orateurs de ce temps, ainsi que dit Anacharsis le Scythe, estoyēt iugez par des ignorans: car ils parloyent deuant le peuple. Icy nous plaidons deuant des personnes doctes, *qui habent aures acris lotas aceto,* ils traitoyent des choses d'opinion, nous traitons des sciences solides.

Tout ainsi que les Alchimistes apres que sur vn fondement nul, ils ont long temps cherché en vain la pierre philosophale, sont cōtraints à la fin du ieu pour se cuider r'auoir, recourir à la fausse monnoye: Ainsi ceux qui faute de sçauoir, se sont long temps morfondus en ce barreau, sont contraints à la fin pour ne demeurer point inutiles, inuenter mil pauuretez, nō point pour aider la iusti-

ce, mais pour attraper quelque hauee, au tres-grād des-honneur de nostre ordre. Ainsi font les escumeurs de mer: n'ayans pas vn vaisseau assez fort pour nauiger iusques au Perou, ils se mettent à detrouffer les passans.

Hesiodé dit en vn passage, que la charrue dont on laboure la terre doit auoir cent piéces de bois toutes différentes, *ἑκατὸν δὲ τε δύραθ' ἀμαξίης*, Celui qui veut estre bō Aduocat, se doit equipper de cēt oustils: outre la science de droit, qui est le fondemēt de nostre art, il faut qu'il ait parfaitement estudié en la Grammaire, en la Rhetorique, Dialectique, la science des mœurs, les Politiques, les Poètes, les Historiés. Et quant aux autres sciéces, il en doit sçauoir pour le moins les principes & les maximes. Ce grand & admirable Sophiste Hippias Elæus, dont Platō parle si souuēt, se trouuant aux assemblees celebres des Grecs, comme auoyent accoustumé de faire ses semblables, s'habilloit depuis les piéds iusques à la teste, d'habits qu'il auoit faits de sa main propre: ils estoient si bien façonnez que les ouuriers mesmes eussent eu peine d'en faire mieux. Je ne veux pas que nostre Aduocat soit si curieux que ce Sophiste. Autant qu'il y à loin du ciel à la terre, & du mēsonge à la verité: autant deuous nous estre eslongnez de l'ostentation sophistique: mais, comme dit Strabo en son premier liure de la Geographie, parlant des faiseurs de Colosses, qu'il appelle *κολοσσου ργῆς*, on ne recherche pas en eux les delicateffes des traits, ni les eniolieures particulieres dont vsent les Peintres, Sculpteurs, ou Statuaires: il suffit que les pro-

portions y soyent, afin que la statue ne soit difforme : ainsi n'est-il pas besoin que le bon Aduocat, outre les sciences dont nous auons parlé, entende trop exactement les autres : il suffit qu'il en sache autant qu'il luy en est de besoin, pour en parler en bon Orateur, quand l'occasion s'y presente.

Cest homme donc ainsi équipé, & sur tout ayant la probité, & le courage de bien faire, nous ne doutons point qu'avec le temps, il ne puisse grandement reussir, mesme, se rangeant à ce barreau, auquel reluit tout ce qui est excellent en nostre art: tout ainsi que (dit Apulee) tout l'homme luit au chef & au visage, *totus homo in capite & facie.*

Homere au sixieme liure de son Odysee, descriuant le iardin des Pheaces : Le Zephyre (dit-il) y souffle tousiours, aussi y croit-il de trois fruiets & en toutes saisons : la poire y vient apres la poire, la pomme apres la pomme, le raisin apres le raisin, & la figue apres la figue.

*Ὁ ζέφυρος ἐπὶ ὄρνυθι γρησάουκε μῆλον δ' ἐπὶ μήλω,  
Αἰτὰρ ἐπὶ σατυρῇ σατυρῆν, σῦκο δ' ἐπὶ σύκῳ.*

Nous pouuons dire le semblable de ce beau iardin delicieux. L'eloquence & la science qui y soufflent incessammēt y produisent tous les iours de beaux fruits, c'est à dire, d'excellens esprits. En ces deux pallissades à trois rangs, vous y voyez toutes sortes de fruiets : les vns sont en fleur prests à fructifier, les autres sont fruiets tous fais qui se recueillent tous les iours sur le lieu : les autres qui sont en pleine maturité, ne pouuans long temps arrester sur l'arbre, sont reseruez pour les maisons.

QVANT à ceux de la premiere espece, nous les exhortōs tāt qu'il nous est possible, qu'ils ne laissent point emporter ceste belle & premiere fleur à ce furieux vent de ieunesse, qui les menace tous les iours.

LA plus grande difficulté que souffrent ceux qui nauigent sur la mer, c'est quand ils tournent vne rade, *In fluctibus promontorius, in hoc fluxu atatis,* (dit Ciceron) *solet adolescentia herere ad metus*: heureux ceux-cy qui en cest aage boinllāt suēt à mille inueniens, au lieu de s'aller perdre aux voluptez, se rangent à ce beau port celebre, non point *tanquam ad Archite tabulam*, qu'on donnoit anciennement aux enfans (ainsi que nous dit Aristote) pour les retenir, à fin que cependant ils ne fissent mal: mais comme à vn estude serieux, qui leur ouure le chemin de vertu.

IL faut donc qu'attentiuelement ils obseruēt ce qui se fait en ce lieu, à fin qu'ils ne soyēt point de ce tiers genre inutile, qui sans rien vendre ni acheter en la foire, ne seruēt que de regarder & pousser pour faire la presse.

QV'ILS ne fassent point comme le paresseux qui est descript par Socrates. Il depeint l'homme paresseux tortillant vne corde de iōg, & à mesure qu'il la tortille, il a vn asne derriere lui qui la mäge. L'asne signifie l'oubliāce & la paresse ainsi sōt ceux qui inutilement viennent escouter en ce lieu: la corde qu'ils ont tortillee, ils la laissent mäger par l'oubliāce. L'attentiō avec laquelle nous deuōs escouter ce qui se dit icy, Zenō le Stoiciē nous la descript

en peu de paroles: Il faut, dit-il, que l'auditeur soit si attentif, qu'il n'ait pas loisir de monstrier par signe, si ce qu'il escoute luy plaist ou non.

Je ne feray point comme les Pythagoriciens, qui prescriuoient aux auditeurs combié de temps ils deuoÿét escouter. Le terme que nous leur pouuons prescrire, est iusques à ce qu'ils ayent acquis vne telle habitude aux termes, & à ce qui est du stile du Palais, qu'on ne les puisse prendre pour estrangers, qu'il ne leur puisse aduenir comme à ces soldats dont parle Tite Liue, *faciles eos sermo prodidit absurâe quaedam percontantes.*

Nous lisons vn fort beau passage dans Herodote en son Euterpe. L'oracle auoit predict à Mycernice Roy d'Egypte, qu'il ne viuroit plus que six ans. Il se resolut malgré les Parques, d'en viure douze. Pour y paruenir, il allumoit des torches, & faisoit des bâquets toutes les nuicts, tellemét que des nuicts il en faisoit des iours, & par ce moyé il doubla son terme. Ceux qui se rendent assidus à l'audience, & ne perdent rié de ce qui s'y dit, vne année leur en vaut quatre.

Il y en a qui ne viennent icy que quand les grâdes causes s'y plaident: ils disent qu'il n'y a rié à apprédre aux petites. Qu'ils lisent la fable d'Antiphanes. Il y a, disoit-il, vn pays ou les paroles gelent en hyuer, & à l'arriuee du printemps les passans les sentent degeler, & les recueillent toutes entieres. Nous oyôs icy plusieurs propos qui semblent estre de peu, quand on les escoute: mais par succession de temps, ceux qui ne les ont negligez trouuent bien qu'ils n'estoient pas oisifs.

Av surplus celuy qui apres avoir long temps & diligemment escouté, s'appreste à faire son coup d'essay, il se doit souuenir du dire d'Ennius

*Ad portam mille, à porta est exinde Salernum:*

la premiere sorte qu'ils ferôt, serôt les trois parts du chemin. Tout ainsi dit le mesme Poëte.

*— consilium cum mittere signum*

*Vult, omnes avidi spectant ad carceris aras,*

*Quam max emittat pacis à se scibus currus:*

Ainsi chacun se rend attentif à la premiere cause qu'un Aduocat plaide. On estime que *fortuna & industria totius rei principia sequetur*. Je ne voudrois pas pour cela decourager ceux qui n'auroyent reussi à leur commencement à un tres-bel œuvre.

QUANT AUX Aduocats Postulants, qui sont in *casu maximarum rerum, & quibus*

*perculsit thyrsus laudis spes magna probum cor,*

ie ne doute point qu'ils n'imitent ce grand Capitaine Philopemè, qui *in pace res bellicas cogitabat*: Nous ne doutôs point que dans le Palais & hors du Palais ils ne fongent à leur deuoir.

CELA sera cause que ie ne leur en dirai rien: seulement les aduertiray-je de prendre soigneusement garde à la principale partie, qui est la Preud'homme.

LA fin de l'estat d'Aduocat n'est pas persuader, comme de l'Orateur. Si cela estoit, la fin seroit differente: car on pourroit aussi tost persuader l'iniuste comme le iuste.

LES hommes estans nais de deux sortes: les vns forts, les autres foibles, les forts enclins à fouler les foibles, les foibles suiets à estre foulez: Dieu

pour obuier aux grâds desordres qui aduiëdroiët si cela auoit lieu, à mis la iustice entre deux, pour seruir comme d'vne barriere. Mais pource qu'elle est tousiours combatue par la calomnie & le mensonge, il vous a establi en ce monde, pour la defendre incessamment.

Vostre estat donc est de tenir la main à ce que iustice regne par tout. Toutes & quantesfois que vous le ferez, vous serez respectez & honorez: faisans chose qui tende au cōtraire, vous perdrez ce qui vous tient en prix: Tout ainsi que si vn medecin au lieu de medeciner vn malade l'empoisonnoit, on ne le tiendroit plus pour vn medecin, on l'appelleroit homicide & voleur.

On disoit du docteur Origene, *ubi bene, nemo metiùs: ubi male, nemo potius*: on peut dire de nostre estat le semblable. Ceux qui s'y gouernent en gens de bien, sont plus vriles qu'hommes du monde: ceux au contraire qui en abusent, sont pires que loups enragez.

Platon en vn lieu voulant monstrier la difference d'entre le Sophiste & le Philosophe, dit que l'vn à pour but la verité, l'autre le mensonge. C'est pourquoy apres auoir fait vn cercle, où sont toutes sortes d'estats, au plus haut il met le Philosophe, & au plus bas le Sophiste.

Ceux qui sont de l'opinion de Iason Tyran de Thessalie, qu'il faut faire quelquefois iniustice, afin d'auoir moyen pour l'aduenir de faire souuent iustice, c'est à dire que pour acquerir reputation, il se faut quelquefois charger de causes deplorees s'abusent à mon aduis grandement.

LA plus grande reputation qu'on puisse auoir, c'est de ne faire iamais mal. L'Orateur Cæcilius disoit *innocentiam esse eloquentiam*. Celui qui peut gagner ce poinct d'estre trouué tousiours veritable, il persuade facilement.

Le bon Laboureur qui ne pensant qu'à son deuoir, creusoit tousiours dedans la terre, y trouua vn thresor caché. Celui qui ne tend ainsi qu'à bien faire, les biens & les honneurs luy accroissent lors qu'il y songe le moins.

On s'est tousiours plaint d'une faute, c'est que les Aduocats pour la pluspart plaidēt sans s'estre communiquez. Il n'y a pas long temps qu'il se presenta icy vne cause de tresgrande importâce. Pvn plaidoit vn appel, l'autre vn autre.

Le deuoir porte que les Aduocats fassent vn extraict de leurs pieces, qu'on appelle *causam conyocere*, qu'ils s'entrecommuniquent de bouchè: s'ils ne se peuuent accorder du fait, qu'ils s'enuoyent les sacs l'un à l'autre. Si la cause le merite qu'ils en communiquent au parquet tous deux ensemble. On ne tient cōte de tout cela. Les Aduocats sans s'estre veus l'un l'autre, plaidēt des faits tous contraires: on est contrainct les interrompre, *sit verbis delitatio*,

*Legerepi strident, atrit foras, clamor utrinque, vndiq; confusus.* Les causes demeurent mal entendues, au grand inter est de la Justice.

Vne autre difformité bien grande, est la longueur dont vsent quelques vns en plaidant: au lieu de s'attacher au poinct que les Rheteurs appellent *τὸ κενώρειον*, *dicunt dicenda tacendaq;*, là pren-

dront la source d'un fait depuis la forest de Pelion. Le precepte de l'Orateur est, *ut semper ad euentum festinet, & ad medias res non secum ac vitas audientem rapiat.*

CELA feroit l'auditeur docile. Ils font tout le contraire. Ils embroüillēt tellemēt les auditeurs par leur longueur, qu'ils peuuent dire comme ce Lacedemonien, Nous auons negligé le milieu, nous auons oublié le commencement, & n'auons point entendu la fin.

Le Sophiste Protagoras dans Platon se vantāt d'estre bon Orateur, dit qu'il peut dire en fort peu de paroles. C'est ce qu'on disoit de Phocion, *securus verborum meorum surgit.*

DEMETRIUS Phalereus en son liure *deĩ éρμηνείας*, dit que les animaux voulāz combatre, se raccourcissent & se ramassent pour estre plus forts, *τὰ θύρια συσπέναντα μίχιστα.* Tels estoyēt les argumens des Stoïques. Les harangues longues sont eneruees, & n'ont force ni grace quelconque.

IE sçay bien qu'il y en a qui vsent de ceste longueur exprés par artifice, pour enuveloper leurs mauuais causes, afin qu'on n'y cognoisse rien: mais ceux-là ne fōt gueres mieux que les Prestres des Bacchanalles dont parle Tite Liue. Quand en leurs ceremonies ordes & salles, ils forçoient les filles, & faisoient d'autres abominations: de peur d'estre ouys, ils sonnoïēt des cors & des tabourins. Ceux-ci pour desrober la lumiere aux iuges embrouillent les causes de faits superflus. *Hæc ego attingo tanquam videtram nisi tacta sanare non possunt.*

D'AVTRES par ostentation sophistique, *nebu-*

*as ex Helicæne colligunt.*

*Dumò, volant humum, nubes & mania captant.*

Je ne sçay à quoy comparer *sartagine[m] illam loquendis* sinon à ce qu'on dit d'Ixion, pensant coucher avec Junon qui est la vraye gloire, il coucha avec la nuë qui est fausse, dont il engendra ces monstres biformes.

ARISTOPHANE en vne sienne Comedie appelle ceste façõ de parler *γέλωτα μεγάροδα κεκλιμένον*. Les Poëtes Comiques de Megare indoctes, ne pouuans rien apporter de bonne grace pour faire rire les spectateurs, introduisoient des bouffonneries hors de propos. Platon compare telles gens aux ignorans, qui font des festins: ayans faute de bons discours pour entretenir la compagnie, ils louent des facteurs pour leur faire passer le temps.

JE sçay bien qu'on ne peut apporter icy trop de doctrine: mais il faut prendre garde à deux choses, premierement *ne in lenticulam unguentum insudamus, neque paruo pedis magnum calcem induamus*; secondement, *ut verba rebus, non res verbis seruiant*.

IL y en a d'autres icy qui pechent en la partie contraire. Ils font des plaidoyers du tout arides. Ce n'est pas faute de sçauoir, mais de ce qu'ils se chargent de trop de causes. *Sterilis peperit septem, & secunda defecit*, ce disoit Anne mere de Samuel Prophete. *rard agendo fit ut bene agas, sepius agendo ut malè*. Herodote fait vn fort beau cõte du Roy Cræsus: il mena vn iour par magnificence quelques siens amis voir ses thresors, il leur permit d'emporter

autant qu'ils en pourroyēt porter, pourueu qu'ils ne fussent point habillez: les vns en remplissoyēt leur bouche, les autres se courboiēt pour en mettre sur leur dos, les autres maschoyēt tous plats à la renuersē, bref ils estoient tous contrefaits: autant en aduient-il à ceux qui entreprenent trop de causes: pour s'en charger outre mesure, ils perdent entierement leur grace.

CE seroit chose malaisée, voire peut estre superflue de donner conseil à ceux qui en donnēt aux autres: ioint qu'il y a trop long temps qu'ils ont prins leur pli. Aristote au troisiēme liure des Rhetoriques *ad Theodacten*, dit que les coureurs qui se voyent pres du but redoublent leur courage: ceux-cy doiuent faire de mesme. Ils ont longuement edifié vn bon nom: ils doiuent d'autant estre jaloux de le conseruer.

LE moyen de ce faire, sera quand ils n'abuseront personne en leurs conseils, & seront tousiours semblables à soy, c'est à sçauoir quand leurs consultations seront stables & non fugitiues, comme les images de Dedalus, dont parle Platon. Qu'ils ne permettēt point qu'on leur reproche ce que dit le Comique.

*Scio quo vos pacto solertes perplexarier,  
Pactum non pactum estis, non pactum pactum est,  
Quod vobis libet.*

NOUS auons esté plus longs en nostre discours que nous n'auons deliberé, *longius nos impetus vexat prolocante materia*. C'est pourquoy nous nous abbregerons pour ceste fois à l'endroit des Procu-reurs. Nous ne pouuons dissimuler vne faute qui

est fort commune à plusieurs d'eux. Pour allôger vne mauuaise cause, ils font interietter vne appellation verbale du tout friuole : quelque instance que la partie leur puisse faire de la vuidier par expedient, ils attendent le tour de roulle. La cause estant venue, ils acquiescent , quittes pour payer cent sols d'amende: ils se reposent sur la loy de la guerre: *donec aries naru un percussorit, impuue deditio extrahi potest*, iusques à ce qu'ils ayent conclud à leur appel, ils ne sont point suiets à l'amende. Pour refrener ceste façon nous serons contraints requerer d'oresnauant, quand il y aura de la calomnie euidēte & fuite manifeste, qu'on les condamne en l'amende en leur nom.

Il y a assez d'autres fautes notables : l'heure ne nous permet pas de les dire: nous les remettrons à vne autre occasion.

F I N.



# RECVEIL DE LA TROISIEME

REMONSTRANCE,

faite en la Court à l'ouuerture  
du Parlement apres la  
Saint Martin,

1 4 8 2.

PAR M. IACQUES FAYE,  
*Seigneur Despesses, Aduocat  
du Roy.*



IL y auoit quelques personnes en ce monde, qui par vne grace speciale & faueur particuliere de Dieu fussent montez iusques au ciel, & apres y auoir à leur aise contemlé le soleil, la lune, les estoilles, & tout ce qui y est de plus singulier, fussent redescendus en terre, & qu'à vn seul d'entr'eux Dieu eust permis de publier icy bas toutes ces nouvelles, aux autres il eust imposé silence: encores que tous fussent bienheureux d'auoir eu ce bel aduantage sur les autres hommes, n'estimerions-nous pas cestuy-là sans comparaison plus contêt, qui seul auroit la bouche ouuerte, & auquel seul Dieu auroit permis

d'emplir les aureilles d'vn chacun du recit de si grands miracles, & tenir par maniere de dire, vn chacun pendu à sa langue?

De semblable & non differente conditiō nous auons occasion de nous estimer, quand n'estans pas seuls en nostre compagnie, qui soyons mōtez iusques au ciel: c'est à dire, qui ayons puisé dans les bons lites les celestes directōrs de sapience, à nous seuls la charge est imposee de les diuulguer par tout le monde: Car de ce beau nom du mōde vniuersel on peut à bon droit honorer ce grād & magnifique theatre, mesinemēt en la tournée d'au iourd'huy, en laquelle de toutes les parts du mōde, pour le moins de celles qui sont habitees des ames vrayemēt raisonnables, les plus excellēs s'y viennent trouuer: tellement que si enflēz de l'hōneur que nous apporte ce beau priuilege, nous hauſſons à ce commencement nostre voix, nostre ſtil, & nos esprits, on ne le nous peut imputer à vne vaine gloire, ou ostentation puerile, mais à la grandeur de nostre ſuiet qui nous porte cōme ſur les ailes, & nous eleue plus que de couſtume.

Avssi n'est-ce point vn ſuiet qui doīue trainer contre terre, ni eſtre vulgairēmēt traité, celui qui est requis pour accompagner la ceremonie d'aujourd'huy. Tout ainſi qu'aux anciens ſacrifices il n'estoit loiſible d'allumer les autels d'vn feu materiel & commun, il falloit que ce fuſt vne flāme pure & nette, tiree des rayōs du ſoleil: ainſi à ceſte grande feſte, les diſcours dont nous deuous vſer pour taſcher à embrazer nos ames & les ſacrifier à la vertu, ne ſe recueillēt point icy bas, il les faut

aveindre du ciel.

Qu'on me montre (disoit ce grand Archimede) vn poinct ferme & solide hors de terre, où ie puisse seurement poser mes outils & instrumens de Mathematique: i'y enleueray toute la terre. Nous ferôs vn souhait tout dissemblable, & autât vtile & serieux, q̄ cestui-là estoit ridicule: Pleut à Dieu qu'a force de paroles nous puissions tirer du ciel ici bas vn point & rayon de ceste beauté celeste, à laquelle il faut que toutes nos actions tendent. Nous n'aurions pas besoin de remonstrances & admonitiôs: le seul regard de ceste beauté échaufferoit tellemēt nos cœurs, quelle y feroit germer les aïles qui sont necessaires (comme dit Platon) pour no<sup>r</sup> enleuer au nid de la vertu. Rien n'estoit, au prix de l'effect que nous produirions, l'ouurage excellēt de Phidias, lequel nous lisons auoir moulé si parfaictement l'image de Iupiter Olympien, qu'il redoubla en l'esprit des hommes de son tēps la deuotion que iusques alors on y auoit portee, tant la dignité de cest œuure sembloit esgaler & représenter la grandeur & Maïesté de Dieu.

Mais afin que nous ne tombions point en la faute de ce maigre imitateur de Caton nommé Faonius, lequel employant ses harangues à se plaindre de la briefueté du temps, qui lui estoit donné pour haranguer, dependoit inutilemēt son temps, nous tascherons en peu de paroles, à vous représenter deuant les yeux ce qui nous semble le plus considerable, & qui nous doiue d'auantage exciter à embrasser nostre deuoir.

Ce haut principe des principes, Dieu, auteur,

moteur, & fabricant de toutes choses, apres auoir basti ce beau môde sur le moule de ses idées les plus parfaites, & iceluy meublé à l'aduenât de toutes sortes d'animaux volatiles, terrestres, & aquatiques, crea l'homme le dernier de tous, afin qu'il dominaſt aux autres, tout a inſi que le maître Pilote qui sied le dernier sur la poupe du nauire, commande au reſte des Mariniers.

Si nous conſiderôs ſeulement la force corporelle de l'hôme, il eſt de beaucoup inferieur à toutes les autres animaux il n'y en a point, horsmîs l'hôme, qui n'apporte quât & ſoy des moyës de main tenir & pourchaffer ſa vie, ſans qu'il ait beſoin du ſecours d'autruy. Auſſi n'eſtoit-ce pas le partage: auquel Dieu nous vouloit aduantageger, n'eſtans qu'hoſtes paſſagers du monde: il ne vouloit pas que nos principaux moyës dependiſſent des forces mondaines. Pour dignement appanâger l'hôme, & le rendre non ſeulement aîné, mais maître & tyran de tous les animaux, voire preſque eſgal & compaignon des Anges, il luy ſouffla dedans la bouche vne halaine de ſon eſprit.

Ce don immense & incomprehenſible eſleua l'homme en telle grâdeur, qu'il ſe rendit maître en moins de riē, de tout ce qui eſt ſur la terre: Et non content de ceſt aduantage, il ſe lança avec les aiſles de ſon intellect, ſur l'eſpace infini de l'vniuers, & penetrant de degré en degré aux plus hauts ſecrets de nature, s'aduança iuſqu'au ſômet du ciel, print par nom, par compte, voire par meſure tout ce que nous y admirons d'icy bas.

HEUREUX certes & plus qu'heureux, ſi me-

moratif de son origine, il eust toujours tenu ce chemin : c'est à dire tendu contremont pour tâcher à retrouver sa source, & se réunir à son tout. Mais les sens qui par l'ordonnance de Dieu sont attachez à l'intelleêt, pour luy servir comme de truchemēt & le guider, luy qui est estrangier natif du ciel, par les choses sensuelles de ce monde, les sens (dis-je) qui sont massifs & terrestres ne le pouans suivre si haut, le tirent sans cesse contre-bas.

L'HOMME donc demeurât par son impuissance, & par la trop grande pesanteur de ses sens abbatu & rangé contre terre, & n'y pouuāt toutesfois demeurer oisif à cause de la grandeur de son esprit, fut contraint d'employer ceste lumiere que Dieu luy auoit inspirée, pour contēpler les choses celestes, à la recherche des choses mondaines.

PAR vne curiosité trop hardie, il se mit à sonder & descouurir les veines & entrailles de la terre, passa les mers, trauerā les deserts, bref il força tellement nature, qu'après vn trauail infini, il tira du centre de la terre ce qu'il sembloit que Dieu, pour le bien des hommes, eust condanné en vn auuglement & obscurité perpetuelle : ce fut l'or, l'argent & autres metaux, pestes mortelles du genre humain.

Vn ancien & sage Romain detestant & abominant les delices que la conuersation des Grecs auoit introduit à Rome, Nous auōs (disoit-il) cōquēsté la Grece, mais la Grece nous a cōquēsté. Cela mesme pouons nous dire de ces thresors faux & mensongers, se sentā du lieu d'oū ils sortoyēt, c'est à dire du fond de la terre, siege de tou-

te impurité: ils exhalarent par le monde tant de mauuaises & dangereufes vapeurs, que li peu de diuinité qui iufqu'alors eftoit demeuré en l'homme, s'obfcurcit & offuqua tout à fait, voire se tourna en fureur & rage.

L'AVARICE & la conuoitife naiffans de l'admiration vaine de ces richesses feintes & fimulees, auenglerent les hômes en telle forte, qu'oublians ce pourquoy ils eftoyēt nais, ils deuidrent lous les vns aux autres: Les plus forts coururent aux plus foibles, l'amy s'arma contre l'amy, le voifin cōtre le voifin, le fils cōtre le pere, & le frere cōtre le frere: la noife, le debat, le difcord, la confufion & le defordre embrazerent toute la terre.

FIGURONS nous comme en vn tableau le cours d'vn torrent desbordé, qui courant du haut d'vne mōtagne, rompt chauffees, defracine arbres emporte pôts, abbat edifices, entraifne apres foy tout ce qu'il trouue, & pour le hafte qu'il femble auoir, heurte, fracaffe, difcipe, & renuerfe tout ce qu'il porte deffus foy: telle eftoit la face de ce monde: le torrēt des paffions humaines defcoulant & prenāt fa force de ces furteufes cupiditez, auoit tellement defraciné & esplané dedans le cœur des hômes tout ce que Dieu y auoit fondé pour l'entretenement de la focieté humaine, que le monde peu à peu s'alloit reduifant en vne friche & defert continuel.

DIEU de qui la bonté immense veille fans ceffe, & tient l'œil ouuert, voire fait vne garde cōtinuelle pour la conferuation de fes œuvres, preuoiant que fans vn prompt remede, ce defordre

aneantiroit peu à peu la generation des hommes & qu'il n'estoit moins dommageable que celuy qui auoit regné en lumiere, auparauant que diuisant le Chaos il eust separé les tenebres d'auec la lumiere, voire il estoit plus dangereux, d'autât que ce Chaos ancien n'auoit embrassé que les choses mortelles, cestuy-cy enueloppoit & les corps & les ames, se proposa de descendre luy-mesme icy bas, afin d'y apporter vn remede esgal & conuenable à la violence d'vn si grand mal.

CONSIDERONS ie vous en supplie, & autât que l'infirmité humaine nous le permet, bandons les nerfs de nostre esprit, pour attentiuement contempler combien furent hautemét exquis & soigneusement recherchez les appareils qui deuançerent & accompaignerent ce grand remede.

LES anciés medecins Grecs & Latins, vouläs faire prédre à leurs malades ceste drogue tant renommee (qui maintenât à cause de sa trop gräde aspreté, n'est plus en vsage l'Ellebore: ce qu'ils ne faisoient volontiers qu'aux maladies enueillies, esquelles la bile ou la pituite auoyent tellement gaigné sur l'homme, que l'esprit mesme en estoit interessé: d'autant que ceste medecine se donnoit pour arracher du corps auec vne extreme violence, les humeurs qui s'y estoient tellement enracinees, qu'elles sembloyēt en estre inseparables) ils vsoyent deuant que l'appliquer au malade, d'vne preparation fort diligente, employoyēt trois ou quatre voire cinq ou six mois à le purger & euaquer, & luy faire comme vn corps tout neuf. Ce fait luy ayät chagé de liēt, & la plus part du tēps

de maison, & apres auoir appresté à l'étour de lui toutes sortes de restaurans & preparatifs, qu'on void ordinairement à l'entour des malades, qui sont prests d'entrer en agonie, on lui donnoit avec grande crainte, ce medicamēt dangereux: & non sans cause, car estant prins, il engendroit ordinairement des symptomes si rudes & si violens, que ceux qui estoient à l'entour du malade doutoyēt grandement de sa vie.

Dieu voulant apporter à son peuple vn remede contre ce grand mal, qui d'hommes les auoit rendus pires que bestes, & ne voulant que l'operation d'vn medicament si vile, fut retardee par les vapeurs dont leur sensualité estoit pleine, il les tira loing des villes, receptacles de toutes corruptions, & les tint quarāte ans au desert, afin que là ils s'euentassent & euaporassēt leurs grosses humeurs. Apres ceste lōgue diette, pour les nēttoyer encores d'auantage, il leur fit cōmander vn ieūne & abstinēce tres-estroite: & à fin de leur faire cognoistre, qu'ils entroyent en la solēnité d'vne feste, qui les deuoit totalemēt purifier, il leur fit lauer leurs habits: Et sur tout pour leur donner à entendre que le changemēt qu'il vouloit faire en eux; n'estoit point moindre, ains beaucoup plus grand que celuy qu'il auoit fait iadis, lors que de rien ils les auoit fait hōmes, voire que ceste iournee là leur importoit beaucoup d'auātage, d'autāt que leur ayant à ce premier iour donē simplemēt le moyē de viure, il vouloit à ceste iournee leur dōner le moyē de biē viure, tellemēt qu'elle se pouuoit dire la vraye natiuité du monde: il representa

aux yeux d'un chacun la mesme face qui auoit esté lors de la creatiō premiere: il fit apparoitre à leurs sens, tant de fraudes, pluyes, tempestes, gresles, esclairs: vents, obscuritez accompanees d'un horrible tremblement de terre, qu'il sembloit que le monde finist, & retournaist en son ancienne confusion.

PARMI ceste pompe redoutable il descendit sur le mont Sinay, nō point en ceste face humaine ou approchāte de l'humanité, en laquelle il estoit descēdu, lors qu'il souffla l'ame au corps de l'homme, mais en guise d'une colonne ardente, qui posant sa base cōtre terre, touchoit du sōmet iusques au ciel, & auēc ceste Maiesté effroyable il deslacha & fit sortir de sa bouche en guise de tōnerre espouuantable, les saincts & inuiolables decrets de la loy, à fin que faisant trembler vn chacun, & les remplissant de frayeur, ces paroles entraissent non seulement en l'intellect cōme vne histoire, ou vne propositiō de Mathematique, ou de quelque autre science humaine, mais qu'elles esmeussent, & s'il le faut dire ainsi, reuocassent sans dessus dessous ce qui est le plus pesant, le plus grossier: & le plus naturel en nos sens.

CESTE loy ainsi proclamee (cōme c'est chose coustumiere & ordinaire en ce mōde, qu'apres qu'un Edict a esté leu aux Parlemens. ou Consistoires des Princes on l'enuoye publier aux Provinces) Dieu voulut que par le reste du mōde elle fust vniuersellemēt diuulgee. Pour ce faire il suscita en diuers endroits, & espartit presque en toutes parts vn nombre de personages eileus, doiez

douez d'un eminent sçauoir, d'une eloquence non vulgaire, & sur tout d'une probité singuliere, leur donna vne instruction fort ample de ce qui estoit iuste ou iniuste, à fin qu'ils fussent recognus pour ses messagers & ambassadeurs, leur empreignit comme sur le front, des marques de sa diuinité: & ainsi instruits & equippez qu'il les eut, leur comanda de remplir le monde de bons reiglemens, loix & ordonnances.

Ces grands & notables personnages, executās le vouloir de Dieu, assēblerent au son de leur eloquēce, les hommes espars de tous costez, mesme-ment ceux qui se sentans foibles, & craignans la violence des forts, s'estoyent pour la seureté de leurs vies, escartez ou dans les forests profondes, ou dans les creux des rochers, ou aux montagnes inaccessibles, ou en les deserts inhabitables: & leur ayant par viues raisons, fait veoir combien il leur seroit facile d'asseurer & leurs vies & leurs biens contre la violēce des plus forts, s'ils se vouloyent vnir tous ensemble: mesmes ayant fait cognoistre aux plus forts le domnage que par succession de tēps leur apporteroit l'iniustice, si naisfans d'autres plus forts qu'eux, ils vouloyent vser de leur puissance, ils persuaderent facilement à ro<sup>e</sup> de chāger ceste vie agreste & solitaire, en vne vie ciuile & politique: les induisirēt à bastir des villes faire des alliances, establir des foires, & marchez, des festes publiqs, & autres telles celebritez, qui collent, vnissent, & entretiennent la societē humaine. Et afin que pour l'aduenir les sens, passions & cupiditez ne ramenassent l'ancien desor-

dre, ils leur establirent des loix & reigles, tirees en partie de la loy de Dieu, en partie de la prudēce humaine, sur lesquelles, & non sur le passions vagues & confuses, les actions & negoces des hommes seroyent d'oreinauant reiglez.

Ces loix estans par tout publiees, & les orages qui auoyent regné s'estans par ce moyē appaisez, le monde esprouua tout d'vn coup, la difference qu'il y auoit de l'ordre à la confusion: chacun commença à recognoistre ce qui estoit ou n'estoit point sien: toutes craintes & desiances mises en arriere, chacun s'assura & reposa sur la seure garde de la Loy, comme vray sequestre & depositaire du bien & trāquillité publique: les campagnes qui iusques alors estoient demeurees en friche, se mirēt à estre cultiuees, les arts, les sciēces, les mestiers s'esleuerent de toutes parts: bref le monde changea sa face au parauant triste & deffaire en vn visage plein d'allegresse: & s'il est mieux de le dire ainsi, il changea son rude & facheux hyuer, en vn plaisant & gracieux Prin-temps.

Grands certes, & grandement recommandables furent les effects de ceste Loy, & pour lesquels dignement celebret, nous aurions comme disoit vn anciē, besoin de la lyre & de l'archet du sainct Esprit. O qu'heureux eust esté le monde, si comme elle est diuine & celeste, ainsi diuinemēt & sans aucun ministere des hommes, elle eust peu exercer ses fonctions, & se faire obeir de soy mesmes à fin que rien de terrestre & de caduque n'y eust melle, les fruiets qui nous en prouindroyēt, fussent sinceres & sans corruptiō. Mais comme ce

soit vn decret de Dieu, que tout ce qui se faiēt de bon en terre , à besoin de l'operation humaine, rien ne se trouue de semblable à ces fabuleux instrumens de Vulcain, qui d'eux mesmes sonoyent leurs ouurages.

Dieu pour appliquer à la generatiō des hōmes la diuine operatiō de sa loy: & faire q̄ d'elle qui est morte & insensible, nous en sentiōs des effets vifs, à establi au milieu des hōmes vn rang de Sacrificateurs, non point de personnes vulgaires & profanes, car vne chose saincte & diuine ne peut endurer d'estre profanee, mais d'hōmes réplis de sainteté, de probité: de sçauoir & d'eloquēce solide, vrais successeurs & imitateurs de ces anciens grāds persōnages: ce sont les Iuges, les Aduocats & to<sup>o</sup> ceux qui sōt professiō de la diuine Iurisprudence, qui estās diuers en leurs fonctions, tendent toutesfois tous à vn mesme but , tout aisi q̄ dans vn nauire, les Comites, pilotes, rameurs, & autres officiers du vaisseau, encores qu'ils exercent des fonctions diuerses, neātmoins ils sōt to<sup>o</sup> mariniers.

Si apres auoir guidé nostre discours iusques au poinēt où il est arriué, nous disons pour nous recueillir, que de tous arts & fonctions qui seruent à la vie humaine, ceste est la plus noble & la plus digne, qui est le fondemēt des autres: & sans l'ayde & appuy de laquelle les autres ne pourroyent operer, & que telle est vostre profersion, d'autant que par le moyē d'icelle vnissant & assemblāt les hōmes, q̄ sans elle viuroyēt espars, vousestes cause de faire cultiuer la terre, faire bastir & florir les citez, mettre sus les arts & sciēces, & qui est plus

que toute autre chose, de faire que Dieu soit honoré, qu'on luy bastisse des temples & autels, qu'on s'assemble pour luy rendre honneur.

Si apres toutes ces choses dites, & apres auoir plainemēt vogué sur vne mer si ample & spacieuse, j'attachois mon vaisseau à l'ancre, & vous cōuois à mōter au portafin d'y contēpler à vostre aise mille belles singularitez : mesmes vous faire descouuir, comme d'vne nuē, toutes les actions des hōmes, lesquelles sans cesse vous espluchez, les cōtraignez vous en rendre compte, & de tortues qu'elles sont, les rēdre droites & iustes avec la ligne & reigle de la Loy: ne vous aurois-je pas fait arriuer à vn port excellent & desirable?

Mais le cours du voyage entrepris, me contraint de singler plus auāt, & estēdre encores mes voiles, pour vous dire qu'ayant remarqué par le discours que j'ay fait iusques icy, que Dieu estant la source & origine de la loy, & l'ayāt distribuee aux siens, il auoit deputé certains hōmes : afin de la departir aux autres: Telle proportion qu'il y auoit (& cela soit dit sans blaspheme) entre la loy pure celeste que Dieu publia à ses esleuz, & celle qui meslee en partie de la prudence, ou plustost ignorāce humaine, fut semee par ses legislatureurs: autant presque il y a de differēce entre la pureté de ce lieu & celle qui est aux autres Cours. Car il n'y a personne qui ne recognoisse que ceste-cy est la vraye fōtaine, la vraye source, le vray miroiier, voire le seul patrō & exēplaire, sur lequel se doiuent regler tous ceux qui veulēt faire profession de sainctement, & avec iuste mesure distribuer la

iustice aux hommes,

Tout ainsi que plus les ruisseaux se vont esloignans de leurs sources, moins clairs & plus troubles ils deuiennent, se changeans de limon & de vase: ou comme disoit vn Orateur ancien, parlât de la ville d'Athens, qu'elle estoit sise en vn climat si temperé, que toutes personnes qui s'en esloignoient, quelque part du monde qu'ils tirassent, esprouuoient vn air moins benin, c'est à dire trop chaud ou trop froid:

Ainsi nous pouons dire le semblable de ce grãd & celebre Senat. La iustice & l'egalité y fõt tellement attrempees, les formes & reigles de iuger prescriptes par les loix & ordonnãces, y font si sainctement obseruees, que de quelque costé qu'on s'en esloigne, soit vers la dextte ou la fenestre, on y recognoist ou trop d'indulgẽce, ou vne trop grande seuerité: digne certes que pour recognoissance d'vne si admirable egalité, il ait souuēt emporté l'honneur, que pour comble de toutes louanges, les Peetes seignēt auoir esté deferé à ce graue Senat des Arcopagites: c'est que les dieux ayans des debats & differens les vn à l'encontre des autres, se sont soubmis à leurs iugemẽs. Le mesme se lit en nos registres de ce grãd & venerable Parlement. C'est que plusieurs Empereurs, Roys, Princes & autres Potentats souuerains, admirans la grande integrité avec laquelle il à accoustumé de iuger, s'y sont soubmis pour le iugement de leurs noisẽs & differens qui estoient de tresgrande importance, iugeans en cela non obscurement, que puis que ce Senat estoit seul au

monde qui peut decider de si grands affaires , il estoit digne d'auoir la superiorité & la superintendance sur toutes autres.

Aussi vrayement est-il bien feant que puis que ce graue Parlement, est assis & preside à vne ville qui peut avec raison estre appellée l'abbregé de tout l'vniuers; & est cōme la prunelle d'vn si grād œil, d'autant que ceste ville surpasse en grandeur & celebrité toutes celles qui sont sur la terre, autant ce notable Consistoire soit eminent par dessus tous autres.

Heureux donc ceux à qui Dieu a fait la grace, apres vne longue nauigation , c'est à dire apres qu'ils se sont chargez en pays lointains de toutes sortes de merceries, de Iurisprudēce, Philosophie & autres sciēces, au lieu que les autres vont aborder à quelque haure desert & inhabité, de leur auoir donné vn vent si propice, qu'ils soyēt arriuez à ce beau port, où abordent toutes sortes de vaisseaux, & de toutes les parties du mōde, les vns pour y venir chercher la iustice, les autres pour la distribuer, & les autres pour y venir apprendre: auquel port tout ce qui s'y debite, se depart avec sō vray poix, taux & mesure: chacū y est recōpésé & reconnu selō la grādeur & rareté de ce qu'il y apporte.

Mais dira quele u'vn, apres auoir long temps & patiemment escouté iusques icy: dequoy sert vn si long propos, mesmement vulgaire & triuial? y a il persōne en ceste trouppes qui ne sache que c'est de la loy? à quelle fin elle est introduite? les fruits qu'elle apporte en ce mōde? & qui ne reconnoisse suffisammēt la grande & haute difference qu'il y

à entre c'est auditoire & les autres ? N'est-ce pas vouloir apporter (côme disoit le prouerbe anciē) vn Hibou en la ville d'Athenes ? n'est-ce pas abuser de ceste heure, qui nous est ordōnee pour remarquer les fautes qui s'accueillent en ce lieu ? Je ne sçay certes, & doute grandement si la plus grāde part de ceux qui sont icy sçauent bien quelle est nostre fin, & la dignité de nostre estat. S'ils le sçauēt c'est en la façon que nous sçauōs, par le moyē de la lecture des liures de Virgile & d'Homere, les gestes d'Achilles & d'Aeneas, & s'ils le croient, nous ne pouuons autrement penser, sinon que la croyance qu'ils en ont est incertaine & Academique. Car s'ils auoyent ceste apprehension & opinion, laquelle les Philosophes Stoiciens, voulans figurer, peignoiēt deux poings clos & ferrez contre l'estomac (voulās dire que de choses qui nous esmeuent à la vertu, nous deuōs auoir vne apprehension si tenante & si arrestee, que nous y deuōs songer nuit & iour, pour crainte que l'oubliance & la nōchalāce ne nous la destrobent) ie ne puis croire que les fautes & defformitez que nous voyons tous les iours aduenir en ce lieu, y peussent aucunement prendre pied.

Ce n'est point sans cause que les Philosophes ont appellé la magnanimité le fondemēt de toutes vertus. Celuy qui s'estime beaucoup, & tient grand compte de son rāg, il ne faut point craindre qu'ils s'abaissent, ni qu'il se lasche à faire chosesviles. Tout homme qui aura tousiours cela deuant les yeux, que la vacatiō que nous exerçōs est vne functiō celeste & angeliq̄, par le moyē de laquelle la

faifant dignement, nous commandons & par maniere de dire tenons fous nos pieds toutes chofes, ne faut point qu'on craigne qu'il vède & qu'il efchange cefte dignité & primogeniture, cõtre vne poignée d'argent, & s'il le faut dire ainfi contre vne efculée de lentilles, qui le rend non pas le puisné, mais le plus fordide & abieët efclaué de tous les efclaués, & vne pefte entre les hommes.

Il n'y a perfonne en ce monde (fi nous voulõs croire Platon) qui par fes aãions & operations ne tède à vne fin vrayemēt profitable, ou qui ait apparence de l'eftre. Nul ne fe pert à fon efcient. Ce luy mefme qui fe precipite, le fait en intentiõ de bien faire, & d'euter vn plus grand mal. Ce qui fait que plufieurs perfonnes prennent le mauuais chemin au lieu du bõ, eft pource qu'ils font trompez par les faufes peintures, qu'un ancien nõ fans grande raifon à dit efre caufe de tous maux: c'eft à dire, pource que la fin à laquelle ils viſent ayant vne apparence faufſe d'eftre bõne, ils l'embraffent comme eſtant telle. Celui donc qui aura l'œil iuſte, j'entens qui ſçaura iuſtement diſcerner la difference du vrai au faux, & euter d'eftre trõpé par les fimilitudes qui font ordinaremēt du bié avec le mal, il ne faut point qu'õ craigne que ceſtui-là amaffe le mal au lieu du bié. La fin, la marque, & le propre de noſtre eſtat, & qui doit eſtablir ſa vraye difference, nous l'auons tout auourd'huy remarquee: c'eft le bien & vtilité publique pour cela nous ſommez honnorez. C'eft ce qui nous met au rang des Anges, & qui nous fait comme dieux en terre. Si nos aãions & operations ne portent

touſiours ſur ce fondement, tout ce que nous bâtiſſions va par terre, tant riche & ſumptueux puiſſe-il eſtre. Ceux qui venâs en ce barreau ſe propoſent d'acquérir des biens, des hõneurs, de la reputation , de ſe faire ſuiure & reſpecter à cauſe de leur grande dexterité & ſuffiſance, ceux-là (& ils me pardonneront) ne penetrent pas dans le vray vray giſte, dâs le vray ſiege, & dâs la vraye taniere, ou giſt ce que nous deuons chercher.

Encores que la verge que nous portons , & la puiſſance que nous auons de profiter ou nuire à pluſieurs perſonnes, nous facent peut eſtre reuerer & admirer : ceſt honneur & veneration , eſt ſemblable à celuy, dont on reſpecte les tyrans , ſi les bons effects ne l'accompagnent.

Tout ainſi que l'homme conuaincu avec vn argument ſophiſtique qu'il cõprend en ſon eſprit eſtre faux, mais il n'a pas la ſubtilité de ſ'en depeſtrer, n'eſt point lié en ſon cœu, non plus que les priſonniers de guerre, il eſchapperoit ſ'il pouuoit: ainſi ceux qui à cauſe du moyẽ de nuire, ou de l'authorité que nous auons, nous recherchent & nous donnent des bonnetades, ſi nous ne ſommes gens de bien , il nous honnorent de contenance, mais en leur interieur ils nous vilipèdent & deſpriſent. Ils tiennent noſtre charge en tel rang, que tenoit l'ancien peuple Romain la ſuperintendance de la marine: encores que ce fuſt vne des charges plus neceſſaires qui fuſſent en l'eſtat , pource qu'elle empeschoit que l'or & l'argent, qui ſont les nerfs de la republique, ne fuſſent tranſportez d'Italie: n'eanmoins à cauſe des larrecins qui auoyent ac-

coustumé de s'y commettre , quand quelqu'un y estoit nommé, il estoit hué & chiffé en plein Coniice. Nous pouuons dire avec regret qu'il aduient souuent le semblable à nostre estat.

Et d'où vient cela ? Pource que tout ainsi que ceux qui passoient anciennemét du long des Isles des Sirenes, voyans de loing les riuages & greues toutes couuertes de carnages, & blanchies d'ossements de morts, abhorroient & abominoient ces Isles: ainsi ce lieu, qui a esté establi de Dieu cōme le port certain & assuré de toutes personnes affligées, les hōmes le voyent bien souuent tout couuert de piteux naufrages, car ainsi pouuons-nous appeller les pauures & miserables personnes, qui apres auoir long tēps plaidé le leur, y acheuēt de perdre tout le reste, & environnent ce palais en guise de fantosmes descharnez, qu'on peint à l'entour des sepulchres : au contraire on void aucuns de ceux qui estoient venus icy sans moyens, enrichis en bien peu de tēps de la despouille des poures plaideurs: on ne peut imaginer autre chose, si non qu'il y à autour de ce grand port quelques gouffres secrets, & plages mal-asséures pour les navigateurs, qui les retiennent & assablent, & les font eschouër en telle sorte, qu'ils ne peuuent paruenir au vray port de la iustice.

Or quant à nous, à qui Dieu a fait ceste grace de sçauoir pourquoy nous sommes en ce lieu, fuyons tant qu'il nous sera possible ceste façon infame & abominable : embrassons la viue & vraye vertu: tenons nous au corps & non point à l'ombre: cōsiderōs que la fin de la Iustice laquelle Dieu nous

a mis en main, c'est de seruir à autruy & non à nous, de donner des effectz & non des parolles, de deffaire les procez & non pas les faire: bref d'imiter la puissance & bonté diuine, laquelle ne s'estend iamais à nuire, mais à profiter incessamment. Si nous faisons ainsi, il ne faut point craindre que nous ne soyons honnorez, respectez & recherchez. Que les hommes qui n'ayment rien que ce qui leur apporte vtilité, cognoissãs que nous leur ferons vtils, ne nous esleuent cõme dessus leurs espauls en grandeur, en dignité, en richesses: que comme Minos, Æacus, & Rhadamanthus estoieēt commensaux ordinaires des dieux à cause de leur legalité, ainsi les Roys, les Princes & autres Potentats ne nous appellent, non point en leurs tables, mais au maniement de leurs plus grands affaires: ce que nous voyons tous les iours aduenir à ceux, qui trauaillans avec honneur ont acquis bonne reputation.

O si Dieu m'auoit fait la grace, que pour faire luire & esclairer aux yeux d'vn chacũ la splendeur & dignité de vostre estat, & la faire descẽdre iusqu'à l'interieur, & aux parties plus terrestres de vos sens, ie peusse imitãt cest anciẽ Salinonee, cõtrefaire ces foudres, ces esclairs, ces tempestes que Dieu excita le iour qu'il publia sa S. Loy, pour eimouuoir dans les cœurs des hommes vne terreur & veneratiõ des choses si hautes, ou biẽ qu'il me fust permis comme à Pericles, à force de mõ Eloquence, mesler nõ pas propremẽt le ciel & la terre, mais la vertu q est pure celeste, avec vos esprits & vos sens q sõt meslez de celeste & de ter-

restre, & les y venir en telle sorte, qu'ils ne se peussent jamais separer. mais me contentât de ce que puis, ie prieray toute l'assistâce, comme les ames d'un chacun de nous, ainsi que dit le Philosophe Plotin, soyēt composées de soulfre & de bitume, qu'avec ceste petite estincelle de lumiere que ie tasche de leur apporter par le moyen de ce discours, ils embrasent le soulfre de leur esprit, & dilatent ceste lueur en telle sorte, que chacū avec un grand flambeau allumé esclaire ce grand temple de Iustice de telle façon, que rien d'ord & de sale n'y puisse estre caché, & qu'il luise en guise d'un Pharos par tout le reste de la France.

Nous passerions volōtiers outre, & viēdrions aux admonitions particulieres, mais l'heure ne le nous permet pas, ioinēt que le ton que nous auōs aujourdhuy tasché de bailler à ce grand chœur de Musiciens, nous semble si grand & si remplissant, que si chacun avec sa voix qui haute, qui moyenne, qui basse s'y veut accommoder, nous ne faisōs doute quelconque, que sans aucunemēt discorder, nous n'acheuions dignement nostre chanson qui doit durer iusques à Pasques.

DIEU par sa grace le vueille ainsi.

F I N.

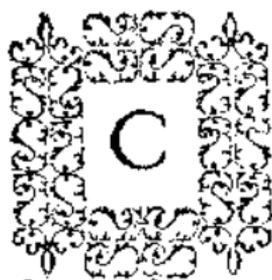


R E C V E I L D E  
 LA Q V A T R I E S M E R E -  
 R E M O N S T R A N C E , F A I T E

à l'ouuerture des plaidoyries d'apres  
 Pasques, en Parlement,

1 5 8 3.

PAR M. I A C Q U E S F A Y E ,  
*Seigneur Despeisses, Aduocat  
 du Roy.*



ESTE fontaine des bons esprits,  
 lumiere de toute science Home-  
 re , que l'antiquité a tant prisé,  
 qu'ils l'ont peint en guise d'vne  
 personne voiniffante , & ce qui  
 luy sortoit de la bouche estoit  
 soigneusement recueilli par toutes sortes de Phi-  
 losophes:Legislateurs, Orateurs, Poëtes , Astro-  
 logues , Medecins , Grammarsiens , Peintres &  
 autres personnes d'esprit, ayant en son admirable  
 Iliade enchassé comme par forme de marquete-  
 rie & enrichissement , tout ce qui se trouue de  
 beau, tant en la nature qu'en chacun art & pro-  
 fession , a reserué à la nostre vne place digne &

honorable sur routes autres, descriuant vn bouclier merueilleux que Vulcain forgea à Achilles, pour aller venger la mort de Patroclus. Il engraua dans le champ de ce bouclier deux grosses villes, l'une est assiegee de l'ennemi, enuirōnee d'armies, de sang, d'effroy, de larmes, de tumulte & de fureur: l'autre est vne ville pacifique, de laquelle d'un costé il se voit force nopces, banquets, festins, danses, festes, & ieux publics, d'un autre costé il y a vn barreau, qu'il décrit magnifiquement en ces douze vers.

Ἄσπ' ἂν ἐν ἀγορῇ ἔσαν ἀδελφοί, ἔνθα δ' ἔειπ' ὁ  
 Ὁ γῶρον, δ' ὁ δ' ἀδελφῶν ἐναίκεον εἴνεκα ποίνης  
 Αἰνδρὸς ἀγορῆμεν.

& ce qui s'ensuit: Il y auoit (dit-il) vn grand peuple assemblé à l'entour d'un auditoire: deux hommes plaidoyent l'un contre l'autre pour la reparation d'un homicide, l'un soustenoit l'auoir payee, l'autre disoit ne l'auoir receüe: chacun amenoit des preuues & tesmoins: le peuple avec vn fort grand murmure fauorisoient les vns à l'un, les autres à l'autre: les Huissiers empeschoyent le desordre: des vieillards venerables assis sur des bancs à l'entour d'un parquet sacré, ayans mis leurs sceptres es mains des Huissiers, commandoyent que chacun fist silence, & disoyent leur aduis par bon ordre: au milieu de tous il y auoit deux talens d'or, qui deuoient estre le guerdon de celuy qui diroit le plus iustement.

Belle certes & de tout poinct accomplie est ceste descriptiō de barreau: & n'est point sans cause que Platon en vn endroit parlant de l'excellē-

ce des Poëtes, l'attribue à vne fureur diuine, de laquelle pouſſez & animez, ils deſcriuēt tout ce qu'il eſt en nature, voire toutes arts & ſciēces auſquelles ils n'ont point eſté nourris, mieux que ceux meſmes qui en font profeſſiō. Car qui eſt celui-la d'entre nous qui ſçauroit ſi biē & en ſi peu de paroles, depeindre la face de ce barreau, & tout ce qui ſ'y fait, ou doit faire? Nous recognoiſſōs eſt eſtrefvray ce qu'il dit au cōmencement de ces vers, qu'aux villes où eſt eſtabli ce barreau ( que nous pouuons apres vn ancien appeller *la ſteum circulation*, c'eſt à dire la retraite des gēs de valeur) toute paix & tranquillité y florift, les nopces, feſtes, bâquets, ieux & autres marques de bon temps y abondent ne plus ne moins que les petits oyſeaux que les Grecs appellent Alcyones, apparoiſſans ſur mer, c'eſt ſigne aſſeuré de calme & de bonnace. Tel eſt l'effect de la iuſtice: de laquelle on n'a point dict ſans cauſe, que où elle eſt ſainctement exercee, elle rend inutiles les functiōs de la force, vaillance & vertu militaire, & les fait demeūter oiſiues.

Mais que voulez-vous dire (diuin Homere) quand ſur la fin de ces douze vers vous propoſez deux talēs d'or pour le ſalaire de qui dira plus iuſtemēt? N'eſt-ce pas vilipender noſtre ordre, de le rendre eſclaue de l'argēt? Sont ce pas des perſonnes viles, ceux qui au lieu de regarder au ciel,

*Obſtupo capite, & figentes lumine terram?*

viſent aux richesses, & metaux qui logent au centre de la terre, tellement que leurs deſſeins tendans contrebas, leurs actions & operations ne peuent eſtre autres qu'abiectes? Certes il ne faut

point estimer qu'un Poëte qui en tous ses œuures fait honorable mention de nous, iusques là qu'en vn autre passage il appelle ce Palais où hantēt les gens excellens, *ἵνα τ' ἀνδρες ἀριπρεπῆς τελέουσιν*, que ce mēme Poëte, dit-il, nous ait voulu abbaissier en vn rang si bas: son entente est plustost semblable à celle d'un oracle d'Apollon: lequel ayant esté consulté par les Lydiens, ce qu'ils deuoient faire à leurs enfans pour les rendre bons, il leur conseilla de leur pendre de l'or aux oreilles. Ils pensoient qu'il leur conseilloit de faire ce dont se moque Seneque en vn lieu, *ut axes illorum auri ferendo excitat, dum vel tria patrimonij gestarent*: Mais le sens de l'Oracle estoit tout autre: c'estoit qu'ils fissent entrer à leurs enfans par les oreilles, la pudeur, l'honneur & la vertu.

C'est cest or, duquel les Poëtes feignent que l'aage premier estoit composé, & duquel Platon en quelque passage dit, que plusieurs filets & rongnures se trouuēt es genitures des gens excellēs: c'est cest or qui croist au haut du ciel, & nō pas en ceste vallee de larmes, sur lequel ainsi que dit Philon Hebreiu, les gens de bien posans vn pied de leur compas, & le tournant avec bon ordre sur les actions de ce mōde, ils vont finir vn cercle admirable au mēme lieu où ils l'auoyent commencé, c'est à dire au ciel siege de la diuinité. Si ce n'est que quelqu'un voulust dire, qu'Homere nous ait proposé ces deux talens, comme ce que nous admirōs le plus en ce mōde, pour avec l'obiet d'une chose si agreable, nous exciter à leuer les yeux, & nous resueiller d'un profond sommeil, auquel

nos voluptez & delices no<sup>t</sup>tiennēt sans cesse enfeuelis. C'est le stratageme dont vſa Dinocrates Macedonien excellent Architecte, duquel parle Vitruue en ſon deuxieme liure de l'Architecture. Ce personnage ayant conſideré que la Court du Roy Alexandre eſtoit tellemēt enyuree des delices & pompes Perſiennes, que la vertu n'y eſtoit point cogne, & que pour quelques lettres de recommandation qu'il euſt des plus grands du pays de Macedone, adreſſees aux fauoris de ce Roy, il n'y auoit peu auoir accez, pource qu'il eſtoit veſtu en hōme pauure, & cōme l'ō dit, en Philoſophe, il ſe retira en ſon hoſtelerie, & s'eſtant deſpoüillé tout nud, ſe fiſt oindre d'huile par tout le corps, mit ſur ſon chef vne courōne de Peuplier, ſur ſes eſpauls vne peau de lyō, & en ſa main vne maſſue: c'eſtoit droittemēt la figure en laquelle on auoit accouſtumé de peindre Hercules. En ceſt habit eſtrange & ſauuage, il ſe pourmena par la ville. Les courtiſans du Roy Alexandre, qui iuſqu'alors n'auoyent tenu compte de luy, pour quelque recit qu'ō leur euſt fait de ſa vertu, voyās ce port & cōtenance Herculienne, qui approchoit de la façon barbareſque, tant s'en faut qu'ils ne luy fiſſent point place, qu'eux-mêmes l'allerent chercher pour le preſenter à Alexandre, luy ſ'aydant de ceſte occaſiō eut moyé de deſcouvrir au Roy ſes hautes conceptiōs, qui furent ſi bien receues, qu'on luy bailla charge de baſtir ceſte fameuſe ville d'Alexandrie: tellement que ce qu'il n'auoit peu obtenir par la recōmandation de ſa vertu, il l'obtint avec momerie, dont des gens biē naiz ſe

fussent mocquez. Peut estre que ce diuin Poëte, considerant l'humeur de la pluspart des hōmes, qui n'estiment point la vertu à cause de soy, mais à cause des grandeurs & richesses, afin de nous y encourager & acheminer petit à petit, nous propose ces deux talens : cōme à la verité ce Palais, pour ceux qui taschēt à s'enrichir, n'a point esté appellé sans cause vne moisson d'or.

Or soit que l'or dont nous parle Homere, s'entēde de l'or materiel, auquel visent les auaricieux, ou de la gloire vaine & vuide à quoy visēt les insensēz, ou de l'honneur vray & solide, qui se doit rechercher à cause de soy-mesmes, il ne nous propose pas par ces vers q̄ nous y tendiōs directemēt, il ne dit pas que ces deux talens estoient pour cestui-là qui y viseroit, mais pour cestui-là qui *δίκην ἐδύτατα εἶποι*, qui plaideroit ou iugeroit le plus iustemēt. Tout ainsi que ceux qui nauigēans veulēt aborder à vn riuage, pouffēt leurs perches à l'opposite du lieu là ou ils tendēt, ainsi celuy qui par son industrie veut paruenir aux biēs & honneurs par le moyē de ce barreau, ne doit viser ni à l'vn ni à l'autre, mais à ce que no<sup>o</sup> dit Homere, il doit *tourner le dos aux biens & honneurs, & regarder seulemēt à biē faire.* Cōme l'ombre suit tousiours le corps, soit que nous le vueillions ou nō, cōme le feu q̄ est en vn fourneau, fait de la fuye malgré qu'en ayent ceux qui l'allument, en intention de chauffer ou cuire seulement: ainsi ne faut-il point craindre que cestui-là qui sans viser aux honneurs & aux richesses *δίκην ἐδύτατα εἶποι*, n'acquiere & l'vn & l'autre par mesme moyen.

L'intention donc de nostre Aduocat, c'est de parler iustement & en se faisant persuader, non pas comme disoit Protagoras, faire d'une cause mauuaise vne bonne. Nous traittôs la vraye Philosophie. Ce q̄ la separe de la Sophistiquerie, c'est la verité & la iustice: tout ainsi dit Platō, q̄ ce qui separe l'art du Medecin avec celle du Cuisinier, c'est q̄ l'un appreste des viâdes pour le plaisir seulement, & l'autre pour la santé. Nostre science est *ars boni & equi*. Ostôs en le bō, & le iuste, elle degene en vn autre art. Le Grammarien qui fait vne incongruité, sort des bornes du Grammarien: le Musicien qui fait vn faux ton est ὄν & λύρας, & non plus Musicien: si nous soustenons l'iniustice nous ne sommes point Aduocats, mais *rabula*, qui *contra iustitiam armatam linguam gerimus*, nous ne sommes pas Philosophes, mais abreuuez d'une fausse ceinture de Philosophie, φιλόσοφοι μὲχρι τῆ λέγειν, ἀνευ τῆ πράττειν. Nostre but doit estre nô de persuader simplement, mais de persuader les choses iustes, tout ainsi que l'office du iuge n'est pas simplement de iuger, mais de iuger iustement. Ce luy qui fait le contraire, fait le rebours de l'intention de son art.

Or afin de plaider iustement entre plusieurs poinçts qui nous sont necessaires, sur tout il faut que nous ayôs la science de ce qui est iuste ou iniuste: l'ignorâce en est fort dangereuse à toutes personnes, mais principalement à ceux de nostre art: Ce n'est point sans cause, qu'ô a disputé lequel seroit le plus tolerable en nous, d'estre meschâs ou ignorâs, & resolut-on qu'il est moins dâgereux d'estre

meſchant, pource que la cauſe de l'ignorance eſt perpetuelle, & non pas celle de la meſchâceté. Le meſchant iugera quelquefois bien, quand il ne ſera point intereſſé. Celuy (dit Platon) qui ne ſçait pas mentir, eſt plus à craindre, que le menteur. Car le menteur dira vray quand il voudra, ceſtui-cy ne le ſçauroit faire : car il ne ſçait pas ce qui eſt vray ou non.

Ceux donc qui ſe ſentent n'auoir aſſez frequēte non ſeulement les eſtudes de droict, mais auſſi les muſes *montis Albani* (cōme dit Horace) du mont ſaincte Geneuiefue, ils ne ſe doyent point ſi toſt commettre à l'exercice de l'eſtat d'Aduocat. Depuis qu'on s'y eſt vne fois mis, il eſt malaiſé de s'accroiſtre en ſçauoir. Les Grecs auoyēt mauuaiſe opinion de ceux qu'ils appelloiēt *ἰσχυροὶς*, Horacle le tourne *ſeros ſtudiorum*. L'eſtude qu'on fait eſtant en charges publiques profite peu, à cauſe des grandes occupations que nous auons. Le Prouerbe ancien eſt à propos, *dum cucumere veſtimur, chlenam texamus. miſerum eſt fodere puteum, cū ſuis fauces tenet*. En noſtre eſtat *plerumque gladiator in arena conſilium capit*. Vous auez bien medité vne cauſe, mais on vous alleguera vn'poinct de droict ou de fait imprimé, faute de fonds vous ſerez contrainct de faire ce que dit Senecque, *nomenclatori pro memoria impudentia eſt: & quicumque nomen reddere non poteſt, imponit*. Ou vous demeurerez muet, ou vous compoſerez des loix & paragraphes, ou direz des choſes ridicules qui ſe contrediront de ſoy-meſmes. Celuy qui ſans eſtre armé va au combat, eſt forcé de gauchir, & ſe tourner ſi ſouuent qu'il deuiet

recreu & hors d'haleine, & est en fin contrainct de fuir ou se rendre honteusement à la merci de l'énemi. Le nauire qui n'a pas son lest, (les Latins l'appellent *siburrum*) bransle sans cesse çà & là, jusqu'à ce qu'il soit versé. L'ignorance de la verité, fait que souuent nous nous contredifons, *cogit nos esse transfugas*, & de parler pour nos aduersaires plus que pour nous.

Quand ie dis qu'il faut auoir estudié, j'entens qu'il faut aussi auoir hanté le barreau *qui est optimus dicendi magister*. Demades grand Orateur, interrogué quel precepteur il auoit eu en l'eloquence & la sapience, le barreau d'Athenes, dit-il. Homere appelle la vertu ὄλβον ἀλλοτρίοισιν, vne félicité qui chemine de l'vn à l'autre, & s'apprend à force de frequenter les hommes vertueux. Cela ne se cognoist pas tout d'vn iour, mais à la longue. Cicéron compare ceux qui hantent les gens sçauans à ceux qui se promenēt au soleil: ils se noircissent sans y penser. Vn ancien Aduocat de ceans, apelloit la pratique *alluionem, incrementum latens*.

Ce que nous conseillons de hanter le barreau, n'est point en la façon de quelques vns, qui *sunt subrostrani quidem*, pilliers du Palais, mais ils viennent pour prendre plaisir pour iuger des coups, & donner leur aduis de toute choses. Vous les verrez si tost qu'ils comprennent le fait, disputer, donner leurs arrests, & réplir ce barreau de murmure: Ils seroyent mieux en leurs maisons: car ils ne profitent riē, & empeschent les autres de profiter. Cela vient d'vne persuasiō de trop sçauoir, qui est la pire ignorance de toutes, quand on pense n'ignorer

rié. Homere en s<sup>o</sup> troisieme liure de l'Iliade, descriuant les mœurs des Grecs & des Barbares, dit que les Grecs marchans en bataille faisoient vn profond silence, cuisans leurs pensées dās leur esprit: Les Troyens faisoient vn bruit pareil à celuy des Grues qui s'apprestent à combattre les Pygmées. Les autres vuides (cōme dit Plutarque) s<sup>o</sup>t pleines de vêt, à mesure que l'huile ou le vin y entrent le vent en s<sup>o</sup>rt. Les labourcurs font vn bon iugement des espics qui baissent la teste, c'est à dire qu'ils sont pleins de grains: & de ceux qui ont la teste leuee, c'est à dire qu'il n'y a rien dedās.

Il y en à qui sont si mal naiz (il le faut dire ainsi) que venās en ce barreau, vo<sup>o</sup> diriez qu'ils y viennent pour y voir iouer vne farce. S'il eschappe à quelqu'un en plaidant quelque parole de trauers, vous les verrez s'esclatter de rire, & rēplir ce barreau de moqueries, cōme s'il estoit question d'y celebrer la fēste du dieu Risus, dont parle Apulee en son 3. liure. Ce lieu est vn temple saint & sacré: il n'y faut p<sup>o</sup>int porter moins de respect, qu'aux lieux ou se faisoient les anciens vœus publics, dont parle Pline en son vingtseptieme liure de l'Histoire naturelle: pour le moins on y doit garder la Loy qui se gardoit en l'anciēne Academie. Il n'estoit pas permis d'y rire, ainsi que dit Aeliā en son troisieme liure de l'Histoire diuerse.

Je me suis arresté sur ce point, parce que depuis quelque temps en çà, ce barreau est deuenu merueilleusement tumultueux: cela vient d'un extreme mespris & insolence de la ieunesse.

*laboramus inopiā rerum seriarum.*

ie reuiens à ce que ie disois : nul ne se doit mettre à plaider qu'il n'ait ietté de bons fondemēs. Les fruiçts hastifs ne sont point de garde. Les anciens (ainsi que dit Varro en son quatriesme liure de *re rustica*) *precabantur florem ne tam citò floreret* Les Poètes Grecs, donnent vn bel Epithete au Rossignol ils l'appellēt *ἀνδράνα λεγδύλωσσον, insciam tardilinguā.* il chante tard, mais il chante le mieux de tous oiseaux. Les champions des ieux Olympiques, iuroyent qu'ils s'estoyent exercez dix mois. Si cela se faisoit aux cōbats de corps: que se doit-il faire à ceux d'esprit, où il y à tant de varieté? Les anciēs prenoyent mauuais augure quād les astres se leuoyent trop tost: ils appelloyent cela *presiderare.*

Le ieune homme qui s'espreue trop tost, jette des racines d'imprudēce, qui ressemblēt au lierre: elles estouffēt les bōnes racines de vertu. La modestie sied biē à tous, mais c'est vne vertu speciale aux ieunes, comme la prudence aux vieux. Deuāt que se mettre aux actions & exercices de la prudence, il faut faire ce que dit Platon, *ἀρχὴ τῆς φιλοσοφίας ἔστι θαυμάζειν, principium scientiæ est stupere.* il faut contempler & admirer les autres, *ἰσχυρότατα ἐχέμεν δὲ Πυθαγόρικα.*

Puis que nous sommes sur la modestie nous en toucherons vne corde. Nous ne tenons conte de decence des habits, nous venons icy avec des manches estroites, sans chapperon, portans des pourpoints decoupez, trop modestemēt pour des soldats, mais trop dissolument pour des Aduocats. La premiere marque de l'intemperature qui fut recognuē en Antonius, fut qu'il entroit au.

Senat habillé moitié en gendarme, moitié en Sénateur. Je ſçay bien que ce ſont choſes exterieures : *ſed illa falſa incommoda, veris nos incommodis afficiunt.* Elles nous oſtent la pudeur peu à peu, & diminuent la reuerence que le peuple nous porteroit ſans cela.

Ce n'eſt pas aſſes d'eſtre bon & graue : il faut que nous paroiffions tels. Nous auons vn beau paſſage dans Tite Liue, touchant ce grand Scipiõ Afriquain, *Non erat Scipio (dit-il) veris tantum virtutibus clarus, ſed arte quadam in earum oſtentionem compoſitus. A quo tempore togam virilem ſumpſit, nullo die prius priuatam aut publicam cauſam egit, quàm in Capitolium aſcenderet, ibiq; conſideret :* & plus bas,

*Multa alia eiufmodi in eo iuuentæ admirationis humana modum exceſſerant, quibus freta ciuitas ætati haudquaquam matura, tantam rerum molem commiſit.*

Dion Chryſoſtomus Orateur Grec, reprenant le peuple de Thrace de quelque façon diſſoluë, dont ils uſoyent, leur tient vn propos fort notable : Les meſchans, (dit-il) ne tuent pas, ne deſrobent pas, ne commettent pas des adulteres & faucetez publiquement, car ils ſeroient punis : certaines façons insolentes exterieures dont ils uſent, parce qu'elles ne ſont point punies par les loix, marquent leur meſchanceté interieure. Le Phyſionomiſte qui ſe faiſoit fort de cognoiſtre le naturel de toutes perſonnes, fut bien aiſe quãd il vid celuy qu'on luy auoit preſenté, Je le tiens (dit-il) puis qu'il baaille, c'eſt à dire, qu'il eſt laſche & effeminé.

Je reuiens à ce que dit Homere *Νικνιδύματα εἶναι*, ce n'eſt pas aſſez de dire iuſtement, ſi nous

ne persuadons. Vn des grands moyens de persuader, c'est d'auoir reputation bonne, *λόγος γ' ἔξ ἀδοξάντων ἰὸν καὶ εὐδοκούντων αὐτὸς ἔ ταντὸν διενεῖ*. La mesme parole prononcee par vn homme de biē & vn meschant, ne rend pas le mesme son. Aristote auoit tousiours vn prouerbe en la bouche: il disoit que les menteurs estoient griefuement punis: car on ne les croit pas mesmes quand ils disent vray. Celuy qui à bruit de mentir, est contraint d'vser d'hyperboles & d'exaggeratiōs pour estre creu, pource que son simple dire n'est pas de mise: c'est bien loin du bon Aristides, qu'on dispensoit de iurer aux choses mesmes où le sermēt estoit requis, comme quād il portoit tesmoignage: tant on se fioit à sa parole.

Vn grand moyen aussi d'acquérir croyance, c'est ne plaider que les causes iustes. Je sçay ce qu'ō me peut dire en cest endroit, que deffendre de plaider les causes mauuaises, c'est clorre ce barreau. Mais en cela il y à vn temperament. A la verité le suiet que nous traitons, n'est pas vn suiet de pure science: comme les Mathematiques, *que agunt de figuris incommutabilibus, & ijs que aliter habere se non possunt*. Nous traitons du bon & du iuste, qui sont la plus-part du temps actions de prudence, & gissent en deliberation. De deux choses l'vne, vostre cause gist en droict, ou en faict: si en faict, il ne faut point plaider par memoires, il faut qu'il vo<sup>o</sup> apparoisse de ce q̄ vous dites: si en droit, il ne faut rien soustenir cōtre les arrests, ni cōtre les textes de droit, ni cōtre l'opinion commune du Palais. Sur tout il se faut esloigner de ceste Academie

nouvelle, que Ciceron appelle *adolescens & volaticâ*, que *inuadit in ea quæ utcumque sîtè sunt composita, ruinasq; facit.* Galien en son liure intitulé *περὶ ἀπίστων διδασκαλίας* dit qu'en son temps quelques vns auoyent composé des disputes contre ceste propositiõ de Mathématique indubitable, *duas magnitudines quæ æquales, sibi inuicem esse æquales*: tant l'impudence prend de pied, depuis qu'elle se donne licence d'impugner les choses certaines. Il nous faut bien garder de ceste façon de faire: car elle destruiroit nostre estat, & feroit croire ce que dit vn Sophiste dans Platon estre vray: Que ce n'est qu'une fable & opinion que Iustice, *Inustum esse quod potentiori est utile.* Il faut donc n'entreprendre que les causes iustes, & si les souhaits auoyent lieu, n'entreprendre que les belles. Nicias le peintre disoit, que le suiet estoit la plus grande partie de l'œuvre. Les vers de Sappho estoient trouuez beaux, pource qu'ils parloyent de choses plaisantes, des rossignols, des oyseaux, des jardins des Hesperides, des fontaines, des danses, des Nymphes, & autres choses délicieuses. Theopompus l'historië, ainsi que raconte Demetrius Phalereus, n'estoit pas eloquent, mais il estoit prisé de quelqs vns, pource qu'il traitoit de choses grandes. Nous ne songeons point à cela: car nous voulons plaider à toute heure. Aristote n'est pas de cest aduis *μεγαλοψυχὸς βραδεία κίνησις* dit-il: les mouuemens d'un hõme graue sont peusans: il n'en fait gueres, mais il y songe long tēps. Ce ieune Euryalus dans Virgile, tuoit autāt d'enemis qu'il en rencontroit. Nisus homme sage & adujsé, ne tuoit que les grands, mais vn en valoit

vn millier.

Vn autre moyen de bien plaider , c'est d'affecter la briefueté. Ce qui s'entend sans estre dit, ou ce qui ne sert de rien d'estre sçeu, il le faut taire: il faut incontînēt toucher le point, & reduire le fait à l'estroit, *ut in iisdem lincis dimicet. &c.* Nous voyōs des oraisons de Demosthene, & autres anciens Rheteurs, où il n'y à presque rien du fait pource que leurs parties l'auoyent dit : aussi prenoyent-ils à point d'hōneur, quand de huit clepsydres qu'on leur auoit donné pour harēguer, ils en rendoyent trois quatre, voire cinq. Nous auōs vne façō mauuaise: nous meslons le fait avec le droit: nous establissons de longues maximes, qui quelques-fois sont vulgaires, quelques-fois ne viennent point à propos de la mineur. *Quid faciunt tot nulli in Clytemnestra? odiosa res Circensibus pompa. Finis primus intentione, vltimus executione.* Il faut toucher au but. Si le Iuge ne void le riuage & le port où vous voulez descendre, il s'ennuye de vous escouter. Porcius Latro (comme dit Seneque) estoit vn grand Orateur: il auoit vne coustume belle & hardie: deuant que d'entrer en aucun discours, il posoit le fait succinctement. Je sçay ce que quelques vns diront, que s'ils posoyent le fait du premier vol, les Iuges n'escouteroyent pas le reste, tellement que leurs labeurs seroyent perdus. Je leur respondray par le prouerbe ancien, *femina margarita pro lictore est*: les femmes bien parees, n'ont que faire de bedeau: leurs beaux habits leur font faire place. Ceux qui plaident bien pertinemment, on n'a garde de les faire taire: eux-mesmes se donnent audience.

Nous deuons traiter les causes grandes grandement, les petites petitement: faire comme le peintre Zeuxis. On recognoissoit au moindre de ses œuvres, quand il y auoit mis la main, tant il y apportoit de proportion & de mesure. Les petites choses ne peuent estre belles, si nous voulôs croire Aristote, elles sont iolies & biẽ troussées *εὐπρεπῆς καὶ ἀσπίου*. Les ioueurs q̄ iouoyẽt des tragedies, prenoyent des grands patins pour représenter les grands personnages. Les Comiques *erant planipedes*. Mais quoy? au lieu de tendre à la victoire, qui est la fin de l'Orateur, nous tendons à l'ostentation, qui est la fin du Sophiste: encores ne cerchôs nous pas de plaire aux sçauans, mais aux indoctes, qui font grand cas de certains passages ramassez. Depuis que les ioueurs anciens s'accõmoderent aux auditeurs, *theatra malè cauere ceperunt*. Nous tombons au mesme vice, *malum est causam perdere quàm dīsterium*. Nous meriterions d'estre payez comme Simonides. Il auoit marchandé à Scopas de faire vn Hymne à sa louange: il fit vn Hymne la moitié duquel estoit à la louange de Scopas, & l'autre à celle de Castor & de Pollux: Scopas ne luy paya que la moitié de son salaire. Si cela appartenoit proprement à ce lieu, ie passerois outre, & dirois que la façon d'estudier par des lieux communs est pernicieuse. *curare cutem* en Latin, c'est à dire faire bonne chere. Celuy qui se traite de bonne viande fait vn sang subtil, & vn teint delicat, il n'a point besoin de se farder. Ceux qui estudiẽt à bõ esciẽt les sciences entieres, n'ont que faire de recourir à ces fieurs de lieux communs. Nous lifons vn beau

trait dans la Cyropédie de Xenophô: Cyrus estât ieune, Aftyages son oncle l'enuoyoit chasser dans vn parc, où il y auoit des bestes priuees: estât grâdelet il pria sô oncle de le laisser chasser en la cãpaigne: estât de retour de la chasse, Aftyages luy demãda leq̃i estoit le meilleur des deux, de chasser en la campagne ou au parc: ô mō oncle, dit-il, il n'y a point de comparaison: chassant au parc ie prenois huit ou dix bestes par iour: en la campagne ie n'ē ay prins que deux, mais elles sont grasses, refaites, & de grãd' haleine, les autres sont defaites & languides. Vn passage que nous composons en nostre esprit, vaut mieux qu'vne centaine de ces passages renfermez dans les lieux cõmuns. On donna à Chryssippus du musc qu'il trouua agreable: maudits soyent, dit-il, les delicats: ils ont deserté vne belle chose. Ces alleguations sont descriees à force d'en mal vser.

Sur tout il faut s'entrecommuniquer, on ne le fait point. Cela fait que les causes sont mal entēdues, mal plaidees, ie n'ose dire quelquesfois mal iugees. Ce n'est pas la faute des Iuges, c'est celle des Aduocats. *Δύσκωρον δύσκωρον ἐπιπέτο*, &c. Vn sourd plaidoit cõtre vn sourd deuant vn iuge sourd l'vn demandoit le loyer d'vne maison, l'autre defendoit pour vn moulin, le Iuge ordonna qu'ils nourriroyent leur mere.

C'est assez parlé aux Aduocats plaidans: nous parlerons aux Consultans, mesmement à ceux de la douzaine, qu'ô peut appeller la Pleiade, à l'exēple des treize premiers Poētes qu'on appelloit aussi la Pleiade. On leur à dit souuēt qu'ils font les

premiers Iuges, *exercent regnum iudiciale*, comme disoit Caius Aquilius : *sunt perpetui Prætores*, cōme disoit le Poëte Manilius. Ils tiennent pareil rāg en France, que tenoit Crates Thebanus en Grece, qu'on appelloit *Lar familiaris*, le Lutin domestique, pource que toutes les maisons de la Grece luy demandoient conseil en ses affaires domestiques. Ils sont appellez à tous contractz, & aux secrets de toutes maisons. Il ne faut pas qu'ils en abusent, ni qu'ils iettent des semences de procez. Leodamas disoit à Callistratus (cōme dit Aristote en la Rhetorique *ad Tionē*) que celui qui conseilloit le mal estoit pire que celui qui le faisoit, pource qu'il ne seroit point fait s'il n'estoit conseillé.

Nous dirons deux mots aux Procureurs. *Avaritor nisi semper curius, prævaricator*, comme dit Pline en son histoire naturelle, le Labourcur s'il n'est toujours panché, trahist sa terre & son maistre. Vous devez tousiours estre panchez en deux façons: vous tenir icy baissés contre terre: les anciens le font, les ieunes le negligēt, car ils ont encor trop de vent. Cela est cause d'un grand desordre: nous ne pouuōs voir d'icy ceux qui plaident. Vous devez aussi estre panchez, c'est à dire vous contenir en vos estats, & ne vous esleuer point pour faire ceux des Aduocats. Vn anciē ioueur de harpe nommé Nicostratus: se vançoit qu'en vn petit art il estoit grand, les autres petits en leurs grands arts. Ceux qui sont biē leurs estats des Procureurs, sōt plus que les Aduocats mediocres: on leur à remōstré assez souuent, qu'ils ne doiuent point espouser tant les passiōs de leurs parties, qu'aux causes où

ils font Procureurs, ils vſent de ſurprinſes ou mal engin.

Le Pilote dont parle Ciceron en ſa deuxieme epiſtre *ad Quint. fratrem*, eſtant preſt d'eſtre ſubmerg , faiſoit vne exclamati  genereuſe, *  ποσειδ ν,  ρδαν τ ν ναυτ καταδ σω*. O Neptune, aduienne ce qui pourra, ie prieray ten t m  gouvernail droit. Ils doyent faire touſiours ainſi, tenir leur gouvernail droit, c'eſt   dire ſ'abſtenir de tous mauvais artifices pour taſcher de garentir leur cauſe, encores qu'ils voyent qu'elle ſe perde, pour ce q̄ peut eſtre elle eſt mauuaife. Et poutce que nous ſommes ſur les pilotes, nous clorrons ce diſcours par vn mot dont il vſoyent anciennement, quand ils receuoient leurs paſſages pour faire voile, *εμβαivete τ χη* diſoyent-ils, Entrez avec bonne fortune. Dieu nous doit bien commencer & bien acheuer ce Parlement.

F I N.





# RECVEIL DE LA CINQVIESME

REMONSTRANCE,

faite en la Court des grāds Iours  
tenus à Troyes,

1 4 8 3.

PAR M. IACQUES FAYE,  
*Seigneur Despeisses, Aduocat  
du Roy.*

**L**Es derniers Empereurs de Rome, & principalement les Chrestiens, ainsi que raconte Sozomene au premier liure de son Histoire Ecclesiastique, marchans en guerre contre leurs ennemis, auoyent accoustumé de tenir pres de leurs personnes, vne enseigne ou oriflan tres-magnifique, vulgairement appellé *λάβρον*, en laquelle estoient engrauces les plus hautes & significantes marques du bon heur de la Maiesté, & de la grandeur de l'Empire. Ceste enseigne estoit gardee par cinquante vaillans Cheualiers, que nos loix au douziesme liure du Code appellent *praesidis laborum*, ou plustost *laborum*. Leur de-  
uoir

uoir estoit en vn iour de bataille, si tost qu'on leur venoit annoncer que l'armee estoit en branle en quelque endroit, d'y accourir en toute diligēce, à fin de la remettre sus, ce qu'ils faisoient ordinairement avec tant d'heur, que Gregoire Nazianzene parlant en vn passage de ceste enseigne, l'appelloit *καμάτων λυτήριον*, deliurement de trauaux.

Si en choses du tout dissemblables, il est permis vser de comparaison, ceste venerable compagnie tiree du plus grād Senat qui soit au monde, portāt avec soy les plus certaines & les plus signallees marques de la royauté, la iustice, la police, & l'establissement des bōnes loix, que nos Roys ont accoustumé d'enuoyer par les Prouinces, tantost en l'vne, & tātost en l'autre, à mesure qu'ils en ont plus de besoin, à fin d'y mettre vn bō ordre, & les deliurer de tous trauaux, ne se rapporte pas mal, à mon aduis, à la troupe des cōducteurs de cest ancien *λάβαραν* Romain, soit qu'on vueille cōsiderer la qualité des personnes enuoyees, soit l'excellence de la chose dōt ils sont porteurs, soit l'occasion pour laquelle on les enuoye, soit l'vtilité qu'ils apportent aux prouinces où ils s'adressent.

L'experience des grands Iours derniers tenus à Poictiers, & à Clermont, nous en donne si ample tesmoignage, qu'il sembleroit estre chose cōme superfluē d'en vouloir discourir plus auant, n'estoit que le propos des grands Iours, & principalement de leur origine, est tellement lié & enchainé avec la louange de ceste ville, qu'à grand'peine nous pourrons-nous excuser d'arrogāce ou d'inciuité, si nous nous passios d'en parler la rai-

son est, pource que recherchant dâs les histoires & monumens de l'antiquité, de quel tēps & lieu est descendue ceste vñance louable de tenir les grâds Iours, nous trouuôs que nos plus anciēns registres en donnent l'honneur à ceste ville, laquelle ayât par vn fort lōg espace de temps seule vsé de cest excellēt remede, comme d'vne medecine qui luy estoit propre, domestique : & particuliere, il est par succession d'annees descoulé aux autres villes & Prouinces, comme du chef principal aux membres, ou de la fontaine aux ruisseaux.

Tout ainsi donc comme les personnes qui ont lōguemēt voyagé à contremōt de quelque grosse riuiera, si de fortune ils en descouurent de loin la fontaine, ils sōt poussez de ie ne sçay quelle de uotiō de picquer iusques au lieu où elle est, & descendre de leur cheual en terre pour visiter ceste belle source de laquelle descoule vn si riche fleuve, & si profitable au gēre humain: ou cōme ceux qui ont quelque temps tourné leurs yeux à l'entour du ciel, pour cōtempler la serenité d'vne belle & claire matinee, sōt esmeus à arrester leur veüé vers le costé d'Orient, pour y saluer la belle aulbe du iour, de laquelle se respand tāt de clairté: ainsi descourans cōme à la teste du chemin battu des grands Iours, ceste belle & florissante ville, qu'on peut dire sans fiction en estre la vraye source, la vraye nourrice, & le vray Orient, nous ne pbuôs moins à mon aduis que d'entrer dans ce grād chemin, pour dōner iusques à ceste ville, & en passant recueillir tout ensemble au moins mal qu'ils nous fera possible, les louanges & de l'vn & de l'autre,

qui s'offrent à nous en telle abondance, qu'elles nous accablent de toutes parts pour les cōsacrer à Iupiter l'Hostelier, c'est à dire, à l'honneur de ce pays, auquel nous sommes arriuez.

A cela aussi nous conuie l'exemple de nos predecesseurs & collegues, lesquels toutes & quâtes fois qu'ils ont celebré vn pareil acte q̄ cestui-cy, ont assemblé de toutes parts le plus diligemmet qu'il leur à esté possible, les louanges de la ville & du pays auxquels se tenoyent les grands Iours, & comme d'vne odeur de souefucté en ont parfumé l'assistance. Si donc eux pour honorer leurs hostes, ont prins la peine de faire des recherches si curieuses, tirees la plus part du tēps de biē loing, & grandement reculees du propos des grands Iours, nous qui suyuant nostre droite voye ne nō pouuons passer, vueillons ou non, de heurter à la louange de ceste ville, serions nous pas vrayemēt mal apprins, si par desdain ou pour inaduertence nous nous iettiōs hors du vray chemin à trauers champ, pour euiter vne rencontre si gratieuse & si fauorable?

Te dis donc que la premiere origine & inuention des grād Iours se doit rapporter à ceste ville, nō pas qu'il ne soit tres-veritable ce qui à esté autresfois discouru à semblable iournee q̄ ceste-cy, qu'ē plusieurs estats biē policez il se remarque quelques vestiges d'afsises, beaucoup plus anciēs que ceux qui ont aucunemēt approché à la tenue de nos grāds Iours. Cōme celle des Armoistes, c'est à dire Agēceurs de Sparte, celle de ceux qu'ō appeloit lesyeux & les oreilles de Perse, & celle des

enuoyez de Frâce, appellee *Miffarica*, qui estoit du tēps de Charlemagne. Mais tous ces mouuemens & remarques se trouuent tellement eñacez par la rouille de l'antiquité, qu'il semble que Dieu les ait condamnez à vne oubliance perpetuelle, à fin que comme de beaucoup inferieurs, ils fissent place vñide aux iours de Troyes: & q̄ nul n'eust à chercher ailleurs la fontaine, la source, & le vray patron des grāds Iours qu'en ceste ville florissante, en laquelle (à fin qu'en peu de parolles on cognoisse nōstre dire estre vray) nous trouuons que d'anciēneté les Comtes de Chāpaigne & de Brie, ayās accoustumé de tenir deux ou trois fois l'annee pour le moins, vne diette & assise solennelle, en laquelle ils tiendroiēt la Iustice à leurs suiets, appelez vulgairēmēt les Iours de Champagne, le Rōy Philippe le Bel qui remit en l'annee mil deux cēs quatre vingts six, ce Comté avec la couronne, considerant que de ceste assise la prouince s'estoit tousiours biē portee, & en auoit receu vn grand soulagement, ordonna que pour l'aduenir elle seroit continuee: & à fin qu'elle fust tenue avec encores plus de Maiesté, & de sincerité qu'elle n'auoit esté par le passé, ordonna qu'outre les prelats & officiers de ceste prouince: qui auoyent accoustumé iusqu'alors d'y assister seuls, vn autre bon nombre de Prelats & officiers de ce Royau-me y seroyent appelez pour les ayder.

Ce renfort & mēlange d'officiers qui estoiyēt ordinairēmēt renouvellez d'annee en annee, apporta par successiō de temps tant de lustre & reputatiō à la Iustice des Iours de Chāpaigne, qu'ō

ne patloit en toute la France de rien si chaste, si luisant, si entier & si incorruptible : comme aussi c'est chose naturelle, plus la Justice est reuouel-lee, plus elle se nettoye & purifie, à l'exemple des ruisseaux & riuieres, qui sont deuant plus clairs & plus nettes, que leur mouuement est frequent.

Ce renom & reputatiõ, inuita les Rois succes-seurs à prendre le cõseil des bons iardiniers, c'est à dire à vouloir cultiuer, arrouser, elagner & emũ-der l'arbre qui portoit vn si bon fruiet, voire le transplanter & enter, à fin de le rēdre plus ferti-le: Pour ce faire ils prindrēt & choisirent les plus grands & dignes personnages, tant du Parlemēt de Paris, que du reste de ce Royaume: & voulurēt que pour l'aduenir les Iours de Champagne en fussent entieremēt composez. Nos registres nous le tesmoignent, par lesquels il se void qu'aux an-nees 1367, 74, 76, 81, 91, & 95. assisterēt aux Iours de ceste ville les premier & second Presi-dēs, plusieurs grāds Prelats & Seigneurs les plus anciens Conseillers de la Cour, les Aduocats & Procureurs generaux, mesmes le Roy auoit ordõ-né que son Chancelier y assisteroit en personne, qui auoit vn seau separé à ceste fin : pour raison duquel il auoit estat à part, appellé le grand seau des Iours de Champagne. Mais il s'excusa la plus part du tēps, sur les affaires qui en ceste saisiõ tra-uailloyēt la France, & lui fut permis par lettres du Roy d'y enuoyer vn commis en sa place.

Il ne faut point qu'on nous demande, si de ce tēps là ce remede, qui jusques alors s'estoit mon-stré tant salutaire, redoubla son poix & sa bonté.

Je me contenteray de dire que depuis la Journée de Crecy, qui fut l'ã mil trois cens quarãte huiët, iusques à lá reduction de la France, acheuee de faire par Charles septieme en l'annee mil quatre cens cinquante cinq, ce Royaume auoit esté tellement desolé & affligé par les guerres & troubles qu'il n'y auoit vne seule prouince ou ville tant grande ou petite puisse elle estre, qui se fust exemptee d'estre prinse ou assiegee de l'ennemi, hormis ceste seule Prouince, laquelle demoura en tout & par tout, sauue, entiere & en rien violee.

Et pourquoy cela ? pource que la Justice qui lors éstãt bantie de tout le reste du Royaume, s'estoit sauuee cõme en vne seure retraite & dans le fort des Iours de Champagne, y auoit attiré avec soy tant de bonnes mœurs & rares vertus, entre autres la force, la tollerance, l'obeissance, la discipline & la fidelité enuers le Prince, qu'il auoit esté tres-facile à ceux de ce país avec vne si forte assistance de repousser loin d'eux toute iniure. Et cela peut estre fut cause, dequoy le monde considerant ces grãds & admirables effects, baptisa par successiõ de tẽps ceste assise, qui iusqu'alors auoit esté simplement nommee les Iours de Champagne, de ce nom auguste de grands Iours.

Si ce n'est que quelqu'un voulust dire, que tel nom leur fut imposé à l'exemple de celui de l'annee Platonique, q̃ les Philosophes nomment la grãde Annee, pource que tout ainsi qu'en ce tẽps là toutes les planettes & autres lumieres principales du ciel se doyuent assembler ensemble, & restablir le siecle doré, aussi en ces grãds Iours de Chã-

pagne: les principales lumieres & flambeaux de la France, s'assembloyent par le commandement du Roy, & y establiſſoient vn ſiecle vrayement doré, c'est à dire vn tresbon ordre, grand repos & tranquillité.

Or ayant ce precieux remede demeuré si long espace de tēps propre & particulier à ceste Prouince, les Roys esmeus de l'vtilité qu'ils auoient senti en prouenir, se delibererent de le trāſferet & communiquer aux autres pays. La premiere ville où il se trouue qu'il ait premieremēt esté transféré, ç'à esté la ville de Poictiers. Les grands Iours y furent tenus en l'ānee mil cinq cēs quinze, & peu apres ils cheminoyent presque par toutes les autres bōnes villes, mesmes ceste-cy eust encores son tour en l'annee mil cinq cens trentecinq.

Or tant que nos Roys ont eu le moyen d'appliquer souuentefois ceste singuliere & salutaire medecine à leurs ſuiets, cest estat s'en est fort bien porté, & iouy d'vn tresgrand repos. Le malheur de la France à voulu que depuis trente annees en çà, les guerres & seditiōs ciuiles y ont esmeu de si hautes vagues, que ceste barque douce & paisible n'y a peu voguer seuremēt. Tout ainsi que cest ancien augure, appellé *augurium salutis*, que les Romains souloyēt celebrer de cinq ans en cinq ans, pour le salut de leur estat, avec tresgrandes ceremonies & solemnitez, estoit intermis en temps de troubles, pource qu'ils estimoyent estre mal à propos, d'importuner leurs dieux pour leur salut, lors qu'ils monstroient par euidence, qu'ils n'en auoyent aucunemēt soin: ou bien cōme les sages

Medecin s'abstiennent d'ordonner à faire prendre des remedes à leurs malades, lors qu'ils sont au fort de leur accez: ainsi nos Roys n'ont pas estimé estre à propos de faire courir ce remede par la Frâce, tât que les guerres & troubles ont enduré.

Vn tesmoignage tres-euident de la volonté qu'ils ont eu d'en vsér plus souuent, si le temps le leur eust permis, se voit aux grands Iours de Poictiers, qui furent commencez à tenir en l'annee mil cinq cés soixante sept. Les troubles à peine y esloyent cessez, le Roy y enuoya les grands Iours, mais les flots & vagues ciuiles y suruindrét tellement à coup, qu'ils cuiderent surprendre & accabler ces grands & tres-dignes personages qui y estoient assemblez pour les y tenir.

Dieu par sa grace & bonté immense, à tât honoré la pieté & cleméce de nostre bon Roy, qu'il à eu ceste felicité de pouuoir establir en ses iours vne paix vniuerselle en tout son Royaume, & clorre le temple de Ianus. Si tost que ce biē lui est aduenu, il n'a rien eu en plus grande recōmandation que d'en faire sentir à bō escient les vrais effects à son poure peuple. Pour ce faire, il a ordōné que son *λέλαρον* seroit desployé & conduit par toutes les Prouinces: son tour à commēcé par Poictiers, à continué par Clermont, & finalement viēt sourdre icy. Ceux qui l'ont suivi à la trace, peuuent abondamment tesmoigner les effects qui en ont reussi, & en reussissent tous les iours.

Celuy qui aura veu n'agueres aux Prouinces de Poictou, d'Auuergne, & autres pays circonuoi-  
sins, les Eglises totalement desertes, les autels de-

molis & ruinez, les Pasteurs retirez au villes, les brebis à la merci du loup sans pasture & sans refectiō, qui aura veu les grāds & les Nobles, au lieu de soulager leurs suiets destruits & ruinez par les guerres, leur imposer des cēs & coruees, & autres charges intolerables, mesmes la taille qui est deuē au Prince pour la deffense de la patrie, se l'attribuer à soy mesmes: qui a veu les villages & bourgs entierement abandonnez, la plus part des campagnes en friche, les payfās retirez aux villes pour y seruir ou mandier leurs vies, ou aux troupes pour y piller & defrober: qui a veu les marchās ennuyes du peu de seuretē qui est aux chemins, & au trafic de marchandise, delaisser entierement leur commerce, pour se ietter les vns aux fināces, les autres au maniemēt des armes, les autres à l'exercice de quelques vsures intolerables: qui a veu les iuges estonnez par la violence des grands, au lieu d'ouurer la iustice aux foibles, & prēdre leur protectiō en main, les abandonner à la force & conuiuer à leur iniustice, pour se garentir par ce moyen eux-mesmes, & se tapir sous leur abry:

Brief qui a veu le soleil de iustice tellement offusqué par les tenebres de la violence & rebellion, qu'on ne pouuoit apperceuoir le mien & le tien sinō qu'à trauers la lueur des armes, & le feu des pistolles & harquebuses: qui (dis-le) a veu tous ces desordres, & en moins de trois mois apres les a veu tellement reparez par la suruenue des grāds Iours, voire par le seul vēt de leur bruit & arriuee qu'aux lieux où des armees entieres de Preuoists des Mareschaux, & autres officiers de iustice ra-

massez de plusieurs Prouinces, n'eussent osé mettre le pied, on y voit maintenant vn simple sergēt avec vne baguette en sa main, y informer, exploiter & executer toutes sortes d'arrests & mandemens de iustice, contre les plus huppez & les plus fascheux, & ce à la requeste des moindres personnes qui les en requierent : Que peut dire autre chose cestuy-là, sinon que l'assise des grāds Iours est vn vray miracle de Iustice?

C'est vne chose qui s'est veüe, & se voit encores tous les iours aux Prouinces où la violence à esté par le passé si grande, que les iuges n'eussent osé prononcer vne sentence contre vn Noble, ou contre aucū portāt les armes, sans l'adueu & support d'vn plus grād, ou pour le moins d'vn esgal à luy: où les auditoires de iustice estoient si deserts. & infrequēs qu'on y voyoit quasi croistre l'herbe, ou il n'estoit quasi pas loisible d'appeller à la court de Parlement, ou implorer son souuerain remede, sans courir danger de sa vie: De ces mesmes Prouinces maintenant on voit accourir tant de personnes qui viennent demander iustice, mesmes ceux-là qui l'empeschoyent, estre les premiers à y venir, afin de se purger du passé, qu'on peut dire de ceste Prouince, ce qui a esté dit iadis de quelques barbares voisins de l'Empire Romain, Les campagnes qu'à force de rauager ils auoyent rendu desertes, ils les rendent grasses & fertiles à force de cultiuer. Aussi les auditoires que ceux-cy auoyent rendu presque deserts à force d'epescher la iustice, ils les rendent peuplez & hantez à force de la venir demander. Tant estoit grād l'effect de la iu-

stice par tout où son grand feu s'allume, qu'il de gelle & remet à son cours, ce que l'aspreté & la malice des vents de sédition & rebellion auoyent congelé & entrepris.

Que si de fortune quelqu'un demande, d'où vient que les maux & desordres, lesquels ni les iuges ordinaires, ni le grâd ceil du Parlemēt n'auoyent peu tant soit peu allegor en vn fort long espace d'annees, le seul regard voire le seul bruit, & le seul souffle des grands Iours les à gueris en moins d'vn momēt. La responce en est fort facile. Nous auōs desia dit, quāt aux iuges des lieux que la crainte les à retenus & le peu d'authorité qu'ils auoyent, cōme c'est chose quasi naturelle, de respecter & venerer beaucoup moins ce qui est tous les iours entre nous, que ce qui nous viēt de dehors. C'est pourquoy les anciens Payens ne se seruoient point en leurs augures des oyseaux niais & domestiques, ils s'aydoient des Aigles, Vautours & autres oyseaux estrangers.

Et quant au secours du Parlemēt, encor qu'il fust plein d'authorité, si est-ce qu'il estoit difficile, estāt loin, qu'il peust eschauffer & desrompre les glaces de si longuemain endurcies: il falloit qu'il vint luire à plomb, tout ainti qu'aux fortes maladies ce n'est pas assez au Medecin d'euoyer sa recepte par escrit, il faut qu'il viēne en propre personne, & qu'il s'approche du malade, voire qu'il manie souuēt son mal. Les Romains n'eussent jamais vaincu l'obstinatiō de ceux de Cartage, s'ils se feussent contētez de les attēdre, & les combattre dans l'Italie: Scipion se transportant en Affri-

que, leur fit plus de mal en demy an, qu'õ n'auroit peu faire en plusieurs annees, les rompât hors de leur païs en diuerfes rencontres & batailles.

Or si aux Prouinces de Poictou & d'Auuergne, nostre remede des grands Iours s'est trouué si fort & si salutaire: nous deuõs esperer qu'en ceste-cy il fera encor meilleur: veu que c'est chose naturelle, qu'aux lieux où les medecines croissēt, comme les grands Iours sont nais icy, l'operatiõ en est plus forte.

Le moyẽ le plus assureé & quasi le secret & la clef de rēdre leurs operations fortes, c'est de pratiquer la recepte dõt vsent les laboureurs d'Egypte, lors que l'inondation du Nil approche, encores q̃ ce fleuue gras & fertile amãde de foy-mesmes assés les terres sur lesquelles il se desborde, si est-ce que ce peuple vigilant, ayde grandemēt avec son industrie la benignité de la nature, attendans l'inondation, ils tirent des grandes fosses & tranchees à trauers de leurs heritages, afin q̃ l'eau s'y respendant, penetre plus auant dans les terres, & y laisse son limõ & sa vase mesmes, & afin que quãd le fleuue se retire, les cauës retenues dãs ces tranchees y croupissēt & engraisent la terre: ainsi faut-il que vous fassiez tous (ie parle à ceux de ceste Prouincẽ) pour à bon escient vous ressentir de l'vtilité des grands Iours: il faut que chacun ouure ses terres, c'est à dire, que s'il y a quelque desordre, quelque abus, quelque corruption, & quelque violēce entre vous, qu'on la vienne decourir à iustice, afin qu'elle y puisse penetrer.

Ie parle principalement aux iuges, que Dieu à

establis en ce môde en guise de rades & promôtoires, qui estâs hautement montez & aduancez dans la marine, rompent les vogues de la mer, & guarétissent le port de leur fureur, ainsi Dieu vous à haut esleuez par dessus le reste dès hommes, afin que vous vous opposiez aux flots & à la violence des meschans, & rēdiez calme par ce moyen l'assemblée & la societé des hommes. C'est à vous principalement à nous descouurir sans aucun respect, tous les mauuais vlcères q̄ sōt en ceste Prouince. C'est icy la crise du mal. Si à ce coup vous vous efforçez à donner le dessus à la iustice, vous regnerez à perpetuité, & triompherez sur les autres estats, cōme vous deuez. Si au contraire vous conniuez & laissez perdre occasiō, il ne faut d'oresnauāt rien esperer: vne obscurité perpetuelle enuoppera ceste Prouince. Mieux vaudroit sans cōparaison de n'auoir point tenu les grāds Iours, q̄ si par faute d'auoir fait nostre deuoir, nous faisons paroistre aux meschans l'impuissance & imbecillité de la iustice, pour les rendre de plus en plus temeraires & audacieux à l'aduenir. Que persōne dōc ne soit retenu ni par amitiē ni par crainte. Souuenez-vous que l'amitiē des meschans est aussi infidelle qu'eux-mesmes: souuenez-vous du Cyclope d'Homere, lequel afin de recompenser Vlysse du bon vin qu'il luy auoit donē, luy dit ces mots, *ἔτιν' ἐγὼ πίνωτον ἔδομα*, Le te mangeray le dernier de tes cōpagnōs. C'est la recompense des meschāns: ils caressent pour vn temps les fauteurs de leur meschancetē, mais à la fin ils les deuorēt.

Et quant à la crainte qu'on vous pourroit faire

elle est du tout vaine & mal fondée: il n'y à rien si mol ni si foible que la puissance des méchans, principalement depuis qu'une fois ils sont tels déclarez par iustice. L'iniustice est tellemēt haye & porte avec foy vn tel desboire & amertume, voire ie dis enuers ceux-là mesmes qui l'ōt exercée pour vn tēps, & ont cheminé en la voye des malins, qu'ils n'ont autre plus grād souhait q̄ de s'en voir guaris & deliurez: tellement qu'à ceux qui font profession de l'abolir & exterminer, ils les hōnorent de tout leur courage, & leur assistēt tres-volontiers, quand principalement ils voyent qu'ils se comportent avec toute rōdeur, & y cheminent de bon pied, tellement que les Iuges & Magistrats, s'ils font vn méchant ou deux ennemis, ils acquierent le reste du monde pour amis.

Ie vous ramenteuray sur ce propos vne respōse memorable qui fut faite au Roy estant en Pologne, par vn Gentil-hōme du païs. Le Roy s'esbahissoit grandemēt, cōme aussi c'estoit chose bien fort estrāge, d'une despense superflue que faisoit la Noblesse Polonoise pour se faire suiure & accompagner. Les moindres nourrissoyent dix ou douze soldats, les autres vingt, trente, quarāte. Il y en auoit qui en nourrissoyēt iusques à trois voire quatre & cinq cens. Le Roy en demāda la raison à ce Gentil-hōme, qui estoit fort sage & aduisé. Du tēps (dit-il) du Roy Sigismond Auguste, la iustice à esté si laschemēt & si foiblemēt administrée que la force à gagné le dessus. Cela à fait que les Gentils-hōmes tant bons que méchans, afin de s'establiir quelque seureté, & n'estre point

proye des plus forts, recherchent tous les moyës à eux possibles, pour se garentir contre la force avec la force. A ceste occasion ils sont cõrrains de nourrir plusieurs satellites, & pour ce faire ils mangent tout leur bien. Que si, disoit-il, l'œil de iustice ne nous vient bien tost visiter, les Nobles serõt bien tost destruits, & cest estat ira en ruine.

Cela mesmes vous seroit à craindre sans le prompt secours des grands Iours. La licence des armes qui ont regné depuis vingt annees en çà, ont apporté tel desreiglement & confusion en ce Royaume, qu'on ne recognoist plus le Noble d'avec le roturier, le Magistrat d'avec la persõne priuee, le Capitaine ou Gouverneur d'avec le simple soldat ou Gentil-homme. Toutes choses sont tellement confuses, que la seule force les distingue, & fait respecter les vns par dessus les autres. Tellement que l'ancienne Noblesse, & ceux qui ont plus à perdre, pour les auoir Dieu fait naistre grands, sont ceux qui ont le plus d'intrest à presser la main forte à la iustice, comme nous asseurons qu'ils feront, veu mesme que cest celle qui (Dieu aydant) les fera reluire pour l'aduenir, esfartant les mauuaises herbes, qui s'estant meslees parmi les bonnes, effacent le lustre & la splendeur qui de tout temps auoit accoustumé d'accompagner la vraye Noblesse Françoisse.

Et ne faut point sous ce que ie dis qu'on veut essarter les mauuaises herbes, qu'aucun se donne vne crainte vaine, qu'õvueille rechercher trop exactemēt les fautes & ieunesses passées. Ceste compagnie n'apporte icy que l'intention du bon Me-

decin: elle cherche à guarir les playes sans offenser les malades, si elle peut : & n'entend toucher au passé, sinon entant qu'il portera consequence necessaire au repos & tranquillité aduenir.

On disoit de Thales Mile sien lors qu'il inuéta les figures de Mathematique & d'Astrologie, par le moyen desquelles nous compassons tout ce qui est au ciel & en la terre, que dás les lignes, tres fines, il auoit enclos des choses immenses. Nous pouuôs dire le semblable des effects admirables des grands Iours. Au chastimét de peu de personnes qui donne exemple à vn million, ils enfermēt le salut, le repos, & la tranquillité publique.

La Noblesse donc ne doit point craindre: i'entens celle qui n'est point du tout deploree ni abandonnee des Medecins, de se presenter à nos grâds Iours, & passer à trauers leur esprouue cômme l'or à trauers la fournaise. Car c'est ici la vraye copelle & la vraye poudre de depart, qui fait apparoir les iustes d'entre les iniustes, les gens de bien d'entre les meschans, & la vraye Noblesse d'être la fausse. Tellemēt que ceux qui y auront passé viuront en repos de conscience & en contentemēt d'esprit, cômme ayans souffert vne touche semblable à celle des enfans nouueaux nais de Sparte, qu'on trépoit dans du vin: s'ils pouuoÿēt endurer ceste trépe, ils estoient soigneusement nourris en esperance de deuenir vn iour les mēbres excellens d'vn si noble estat. Le mesme aduiendra de toutes personnes qui passeront par ces grâds Iours: ceux qui s'y trouueront entieremēt nets, remporteront vn tres-grand honneur & louange. Ceux qui pour quelques

quelques fautes passées font en perpetuel remors de conscience , ayans passé par ceste estamine seront purifiez pour l'aduenir, & eschangeront cest enfer & prison , aufquels sans cesse les detient la crainte & le ver de leur peché, en vn sejour de champs Elysiens.

Nos ordonnances nous font entendre que les grâds Iours ont esté introduits principalement à deux fins, afin de nettoyer la Prouince , chastiant les meschâs & vicieux, & afin de vider les appellations verbales, qui par la trop grande affluence des causes qui viennent au parlement de Paris, ou pour la trop grande pauureté des parties, ont demeuré long temps indecises. Nous auôs parlé du premier poinct. Quand au second qui cõcerne la vuidange des appellatiõs verbales, nous ne sçaurions assez dignemēt recommander la liberalité & benignité de nostre Prince, en ce que pour soulager les parties, & les releuer de tous frais, il enuoye en ce lieu des iuges , afin d'exterminer la vermine des procez, & en retrancher la semance.

Nous lisons dans quelque vn de nos liures, qu'il fut attribué à tres-grande louange à vn des derniers Empereurs nommé Basile , de ce que pour soulager les pauures plaidours qui venoyent demander iustice en Constantinople, il y auoit establi vn Tresorier pour fournir aux frais de leurs procez. Nostre bon Roy fait d'auantage: car il soulage les pauures personnes non seulement de la despence, mais aussi de la fatigue du chemin.

Or puis que son intention est telle, nous priõs la Court d'admonester les Aduocats & Procu-

reurs, qu'ils la fècondent le plus qu'ils pourront, principalement que s'ils rencontrent quelques plaidurs par trop volontaires, qui inuitez de la facilité qu'on leur donne d'auoir prompte expedition, intentent des actions iniustes ou friuoles, qu'ils les en destournent à leur possible, mesmes que de tout ce dont ils les pourroyent accorder entre les murailles priuees, qu'ils n'en laissent rié venir en l'air.

Nous lisons dans l'Euterpe d'Herodote, que tous les habitans d'Egypte, celebroyēt à vn certain iour de l'année vne fèste en l'honneur de Minerue, nommee *Αιχμορροσία*, dans vne Isle nēmee Says. Ils y alloyēt tous par basteaux, & portoyēt avec eux vn cierge qu'ils brusloient dans le temple le long d'vne nuit. Ceux qui pour quelques empeschemens n'auoyent moyen de se trouuer en ceste Isle, brusloient ce cierge dans leurs maisons, dit l'histoire, que ceux-là ne meritoient pas moins enuets la Deesse Minerue, que ceux qui se trouuoient dans le temple: ainsi est-il de ceux q̄ cōposeroient les procez, sans les faire venir à iustice, ils ne meritoient pas moins, voire ils meritoient d'auantage: car estouffans les procez deuant qu'ils naissent, ou pour le moins durāt qu'ils sont formez, ils couperont par mesme moyen racine à vne infinité de riottes qui ont accoustumé de les accompagner.

Nous auons si souuent parlé aux Aduocatz Plaidans, de la diligence & probité qu'ils doiuent apporter en ce lieu, que nous n'en dirōs rien d'auantage pour ceste heure. Au surplus, s'il y a icy

quelques ieunes hōmes venus p̄dur apprendre & escouter, nous leur cōseillōs & inuitōs embrasser ceste occasion pour commencer à se monstrer.

Pline dit que l'Isle de Delos, de Rhodes & autres plusieurs Isles, apparurent tout à vn coup, lors que la mer s'estant allee ietter sur des terres qu'elle inonda, s'escarta à l'endroit de ces Isles, & les laissa à descouuert: & co n'bien qu' ce cōmencement fust fortuit, & comme il sembloit contre nature, si est-ce que ces Isles depuis qu'elles furēt vne fois apparues, n'ont iamais depuis esté recouuertes, ains ont esté de iour en iour croissās en telle splēdeur & celebrité, qu'elles furēt toutes deux cōsacrées au Soleil. Nous esperons que le semblable aduiēdra à plusieurs ieunes Aduocats de ceste cōpagnie, qui iusques icy n'ont osé apparoitre en la grande lumiere du Parlemēt. La rareté de ceux qui sont icy leur doit donner courage de se monstrer hardiment au mōde. Car si vne fois ils se font voir, nous esperons que ce commencement leur sera vne eschelle infailible, pour monter de plus en plus à l'aduenir en tout honneur & perfection. Nous nous asseurons tant en la bonté de la Cour, qu'elle leur tendra la main fauorablement, & leur prestera benigne audience, dont nous la prions tant qu'il nous est possible.

Au surplus, Messieurs, puis qu'aujourd'huy cōmence la saison bien-heureuse, en laquelle par la bonté de nostre Roy, la grand' porte de la Iustice sera ouuerte à tous venans, & la maistresse bōde deslaschēe, afin que toutes sortes de persōnes, qui en ont eu soit iusques icy en soyent abrēuētes

voire assouuies: nous supplions la Cour que par sa prudence il lui plaise a ce cōmencement acheminer vn si grand bien: à ceste fin, qu'il lui plaise ordonner qu'il sera publié en tous les auditoires Royaux, & en tous les presnes des parroisses de ce ressort, que toutes sortes de personnes qui auront à faire quelques plaintes, viennent les proposer en ce lieu en toute assurance & liberté: qu'eux & les tesmoins qu'ils ameneront, soyēt mis en la sauuegarde de la Cour: Que deffences soient faictes à toutes personnes, de les destourner ou intimider, soit par priere, menace, force, ou par quelq̄ autre voye directe ou indirecte, sur peine de punition corporelle: Qu'il sera deliuré des monitions par toutes les parroisses de ce ressort, afin de cōtraindre toutes persōnes de releuer à la face de Iustice toutes sortes de crimes & delicts, desquels la cognoissance appartient aux grands Iours: entre autres ceux qui ont detenu ou detiennent violemment des benefices, & autres choses appartenās à l'Eglise, ceux qui les ont trafiqué & trafiquent, ou qui les tiēnt sous le nom d'autrui: ceux qui ont empesché les Ecclesiastiques directemēt ou indirectement en la perception de leurs fruiets, mesmes ceux qui sous vn nom emprüté les ont prins à ferme à vil prix: ceux qui ont commis des assassins, volleries, rançonnemēs, pillages, forcemens de filles, & qui ont vsé de voye de fait, violēce de port d'armes en assemblees illicites: ceux qui ont forgé ou exposé de la fausse mōnoye, ou presté la main à ceux qui l'exposoyent: ceux qui ont empesché en quelque façō que ce soit les executiōs

de Justice, ont outragé ou intimidé les sergés, troublé les commissaires & fermiers, & commis quelques autres cas semblables: ceux qui ont leué deniers, grains, ou autres choses sur le peuple, ou en ont tiré des coruees, sous ombre de les garder des gés-d'armes, ou pour quelque autre occasion que ce soit: ceux qui par intimidations ou autrement, ont empesché que les tailles du Roy & autres charges n'ayent esté librement esgales: ceux qui ont commis vsures illicites: ceux qui ont cōtraint par impression, violence, ou autrement le peuple, soit en general ou en particulier, soiét leurs suiets ou autres, de s'obliger à des censues, coruees ou autres choses, indeués, ou de prester leur consciēce à des contrats, soit de mariage ou autres contre leur gré, ceux qui sous ombre d'aller à la guerre, ont volé & brâqueté les villages: Tous Iuges, Magistrats & Officiers qui ont commis crime de concussion, ou se sont laissez corrompre par presents.

Qu'il soit enioint à tous Iuges Royaux Huissiers, Sergens & autres officiers, si tost qu'ils serōt requis par quelques personnes, d'informer de quelque crime que ce soit, de le faire incōtinēt & sans deport, à peine de la vie, sansqu'ils puissēt differer de ce faire, ni retenir les informatiōs faute de payemēt de leur salaire, leq̄l toutesfois ils pourrōt apres se faire payer en le taxāt moderémēt, & met tant la taxe au pied de l'information: Qu'il soit au choix dès parties plaignātes, faite apporter l'information au greffe de ceans, ou en poursuiure le decret par deuant le Iuge Royal des lieux, à quoy

il sera assisté par le Substitut de monsieur le Procureur general, & fera le Juge tenu de decreter les informations le iour mesme qu'elles leur seront presentees, & deliurer le decret à la partie, ou s'il n'y en a point, au Substitut de monsieur le Procureur general sur les lieux: lequel Substitut sera tenu incontinent le mettre entre les mains d'un Huissier ou autre officier de Justice, afin d'iceluy exécuter. Ce Sergent, Huissier ou autre personne, à qui vn decret sera présenté, l'exécutera incontinent, & le tout sous la peine contre les defaillans en leur deuoir, de priuation de leurs estats & de punition corporell.

Ceux à qui les decrets aurônt esté baillez pour exécuter, s'ils ne se trouuent assez forts, imploreront l'aide des Gouverneurs, Baillifs, Seneschaux, Visenschaux, Maires & Escheuïs de villes, Juges & Marguilliers des parroisses qui seront tenus sur le champ l'accompagner de telle assistâce, que la force demeure à la Justice, & le decret soit exécuté: mesmes ceux à qui sera fait cōmandemēt d'ouurir leurs chasteaux & maisons, pour faire perquisition des prisonniers seront tenus en faire ouuerture & deffées à eux de les latiter, à peine à tous ceux qui auront refusé d'ayder l'exécutiō des decrets, de punition corporelle, & outre du rasemēt des maisons & chasteaux de ceux qui ne les aurônt ouuerts: desquels refus & des-obeyssances, les sergens ou autres exécuteurs seront tenus enuoyer leurs procez verbaux au greffe de ceans dans huitaine, a peine de priuation de leurs offices.

Voilà Messieurs, ce que nous requerons, &

esperons que la Cour par sa prudence nous accordera nos conclusions.

Ces choses estans ordonnees, si chacun en son endroit tient la main à ce qu'elles soyent executees, nous nous assurons (Dieu ay lant) que ceste prouince en bien peu de temps deuiendra calme & bienheureuse.

Que chacun donc de vous s'esuertue, vous auez longuement souhaité de viure hors de seruitude, & posséder vos biens en paix: cela s'offre maintenant à souhait, ne permettez point qu'on vous puisse reprocher pour l'aduenir, que vous seuls vous vous soyez defaillis. La Justice a esté iusqu'à present bannie, ou plustost releguee de la plus grande partie de ceste prouince. On vous la raneime comme en triomphe. Ne luy fermez donc point vos portes, ains logez-la benigne-ment: elle vous a nenera avec soy la paix qui sans cesse la tient embrassée.

Ces deux pleueront dessus vos testes tant de fortes de benediçtion, qu'il se pourra dire à l'aduenir, que les grands Iours dont ceste prouince est la mere, vous auront faict office de bons enfans: c'est à dire tout ainsi que iadis leur auez donné la vie, ainsi ils vous l'auront rendue, vous ayant deliuré de toute misere, seruitude & captiuité.

F I N.



RECUEIL DE  
LA SIXIÈME  
REMONSTRANCE,

faite à l'ouverture des plaidoiries  
de Pasques,

1484.

PAR M. JACQUES FAYE,  
*Seigneur Despeisses, Aduocat  
du Roy.*



Un sage & vertueux Philosophe  
Socrates, qui le premier de tous  
ses semblables, separa d'avec la  
Philosophie le fast & vanité so-  
phistique, discourant des vertus  
morales, du deuoir de l'homme  
de bien, & d'autres poincts gra-  
ues & serieux, vsoit volontiers de similitudes fort  
basses, tirées des peintres, des potiers, mariniers,  
charpentiers, maçons & autres mestiers popula-  
ires. Comme vn iour faisant vn discours il vsoit de  
pareilles comparaisons, il fut attentiuement es-  
couté par vn grand sophiste de son temps nom-  
mé Hippias Elean, lequel à l'issue de son propos  
se mocqua de luy fort aigrement. Comment,

RECUEIL DE LA VI. REMONST. 105  
luy, dit-il, Socrates, n'aurez vous iamais qu'une  
chançon ? Mais Socrates en peu de paroles rem-  
barra cest esprit arrogant: ταυτὰ (dit-il) ὡς τὰ ταυτῶν  
parlât des mesmes choses ie dis les mesmes cho-  
ses.

Il ne nous seroit pas impossible de desployer à  
ceste iournee quelque fuiet nouveau & plaissant,  
enrichi de plusieurs recherches tirees des bons li-  
ures Grecs & Latins, & en tapisser ceste entree.  
Mais considérât que nous sommes icy en vne es-  
chole de grauité & de modestie, & nō point d'o-  
stentation & de gloire: cōsiderât, que nostre char-  
ge, principalement aujourdhuy, n'est point autre  
que celle du maistre de proué de nauire, qui avec  
vne sonde nōmee en Grec ἐρματέλευχ & est tenu  
de descourir les roches & bācs de mer q se pre-  
sentēt, & en aduertir les compagnons du nauire,  
afin qu'ils ne tombent en inconuenient: cōfide-  
rant, dis-ie, ce poinct, & q̄ les rochers des annees  
passees sont ceux-là mesmes qui se preparēt à no<sup>r</sup>  
trauerfer en ceste-cy : & empescher que nous ne  
veniōs à port, nous ne pouuōs que cōtre les mes-  
mes inconueniens vser de semblables remedes,  
& faire ce que disoit Socrates, λέγειν ταυτὰ & c.

Nous auons cy deuant remonstré à pareille  
iournee que celle-cy, quelle est la charge de l'Ad-  
uocat: nous auōs remarqué sur toutes choses, que  
son principal ingrediēt est la probité & la iustice.  
Cen'est pas ainsi de nostre estat comme des au-  
tres fonctions. Le Medecin soit iuste ou iniuste,  
pourueu qu'il soit sçauant en son art, ne laisse pas  
d'estre Medecin. Le Gramairien, quelques mœurs

qu'il aye, s'il s'entend à parler correct, demeure toujours Gramairien. Ainsi est-il des autres arts: on les mesure par la sciēce, on ne considère point la volonté. En nostre art on ne considère pas moins la volonté que la science. Les Philosophes Stoiciens appelloient l'Eloquence vertu, pource que sans probité & vertu, ce n'est point Eloquence, c'est sophistiquerie & brigandage. Aristote la considerant toute nudē, en vn passage l'appelle, *τὴν τεχνὴν τῆ κλέπτειν*; l'art de desrober. *Prudentia* (disoit vn ancīē) *separata à iustitia, mera calliditas est.*

La probité ne nous est point seulement nécessaire pour plaire à Dieu, faire nostre salut & paruenir à la vie eternelle: elle nous est requise pour pouuoir faire avec honneur & profit nostre fonction. L'opiniō de probité & vertu nous acquiert crance & autorité, la crance & l'autorité est le nerf de la persuasiō, voire c'est la persuasiō mesmes. Les Rheteurs auant toutes choses enseignēt que *oratio debet esse bene morata, ut persuadeat.* Il faut que nous persuadiōs aux Iuges, que nous sommes gēs de bien, & veritables: nostre effort de persuader sera vain, si nostre vie refute nos paroles: nous ne gagnerons gueres d'auantage si en exterieur nous contrefaisons les gens de bien, & en l'interieur nous sommes autres: *nullum enim simulatum discernunt, paucis & ad breue tempus imponitur.*

La probité ne nous commande point seulement que nous soyons veritables & iustes en nos plaidoyers, mais aussi elle nous deffend d'abuser nos parties & preuariquer. Nous appellōs preuaricateurs, non seulement ceux qui *diuersam partem*

*adiuvant prodita causa sua*, mais aussi ceux qui ayans vestu nostre robe, & par consequent inscrit taiblement sur leur front, qu'ils sont sçauans, cloquens, & bons praticiens, n'ont aucunes de ces parties. Car ayans par ceste inscription conuié les pources & les riches, à leur fier la deffense & protectiõ de leurs biens, leurs honneurs & leurs fortunes, ils les trompent & les trahissent.

L'homme de bien donc se gardera de se venir attacher à ce barreau pour le moins se hazarder à plaider, qu'il ne soit garni de ces trois parties. Je touche nommément ceste chorde, pource que la ieunesse de present ne fait compte d'estudier en droit. Nous diuertissons aux lettres humaines, & Dieu sçait encores comme nous en faisons nostre profit *Transfugimus ad analekta quedam & eclogarium dicendi genus sapimus ex inuentariis*, bref tout nostre fait n'est que parade: nous feignons la probité & ne l'auons pas: nous voulons paroistre sçauans & ne le sommes pas: *ingeniorum Græcæ statibus impellimur: equi sumus magis ad pompam quàm fortes*: nous n'auons pas si tost leu vn beau traict dans vn liure, que nous courons icy pour l'alleguer, soit à propos, soit hors de propos. Nous ressemblõs à celui duquel parle Horace,

— *quicquid cartis illeuerit, istud  
Gestret à furno redeuntis scire, lacuq̃.*

Ceste vaine gloire fait perdre la vraye. *gloriam qui  
spreuerit vanam, veram habebit*: pendant que nous nous allons chauffer au foyer d'autrui, *ad aliena castra  
confugimus*, nous laissons esteindre nostre feu,  
& *in ciuitate nostra finis peregrini: fundum alienum*

*ayamus incultum familiarem deserimus.* Nos predecesseurs faisoient autrement (ie dis ceux qui estoient sçauans en tous arts) *unum faciebant, alterum non omitebant, sed hoc ἐργαζομένην πόνερον.* Ils couroyent tous les ans vne fois vn des volumes de leurs cours, pourquoy? c'est nostre principal aliment : *reliqua sunt bellaria.* Tout ainsi que pendant qu'on bastist vne voulte, on met des pieces de bois au dessous pour l'appuyer, puis estant acheuee, on les oste. Ainsi les traits des liures d'humanité, nous seruent à lier nostre langage, & luy donner quelque peu de grace, mais quand il faut iuger le procez, ils ne tiennent plus de lieu, rien ne demeure en l'esprit des Iuges, ils s'uanouyissent comme phantomes.

Il y en a qui sont encores pis que les autres: car ils n'estudiēt en humanité, ni en droit, ni aux Ordonnances. Aucuns Procureurs sont cause de ce mal. Ils ne chargēt de leurs causes & procez que leurs parens & alliez: eux se fiās que terre ne leur defaudra point, & qu'ils ne lairront pas d'auoir des causes, soit qu'ils les deffendent bien ou mal, laissent dormir & reposer leurs liures. Les autres qui sont sans appuy & cōgnoissance, n'ayans personne qui les iertent dans la piscine, *in angulis conta bescant,* & sont contraints de quitter leurs robes, ou se jetter aux estats, lesquels la plus-part du temps ils sont cause de faire eriger, au grād preiudice du public. La science & l'eloquence par ce moyen se desrobēt peu à peu de ce barreau. Les Procureurs y deuroyent prendre garde : car en ce faisant *theatrum glorie sue & questus sui paulatim evertunt.*

Encores que le sçauoir en nostre estat *utramque ferè paginam faciat?* si est-ce que celuy qui veut florir en ce barreau, doit faire prouision d'eloquence. Nous ne requerons pas ceste eloquence des anciens temps qui estoit si difficile à acquerir, que Ciceron dit en son premier liure *de Oratore*, que nul de son tēps n'y auoit atteint. Il n'est point besoin que nostre Aduocat apprene ses accèts chez vn Musiciē: ses gestes & son actiō chez vn iouieur de tragedies, qu'il vse de cadences en ses periodes ny de figures en ses paroles & discours: mais si faut-il qu'il se rende disert. Cela s'appred par lōg exercice. *Exercenda lingua ut argutarier possimus.* Le principal nerf de l'eloquence vient de la lecture des bons liures: *ex scientia & cognitione rerum efflorescat oportet oratio.* Mais sur tout il faut que nous faisons estat, que la meditation & la prepararion est celle qui nous donnera ce que nous demandons: C'est l'oracle du sage Periander, la meditation diligente surmonte toutes choses:

— cui lecta potentex erit res,  
*Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo:*  
*Verbaq; praeuisam rem non inuicta sequentur.*

C'est ce que dit Ciceron en vn passage qu'il pred de Platon, *omnes in eo quod scirent esse eloquentes.* Apprenons bien les merites d'vne cause, extrayons diligemment nostre sac, & celuy de la partie aduerse, consultons la cause & la iugeons en nous mesmes, faisons comme le bon marinier, qui se prepare non seulement contre le vent qui regne, mais contre tous ceux qui peuuent aduenir, pre-

uoyons toutes les difficultez & obiections qui se peuuēt apporter en nostre cause, disposons nostre plaidoyer en nostre esprit, *signemus oꝝcum castris*: marquons nos chasses & nos remises, le commencement, la fin & le milieu: il ne faut point craindre que nous demeurions courts. Ce qui nous encouragera grandement à ce faire, sera quād nous nous proposerons deuant les yeux, que toutes & quantes fois que nous plaideras icy, *toties in discrimen uocamur, fame, exilimatiōis, fortunarum*, estant chose qui se voit tous les iours, que quelques fois vn seul plaidoyer est suffisant pour nous dōner vne eschelle infailible, afin de monter aux plus hautes dignitez de nostre robe, cōme au cōtraire vn plaidoyer inepte nous oste quelques fois tant de reputation qu'avec cent bons nous ne la recouurons pas.

La loūange de plaider, quant à present, gist en vne narratiō biē faite, car de cinquāte causes qui se plaident icy, les quarante neuffe voident par le simple fait. Nous appellons vne narration bien faicte, quand elle est Laconique, *quæ non pauca, sed quæ paucis multa dicat* qui n'obmette rien de ce qui se doit dire, & ne dise rien de ce qui se peut obmettre, qui dōne tousiours à la victoïre & à l'esclarcissement du poinct, de laquelle tous les discours & propos soyent prins *in uisceribus causæ* ses regards tellement dressez & disposez, *ut iudex singulo quique aspectu totam causam oculis cernere uideatur*. Nous faisons presque tout le contraire: nous disons beaucoup & ne disons rien: nos plaidoyers sont tellement embarrassez & meslez de l'inutile parmi l'utile, que l'esprit des auditeurs demeure obsuscé &

suspendu en telle sorte, qu'il leur aduient cōme à cest ancien Melanthius, Je n'ay (dit-il) peu voir la tragedie de Diogene le Poëte tragique *ἐπι τῆς ἐνοματίων ἐπιπροσθεμένην*, les paroles m'en ont bouché la veué. Cela vient de ce que nous ne iugeons pas où gist le nœud de nostre cause. Si faut-il que nous le iugions les premiers, si nous le voulons faire iuger par autrui. Messieurs sont contraints d'interrōpre les Aduocats, & leur demander où est le poinct de l'appel, qui est vne censure tres-aigre, car c'est leur reprocher en bon François, qu'ils n'ont pas plaidé comme il faut.

Nous lisons dans la preface des Declamatiōs de Senegue, que cest excellent Orateur nommé Porcius Latro, faisoit en ses plaidoyers & declamatiōs, ce que nul autre de son temps ne faisoit. Auant que declamer il proposoit en brieſ l'argument de ce qu'il auoit à traiter. Il seroit besoin de mettre cela en vsage, & que le cōmencement des plaidoyers fust tel, Je plaide pour vn tel appellāt de telles sentēces, par lesquelles telle & telle chose a esté ordōnee. Tāt s'en faut que cela fust causé d'interrōpre vos plaidoyers, que Messieurs estans imbus du poinct où vous voudriez tomber, prendroyent plus de plaisir à vous escouter, & cōsiderer la dispositiō & artifice de vos plaidoyers, pour ueu qu'ils ne cōtinssent point de redittes, ni d'allegations vulgaires ou impertinētes, estant chose naturelle à toute persōne de faire plus aligremēt vn chemin, quand ils voyēt le lieu auquel ils doiuent arriuer. Nous cognoissons cela par experience, quand on nous a communiqué d'vne cause

au parquet, nous auons moins de peine à l'ouyr plaider.

Il nous seroit fort agreable d'arrester icy nostre discours: & taire ce que nous auons à dire cy apres, touchant plusieurs surprinses & mal-façõs qui regnent en ce barreau: mais nostre hõneur & nostre deuoir ne nous permettent point de nous en taire. On ne voit autre chose en ce barreau q̄ surprinses & supplantations. Les Aduocats deuât que plaider, ne tiennent compte de s'entrecommuniquer, ou s'ils le font, ils gardent tousiours la meillcure piece en arriere, pour prẽdre leurs parties à despourueu. Ceste façon de faire n'est ni honneste, ni tolerable. Vaincre par tels moyens obliques & indiscrets, c'est vne victoire Cadmeane, où le vainqueur demeure vaincu. Pline au vingtneuueme liure de l'Histoire naturelle, racõte que l'Empereur Claudius fit mourir vn Cheualier Romain, pource qu'il portoit vn œuf enchanté sur soy, par le moyen duquel il gaignoit toutes ses causes. Ce n'est pas assez de dire, i'ay vne bonne cause: ie la gagneray *aut virtute aut dolo*. Il la faut vaincre par bons & legitimes moyens. *Iusta iustè exequenda sunt*: & faisant autrement vous faites d'vne bonne cause vne mauuaise.

Il y en à qui sont si deshontez en ce lieu, qu'ils ne se contentēt pas de plaider par memoires (ce qui toutesfois n'est pas permis) mais ils plaident tout le rebours de ce qu'ils ont par pieces: voire il y en à de si temeraires, que quãd la Cour leur cõmande de lire leurs pieces, les lisans ils cõmettent vne fauceeté, *in omittendo vel committendo*. S'ils ne craignent

craignent point de faire de tels tours en pleine face du Parlement, *quo in loco non ausit peccare, qui in oculis iudicum peccat? qui in capitolio* comme disoit le mesme Pliae) *fulminantem peierat Iouem?* Cela est aduenü depuis trois mois en ça. Puis que l'honneur commande si peu à telles gens, nous serons contraints de requerir (quand telles choses se presenteront) qu'on pratique à l'encontre d'eux les loix des anciens Gymnosophistes. Elles vouloyent que celuy qui auoit vne fois faussement parlé : que l'usage de la langue lui fut interdit à perpetuité, *in l. falsi. ff. ad l. Iuliam de falsis.* Papinian raconte *adnotatum ordine motum fuisse ex falsa recitatione, quod cognoscente Preside falsò testamentum recitasset.*

Vn autre mal qui regne en ce barreau est, que depuis quelque temps, en ça on s'est grandement licentié à vser de maledicences, principalement contre personnes esleuecs en dignité. Nous trouuerons tousiours fort bon, qu'õ embrasse les causes des pources cõtre les riches, & des petits cõtre les grands. C'est le vrai acte d'un homme de bié, & procedât d'un cœur genereux, ioinct que nostre deuoir nous le cõmande. La iustice (disent aucuns Philosophes) n'est autre chose qu'un cõsentemēt & conspiratiõ des petits & foibles, pour se maintenir à l'encontre des grands & puissans. *Tibi derelictus est pauper,* (dit l'Escriture) *& orphano tu eris adiutor* mais il se faut abstenir de paroles piquantes. Peut estre qui se fondent sur vn discours qui est dans Demosthene en son oraison *pro corona.* Il dit que c'est vne partie d'eloquence de parler contre l'honneur d'autruy, & que cela rend le mon-

de beneuole, attentif & fauorable. *Obtrectatio & librorum pronis auribus arripuntur, quippe malignitati falsa species libertatis moesti*: mais cela est à l'endroit du populaire, lequel veritablement se plaist pour vn temps à ouyr telles inuocētues : mais les personnes graues les abhorrent, & font iugement des mœurs d'vn homme par sa langue & par sa parole, laquelle ain si qu'il a esté diuinemēt dit par sainct Iaques, n'est pas seulement le timon & le gouvernail, mais aussi l'enseigne que les Latins appellent *tutclam*, & la bouffolie du reste du nauire. Il faut donc que ce luy qui plaide, considere la maieſté de ce lieu: c'est vn temple sacré & inuiolable: *Ad deos purè accedentes, profana arcento*. Je dirois (dit Ciceron en vn passage contre Antonius) plusieurs choses infames & abominables, mais j'aurois crainte que pronōçāt paroles dignes de lui elles ne fussent indignes de ce lieu. Les iniures qui se profetent en ce lieu, sont semblables à vn dementir qui se donne en la chambre du Roy. Pource que celui qui est demēt n'ose mettre l'espee au poing, le dementir tombe sur celui qui le dit, & sur la maieſté du lieu: ainsi celui qui en ce barreau iniurie autrui en plaissant, ce n'est point celui contre qui il plaide, c'est ioyesmes qu'il iniurie, & fait redonder l'iniure sur toute la compagnie.

La reigle qu'il faut obseruer en telles occasiōs est que nul ne doit rien dire contre l'honneur d'autrui, s'il n'a de bons memoires signez, ou la partie presēte pour l'aduouer. Et encores n'est-ce pas assez: car auāt qu'il luy soit permis de le dire, il faut que cela serue necessairemēt à sa cause. Et ne sert

de riē ce que les Aduocats quelquefois pour s'excuser, disent que leurs parties leur font dire. Les parties sont les malades, vous les Medecins : vn Medecin n'est pas excusable, quand il dit auoir donné quelque chose de mauuais à vn malade, poutce qu'il le demandoit. *Aduocatus* (dit la loy) *agat quod causa desiderat, nec ultra quam cause necessitas exposcit in maledicendi temeritatem prorumpat.* Puis s'ensuit la sanction de la loy, *Si quis non ratione sed probris certauerit, honoris sui amissionem patietur.*

La Cour à souuent admōnesté les Aduocats d'estre moderez en leurs salaires. Nous n'y voyōs point d'amendement; au contraire la chose va de pis en pis. C'est grād cas q̄ pour plaider vne cause on ne craindra point de demander ce à quoy nos Ordōnāces ont taxé deux cens causes. Le sçay biē que toutes les causes ne sont pas sēblables, ni l'industrie de ceux qui les plaident : *inter artifices magna differentia.* Entre les gens de guerre il y à des payes simples, doubles & triples: les Grecs les appellēt *δυσὶ ἕτας, τριμυρῆτας, & διπλικarius, τριπλικarios.* Le sçay bien ausi qu'il y à des causes, qu'on ne sçauroit payer, ni estimer, quand il y va de l'honneur, de la vie, ou de la plus grande partie des fortunes d'vne maison : mais il faut arbitrer la peine des personnes, & non pas le prix de la cause. Le Medecin qui nous à sauué la vie, le Precepteur qui à esleué nostre enfant, on ne les sçauroit assez recompenser: mais pour cela il ne laisē pas de se contenter d'vn salaire moderé, ayāt esgard à son labeur, Le surpi<sup>d</sup> de ce que nous luy deuōs, nous le payons en vne autre monnoye: c'est que nous le tenons pour

nostre amy, & recognoissons luy estre obligé: ainsi est-il d'un Aduocat.

Ce qui est grandement à blasmer, c'est que les salaires excessifs sont exigez ordinairement par les plus anciens & plus aisez. *Æliã* en son histoire des Animaux dit, que *λύκος ἐμπληθεὺς ἐκ ἔτι λύκος*, *lupus saturus non est lupus*, il deniét paisible cõme vne brebis, & passe à trauers vn troupeau sans offenser ni les hommes ni les bestes. *Gregoire Nazianzene* allegue vn beau Prouerbe en vne de ses Epistres, *δεῖ ὅταν ὄβις ἰκανὸς ἢ ἀρετὴν ἀσκεῖσθαι*, quand on à acquis suffisamment de quoy viure, il se faut exercer à bon escient à la vertu. C'est ce que deuroiét faire ceux à qui Dieu à donné du bié, & lesquels l'ont acquis en ce Palais. Le peintre *Zeuxis*, estât venu en la perfectiõ de son art, faisoit vn acte genereux il ne vendoit plus ses ouurages, ains les donnoit, pource que les vendât, il craignoit d'abaisser leur prix, qu'il iugeoit en soy estre inestimable. Si vous ne pratiquez l'exemple de ce genereux personnage, pour le moins gardez vous de ressembler à ces anciens gourmans de *Messetie*, dont parle *Athenne* en vn passage. Ceux chez lesquels ils alloiét boire & manger, leur faisoiét ceste demãde, *χωρεῖ*, c'est à dire, combié contient vostre ventre? pource qu'ils n'estoyét iamais satisfaits, s'ils n'auoiét beu & mangé, autãt que leur ventre pouuoit contenir de vin & de viande. Ceux ausquels l'auarice commãde en telle façon, sont en danger que par permission diuine il n'aduienne à eux & à leurs enfans, ce dont le Prophete menace telles gens, *totus corruptus non erunt in vestimentis*, que ce qu'ils amas-

sent auidement ne paruienne au troisieme heritier: nous en auons assez d'exemples en ce Palais *hos miramur quorum facta imitamur, eorum exitus non perhorrescere.*

Ce que nous auons dit aux Aduocats, s'accõmode pour la pluspart aux Procureurs. Nous prierons la Cour, s'il y a quelque faute entr'eux, comme nous ne doutons point qu'il n'y en ait trop, qu'il s'assemblent pour les syndiquer, & qu'ils nous viennent de ferer au parquet ceux qui contreuendront à leurs reiglemens, à fin qu'au rapport que nous en ferons, il plaise à la Cour les chastier selon leurs merites.

Deux poinçts ne pouuõs-nous obmettre, auxquels il est besoin que la Cour donne reiglemẽt: c'est qu'on amene plusieurs prisonniers en ceste Conciergerie, sans que celuy qui les fait amener nomme son Procureur, ni son domicile: cela est cause que les pauures prisonniers trempent longuement sans auoir expedition, & s'ils ont à demander eslargissement, ou autre chose, ils ne peuẽt auoir raison, pource qu'il n'y a point de Procureur pour leur respondre. Nous requerõs qu'il plaise à la Cour ordonner, que ceux qui ameneront les prisonniers, ferõt dotter sur le registre du Greffier de la Conciergerie, le nom de la partie & du Procureur, & le domicile esleu par la partie: autrement iusques à ce que cela soit fait, ils payeront vn escu pour iour. Aussi, Messieurs, il y a plusieurs prisonniers pour dettes ciuiles, ou reparations adiugees par arrest, qui apres l'arrest donné ne sçauent à qui s'adresser pour demander

attermoyement, eslargissement, ou quelque autre chose concernât l'exécution de leur arrest, pource que les Procureurs disent qu'après l'arrest, *simto eorum officio* ils ne sont plus tenus d'occuper. S'il plaist à la Cour, elle ordonnera que les Procureurs demeureront tousiours Procureurs *etiam* après les arrests donnez, tant que les prisonniers seront en la Conciergerie, si ce n'estoit que les parties les reuoquent & en constituent d'autres sur le champ.

\* \*

\*

F I N.





RECVEIL DE  
LA SEPTIESME  
REMONSTRANCE,

faite à l'ouverture des plaidoiries d'après  
Pasques en Parlement.

1585.

PAR M. IACQUES FAYE,  
*Seigneur Despeisses, Aduocat  
du Roy.*



Nous auons les années précédentes discouru au long, & d'article en article, ce qui nous à semblé appartenir à la decence de ce barreau: tellement qu'il seroit mal-aisé que nous y puissions rien adiouster. Et toutes-fois pource que ce iour porte, qu'avec vne offrande de paroles, nous consacrons ceste entree de paroles, il faudra tascher d'y satisfaire le plus brieuement que faire se pourra.

Ce n'est point sans cause, qu'Aristote à dit, Que loisiueté est necessaire pour l'entretié de la vertu,

ἀρετὴ δέεται τῆς σχολῆς, & Platon respondât à aucūn qui blasmoÿēt la vie des Philosophes, comme e-  
stât rēplie d'oÿsueté, αὐτῆ (dit-il) σχολὴ ὑπέρτερον  
εἰς πρᾶγμα πάσης τῆς ἀσχολίας ceste oÿsueté, est pl<sup>o</sup>  
ferieuse que nulle autre occupatiō. C'est la raison  
qui a meū ceux de Lacedemone, de deffendre à  
leurs Citoyens tous mestiers, exercices & occupa-  
tiōs, horsinis les exercices de guerre. Ce que nous  
voyons encores estre obseruéés Noblesses quasi  
de toutes nations : pource qu'on a estimé que le  
moyen de rédre vne personne vertueuse, estoit de  
lui donner beaucoup de loisir de philosopher, son-  
ger à soy-mesmes, & remplir de pēsemens graues  
la partie raisonnable de nostre ame, qui se vuide  
incessammēt, ainsi que dit Heraclite, par deux per-  
tuis trespangereux, la nonchalance & l'oubliance  
repetant souuent à part soy ce petit verset de Py-  
thagoras, πῆ παρέβην, τίδ' ἔραξα, τίμοι δέον ἔκ ἐτελείωθην  
qu'ay-ie transgressé? qu'ay-ie fait? qu'ay-ie obmis  
de ce qui estoit à faire?

Or ceste iournee nous est ordonnee pour estre  
employee en semblables meditatiōs, & nō point  
cōme aucuns se pourroyent persuader, pour à l'e-  
xemple des ioūeurs d'escrime, lesquels pour mon-  
strer leurs dexterités deuant qu'entrer en leurs  
vrais combats, *gladiis eludunt. & arma ventilant.*

La premiere meditation que doit auoir celuy  
d'entre nous qui se vient ranger à ce barreau, c'est  
de cōter avec soy-mesmes, s'il a les espauls assez  
fortes; c'est à dire les parties requises & necessaires  
pour entrer en ce champ d'honneur. La principale  
de ces parties, est la cognoissance du droict, non

point ceste cognoissance hastiue, que Galie appelle  $\kappa\tau\iota\ \alpha\epsilon\iota\ \pi\acute{\omega}\sigma\iota\nu\ \kappa\iota\ \theta\rho\alpha\upsilon\mu\alpha\tau\iota\sigma\mu\acute{o}\nu$ , qu'il dit auoit esté en certains Medecins de son temps, lesquels sans estre versés au fait de l'Anatomie, pensoyent les playes par rencontres & à l'aduature, prenant bié souuent vn ossement, nerf ou tendon au lieu d'un autre. Ce que nous pouuons dire de ceux-là, qui faute d'auoir fouillé assez auant, & sondé la iurispudence iusques à ses racines, *sapiunt per inuentaria.* & à mesure qu'ils ont besoin d'une decision, ont recours au Bertachin ou autres semblables liures, dont ils tirent souuent des mauuais equiuoques.

Cela vient d'une trop grande aspreté, & de la precipitation ambitieuse d'aucuns, qui hastifs de gagner le deuant, & estre bien tost aduancez au barreau, se contentent de saluer les escholes comme en passant, & escloent auant qu'estre formez, dont apres ils se repentent à loisir: car n'estans equippez comme il faut, *in ipso portu impingunt*: pour le moins à mesure qu'ils vieillissent, ils descheent de iour en iour, & marchent comme les escreuiffes. Le vers de ce vieux Poete leur est propre:

— *puteum puto te quoque, Quinti,  
Nam quanto altior es, tam mage despicieris.*

Ils pratiquent ce que disoit en gauffant Menedemus Eretrienfis, Que ceux qui nauigeoyent à Athenes, la premiere année estoient sages, la deuxiesme Philosophes: la troisieme Rheteurs, & la quatrieme rien du tout.

Les Poetes donnent vn Epithete fort propre aux bords & riuages de la mer: ils l'appellent *inertia littora ponti*, pource qu'estés baignez d'eau sa-

lee, ils sont infertiles à produire de l'herbe: & toutesfois pource que l'eau n'y est pas assez haute ils ne portent ni basteau ni poisson, tellement qu'ils ne fôt ni mer ni terre. Ainsi est il de ceux qui ont estudié à demi, ils ne sont pas assez sçauans pour reüssir en ce barreau, & neantmoins la robe honorable qu'ils ont chargee: les rend honteux de prendre autre vacation, tellement qu'ils demeurent icy les bras croisez: *pro dolore contabescunt, per lachrymas effundere bilem coguntur, pressoque diu stridere molari.*

Les Architectes ont vne belle maxime: ils disent que pour faire vn ouurage grandement durable, il faut asseoir le pl<sup>o</sup> qu'il sera possible les materiaux sur leur liêt: comme les arbres & bois qui croissent debout, il les faut asseoir sur ce sens afin qu'ils portent & durent d'auantage, la pierre qui naist en la carriere couchee de plat, il la faut maçonner sur son liêt, afin qu'elle face bõne fin: ainsi est-il de toutes sortes de personnes qui veulent reüssir & durer en vne vacation, il faut qu'ils suivent leur naturel, *nihi! agant inuitâ Minervâ.*

Les mesmes Architectes cõscillent apres qu'une maçonnerie est acheuee, de ne la charger point si tost de charpenterie ou couuerture, parce qu'il faut du temps pour la secher & durcir, autrement elle seroit en danger de boucler, s'affaiser & faire ventre. La mesme reigle doit estre obseruee par ceux qui viennent fraischement des estudes, *non debent cruda studia statim in forum deferre:* mais doiuent long temps escouter, & s'édurcir & nourrir aux termes & formes du barreau: autrement s'ils se mettent

trop tost aux champs, ils acquerrôt vne temerité & loquacité mal reiglee, dont en fin ils auront peu d'honneur.

Plinc dit que le peintre Polygnotus auoit composé vn liure intitulé Canon, qui contenoit toutes les reïgles de son art, & auoit aussi cōposé vne peinture & modelle excellente, en laquelle toutes ses regles esfoiēt soigneusemēt obseruees. Il seroit malaisé voire impossible: de faire le semblable de nostre art, à cause de la grande varieté: mais si y a-il certaines maximes, qui estans gardées seruiront grandement.

La premiere maxime est, que l'Aduocat auquel on à présenté vne cause pour plaider, doit extraire diligemment son sac, & celui de sa partie aduersè, avec l'Aduocat duquel il doit cōmuniquer à fin de descouurir ses moyens & raisons, & se preparer pour y respondre. Cela fait il se doit euertuer par le moyen d'vne meditatiō fort diligente, de s'imprimer si auant le fait qu'il luy soit familier, cōme si c'estoit son fait propre, car en ce faisant il esprouuera la verité du prouerbe Grec qui dit *ἄκτυλα ἡμέγα*, *nemo ægrè molitur artus suos*: & qu'en semblable vn fait dans lequel nous nous sommes collez & enchassez, il est impossible de nous y perdre, & que nous n'en acquerions vne eloquence naturelle. C'est ce que disoit Cicerō, *omnes in eo quod scirent, esse eloquentes*.

Vne autre maxime necessaire, c'est s'il est possible qu'il ne faut point plaider vne cause dont on aura opinion mauuaise ou douteuse. Car il nous sera fort difficile de pouuoir persuader à autrui,

ce que nous meſmes ne nous perſuaderōs point  
*vix enim eſt vt audeat clarè loqui is qui humiliter ſentit.*  
 C'eſt ſuiuant ce que dit Ariſtote, que les ſerfs qui  
 mentent & s'excuſent fauſſement parlent obli-  
 quemēt & de mauuaiſe grace. Les Rhetoriciens  
 au cōtraire ſont d'aduis que pour parler avec elo-  
 quence, il eſt beſoin de s'eſtre tellement imprimé  
 en l'eſprit la iuſtice de noſtre cauſe, & le tort qu'ō  
 veut faire à noſtre partie: cela allume en nous vne  
 poincte & vehemence, ſans laquelle (au dire des  
 meſmes Rhetoriciēſ) toutes harangues ſont plat-  
 tes, molles, & de peu d'eſſect.

Les plaidoyers ainſi que nous viuons aujour-  
 d'huy, ne doiuent contenir qu'vne narration avec  
 vne briefue confirmation, laquelle encores bien  
 ſouuēt nous eſt deſniee, quād les cauſes ne le me-  
 ritent paſ; mais pour cela il n'eſt pas deſſēdu à vn  
 bon Aduocat, d'enclorre dans ſa narration toutes  
 les autres parties d'oraïſon, pourueu qu'elles y  
 ſoyent ſi dextremēt coulees, qu'il n'y ait que les  
 bons Maïſtres en l'art d'Oratoire, qui s'en puiſſēt  
 apperceuoir, & qu'il ſoit impoſſible de les en oſter  
 ſans faire dōmage à tout l'ouurage. C'eſt la rufe  
 qui fut pratiquee par Phidias excellent mouleur  
 d'images, luy ayant eſlé cōmandé de faire l'ima-  
 ge de Minerue, dans laquelle il luy eſtoit deſſēdu  
 de mettre ſon nom, encores que cela fuſt permis  
 aux peintres de ſon tēps, il y engraua ſecretement  
 dans le bouclier ſon effigie, avec vn ſi grand arti-  
 fice, qu'il eſtoit impoſſible de l'en oſter, ſans de-  
 faire la liaiſon & la ſtructure de tout l'ombrage.

Le moyen de faire tels plaidoyers, ſera, quand

nous aurons toujours deuant les yeux en guise d'un but, le poinct décisif de la cause, τὸ κρινόμενον, *ad idq̄ contendemus velis & remis*, retranchans toutes les superfluitez, & ce qui vaut autant teu que dit, au lieu de quoy nous dirons brièvement & pesamment toutesfois, tout ce qui peut tendre à la victoire, l'accompaignans de beaucoup de poincts & vigueur, laquelle nous prendrōs dans les beaux traités de nos liures, qui toutesfois seront cuits & distillez par l'alembic de nostre inuention, à fin qu'ils soyent redigez en suc, & rendus nostres. Nous faisons quasi tout le contraire: nous disons trop & ne disons pas assez: nous embrassons nos plaidoyers par tant de faits & allegations superflues, qui outre ce qu'elles sōt ennuyeuses & quelquesfois ridicules, elles esgarent bien souuent le principal.

Ce qui nous fait commettre telles fautes, sont ordinairement quatre causes, la Vanité, la Negligence, l'Ignorance, & l'Auarice: la vanité fait que nous cherchons les apparences vaines au lieu des effets, les paroles au lieu des sens, & l'applaudissement au lieu de la victoire, le temps que nous deuions employer à tascher d'estre quelque chose, nous le consumons à tascher d'apparoistre estre ce que nous ne sommes point *captamus plausum auditorum*, & aymons mieux que le monde estime que nous ayōns bon esprit que bonne cause. *Ex omnibus pagis proverbis colligimus, volumusq̄. Vndique collectam fronti decerpimus oliuam.*

La negligence, fait que sans estudier à conuertir en suc ce que nous auons leu, & le tourner en

François pour en rendre nostre langage nerueux (ce qui ne se sçauroit faire sans beaucoup de veilles) nous le proposons tout indigest & par morceaux, *tanquam eod. ok. eg. s' izv. volumus enim cum delicati simus legere sybta sine sanguine, & suore.*

L'ignorance fait que n'ayâs pas sçeu bië choisir le poinët decifif de nostre cause, *ad quem scopum omnia tela sunt destinanda, mali quartarij cippas colligimus* comme mauuais cochers ou chartiers nous prenons les hornieres, sillons, & buttes qui nous font verser avec peu d'honneur.

L'auarice fait que voulâns charger & amonceler cause sur cause, afin que pratique ne nous faille, nous ne faisons q̄ passer par dessus chacune, & cestuy-là est le principal poinët q̄ perd l'eloquēce du barreau, suiuât l'oracle du Poëte Menâder, qui dit *πάνυ τοι γηγάσκουσιν αὶ τέχνηαι καλῶς, ἄν μὴ λαβούσι ἄπορος ἀ τὴν φιλόργυρον.* Il est difficile q̄ les arts puissent vieillir, sinon quand les maistres qui les exerçeront seront trop amateurs d'argent.

Nous aurions peut estre occasion de nous estēdre d'auantage sur cest article, estant l'ambition & l'auarice la vraye rouille de ce barreau, cōme auisi les anciens l'appellent *ærgiacum animum*, n'estoit que l'annee precedente nous en discourumes assez amplement, & des autres poinëts concernans la probité. Nous prions seulement l'assistance de remarquer ce que dit fort à propos Clemens Alexandrin, & apres luy Maximus Tyrius, Le berger (dit-il) & le Boucher regardēt le mourō d'vn œil fort différent, l'vn pour le mäger, l'autre pour luy faire bië. Nous deuons apporter au pro-

cez l'affection du Berger, & non celle du Boucher. Autrement ce dire d'Apulee tomberoit iustement sur nous, *Medicorum siue Aduocatorum ferè res potius vindicationes esse quàm curas : eorum multos verè lucripetas nuncupari, qui etiam mercedes à mortuis plerumque expetunt, & faciunt veditus dum tempus curacionem extrahunt, suntq; ipsis morbus grauiores.*

Ce propos regarde aucuns Procureurs non moins, mais plüstoit que les Aduocats, qui ruinēt les pources parties par leurs lōguezs, subtilitez & surprinses, & biē souuēt d'un procez en font douze. Ce mal vient de leur trop grand nombre. Car tout ainsi qu'on a dit de Palamedes, quē pour auoir adiousté trois lettres à l'Alphabet Grec, il rēdit ceste langue babillarde, ainsi la receptiō frequente des Procureurs, prouenant de leur importunité, est cause de faire la Frâce processive. Car tout ainsi qu'Anacharsis disoit, qu'il n'y auoit point de chātres en Scythie, pource qu'il n'y auoit point de vignes, ainsi est-il à croire, que sans un grand nōbre de Procureurs il y auroit fort peu de procez: i'excepte de ceste generalité les gens de bien & d'honneur, desquels il y a fort grand nombre en ceste compagnie.

Nous serions longs à vouloir remarquer toutes les fautes qui se cōmettēt par les Procureurs: nous en toucherōs deux à ceste fois. La premiere est qu'il y a aucuns d'entr'eux, qui apres que Messieurs ont taxé les despens, rayent leur taxe & la haussent principalement en ce qui concerne leur salaire. Cela s'il plaist à la Cour leur sera prohibé & dēffendu, car ce seroit estre Iuges en leurs

128 RECUEIL DE LA VII. REMON  
causes. L'autre faute est, qu'il s'en est trouué aucuns  
depuis peu q ont rayé leurs causes du roole, pour  
les faire appeller par placet: cela seulemēt afin de  
surprendre leurs parties, les Aduocats desquels ne  
s'estans point apprestés au iour des placets, pour  
ce qu'ils voyoyent le tour de roole aussi prompt:  
ou ils ont obtenu & fait iuger des congez contre  
eux, ou ils les ont frustrez de leur tour de roole: la  
Cour s'il lui plaist pouruoirra par bonnes amēdes,  
à ce que telles fautes ne puissent aduenir.

S'il y a quelques autres fautes entre les Procureurs, comme il y en a vn fort grand nombre, ils ont les Procureurs de la communauté, ausquels la Cour enioindra s'il lui plaist, de s'assembler le plus souuent que faire se pourra, pour cōferer ensemble de ce qu'il appartient à leur discipline.

F I N.

RECUEIL



RE C V E I L D E  
 LA HVICTIEME RE-  
 REMONSTRANCE, FAITE

à l'ouuerture des plaidoyries apres  
 la sainct Martin,

1 5 8 5.

PAR M. I A C Q V E S F A Y E,  
*Seigneur Despeisses, Aduocat  
 du Roy audit Parlement.*

**L'**AY souuentefois considere les fa-  
 çons de faire de nos predecesseurs,  
 pour les comparer avec la nostre: j'ay  
 trouué dans nos anciens registres, que  
 l'vslance qui se garde auourd'huy d'ouuir l'en-  
 trée du Parlement, par vne proposition solennel-  
 le, n'est introduite que depuis trente ans: au pa-  
 rauant apres la lecture des Ordonnances, les  
 Aduocats du Royn se leuoyét point du tout,  
 ou s'ils se leuoyent, c'estoit pour faire quelque  
 requisitoire sobre & succinet, touchant aucuns  
 abus nouuellement naiz, dont ils demandoient  
 la reformation; cela faiét, on appelloit les cau-  
 ses.

Voulant rechercher quelle a peu estre l'occasion d'un tel changement, j'ay trouué qu'il n'y en à point d'autre, que celle qui se peut remarquer par la lecture des mesmes registres, c'est qu'en ce vieux temps, la discipline, l'ordre, le respect, & silence & l'attention estoient si bien gardez en ce lieu, les arrests, les edits, & les ordonnances si estroitement observez, que si nos deuanciers eussent voulu entrer en quelques remonstresances, ils ne l'eussent peu faire faute de suiet. Mais maintenant qu'à cause des troubles, ou pour quelque autre occasion que ce soit, tous estats se sont tellement desreglez, & principalement les nostres, qu'on n'apperçoit quasi plus en ce lieu autres vestiges de l'ancien barreau, que les bancs, (s'il le faut dire ainsi) le plancher, les murailles, & les tapisseries: il est bien force que nous pratiquons ce que dit saint Basile auoir eu lieu de son tēps, qu'à cause des maladies qu'engendroyent le luxe, les delices & l'intemperance, *ἡσσοκομίας* (dit-il) καὶ διατρείας τὸ κατὸν ἡμεῶν φιλοσόφημα πρᾶξιόν, ils estoient contraires d'employer le temps dedié aux estudes de la Philosophie à se penser & medeciner.

Il faut (dis-je) bien que nous esprouions sur nous ce que disoit Epaminōdas auoir fait souffrir à ceux de Sparte, qu'à force de les auoir vaincus, il auoit alongé leurs propos au parauant succinets & Laconiques. Ce qui est expliqué par vn passage de Demetrius Phalereus, *πᾶς δ' αὖθις μονόγραμμα* (dit-il) tout homme qui commande n'a qu'un mot: ainsi vouloit dire ce grand personnage, que

tandis que ceux de Lacedemone auoyent commandé à la Grece , il leur auoit esté facile d'estre succincts, pource qu'ayans les armes en main, *hic faciet, nisi feceritis*, disoient-ils: mais depuis que par le moyen de leurs routes, ils furent reduits à egalité il fallut malgré qu'ils en eussent , qu'ils apprinsent à haranguer , afin de pouuoir persuader par belles paroles, ce que leurs forces ne leur donnoyent plus.

Ainsi nous pouuons dire de nous-mesmes, tant que les Edicts & Ordonnances ont eu commandemēt sur ce lieu, il nous a esté facile voire neces faire d'estre succincts, en nos discours, mais depuis qu'elles ont esté reduites, ie ne diray point à l'egalité de ceux de Sparte, mais à vne miserable feruitude de mauuaises mœurs & corrupteles qui les tiennent comme deffous les pieds , & les bannissent quasi hors du barreau : il a esté trouué estre necessaire, que nous , qui pour le deuoit de nos charges deuous estre leurs Aduocats & protecteurs, employons vne heure ou deux en l'annee, pour avec vne harangue serieuse, supplier ceste compagnie à iointes mains qu'il luy plaise les receuoir & restabliir en leurs domiciles.

Aussi est-il grandement conuenable , qu'à ce jour de la dedicace solēnelle du tēple (s'il se peut dire ainsi) de la deesse Pitho, *quem quidem diem æterna* *inuenimus religione*, nous qui par raison deuous tenir annexé à nos charges la principauté de l'Eloquence, luy offrons les prinices de nos fruiets *vinum de patena libamus*, & qu'apres ces beaux vers Saliares , que le Gracien nous a recitez ( car

ainsi pouuons nous appeller les Ordoinnances, qui nous furent dernièrement leuës, escrites en lã gage tres-ancien, *Versibus quales Fauri varésque canebant,* nous faisons ce qui est de la suite, *axamentum aliquod proferamus, Deosque quibus litaturi sumus, rite vngamus ac vestiamus.* Veu meimes que ç'a tousiours esté vne coustume curieusement obseruce par toutes sortes de Magistrats, *vt initio anni auspiciandi gratia tribunal ingreſsi: aliquid ad speciem dicerent aut facerent, & graui aliquo alloquutione, veluti cantatores milites, ita ipsi collegas suos & accensos atque opitiones inflammarent.* Ce qui se remarque auoir esté fait par toutes sortes quasi d'Officiers de Rome, profanes, sacrez, militaires & ciuils, mesmement depuis le Christianisme, comme il est noté par Tertullian *in lib. de cor. mil.* & par sainct Augustin en son troisieme liure de *Ciuitate Dei.*

Ce qu'aussi en semblable nous lifons auoir esté tousiours obserué, tant par les Perſes que par les Grecs, dont afin d'euitter les redites, ie me cõten-teray de reciter deux exẽples, l'vne de Suidas, par laquelle il raconte que tous les ans en Lacedemone deuant le tribunal des Ephores, estoit recitee à la ieunesse vne remonstrance composee tout expres par Dicæarchus auditeur d'Aristote, afin de les exciter à leur deuoir. Mais ce qui approche en cores de pi<sup>9</sup> pres des ceremonies de nos entrees, c'est ce que recite Pausanias dans son premier liure des Eliaques, qu'à l'entree des cõbats Olympiques, apres vn sacrifice tressolennel celebré en la presence de tous les Grecs, les champiõs & les Iuges des prix, iuroyent sur la beste qui auoit esté

facrifiée au pied d'une image fort espouventable de Jupiter conseruateur des sermens, les statuts & Ordonnances de leur ordre, lesquels ils recitoyét de mot à mot: cela fait on leur presentoit vñe Elegie fort graue & formidable, contenant bien au long les menaces des calamitez qui doiuent tomber sur ceux qui fausseroyent leur serment.

Nous faisons auourd'huy tout de mesme, voire faisons quelque chose de plus: car en premier lieu à l'imitation de ceste pompe & entree solennelle qui souloiet faire les Magistrats d'Athenes, appelez *Εισιτηρία*, ou biẽ de ceste reueue magnifique de Rome qu'on appelloit *Armilustrum*, ou celle appellée *Transucltio equitum*, que faisoient les Cheualiers Romains *ad ostentandas vires imperij*, le lendemain de la S. Martin, Messieurs entrèt en vn tresbel ordre dedans la grande salle du palais, habillez non point *lunicis palmatis, aut virgulatis*, qui estoient seulement robes de parade, mais en robes & chaperons d'escarlate: telle couleur qui est attribuee par Ezechiel à la iustice & seuerité diuine, *Quare vestimentum tuum rubrum* (dit-il) *sicut eorum qui calcant in torculari.* & ce afin que par ceste maiesté & grauité nous imprimions en l'esprit des personnes, le respect & veneration de la iustice. En cest appareil graue & venerable la Court estant assise en vn rond, & vous arangez tout à l'entour, nous assistons à la celebration du tres-sainct & precieux sacrifice, que sainct Denis appelle *τέλειον τελείων*, le parfait des parfaits. Quoy fait & apres auoir preparé nos consciences par cest antidote merueilleux, *hac mirifica gustatione initiati*, nous faisons ce que

faisoient les Romains, quand ils vouloyent solennellement iurer quelques poinçts de haute importance. Ils alloÿēt iurer au Capitole deuant l'image de Dius Fidius, qui tenoit en main son foudre à, trois poinçtes. Nous montons en ce haut Capitole siege de la iustice & de la pudcur, là *citati sigilla tim per praconem* nous nous approchons du maître autel pour prester le serment corporel, *tactis sacrosanctis Euangelis: idque* entre les mains du souuerain Pontife, & du grād Sacrificateur de la iustice. Ce que nous faisons, non point *gregatim per Satyram, uno verba praconem, reliquis verò turmatim subsequētib;* qui estoit le serment moins solennel, lequel quand les soldats Romains auoyent iuré, *dicebantur tantummodo coniurati, & minus quàm iusto sacramento alleçti:* mais la façon la plus solennelle chacun se presentant séparément, & passant tout du long de Messieurs, afin que de tous costez il soit contemplé, de quel front, de quelle contenance, & de quelle assurance il se represente à vn acte si graue: cela fait, nous auons la huiçtaine franche, voire bien souuent la quinzaine, pour penser à ce que nous auōs iuré, & afin que nous ne puissions par apres nous excuser de precipitation & inaduertance, & alleguer ceste exception ancienne, *si telum manu potius fugit quàm scutum est,* ce temps escoulé, nous nous representons en ce mesme lieu, pour de nouveau ouyr la lecture des paches & promesses que nous auons faites à Dieu: ce sont les Edits & Ordonnances qui presentement nous viennent d'estre leués.

Nè reste donc plus de la ceremonie qui se fai-

soit aux jeux Olympiques, que la lecture de la graue Elégie, ou quelque propos qui l'équipolle afin de représenter deuant nos yeux, la grauité du serment que nous auons fait : qui à mon aduis est fort facile, quand seulement nous voudrôs penser la définition du iurement, & la fin pour laquelle il est introduit.

Le iurement (comme chacun sçait) est vne asseueration religieuse, par laquelle nous appellons Dieu à tesmoin, de ce que nous disons ou promettons : & non seulement à tesmoin, mais à iuge, à caution, sequestre, depositaire, conseruateur & executeur, voire ce qui est encores d'auantage, punisseur & persecuteur tres-seuere de celuy qui contreniendra.

La fin des iuremens n'est point autre, que celle des prieres, offrandes, & sacrifices : car tout ainsi que par telles actions adressees à la diuinité, nous tendons à obtenir sa grace, ainsi faisons nous par les sermés : pource q̄ recognoissans que le moyen de complaire parfaitement à Dieu, est quand nous accomplirons sa Loy, laquelle estant immortelle & incorruptible, il est difficile à nos esprits qui sont de qualité tout contraire, d'y pouuoir atteindre tant soit peu, s'ils n'ont quelque secours de dehors, nous prattiquons ce que souhaitoit Archimedes. Il demandoit vn poinct hors de la terre pour y pouuoir enleuer la terre : ainsi nous cerchons hors de ce mōde, c'est à dire hors de la corruption, vn lieu & agraphé immortelle, pour y attacher, cōme à vn ancre & pied ferme nos actiōs & operations, & par ce moyen les empescher de

flotter, & à ce qu'estant pendue & souleuee contremont la diuinité, elies y montent de routes leurs forces.

Mais tout ainsi que nous apprenons par nos liures, que ça esté tousiours vne chose tresdangereuse, à ceux qui ont voulu entreprendre d'attirer icy bas par le moyen de leurs exorcismes, quelque parcelle de la diuinité, faillir au moindre point que ce fust, & à cause de ce, nous lisons dans Pline, qu'aux enchantemens & exorcismes, les plus grands Magistrats, portoyent la parole, *Et ne quis verborum prætoris velur scripto præire aliquem, rursusq; alium ipsodem dari qui attendat: alium verò præpini, qui sacri linguis habeat, tibicinum cavere, ne quid aliud exaudiatur.* Et toutes & quantesfois qu'il est aduenu qu'en telles choses on a apporté tant soit peu de negligente ou d'equiuoque, la mort trespresente s'en est ensuiuie, de ceux qui auoyent commis telles fautes: Et pour information de ce, il raconte vne estrange histoire: *Tullum Hostium regem, ex Numa libris eodem quo illum sacrificio, Iouem celo euocare conatum, quoniam parum ritè quædam fecisset, fulmine illum perisse* estant chose tresdangereuse de se vouloir (comme on dit) iouer à son maistre, & mesler avec l'humanité tant soit peu de la diuinité, si on n'est entieremēt purifié:

Ainsi deuous nous estimer, que depuis que nous sommes hazardez de raur (comme Promethee) le feu du ciel, pour nous en seruir en ce lieu bas, c'est à dire, à prouoquer sur nos testes la faueur ou indignatiõ diuine, selon que nous obseruerons ou transgresserons nos fermés, il n'est plus

en nostre puissance de refilir de nostre marché, & deurons croire que sans cesse ceste imprecation veillera sur nous,

*Audiat hæc genitor qui fœdera fulmine sancit.*

Ou bien ceste cause des sermens, *in caput meum si sciens fallo, me diespiter salua urbe arceq, bonis deyciat, et ego hunc lapidem, deycio.* Pourquoy *salua urbe*? Pource que les Anciens se persuadoyent, que le periure est si abominable deuant Dieu, que pour le venger & expier, il destruit non seulement les pariures, mais les villes & citez routes entieres.

Il faut dõc (dis-ie) que nous representations toutes ces clauses pleines de seuerité: & l'etymologie de ce mot Grec ὄρκιον, iustemēt, c'estoit vn fleuve de Phœnicie, dás lequel (ainsi que dit Arrianus) ceux qui s'estoyent pariurez se noyoiēt sans aucune remissiõ, les autres s'y baignoyent avec plaisir, & afin de couronner ce propos, il faut que nous nous representations, non pas seulement ce foudre à trois poinctes, q̄ tenoit en sa main *Dius Fidius*, ni ceste face rude & renfroignee, dont estoit depeint *Iupiter Orcius* de Grece, ou bien ces furies & *Erinnyes* deuant lesquelles iuroyent les *Siciliës*, mais ce que nous ont laissé par escrit les *Masforets* en leurs traditions Cabalistiques, que lors que Dieu dicta & prononça ceste sanction de sa Loy, qu'il ne tiendroit point pour inculpable, celuy qui iurant auroit prins son nom en vain (non inculpable, c'est à dire superlatiuement culpable, cõme *Virgile* appelle *Buſiris* *leus illaudatum*) que sous l'indignation de ces paroles, les fondemens de la terre tremblerent:

*Sic ait, & totum notu tremescit Olympum.*

Mais sur ce propos des sermés, on nous pourroit faire vne demâde, d'où vient que ceux des autres estats ne iurent qu'une fois en leur vie, nous quasi seuls iurôs tous les ans, mesmes les Loix ont deffendu à ceux des estats les plus dignes: de iurer pour quelque occasion que ce soit, *Flamini Diale in leges iurare vetitum est*, dit Tite Liue en son quarante-neufieme liure. *Quædam quacumque ex causa ne iurent. C. nullus. 2. quest. 1.* tellemēt que à *contrario sensu*, puis que la marque des estats les plus dignes, c'est qu'ils ne iurent point du tout, il sembleroit que ceux qui iurent le plus, doiuent estre tenus les moins dignes. Dont il semble que le Pape Innocent ne se recule pas trop loin: car il nous met merueilleusement bas, *Advocati* (dit-il) *qui in forensi exercitatione versati, contradicendi pertinaciam hæserunt, à clero arceantur.* Et afin que ie n'obmette rien touchant la frequēce des sermens, que l'Écriture dit estre mauuaise, je reciteray ce que dit Homere d'Autolycus ayeul d'Ulysse, *ἔδλόν* (dit-il) &c. Ce qui est conforme aucunement à ce que nous voyons souuēt en la Bible ces deux mots de larcin & pariure ensemble *ne mihi &c.* Tellement qu'il sembleroit quasi que le iurement, principalement quand il est frequent, fut des appendances du larcin, mesmes celuy qu'on se fait au palais, suiuant le quolibet de Plaute, *periuari in comitia.*

Mais à tout cela on peut respondre, qu'à la verité ceux de nostre estat, estās establis en ce monde pour contreroller les actiōs des hommes, les passer, cribler & beluter, pour separer les iustes d'a-

uec les iniustes, il est malaisé que parmi tāt d'affaires, il ne leur aduienne ce que dit Rasis en son cinquiésme liure *ad Almanfortem*, aduenir en temps de maladie dangereuse à ceux qui font beaucoup d'exercice, c'est que respirans vn grand air, il est impossible qu'il ne leur en entre quelque bouffée de pestilent, qui soit en danger de les perdre, s'ils n'y prennent fort soigneusement garde, ioinct que comme à sçeu tres-bien remarquer le canon que nous auons allegué, les outils que nous manions sont de soy bien fort chatoüilleux. C'est la contention & la philaphtie, qui estans au dire d'Aristote, *ἡ δὲ οὐαὶ μέγιστα*, des voluptez incomparables, il est à craindre, que bien souuent elles nous iettent à trauers, *transuersos nos agant, & impediunt quominus iursum tenere possimus.*

A quoy semble qu'ait regardé le mesme Homere en vn autre passage, quād descriuant les loix d'vn tournoy, il fait faire à ceux qui entrent en lice, le serment de *calomnia* dont mesmes il dit la formule, *ἡπρωτὸν ἀφάμεν*, &c. Ce qu'aussi iutoiēt, les gladiateurs, & s'appellerent les sermens de *calomnia* ἑξομοσίαι ἢ ἀμφορίαι, ce qui depuis a esté transferé aux plaideurs, & Aduocats & Orateurs, comme il se descouure par nos liures, mesmement par les anciennes oraisons Grecques.

Mais tant s'en faut que tous ces argumens puissent tendre à abbaïsser nostre ordre, qu'au cōtraire ils le magnifient. Car ce que nous auons à costé de nous de tres-hideux & profonds precipices c'est vn argument non reprochable que nous sommes fort haut esleuez, *διὰ τὴν δυνάμιν ἀντιπροσώτων,*

*quia contrariorum eadem est disciplina, & ce que les gens de nostre estat sont suiets à estre corrompus par les frequens assaux qu'on leur donne, c'est vne louange inestimable à ceux qui parmi telles corruptelles se peuuent conseruier entiers. Gemmasum precium accendit fragilitas (dit Seneque) Fortuna vitrea est, cum silendescit, frangitur (dit le Comique.) Ce n'est pas à dire pour cela, que la grand' fortune soit rauuaise, mais c'est à dire qu'il l'a faut choysir. Ce que donc nous deuõs recueillir de la frequence de nos sermens, c'est qu'elle nous doit aduertir que nos estats sont fragiles : ils ont besoin d'un tres-grand regime: que nous deuons faire comme les Romains qui à l'entree de leurs grands banquetts, *bibebant vinum absynthio conditum*, pour obuier que les viandes trop doucereuses ne corrompissent leur estomach: ou bien cõme faisoient les Grecs aux vainqueurs des jeux Olympiques, à l'instant qu'ils les couronnoyēt, ils leur faisoient boire de l'eau de rue, afin que par là ils fussent aduertis, qu'ils eussent à temperer avec vn peu d'amertume leur ioye & esleuement d'esprit, ou bien cõme faisoit le peuple Romain à ceux qui triumphoiet. Ils faisoyēt asseoir derriere leur chariot vn bourreau avec sa clochette, & leur pendoyent au col en guise d'ordre, vne chose honteuse & ridicule *fascinum, ut hoc tanquam prescisme & amuleto, contraria incantamenta auerterent superbie & arrogantie, ex quibus oritur inuidia.**

Or l'absynthe & le contrepoison le plus certain pour nous preseruer de telles douceurs veneneuses, sera quand nous ferõs directement le con-

traire de ce que faisoit ce mauuais garnimét d'Au-  
tolycus. Il sacrifioit à Mercure, c'est à dire, au Dieu  
des larrons & voleurs, & peut estre à la Deesse  
Lauerne, à laquelle il a est presumer qu'il n'oubloit  
point de dire ce petit mot en cachette, *Di. Laterna*  
*da mihi fallere, da iustum castumque uideri.* c'est pourquoy  
des sermens qu'il faisoit, il recueilloit tel fruit  
qu'il auoit semé.

Nous deuons faire tout au rebours, euitans les  
coins & les tenebres où se font tous les mauuais  
marchez & prieres dangereuses, nous deuons en ce  
grād & auguste temple, en la face de ce venerable  
Senat, & de ceste vertueuse cōpagnie, sacrifier à  
l'honneur & à la pudeur : nous deuons (dis-je)  
conceuoir nos vœus & souhaits, *uno ex nobis uerbo*  
*praecunte, ne si forte in aliquo lapsi erimus, falsa religione oblige-*  
*mur.* Et pource que peut estre aucuns de nous ne  
sçauent pas ce qu'ils doiuent souhaiter, ni à quel  
chemin ils doiuent tendre, nous deuons preala-  
blement sacrifier à ceste Deesse Vibilia, *que ab er-*  
*rore uiarum liberat mortales.*

Je ne dis point ceci sans propos, car il court en  
uers la pluspart des hommes vne opinion tresdan-  
gereuse: ils ne la prononcent pas tout haut: car ils  
sçauēt qu'elle seroit rabrouë: mais ils fōt ce que  
dit le proverbe Grec *Σκόδης όνοσ όρα*, ils font cōme  
les Scythes & Tartares: quand en leur chemin ils  
rencontrent vn cheual ou vn asne mort, ils font  
semblant de l'auoir en horreur, afin de seruir à la  
scene & à l'opinion commune, mais ils seroyent  
bien contens de le tenir pour le manger à la fa-  
çon de leurs pays.

L'opinion dont ie veux parler, est celle que deffend Thrasymachus dans Platon, que tout ce qui se dit publiquement de la pudeur, de l'honneur & de la vertu, ce sont fables & amuse-foux, *verba nebulae cyathis non emendat*: que la iustice vraye & naturelle, est celle qui se voit entre les animaux: dont les forts deuorent les foibles, les foibles sont la proye des forts. Que suiuant cest ordre immuable qui de tous tēps a esté obseruē tant au ciel, qu'en l'eau, & en la terre, il s'est tousiours veu q̄ les plus forts, les plus habiles, & les plus rusez ont fait la part aux plus imbecilles: Qu'à la verité cōtre cest ordre les foibles (dont le nōbre est tousiours plus grand) ont inuēté quelques rempars & barrières pour frustrer les forts de leur benedictiō. C'est la pudeur, la loy, la iustice, & ce qu'on appelle la cōscience bonne qu'estans ces noms autorisez par le monde, & par consequent fort populaires, il est necessaire à qui se veut maintenir, de s'y mōstrer non seulement suiuet & obeissant, mais grandemēt affectionné: pource que c'est vne porte infallible d'acquérir creance enuers les hōmes, de la creāce vient l'authorité, de l'authorité les hōneurs & dignitez, des dignitez les grādes richesses, esquelles la pluspart du monde vise: mais qu'il en faut faire tout de mesme que du fard & de la peinture, laquelle prinse en dehors est vtile, mais au dedans mortelle & pestifere. Que l'honneur, la pudeur, & la vertu ressemblēt au fameux nauire d'Acetas roy de Phenicie, qui estant au haire sēbloit admirable à cause de sa grādeur desmesuree, & des riches peintures & eniolumeurs dōt il estoit paré & dia-

pré, mais en pleine mer il estoit inutile, voire d'omageable à ceux qui y nauigeoyēt, pource qu'auyant esté basti à plaisir, & non seion l'exigence de l'art, il ne se laissoit point manier, & se trouuoit du tout inhabile à resister aux vagues. Ainsi disēt-ils, que ces belles parties sont veritablemēt luisantes & specieuses en dehors pour en faire parade, ou aux escolles, ou en la chaise d'vn Prédicateur, ou en des remonstrances telles que ceste-cy: voire il est grandement expedient à celuy qui cherche à paruenir, de faire monstre en exterieur qu'il en est treslargement doié: mais qu'en la conuïte des choses de ce monde, ce ne sont pas ces outils-là qui doiuent iouër & operer: ce sont la finesse, l'hypocrisie, la subtilité, le beau semblant, & ce que nous appellons la prudence humaine, laquelle nous instruiēt à dresser les voiles de toutes nos actions & operations vers le seul port de nostre vtilité: nous apprend à faire nos affaires, bastir nos fortunes, nos maisons, voire nostre nom & reputation. Que ceux qui n'entendēt pas ceste grimace, se gouuernēt à la mode ancienne, deuenent pauures eux & leurs enfans, sont tenus pour Pedans & Philosophes, au lieu que l'homme accoré & corrompu, sera esleué sur la poupe du nauire, & quelque mauuais gouuernement qu'il puisse faire, gagnera par son autorité tant ds bons & excellens esprits, tant de Poëtes, & tant d'Historiēs, qu'à force de chanter ses louanges, ils le pousserōt au dessus des estoilles, voire afin qu'il me soit permis de dire tout ce que dit ce mal-heureux Sophiste, il se trouuera de ces personnes, que les Grecs

appellent ἀγέλας qui à force de propitiations, feront le semblable de leurs amis.

Voilà en effect le langage dont s'aydent à trôper miserablement ces disciples de Thrasy-machus. Or combien qu'à l'endroit des Chrestiens, & principalement de nous qui faisons profession de la vraye Philosophie, tels propos ne meritent d'estre refutez, veu que mesmes les Philosophes Payens les ont assez conuaincus de fausseté, ayàs monstré par viues raisons, que ce qu'on appelle les richesses & biens, *bona à beando dicta*, ce sont des biens καὶ ἄκαρστα, per suppositionem, apparens & non veritables: tellement que quiconque trompé de ceste similitude faulx, s'y voudra appuyer fermement, par necessité il luy aduendra ce que dit la maxime assez vulgaire, que *ex simulatis bonis vera mala semper eueniunt*. Encores dis-je que cela soit vulgaire, & n'ait oncques esté remonstré en doute, sinon par aucuns qui de gayeté de cœur τὴν δόξαν ἀρετῆς ont voulu tenir des positions absurdes pour les disputer aux écoles: estant tout le mode demeuré d'accord, que le vray but & visée de l'homme, doit estre le bien & l'vtilité publique, laquelle tant qu'elle est entretenue, *res priuata facillè salua prestat*.

*Publica prodeudo tua nec quicquam serues.*

Que si de fortune tendans à ce but nous rencontrons par nostre chemin quelque profit & vtilité particuliere, elle n'est par naturelle ni intrinseque mais hors de la chose & accidētale, καὶ συμπληρωματικόν, & que toute la recompēse à laquelle doit tendre pour ce monde l'homme d'honneur & de vertu, est celle

est celle d'ot parler le Poëte Musæ *μέδω αἰώνου* ☉, vne ebriété sempiternelle, c'est à dire vne ioye & extase indicible que sentent en leur conscience ceux qui ont vescu en gens de bien. Ce qui est encores mieux expliqué par le Psalmiste, *Inebriaber* (dit-il) *ab ubertate domus tue* : au contraire ceux qui n'ont pour guide de leurs actions & deportemens, que l'ambition & les richesses ont vn ver continuel dās leur ame, & sur leur teste l'espee de ce tyran qui jamais ne les laissent dormir, d'autāt qu'il se peuuent assurez que soit en ce monde ou en l'autre, ils remporteront leur loyer, *isla eorum non erunt in vestimentum*.

Encores, dis-je, que tous ces discours & autres qu'on pourroit accommoder sur ce propos soyent tres-suffisants & tres-notoires, neantmoins d'autant que pour ceste heure nous n'auōs aucunemēt deliberé de courir sur les marchés des Philosophes, & encores moins des Theologiens, *ne interdū nobiscum agant* : ioinct que nous sçauons qu'il y en a, qui de trop longue main ont entaciné la pensee contraire dans leur esprit, tellement qu'estās *δυσανίπτεροι* ☉, tres-difficiles à defraciner, il faudroit à les conuaincre prendre vn plus long tēps que cestuy-ci: ie feray comme les Architectes auxquels estat offert vne place estroite & incommode pour y poser vn bastimēt, ne laissent pas de s'y accommoder, *Et quid alibi non cadit, arte corrigunt* : Ie bastiray donc sur leur maxime, & vsant de la preface de Tiresias, ie commenceray par ce petit vers

*Qua in pauperiem misis ambagibus horres,*

presupposant que vous estes venus en ce lieu en intention d'euiter la poureté, & nō seulement l'euiter, mais pour y recueillir vne moisson d'or, d'hōneurs de prerogatiues & de preeminences.

Je dis que la voye pour y paruenir n'est pas celle que le commun imagine. Sous ombre que dans le chemin battu on rencōtre souuent de marcafites, des yeux, des aboyeurs, des filōs, des esperāces, & autres matieres minerales, lesquelles la pl<sup>ie</sup> part de ceux d'auourd'huy recueillent en passant leur chemin, ce n'est pas à dire pour cela que ceste voye conduise au fort de la mine. La vraye verge deuineresse qui nous enseigne la maistresse vene, de laquelle doiuent descouler abondamment les richesses q̄ nous cerchōs, c'est la reigle qui est dans Aristote: *ἀεὶ σκοπεῖν*, (dit-il) *ἐν τοῖς χεῖρῶσιν ἔσχουσι μάλλον τὸ οὖσι*, & *μὴ ἐν τοῖς διερεταρεθῶσι* que pour trouuer ce qui est plus excellent en la nature de chaque chose, il ne le faut pas chercher en ce qui est abbatu ou corrompu, mais en ce qui est mieux disposé selō nature: comme par exemple, si vous voulez trouuer ce qui est le plus excellēt en la nature de l'homme, il ne le faut pas chercher en vn enfant, ni en vn vieillard decrepitē, & moins encore en vn insensē ou monstre contrefait, mais en vn homme de parfait aage, accompli de corps & d'esprit.

Je dis dōc vsant de ceste reigle, que quiconque voudra mesurer la iuste hauteur de ce barreau, & sommet où pourra atteindre celui qui y feroit ses efforts, il ne faut pas seulement qu'il se prenne aux effects qu'il fournit auourd'huy, encores que (Dieu mercy,) nous en voyōs de tresdignes & tres hōnorables, mais il faut ietter les yeux plus haut,

& contépler ce qu'il à produit lors qu'il estoit en sa plus belle fleur: tant de grands & dignes Chancelliers, tant de graues & sages Presidés, tant d'autres Officiers hōnorables, tant de Conseillers lu conseil du Roy, lesquels cōme colonnes tres-fertmes, appuyoyent le repos de c'est estat, & non pas c'eux-là tant seulemēt, mais aussi il faut qu'il se presente ces grāds Pericles, Themistocles, Demosthene, Cicerō & autres de tous siecles & natiōs, qui par le moyē de l'eloquence & des oustils que nous maniōs, sont paruenus és plus hauts degrez des estats, sous lesquels il viuoyent.

Or s'il estoit possible à nature de les faire reuiure, pour leur demāder par quelles voyes ils sont paruenus en si hauts & honorables degrez, il n'y à point de doute qu'ils ne respōdissent, que la seule eschelle qu'ils ont eu pour y atteindre, à esté la vraye & solide vertu esloignee de toute hypocrisie, de tout fard, mine & desguisement, parties qui sont autāt mal propres pour grimper ceste haute dressiere, que les armes dediees aux tournois, sont mal propres pour les vrais cōbats: pource qu'incontinent elles se faussent & descouurent leur mauuaise trempe: estant la maxime de Ciceron tres-certaine & tres-veritable, que le seul moyen de paroistre deuant le moindre personnage de vertu & de valeur, & ce faisant, acquerit croyance, c'est quand nous le sommes par effect.

Diroient aussi qu'ils se sont fort seruis de la maxime de Demosthene, qu'il est impossible aux bas esprits qui s'amusent à choses petites, de iamais exploiter choses grādes: que suiuant cela ils

se font soigneusement gardez de faire comme le chié d'Egypte, *bibit & fugit*, de s'arrester aux moindres occasiōs qui tendissent à remplir leurs bourses, mais que visans tousiours contremōt, ils sont montez par grāde violence, iusqu'à la haute regiō de l'air, de laquelle descoulent les biens, richesses, les grandeurs & les dignitez.

*Sub pedibusq; videt caelos & sydera Daphnia.*

Voila à mon aduis ce qu'ils diroyent: & en verité il faut recognoistre qu'il est malaisé à des esprits bas, de pouuoir mōter à si hauts degrez, quel que peine qu'ils y puissent mettre, & principalement à ceux-là qui (cōme disoit S. Chrysostome) *γερουδοὶ τὰς συμφορὰς, ἢ πρᾶγματεῖκοι τὰς ἐνδέιας*, moissonnent les pauuretez des hōmes, & glannēt leurs calamitez, lesquels sacrifient à Promethee, c'est à dire à la honteuse auarice, laquelle au dire de S. Bernard, *ex remediis morbos creat, ex medicina languorem*, & qui au lieu de se rendre medecins des querelles & diuisions des hōmes, s'en rendent sangués tres-importunes, & les succent iusqu'à la mouëlle. Ce que iamais ne fera cestuy-là qui au lieu dé ceste mauuaise priere, *da mihi fallere, da iustum*, &c. priera Dieu qu'il luy face la grace *ἀσε δίκαιο-βόνην ἀσκήν ἐργῶ τε λόγῳ τε*, qu'il puisse exercer iustice, tant par paroles, que par effect.

Mais le fil de ce graue suiet m'a peut estre entrainé plus loin que ie n'auois proposé du commencement: c'est pourquoy considerāt que l'heure ne me permet pas d'estre plus lōg, ie le finiray en c'est endroit, apres q̄ j'auray touché en peu de paroles, vn poinct qui selon mon iugement est

grandemét vrgent & necessaire. Il n'y à personne qui ne voye comme ceste audiéce est tumultueuse. Je diray vne chose honteuse, & qui nous doit faire grand mal au cœur. Nous voyons souuent venir en ce lieu des Presidens & Conseilliers des autres Parlemens & Cours souueraines: leur ayât demandé quelque fois quelle opinion ils ont de ce barreau, ils nous ont respondu assez librement que aux moindres cohés de leurs ressorts, il y à plus de respect & de silence. Certes cela ne peut venir d'ailleurs: que d'vne extreme barbarie & legereté. C'est bien loin de ce que Strabon à laissé par escrit, parlant des Gaulois de son temps: ils tenoyét (dit-il) leurs assemblees & conseils avec tant de grauité & reueréce, que si quelqu'un prenoit la parole pour interrompre vn autre qui parloit, vn Huiffier q'estoit là tout expres, couroit sur luy avec vne espee au poing. Tant s'en faut qu'õ garde icy ce respect d'Aduocat simple à Aduocat que les Procureurs ne le font pas, voire à nous mesmes quand nous parlõs pour le Roy ou pour le public, on nous oste bien souuent la parole.

Aussi au temps dont parloit Strabon, l'eloquence & les bonnes lettres estoïét en telle fleur par les Gaules, q' l'Vniuersité de Marseille valoit mieux q' celle d'Athenes. Mesmes il est escrit par le mesme Strabon, qu'en chaque ville estoïét entretenus aux despens du public, des Regés en l'art d'eloquēce à pareils gaiges q' les Medecins. C'est de ce temps duquel sont escrits ces deux vers,

*Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram, &  
Gallia causidicos docuit facunda Britanos.*

Ce grand tumulte que nous auons aujourd'huy, si on en veut recercher la cause, ne viét que par faute d'eloquence, & que nous plaidons sans appare l. Car si on y disoit des choses dignes de suspendre les esprits des escoutans : il ne faut point douter que le silence & l'audience ne s'y establisent de soy-mesmes, & que les causes legeres & les Aduocats ineptes ne s'en bannissent de leur volonté. Mais ie reserueray ce propos touchant l'usage de l'eloquence, & comme il est expedient voire me fines à l'estat, de le reinstaller en ce barreau, à vn discours que Dieu aydant ie feray vn iour expres sur ce propos. Cependant  
 la Cour s'il luy plaist m'excusera,  
 si i'ay esté plus long que ie  
 ne deuois.

\* \*

\*

F I N.





RE C V E I L D E  
L A N E V F I E S M E R E -  
M O N S T R A N C E , F A I T E

à l'ouverture des plaidoyries après  
la saint Martin,

1 5 8 5.

P A R M . I A C Q U E S F A Y E ,  
*Seigneur Despeisses, Aduocat  
du Roy audit Parlement.*



Elebre & glorieux barreau , miracle non seulement de la France, mais i'ose dire quasi du monde, nid de science, temple de vertu, retraicte des meilleurs esprits, & pepiniere des gens d'honneur, puis que la coustume nous semond à espancher tous les ans deuant toy vne rosee de paroles choisies, pour tascher à faire pousser & germer dans le cœur des hommes genereux, vn desir affamé de bien faire, quel sera au iourd'huy le fuiet digne pour m'acquitter de ce deuoir? Je dis nommément aujourd huy, puis que

c'est icy la neuvieme iournee, en laquelle ie m'efforce avec mes paroles, à ouvrir le pas de ce beau tournoy, & donner le premier ton & accent à ce docte cœur de Musiciens, nombre de neuf, qui comme chacun sçait trop mieux, à tousiours emporté avec foy quelque recōmandation & veneration particuliere, mesmemēt à l'endroit de ceux qui sōt chers & fauorisez des neuf Muses. Certes il me semble que rien de si propre, rien de si digne & rien de si rare ne peut estre offert en ce barreau que le propos qui tiēdra à nous animer à la vraye & viue Eloquēce. Car s'il est vray que les sacrifices doiuent estre assortis au plus pres que faire se peut, à l'honneur & inclination des dēitez auquel les nous les voulons offrir: y a-il rien de si propre & si cōuenable, ni qui tant agree à ce barreau, qui tant le repare & reuerdisse, ou le mette mieux sur son lustre, que ce qui peut tendre à la recommandation de la grace, & vertu de biē dire? de laquelle comme d'vne fontaine tres-viue se respand sans cesse sur ce barreau, & par le moyē de ce barreau, sur toute la France, vn fleuve & torrent de benedictions? Je diray dōc aujourd'huy de l'Eloquēce, & combiē elle est requise en ce lieu. Que si de fortune en traittant ce sūiet, il aduient (cōme sans doute il aduiēdra) que ie fois trouuē n'y auoir pas apporté l'ornemēt, la grace de bien dire, ni la force de persuasion que merite la grādeur de la chose, ou la dignitē des escoutās, ie ne demāde point estre excusē sur le peu de loisir q̄ i'auray eu pour y penser: car au contraire ie recognois (il est vray) que i'y ay employé tāt dē tēps que i'aurois quasi

hôte de le dire: mais qu'on accuse tant seulement la petitesse de mō esprit, & le peu de force q̄ j'ay à mesçauoir expliquer, dōt pour le moins (si autre chose n'en reuient) i'espere se deuoir tirer vn fruit, cest que ceux qui m'auront escouté, considerans l'effort & la contétion d'esprit avec laquelle ie me seray euertué, de pousser hors cest enfantelement, bien qu'imparfait, & iugeans par là ou plustost se rememorans & se remettās deuāt les yeux l'importāce de la chose en foy, serōt touchez d'vne ardeur semblable à celle qui anime le bō & genereux soldat, quād au fort de l'assaut d'vne ville, il void les malades, les vieillards, les femmes & autres personnes debiles, les vns se trainer cōtre terre, les autres marcher avec les potences, & les autres se faire porter aux plus fascheux endroit de la breche pour s'opposer au peril commun: qu'eux aussi en semblable estans resueillez plus par mes cris que par mes dits, plus par mes efforts que par mes effets, plus par mon vouloir que par mō pouuoir, & plus par ma contenance que par mō Eloquence, seront esmeus à se receuillir & vnir leurs force ensemble, pour tascher à restablir & remettre sus l'ancienne clarté de ce lieu.

Car ce n'est point à mon iugement chose de moyēne importance, ni à quoy on doie peu pēser que le suiet que j'entreprens auourd'huy. Ia à Dieu ne plaise quen ce lieu (siège de verité & de modestie) ie voulusse vser d'hyperbole: mais i'ose bien pronōcer tout haut (& supplie ceux qui m'escouteront de ne me cōdamner point iusques à la fin (que le plus fort liē qui ait maintenu iusques à

present la dignité de ce Parlemēt, & par cōsequē la grandeur de l'estat, a esté l'Eloquēce de ce barreau. Je ne doute point que ceste propositiō estā<sup>t</sup> receuē en gros & en amasse, ne soit vn peu dure à digerer, mais i'espère qu'après l'auoir delayee & de trempee dans le suc de mes paroles, elle se rendra claire & facile. Dōc pour viser droitemēt au but & n'encerner plus grande encceinte qu'autāt qu'il m'en faudra iustemēt, pour dōner au giste auquel i'aspire, laissant à part tout ce qui se peut dire en general sur la louange de l'Eloquence, je me contenteray de vous représenter, ce que chacun reconnoist assez : c'est que la vraye & quasi seule fin, pour laquelle Dieu l'a mise au monde, a esté pour y installer la Iustice, laquelle ayant présenté aux hommes, en intention que chacun d'eux en print sa dose cōtingente, cōme d'vn cōtrepoison tres-necessaire, contre la malice & la violence, qui de iour en iour alloient brisans les liens de la societé humaine, la plus-part des hommes qui auoyent leurs sens preoccupez de ces deux humeurs malignes trouuoient tel degoust en ceste Iustice, que quasi personne n'en vouloit gouster. Dieu dōc voulant pouruoir à ce mal de pescha ici bas l'Eloquēce, afin qu'elle eust à sucrer & dorer ce bruuage tāt souuerain, & luy oster son fascheux desboire, ou plustost afin de rinser & lauer par bōnes fortes & viues raisons, les palais des hommes de prauiez, & leur rēdre leur saueur naturelle, avec laquelle s'estans rendus aptes à discerner le doux d'avec l'amer, & le sain d'avec le corrompu, ils recherchassent autant la Iustice, qu'auparauant ils l'auoyent re-

butee. Voila en effect & en peu de paroles le vray vsage de l'Eloquence, qu'à ceste occasion les plus sçauans ont appellé partie de la sciēce politique: mais à mon iugement trop maigremēt. Car ils la deuoyēt appeller sa partie principale, ou plustost son œil & son soleil: veu q̄ sa fonction n'est point moindre enuers l'entretien du corps des polices, q̄ celle d'vn œil enuers le corps, ou du soleil enuers le mōde. Et cela sera vres-facile à comprendre, à qui seulemēt voudra peser quel est l'vsage de la parole, que chacū sçait estre le seul preciput, dont il à pleū à Dieu douer l'hōme pour l'auantager par dessus les autres animaux, & establir entre luy & eux vne distance incōmensurable, c'est à dire qui ne se peut compasser par mesure, poids ni proportiō quelconque. Ce qu'aucuns voulans figurer, ont mis en auāt ceste fable. Que s'il auoit pleu à Dieu assembler icy bas, & arranger sur vn grand theatre toutes les especes des animaux, afin de s'esprouuer lesvns cōtre les autres, soit en force de corps ou d'esprit, la plus foible de tous, & en laquelle il y auroit le plus à plaindre, seroit l'hōme pourueu qu'ō luy ostast seulemēt la parole. Mais ceste parole qui nous est dōnee pour pouuoir assembler tout en vn, ce qui estoit foiblement espars dans les esprits particuliers des vns & des autres, establir au milieu de nous vn si riche & si abōdāt commerce, où plustost vne haute lumiere composee de toutes les plus belles conceptions qui sont, & ont esté depuis que le monde est monde, qu'avec icelle non seulement nous effaçons si peu de bluettes qui se trouuēt esparfes dās les genitu-

res des autres animaux, mais presque nous esgalôs les Anges. Or si la parole est ce que j'ay dit, c'est à dire, celle qui seule nous donne l'estre, la différence & la qualité d'hommes, qui doute que selon la regle de trois, le sommet de la mesme parole, qui est l'Eloquēce, ne nous donne la perfection de la mesme qualité? Or la perfection de ceste qualité, sçait-on pas bié que c'est la Justice? sans laquelle, comme à tres-bien chanté Hesiodé, nous serions plongez au plus bas degré, & la plus infame qualité des bestes brutes, qui seroit de s'entremanger les vns les autres? Mais cela peut estre n'est que trop subtil: venons à l'effect & l'experience: demandons quel est le gēre d'hōmes qui à tousiours eule dessus des autres. Sont-ce pas ceux qui par bōnes loix ont reiglé & policé les peuples? Et par quelles voyes l'ont-ils fait? a-ce esté par la force? Rié moins: car il n'y en eust iamais si desmesurée qu'un seul en peult forcer plus de dix, voire le proverbe dit plus de deux: ça donc esté par la persuasion, en laquelle Dieu pour le bien du genre humain à mis ceste propriété esmerueillable, qu'un seul en peut tirer un miliō, tesmoin nostre ancien Hercule Gaulois, C'est donc par elle que les peuples vaincus se soubmirēt non seulement aux loix, mais à la dominiō de ces premiers hommes. Et ce, pource que le feu de leur bien dire, leur auoit imprimé un si beau rayon, & vne marque si claire & si voyāte, qu'ils paroissent par dessus les autres hommes, comme le Roy des Abeilles par dessus son essain, ou le berger pour dessus son troupeau. Mais ceci peut estre n'est que trop lōg pour prou-

uer vne chose si claire. Car qui doute que pour persuader les loix, l'Eloquence n'ait esté requise? ce n'est pas ce q̄ nous cerchons. On demande si elle est necessaire pour le fait de la Judicature. Et ce qui fait que plusieurs en doutent, c'est pource que parlât deuant des Iuges, qu'on doit tenir pour personnes entendues, on ne les peut enseigner ni persuader. C'est là le heurt à mon iugemēt, sur lequel on me pourroit attendre. Mais tant s'en faut qu'il soit suffisant, pour pouuoir acculer mon discours, qu'au contraire si j'ay bien prouué que l'Eloquence ait esté necessaire, pour du commencement fonder les loix, ie pense auoir prouué le surplus. Car qui ne sçait, q̄ c'est vne regle infallible, que par les instrumens & aydes par lesquelles les choses s'acquierent, ou bastissent, par les mesmes elles se conseruent? Considerons ce grand Vniuers que Dieu à basti par sa prudence, figurons-nous que pour vn seul moment ceste prouidence soit oysie, à vostre aduis si ce bel ouurage n'yra pas incōtinēt en ruine & r'entrera en son vieil chaos. Descendōs aux arbres & aux plantes qui sont rédues telles que nous les voyons par leur seue ou humeur radicale, voire iettons nos yeux sur nos corps qui sont poussez à leur estre & perfection, par le moyē de trois sortes d'esprits, animaux, vitaux & raisonnables, qui nous sont sans cessē departis par le cœur, le foye, & le cerueau, feignons que pour vn temps ceste seue ou ces esprits cessent de faire leur office, apperceurons-nous pas qu'incōtinēt le corps & l'arbre seront esteins? Mais ce qui est encores plus fort, vn edifice qui n'a vie

ni mouuement, posés depuis qu'il est acheué, qu'õ ne gige de l'entretenir, n'aduiẽdra-il pas qu'avec le temps on le verra tomber en ruine? Donc qu'il soit dit qu'ẽ toutes les choses, dont les vnes sont du tout sans vie, les autres n'ont q̃ la vegetatiue, choses basties de matieres solides, & partat moins suiuettes à s'alterer, choses qui se touchẽt au doigt & à l'œil, & ne gisent point en imaginatiõ, il faille que l'ouurier sans cesse y repasse, autremẽt elles irõt en ruine, & qu'ẽz loix qui ont estẽ basties d'opinions probables & flotantes, loix qui sans cesse se trouuent agitees par le souffle des passiõs humaines, & par la malice des forts & des fins, qui de iour en iour les minẽt & separẽt, il soit dit que depuis qu'elles ont estẽ vne fois basties par le seul moyẽ de l'Eloquẽce, elles n'ayent plus besoin de son ayde? Ce seroit chose trop cõtre nature: ioint que l'ṽsage & l'experience nous fait voir tous les iours le contraire: car qui est celuy qui ne void point, que de iour en iour les plus sainctes loix seroyent supplantees par la corruptele, si l'Eloquẽce ne leur assiõtoit? qui ne void que c'est l'Eloquẽce qui impose le vray nõ aux choses, espluche les iustes d'avec les iniustes, & en bãnist les faux equiuoques? qui ne void encores que c'est la mesure, qui enflamme les courages des bons tant contre l'iniustice des meschans, que pour la deffence de l'innocence? Bref que c'est elle qui seule fait sonner aux oreilles tant des grands que des petits, le respect deu aux loix & aux Iuges, & pas ce moyẽ espãche en tous lieux le son & l'odeur de la Iustice? Mais i'atten biẽ ce qu'õ me repliquera, l'Elo-

quence à ses fonctions doubles, tout ainsi que el bõ Aduocat deffendra les loix & la Iustice, le meschant fera le contraire, tellement que selon que l'Eloquence sera plus forte d'un costé ou d'autre, la Iustice sera en balace d'estre releuée ou deprimée: vaudroit-il dõc pas mieux pour euiter ce hazard, laisser iuger les causes aux Iuges, sãs que l'Eloquence y passast? Mais qui ne voit que ceste raison est communẽ à toutes autres fonctions? Il y a des bõs & mauuais Medecins (dira quelqu'un) de bons & mauuais Theologiens, voire de bons & mauuais Iuges: il faut donc n'en point auoir du tout: & qui ne rira de ceste cõclusion? Ains au cõtraire il faudroit inferer, puis qu'aux Aduocats & aux Iuges il y peut auoir du hazard, il faut faire cõme le bon marinier, attacher son vaisseau à deux anchres, c'est à dire plaider toutes causes, & puis apres les laisser iuger, afin que si les Aduocats ne font leur deuoir, les Iuges qui suiuent, les releuẽt, & si les Iuges n'ont la volonté bõne, ils soyent retenus par la pudeur de ne iuger point au cõtraire de ce qui auoit esté publiquement persuadé. Mais ie passe bien encores plus outre, car ie veux qu'il faille deliberer laquelle des deux pour le bien de la Iustice il faudroit plustost retenir, ou l'Eloquẽce, ou la Iudicature. Ie di que ce seroit quasi l'Eloquence: pource qu'estant vray que la Iudicature tient de la force & de la contrainte, & l'Eloquence de la persuasion: il scẽble que l'vne vaut d'autãt plus, que la persuasion est au dessus de la force. Qu'il soit ainsi, proposons nous vn arrest donné à huis clos ou sans plaidoirie. Tout ainsi que la

force ne s'estend que sur les corps ou biens, & nō point sur l'ame, ainsi l'arrest ne s'excutera que sur le corps & biens du condāné, demeurāt son ame franche & libre à approuuer ou improuuer le Iuge, contre lequel bien souuent il regimbera, & recourra à tous moyens possibles pour tascher à s'en des-asseruir, voire à vn besoin calomniera les Iuges: & s'il à de l'esprit pour le faire entendre, il espanchera aux oreilles du monde vne mauuaise odeur des gens de iustice. Mais en l'arrest qui aura esté donné sur vne docte & eloquente plaidoirie, le premier effect qu'aura operé l'Eloquence des Aduocats sera d'auoir cultiué les esprits des assistans, & icēux rédu capables de raison. S'il y a, cōme il y a tousiours, quelque poinct visqueux en la cause, & qui en puisse arrester le iugement, le feu de la mesme Eloquence l'aura tellement desseché & amorti, que comme il aduient communément aux questions profondement debatues, la verité surgira de soy-mesme, & entrāt dās les esprits des plus doctes, puis de la glissant d'oreille en oreille & se renforçant par le consentement cōmun, en fin elle esclattera, & se fera ouir avec vn sō & murmur non moindre que celuy du grand flot de la mer. Si de fortune pēdāt l'escarmouche qui s'entretient volontiers entre les deux Aduocats, tādīs que Messieurs sont au Cōseil, quelqu'un d'eux aduance vn argument repugnant à ceste verité, soudain en guise de la mesme mer, qui sur tout quād elle est agitee) iettē à bord tout ce qui l'importune, le barrēau avec vn pareil son, voire bien souuēt plus fort que le premier, rabrouera ceste raison  
fardee

fardee. Apres que l'arrest aura esté prononcé, vn pareil murmure & mugissement cōfirmera ce qui à esté dit. Et qu'apres cela, la partie cōdannee se hazarde d'impugner le Iuge, voire en murmurer ou s'ë plaindre? S'il le fait, sera-il pas appellé mutin, furieux, priué de sens cōmun, de vouloir tēdre ses bras contre vn torrēt, s'opposer au cours d'vne riuere, & se formaliser non pas contre vn arrest, mais contre vne loy, cōtre vn vœu public, & cōtre des Comices generaux? Sçauoir si ceux à qui il se plaindra, n'ë se tiendrōt pas pour demi outragez, de ce qu'il blasme non seulement les Iuges, mais eux mesmes qui ont esté de cest aduis, & non pas seulement eux-mesmes, mais la voix & opinion publique, qui est vne deesse inuiolable?

Voila donc la premiere difference qui se trouue entre l'arrest muet, & celuy dicté par l'Eloquēce. Venons aux autres qui s'en ensuyuent. Ce premier arrest qui aura esté engendré sans bruit, sans dispute, sans contention, apres auoir esté prononcé aux parties, & executé cōme on aura peu, sera traité comme vn criminel: il sera renfermé dans vn greffe, ou dans quelque autre lieu plus obscur, pouruen encor' qu'il se puisse guarantir du feu, de la poussiere, de la pourriture, des tines, & autres se blables accidēs. Quāt à sa memoire elle sera perdue, comme on dit, avec le son des cloches, c'est à dire quant & quant l'execution: de fruiēt il en reuiendra aussi peu, principalemēt au public, car qui sçaura s'il a esté donné? & quand bien quelqu'un le sçauroit, qui pourra deuiner ses motifs? ou si de fortune aucuns les sçauoyēt, qui sera celuy qui

en sera creu, yeu qu'il n'y en aura rië par escrit? Si dôc de rechef il se presëte vne autre these semblable à ceste-là, principalemēt deuât d'autres Iuges, ou deuant les mesmes, & qu'ils ne s'ë souuiennët, elle sera de nouueau disputee, & quelq̄fois iugce au cōtraire: & que reuiëdra-il de cela? ce sera vne pierre de scandale cōtre la iustice & ceux qui s'en meslent. La iustice dira quelqu'vn gist en opinion & non en verité: l'autre dira que les decisions de ceans ressemblët aux images de Dedalus, elles seroyent belles si elles n'estoïët de cire: l'autre que sera de mesme de la iustice que de l'anciëne Aruspicine: on disputoit si elle estoit art ou nô: l'autre passera encores plus outre, & dira *inustum quod potentiorè utile*. Que s'il est ainsi que les iugemës dependent d'vn bõ sens naturel, & qu'il n'y ait point de regles certaines, il faut brusler les liures de droit, & faire Iuges toutes sortes d'estats, soit qu'ils ayët estudié ou non. Bref mille autres raisons semblables que la subtilité, & çalornie fournirõt abondämët à l'iniustice, qui criera desia cause gagee. Espluchõs au cōtraire l'arrest qu'aura produit vne docte plaidoirie. Se cachera-il dans les registres? rien moins: au cōtraire il les desprisera, & au lieu que ce premier arrest sera deliuré en parchemin pour se garantir de l'iniure du temps, cestuy-cy se cõtentera de simple papier. Pourquoi cela? pour ce que son domicile ne sera point dans des palais bastis de mains d'hommes, il sera au sein de la renommee, qui aussi loin qu'elle estend ses ailles, espâchera son odeur, & s'õ bruit, voire le celebrera, & s'il le faut dire ainsi, le canonisera si auant, que

non seulement les premiers de la Justice cōme sōt les Aduocats & les Iuges, recourront à luy cōme à leur bon ange, pour guider leurs jugemens & cōseils, mais iusques aux Notaires & Sergens, voire les personnes pures priuees, ils le logeront en lieu de referue, pour s'en ayder quand ils en aurōt besoin, & à ce qu'à faute de sa lumiere ils ne choppēt en la cōduite de leurs negoces. Oserois-je pronōcer sur ce propos vn souhait de ce qui aduiedroit, si nous auions par le moyen de l'Eloquence eternisé les decisions qui se font peu rēdre en ce Parlement, par l'espace seulement de dix ans? Nous aurions si auant estayé & affermi le throsne de la Justice, & aurions tellement fait euaporer les nuages d'opinions qui l'environnent, & font formil-ler ici de toutes parts les monstres & hydres de procez, au tres-grand deshōneur de nostre ordre, qu'il aduiedroit ce qui n'aduient iamais depuis qu'Astree est volee au ciel, que nous serions montez sur le plus haut sommet & sur le chapiteau de nostre art c'est à dire, sur la souueraine fin, qui est d'accoiser tous les procez, & en extirper tellemēt les racines, qu'on n'en sente ni vent ni haleine: & cela d'autant que tous les droits estans rēdus certains & notoires, il n'y auoit personne si hardie, qui osast conseiller le contraire. Ce que nous lisons en nos vieux registres estre quasi aduenu du tēps du Roy S. Loys, par le moyē de ceste seule audience, qui estoit tellement exemplaire & tenue avec tant d'attention, & de feuerité, que les Princes, Ducs, Comtes, Ballifs, Seneschaux, & autres tāt grands que petits, n'estoyent point receus

par Procureurs, ils failloit qu'ils vînssēt ôûyr plaider leurs causes eux-mesmes, au peril de fort gros amendes: qui pour cause quelconque ne leur estoient remises: dôt il auenoit que par la peine, la despence & la perte qu'ils souffroyēt, & la honte & blason qu'il receuoient en public, en cas que ils deffendissent quelque iniustice, eux, & à leur exemple les moindres qu'eux, estoïēt retenus chacun dâs les bornes de leur deuoir, & par cē moyē ce grand estat iouyffoit d'vne merueilleuse calme & tranquillité.

O diuine & plus que diuine Eloquence? est-ce donc pas toy qui seule peux donner vie, duree, faueur, faueur, force, fruiçt: repos, lumiere & reputation aux actions de nostre Iustice, qui sans toy seroient foibles, steriles, florâtes, obscures, desertes, voire calomniees & vilipendées? N'est-ce pas toi qui aidee de la renommee, affermis & cloues dâs nos memoires & au plus profôd de nos cœurs, les plus beaux effets de la Iustice? & ce par moyē de l'atrétiō qu'aura esueillee en ceste audiēce main te doçte & eloquēte contétion, ne plus ne moins que pour ficher vne colonne, & tanter bien auât dâs terre, on l'esbrâsse long temps de part & d'autre afin que son ouuerture s'elargissant, elle s'y enfonce par sa pesâteur? Brief n'est-ce pas toy qui establis entre les arrests que tu as dictēz, & ceux ou tu n'as point esté appelee, vne differēce nō moindre que celle qui se pourroit imaginer entre les faits d'armes des Grecs & Troyens, si Homere ne les auoit point châtez, au prix de ce qu'ils paroissent maintenant par le moyē de sa riche Illiade?

Car tout ainsi que ce diuin Poëte ayât choisi pour suict de son œuvre ce fait d'armes assez mediocre l'a tellemēt haussé par ses vers, qu'il l'a doué d'im mortalité: que si de fortune il s'en fust teu, il seroit enseveli comme plusieurs autres, dans les tenebres d'obscurité: ainsi les arrefts de toy Eloquence, ditte, vollent eternellement par les bouches des hommes, au lieu que sans la vie que tu leur donnes, ils seroyent pressez d'vn obscur silence.

Qu'on vienne donc desormais nous dire qu'ils faut bānir d'icy l'Eloquence, & faire ce que disoit vn ancien, Que les faits tous nuds plaident leur cause, si par mesme moyen on ne veut dire, qu'il faut chasser le soleil du monde, ou les parties nobles de nos corps. Car que l'Eloquēce ne soit riē moins enuers l'entretien de la iustice, & par cōsequent du repos public, que ces parties enuers nos corps, c'est chose plus que facile à comprendre, à qui tant soit peu voudra comparer les fonctions des vnes & de l'autre. Qui ne voit que tout ainsi que l'estomach ayant tourné l'aliment en chyle, l'enuoye au foye qui le tourne en sang, dōt la partie la plus materielle est trāsmise dans la vene caue, de la caue aux grosses, des grosses aux menues, & des menues aux capillaires, qui s'espāchās parmi tout le corps, le soustiennent & alimentent, & quant à la partie la moins subtile, elle va au cœur, du cœur aux arteres, & des arteres aux petits rameaux qui se dilatēt sur toute la personne, & par ce moyen la viuifient: aussi qu'apres qu'en ce grād barreau les Aduocats, par l'ayde de l'Eloquence, ont degrossi les theses ambigues, & icelles cōuer

ties en chyle , les iuges les tournent en pur san g, c'est à dire en arrest où il n'y a rien qui ne porte, dont la partie la plus nutritiue , i'entens l'axio me qui resulte de l'arrest, s'espance sur tout ce barreau du barreau va aux siegés principaux, des sieges principaux aux subalternes, & des subalternes aux moindres, dont par ce moyē tous ceux de nostre robe sont nourris à bien conseiller, & iuger: & quant à la partie la plus penetrante, qui est la terreur & l'exemple, elle va sur toute l'assistâcē, & de là par le moyen du flus & reflux qui se rend ici de toutes parts, s'estend sur toutes sortes de personnes, qui en ce faisant sont viuifiez, & animez à la pudeur & à la honte? Qui ne voit encores que cō me nos deux poulmons soufflans à trauers de nos corps la fraischeur & l'humidité, sōt causē de leur donner croissânce: ainsi les deux vēs de Doctrine & d'Eloquence, aspirās sans cesse à ce barreau, & remplissans de desir, d'honneur, d'emulation & de honneste ambition, ce que Dieu a laissé de vuide en nos ames , tout expres à ceste seule fin , y fait pousser & fleurir sans cesse quelque nouueau reietton de vertu? tellement que qui voudroit appeller ce barreau le Piedmont de la France, comme estât l'eschole où se nourrist la plus belle fleur de la ieunesse, pilliers pour l'aduenir de l'estat, il ne se tromperoit que d'autant que le soustien des Royaumes par les loix, est plus assēuré que par les armes. Mais pour le moins pouuons nous bien dire, que tout ainsi que la perte du Piedmont a cōnerri l'ardeur des François à se ruiner les vās les autres, ainsi est-il grandement à craindre (si nous

endurōs que l'Eloquence prenne sa vee hors ce barreau) qu'il ne nous aduienne quasi le sc̄blable, c'est à dire que nous sentās bās, & foibles, au lieu d'estendre nostre vigueur en dehors, nous ne venions à agit cōtre no mesmes, & que nostre principal exercice, ne soit surprinses, suites, chiquaneries, entreprises de iurisdic̄tions, deserts, requestes civiles, euocations, prinses à parties, & autres difformitez semblables, qui ne tendent qu'à nous denigrer, & à tirer au dedās de nous l'iniustice q̄ nous deurions chasser en dehors, & que quand & quand nous n'endurions ce que souffrēt les mesmes parties nobles, quand par mauuais regime, vieillesse ou autremēt, la chaleur vitale, & naturel le dont elles seules doiuent estre gardiennes, s'affoiblit ou s'espance ailleurs. Car lors la maladie gagnant pied, abbat nāture si auant sous soy ( les Medecins appellent cela *partes rapti in consensus morbi*) qu'il s'en ensuit l'extinctiō de la vie. Ainsi est-il grandement à craindre, qu'à faute de retenir l'Eloquēce, qui doit loger au milieu de nous, pour la manutētiō du sceptre, & de la pourpre, & la laissāt aller à d'autres estats, qui peut estre n'ē sçauront pas biē vser, nous ne iouyōsvn traitēt de Phaēthō, c'est à dire au lieu de les regir, nous ne soyons cōtraints de les suyure, & qu'au lieu que no<sup>r</sup> nous deuōs conseruer pour chefs, estās deuenus moins que les pieds, nous ne ploriōs à tard nostre faute. Or ce n'est pas ce qu'ont fait iadis nos braues, & glorieux predecesseurs, quand par le flambeau & la lumiere que leur cōseruoit l'Eloquence, ils ont si auant esclairé, non pas seulement ce Royau-

me, mais tout le reste de la Chrestiéte, qu'ils y ont porté enuers & contre tous la splendeur, dignité, & liberte tant de la Couronne que de l'Eglise.

Mais dira quelqu'un, ce que vous nous proposez, sont-ce Idées ou choses faisibles? Sçait-on pas bien que ce haut degré d'Eloquence est vn pas quasi inaccessible aux personnes de nostre profession, mesmement au siecle auquel nous sommes, trop diuertit d'occupatiōs? N'est-il point à craindre q̄ cuidant nous y animer vous ne nous faciez faire comme les Alchymistes, lesquels se voyans decheus de pouuoir atteindre au but qu'ils s'estoyent follement promis, se jettent à la fausse monoye? ainsi q̄ ne pouuans arriuer au riche port que vous nous proposez, nous n'eschouyons sur la fausse Eloquēce, c'est à dire sur le babil & la iaserie, qui desia ne gaste que trop ce lieu? Et quād bien il y auroit esperance d'y pouuoir vn iour arriuer, seroit-ce pas avec vn labœur enragé, dont la recompense seroit fort maigre, & telle que l'esprouent souuēt ceux des autres estats & vacatiōs, qui voulans rendre leurs ouurages parfaits, n'y espargnēt ni le temps ni l'estoffe, c'est qu'ils meurēt de faim aupres de ceux qui debitent souuēt, sans se donner peine si leurs ouurages sont faites à profit? ou biē ceux qui faisans profession de repaistre le monde de mines, & faire traffic de fumees, courēt au deuant des marchans, & leur vendēt avec beaucoup d'artifice, non pas seulement leurs denrees, mais le plus souuent celles d'autruy?

Voila à peu pres ce que nous oppressent les deux mauuais Anges de ce barreau, la Pareisse & la

Deffiance, qui fans cefse afiegēt nostre ieunefse-  
 ieunefse, dif-je, qui feule peut efpérer de pouuoir  
 atteindre à l'Eloquence. Car qui n'ē à veu les pre-  
 miers traiçts, tandis que son eſprit à eſté mol &  
 ployable, c'eſt folie quaſi d'ē riē eſpeter. Mais cer-  
 tes il y va biē autremēt que ces ſouffleufes ne vo-  
 font à croire: car ce qu'on dit que les murs d'Elo-  
 quēce ſont hors d'eſchelle à ceux de nostre ſiecle  
 & vacation, ie confeſſe qu'il n'eſt que trop verita-  
 ble, à l'endroit de ceux qui n'aurōt le cœur eſpris  
 de ceſt amour dont parloit Socrates, quand apres  
 auoir dit qu'il ne ſçauroit riē, il y adiouſte vne pe-  
 tite limitatiō, horſmis (dit-il) vn peu d'art d'aymer  
 c'eſt à dire riē horſmis tout. Mais ſi vne fois quel-  
 ques vns de nous ſe trouuēt ſaiſis de la fureur de  
 ce petit Dieu, ô que le reſte nous fera facile! ô que  
 nous abandonnerons bien toſt ce papier journal  
 du Philoſophe Crates: qui reproche à la ieunefse  
 de ſon temps, qu'ils employoient en cuiſiniers dix  
 mines d'argēt, & en medecine vne obole, aux ſtar-  
 teurs ils distribuoiēt cinq talens, & aux Philoſo-  
 phes trois oboles! ainſi ſont la plus part des no-  
 ſtres, ils deſpendent les vingtdeux heures du iour  
 en choſes ſuperfluës & voluptueufes, & le reſte à  
 peine à leur deuoir. O qu'au contraire nous ſenti-  
 rōs en nous meſmes ce dont ſe plaint la ieune pu-  
 celle dans Sapphe, qui eſt de nouveau deuenue  
 amoureuſe: Je ne ſçay (dit-elle) ma mere q'ie ſens,  
 mais ie n'ay plus le cœur pour pēſer, ni à mes ou-  
 urages, ni à mes bouquets, ni aux dances, ni aux au-  
 tres jeux. Et quel moyē nous faut-il tenir pour e-  
 ſtre ferus de ceſt amour? Il faut deuenir bon Arich

meticiés, & n'estre point cōme des petits enfans, qui ne sçauent conter que iusques à quatre ou à cinq: il faut sçauoir conter iusques aux miliōs, & aux miliōs des miliōs: c'est à dire, au lieu de nous arrester à vn peu de richesses tromperesses, q̄ nous voyons reluire à nos pieds, & à ces faux escus du Palais qui nous font courber cōtre terre, non pas souuent sans quelque risée, nous mesurōs & contemplons tant que nostre veué pourra porter lá hauteur & la beauté de nostre but, qui est telle, à ceux qui y pourrōt auéindre, qu'ils ne s'amuserōt pas cōme des gueux, à amasser dcs bribes de porte en porte, mais comme bons Anges descendus du ciel, ils reſtablirōt à leurs cōpatriotes la paix, la iustice, le bon ordre, s'acointeront à Iupiter & aux sceptrs, & seerront à la table des Dieux. Et tant s'en faut que par leur Eloquence ils rendent ce barreau babillard, qu'ils feront enuers leurs compagnōs ce que Homere fit à Solon, qui ayāt leu ce beau vers inimitable, par lequel ce Poete diuin compare les heures des armées des Grecs & des Troyens à la rencontre du grand flot de mer, contre la descente d'vne riuere desbordee, le son de laquelle il contrefait en ceste sorte.

*Ηἰόνες βοοῦσιν ἐσργυμῶντι ἀλὸς ἔξω,*

Il brulla les vers par desespoir, disāt qu'il n'y pourroit iamais atteindre. Ceux aussi qui verroyēt ces grands hōmes auoir pendu l'attelier si haut, que les seuls genets y pourroyent auenir, les asnes & cheuaux de basts y mourroyent de faim, il ne faut point douter qu'ils ne se retirassent, ou pour le moins ne fissent le semblable, q̄ ces grands, voya-

geurs Argonautes, lesquels ayās Orphee pour leur Comite, & Hercules pour leur Hespaliere, ne se desdaignoyent point de s'abaïsser à des fonctions beaucoup moindres, pourueu qu'ils eussent seulement c'est honneur, d'estre officiers en vn si noble vaisseau: q̄ ceux-cy, aussi ne pouuās estre du premier rang des Aduocats Plaidans, ne fissent comme ces Orateurs de Rome, qu'on appelloit *oratores secundarum & tertiarum partium, aut qui summis oratoribus tela ad dicendum subministrabant*, dont il s'ensuiuroit vne attention merueilleuse: & vne splendeur incroyable à ce barreau. Et quant à ce que nous auons dit de la recompense qui est biē souuēt maigre, & quelquefois malheureuse à ceux qui cueillett les plus belles fleurs, & soufflent les plus hauts sommets de l'Eloquence, tesmoins Demosthene & Cicero, ô que ceste glace ne peut ni ne doit penetrer les esprits viuement eschauffez de la vraye ambition & du vray honneur! au cōtraire ils doiuent considerer que la souueraine felicité de l'homme, & principalemēt d'vn Chrestien, ne gist point en l'abondance des biens, & honneurs, qui cōfondent l'esprit des possesseurs, & rendent biē souuēt ses heritiers dissolus, negligens, & deprauez: mais en l'amour de Dieu, quant à l'autre mōde, & quāt à cestui-cy en vne mediocrité doree, qui ne manque iamais à tels beaux esprits, & sur tout en l'estime des gens de bien, qui n'est point fondee sur la glace d'vne nuit, ou sur le haussēmēt ou rauallēmēt d'vn ietton valāt aujourd'huy vn, & demain mil, mais sur vne volonte si constante, que depuis qu'ils ont vne fois donné leur voix à vn person-

nage digne, αἰὲν ἀριστέειν καὶ ὑπέροχον ἔμελλοιαι ἀλλῶν, jamais ils ne retirent leurs billets. Que si de fortune quelques cercheurs de dressiere vous aurôt supplanté pour vn temps par ambition ou auarice, il faut faire ce que fit Aeschyle quand il fut cōdāné en vn ieu de prix contre certain Poètes ignorās, il appella au temps & à l'eternité: ainsi appellerez vous à ce mesme iuge, ou plustōst à la voix commune des gens de bien, qui sans doute vous reparera vostre grief, & donnera contre tels personages vn pareil iugemēt que firent ceux de Libye, contre l'affronteur nommé Psaphon, qui par le moyen d'vn nōbre d'oyseaux qu'il auoit enfignez en cage, & puis lasché à trauers le bois, auoit appris à tous les autres oyseaux à prononcer ces mots, Psaphon est Dieu: mais les peuples se moquerent de ceste ruse, & dirent que Psaphō estoit Dieu par les comices des oyseaux, mais par ceux des hommes imposteur, Ainsi ceux-là seront peut être quelque chose par les comices des oiseaux: c'est à dire du populaire leger, qui iuge les choses par l'exterieur & par les honneurs & richesses, mais par les comices des vrais hommes la verité fera tousiours verité.

Voila ce que pour la breueté du tēps nous vous auons peu dire touchant l'Eloquence, de laquelle comme les bornes sont infinies, aussi pour en parler avec dignité, on n'y peut trouuer ni fōd ni riue. Je sçay bien ce qu'on nous pourra dire. Vous nous conseillez de nous marier, dōnez nous dōc l'vne de vos filles, vous nous cōseillez de deuenir eloquens monstrez-nous donc vn de vos rayons.

Las ! ie recognoi à mon grand regret que cela se peut dire de moy. Mais quand ie pense que ni faute de naturel, ni peut estre d'institution premiere ne m'ont retent de venir à ce poinct, mais le mal commun de la ieunesse, laquelle ou n'est pas assez esguillonnee ou se rend dure contre l'esguillon, ie pense ne faire point peu, si les heurts qui m'ont retardé, ie tasche à les explaner aux autres, & si en guise d'une trôpette de guerre, ie m'efforce à leur inspirer l'ardeur, que ie sens n'estre point d'as moy mesme. Sus d'oc courage heureuse ieunesse, le chemin est ouuert à vn chacun pour grimper à ceste haute forteresse, pourueu seulement que vous le vouliez. Il ne s'agit pas que nous nous proposions seulement les grâds personnages de nostre temps pour les imiter, ou surpasser, mais le châp & combat nous est ouuert, contre ceux qui viuent & ont vescu, sur lesquels nous auons encor' cest aduantage, qu'ils nous ont creusé plusieurs marches dans le rocher, par le moyē desquelles il nous est facile de les suiure, & mesmes adiouster du nostre. Ne souffrons donc point que par nonchalance ou par lascheté de courage, nous rendions ce siecle sterile, & qu'on demande par forme de mocquerie, quelles gens y ont vescu. Au contraire, tout ainſi que nos deuâciers ont laissé à nous leur posterité, des exemples dignes d'estre suiuis, nous faisons le sēblable à nos successeurs. Ce que ie ne desespere point pouuoir estre, si mes paroles ne s'arrestent point sur le simple seuil de vos oreilles, mais si elles penetrēt au fond de vostre cœur, & l'Eloquēce dōt ie tasche à vous represēter l'image morte,

vous la suscitez par vos effects, & la rendez vivante & mourante. Et vous, Messieurs, qui regissez ce cours, & tenez le timon & gouvernail de ce lieu nous vous supplions qu'il vous plaise aspirer du vray benin de vostre faueur, ceux qui poussez d'un desir honnesté, se vouldroyent jeter sur ceste haute mer, afin que faisant surgir à bon port la vraye Eloquence pieça fugitive, ils ramenant quant & elle peu à peu, la pudeur, l'honneur, les bonnes mœurs, dont s'ensuiuent le repos, la tranquillité, & l'accroissement de cest estat.

F I N.





# RECVEIL DE

LA DIXIESME

RÉMONSTRANCE,

faite en Parlement à l'ouverture

des plaidoiries d'après la

Sainct Martin,

1587

PAR M. IACQUES FAYE,

*Seiur Despeiffes, Conseiller du Roy.*

*en ses conseils d'Estat & Priué,*

*& son premier Aduocat gene-*

*ral audit Parlement.*



L'HONNESTE entrée à mon gré,  
que donnent ces Princes Grecs dans  
Homere, au festin de Menelaüs!

Αὐτοὶ δ' εἰσῆλθον θεῖον δόμον οἱ ἢ ἰδόντες  
θαύμαζον κ' δῶμα διοτρεφέος βασιλῆος.  
Ὡς γὰρ ἠελίῳ ἀγλαὴ πέλεν ἠδὲ σελήνῃ  
δῶμα κ' εὖ ὑπερπέεσσι Μενελάῳ κυδαλίεωσι.

Αὐτὰρ ἐπεὶ τὰ ῥηῖσταν ὀρώμενοι ὀρθάλοισιν,

Ἔς ρ' ἀσμίνοδους βάντες ἐὸ ζέσας λῆσαντο.

estans entrez au palais diuin, ils admirerent & contemplerent à leur aise toutes les singularitez du lieu, d'ôt la lucur ne leur sembloit point moindre que du soleil ou de la lune, & apres s'estre long temps repecus de ceste admiration & contemplation, ils se leuerent, puis s'affirent à terre. Ils ne firent donc pas comme cest escornifleur dont parle le Poëte Diphilus.

Ὅταν με καλέσῃ πλάσιθ' δεῖπνον ποιῶν,

Ὁὐ κατανῶ τὰ τρίγλυφα, εὔτε τὰς σενὰς,

Ὁὐ τε κατανῶ τὲς Κορινθίους κίδους,

Ἀλλ' ἀτενὲς τηρῶ τῆ μαγεῖρα ἢ κερνόν.

Quand ie suis (dit-il) conuié au bâquet de quelque riche hōme, ie ne m'amuse pas comme les autres, à contempler la beauté du lambris, ni les colonnes bien elabourees, ni la riche vaisselle de Corinthe, mais droit ie me fourre en la cuisine, & regarde la fumee du rost: Ils ne font (dis-je) pas ce tour là, mais consideras leur epithete d'hōmes, ἀνδρωπιθ' ἀνο τρέπων τὴν ὄψιν, qui esleue sa veuë au ciel, c'est à dire, de qui toutes les actions doiuent estre fondees sur la contéplation, ils pratiquēt ce precepte ciuil que donne Bdelycleon dans Aristophane à son pere Philocleon, que d'homme rustic & de peu de respect, Praticié & Plaidetur obstiné φιηλιασῆς, pilier de Palais, il veut rēdre courtois & humain, luy veut apprēdre son entregēt: de la terre où il s'est trop panché, le veut esleuer vers le ciel. Μάνθανε συμποτικὸς εἶν' ἢ συνεσταστικὸς, ἐπαίεσαί τι τῷ χαλκομάτῳ, ὀροσὴν θέσασας, ἐνεκα δι' αὐτῆς θαύμασον, apprenez

prenez, (lui dit-il) mō pere, à estre ciuil & courtois à table, & d'honneste conuerſation: louiez aucuns des vſtâciles, cōtemplez la beauté du lambris, admirez la douceur de la Muſique. Et à la verité c'est ce qui ſepare les hōneſtes hommes d'auec les ſtupidés, que ceſte curieuſe contemplation & admiration des choſes belles: quād nous ne faiſons pas comme ceſte ſeiñme impudēte, dōt parle le Poēte Simonides, *que ilotis manibus a' d'vta lege kata d'ist, viltimas non confecratas deuorat*, mais pluſtoſt comme l'Vliſſe d'Homere, qui meſme eſtant en vn lieu in fame, dedās la Cauerne du Cyclope, ne peut oublier ſa façon honneſte: deuant que ſe mettre à bā queter, *ἐν δ' α' δ' ε' π' κ' ε' λ' υ' ρ' τ' ε' s' ε' δ' ω' σ' α' μ' β' ο' ἠ' δ' ε' κ' ἔ' α' ὠ' τ' ο' ἰ' τ' η' ρ' ἔ' α' ἰ' ν' ο' μ' β' ο' υ' s' α' γ' ο' ρ' ο' s' ο' s' ο'*, il allumedu feu, il ſacrifie, & offre à Dieu les primices de ces viādes, *vinum de patera libat cum hoc dicto, mañte hoc vino inferio eſto.*

Et quels ſerōt à ceſte iournee les primices que nous offrirons? ou pluſtoſt quel ſera le ſuiet de noſtre contemplation & admiration? Seront-ce ces beaux lambris dorez, ces pointes belles aiguifées en proūies à l'exemple des roſtres de Rome, ces vitres & ces tapiſſeries, *non belluata quidem neque Babylonica, aurōve aut opere Phrygio intertexta, ſed ſine precio mirè precioſa inſcripta ſacroſanctis apicibus, & litteris illiteratis*, de ces fleurs de lis & chiffres Royaux, *quæ hic præſentiſſimos Deos pronuntiam?* ou ſera-ce ce ſiege angulaire, *ſolum regale & ſella Cyri*, duquel comme du tripier de Delphes, s'eſpanchent les Oracles par la France? ces autres ſieges eſtans à coſté, *quibus inſident d'ij conſentes & ſummi paraſiti Ioni.* Ces bâcs plus bas où ſont les Greſſiers,

*tanquam fata; cum tabulis supremo adstant numini, quodque ore  
 iusserit scripto sanciant: statrones illæ multipliciorum, des Baillifs  
 & Senechaux des Prouinces, & autres personna-  
 ges de marque. Ce barreau reparti en trois rāgs,  
 où suiuant l'Oeconome d'Homere, διακρινόμενοι ἢ  
 ἄκασοι ἕκαστο χωρὶς ῥάσπαρόγονοι, χωρὶς ἢ μέτασαι, χωρὶς  
 δ' αὖ δρέσσαι, d'vn costé sōt assis les vieuxperes, d'vn  
 autre ceux d'aage moyen & d'vn autre les nou-  
 ueaux venus, tous les gens deslite, routes fleurs  
 d'esprit, tout sel de la terre habitable, bref mil  
 & mil autres belles raretez, qui rendent ce lieu  
 tellement auguste, qu'on le peut appeller ἀγα-  
 θῶν σωρὸν, ἀγαθὸν θαλάσσον, & quod hęc non est nullibi est.  
 Certes encores que toutes ces choses soyent si  
 rares & si remarquables, & neantmoins d'ail-  
 leurs en si grand nombre, que le choix nous en  
 est mal-aisé, impedit turba delictum, & parit copia difficultatē:  
 si puis-je dire que pour aujourd'huy, certaine oc-  
 currence qui se presente, nous le rend à mon ad-  
 uis fort facile. Ce qu'admire le mesme Homere  
 au mesme Palais de Menelaüs, quand il l'appelle  
 αἰμάτα ἠχίεντα, αὐτὸν ἠχίεσαν, vn Palais resonnāt  
 & retentissant. Cela mesme nous est pour au-  
 iourd'huy vn ample suiet d'admiration: non pas  
 que (comme peut-estre ce Poëte) nous deuions  
 simplement admirer ce son & ceste repercussion  
 vaine, que les Grecs appellēt ἠχέαν, prouenant ou  
 de l'amplitude d'vn lieu, ou d'vn compartiment  
 esgal d'vne voute es accords διαπασῶν, διαπέντε, καὶ  
 διατεσάρων mais pource q̄ l'Echo, qui à ceste iour-  
 nee resonne à l'ëtour de nos oreilles, nous repre-  
 sente vne chose diuine, les derniers accēs du beau*

Narcisse, que deplore ceste Nymphé desolee, fille de l'air & de la voix, les regrets des braues Argonautes, qui pleurâs la perte de leur Hylas, en font retentir ce Palais, *Hyla, Hyla. nemus omne sonabat*: bref c'est la voix dolëte & plaintiue de tous les beaux esprits de l'Europe, qui s'estans rassemblez à ce iour pour la dedicace de ce temple, & trouuans à dire en l'vn de ces sieges l'astre qui n'agueres y luifoit, *quodq; omnium ora ad se obuertebat: replent dulcis vltibus aurat.*

*Nescio quis comites (dicent-ils) è nobis abstulit unum.  
Gestunt: notas audire & ternere voces.  
Multa viri virtus animo, multusq; refusat  
Gentis honas, hærent infixi pectore vultus  
Verbaq; Hic (aiunt) tendebat Achilles,  
Hic illius arma, Hic curvus fuit.*

C'est donc là (dis-ic) le tō & la Musique qui pour auourd'huy nous doit resusciller & esnouuoit nostre admiration: & tandis que la playe en est fraîche, & que les plus beaux traits d'vn si rare & digne personnage, restent vifs en nostre pensee, il nous en faut leuer vne empreinte, puis en tirer vn relief ou vn tableau, qui à l'exemple de ce fameux canon de Polyclète, dont parle Galien en son liure premier *περὶ κερύσεων*, nous soit vne loy de biē viure & de bien dire, vn moule, vn patron, & vn exemplaire à tous ceux qui habitent en ce lieu.

Et ne faut point qu'aucun s'imagine, que l'affection que ie porte à bon droit à vne memoire tāt recommandable, *hodie me transuersum agat*, me pousse à trauers de mon droit fil, & m'enhardisse

de violer les loix, voire la religion de ce lieu, *quem  
seimus augustissima religione, & vetustissimis ceremoniis consecra-  
tum, non pati quemquam (hoc præsertim die) hæc feralia attingere.*

Car encores que ie me fie assez, qu'en vn suiet  
plausible cōme cestuy-cy, ce que ie dirois en fa-  
ueur d'un tel homme, seroit hors d'eschele à toute  
enuie, & que celuy qui feroit semblant le trouuer  
mauuais, prononceroit contre soy vne sentence  
tres-dure, qu'il seroit bastard desaduoué des Mu-  
ses, ou bien comme chante Pindare, *λόβροι πολυ-  
γλωσσια κόρακες ὡς ἀβραντα γαρούται Διὸς ἐς ὄρνιθα θεῖαν*  
corbeau goulu abbayant & croassant contre l'ai-  
gle diuine de Iupiter, & ne pouuant par sa stupi-  
dité, porter les rayons d'un si beau soleil, auquel  
deformais tels oyseaux sacrez deuront esprouuer  
leurs petits nouvellement naiz: si est-ce que ia à  
Dieu ne plaise que pour vn tel aduātage ou autre  
quelconque, i'entreprinssie d'outrepasser le rang &  
les bornes prescrites à mon office, ni qu'a l'exem-  
ple de ce qu'on reprocha aux Tragiques: quand ils  
s'eslancerent hors de leur suiet, on me puisse dire  
*μηδ' ἐν πρὸς Διόνυσον.* Riē n'y aura de plaintif ou fu-  
nebre en ce q̄ i'entrepren aujourd'huy: il tiēdroit  
plustost de l'apothéose: mais en effet ce ne sera au-  
tre chose que le vray peage dōt ie vous suis debi-  
teur, ce ne sera que ceste offrande ordinaire que  
nous faisons à Anna Perenna, *ut liceat nobis annare  
perennare.* Ne sera (dis-je) que ceste premiere offran-  
de que nous deuōs, *τῷ ἠρωίμῳ ἀγρίῳ ἢ τῷ ζῆνι ὑπαμῶ*  
au demō, ou à Iupiter chassinouche, à l'entree de  
tous nos autres sacrifices, afin qu'il en bannisse les

mouches, c'est à dire les laideurs & ordures, qui comme mouches sans estre conuices, se trouuent souuent en nos banquets, les gastent, desprisent & enlaidissent. De ce sacrifice les vrais ingrediens, ie recognoy que ce sont preceptes, mais quand par ren contre il se trouue quelque exéple digne d'estre proposé pour imiter, l'efficace en est de beaucoup plus forte, pource qu'en matiere de ce qui nous anime à la vertu l'incrudulité nous y est si contraire, que nous ne pensons point se pouuoir atteindre, qu'à ce où les exemples nous conuainquent. C'est ce que dit en vn mot ce Stoicien, *longum iter per precepta, breuè per exempla*. Et quel exemple sera plus preignant pour nous proposer à imiter, que celuy de ce grand personnage? certes nul & n'en faut point chercher.

— *nec Phœbo gratior ulla,*

*Quàm sibi quæ Manghi prætexit pagina nomen.*

L'adiousteray puis que ce diuin hōme à si fort hōnoré ce barreau, qu'il luy à cousté iusques à la vie pour luy apporter des embellissemens, seriōs-nous pas estimez ingrats, si autant qu'il nous sera possible, nous ne tafchions à le recognoistre, & en ce faisant donniōs courage aux esprits esleuez comme luy, d'eniamber dedans ses vestiges?

Mais par quel bout doit-ie commencer? sera-ce point par son origine & l'extraction de ses ancestres? *ὅτι γὰρ ἐνταῦθα καὶ θεοὶ*, là encores se trouueroient des deus, *atque ingentis huius fluminis nauigabiles quoque fontes*: on y trouueroit des personnes signalees par actions & de paix & de guerre, tous ayans la probité, la gencrosité, & le beau parler

heréditaire: on y trouueroit ce miracle de pere, *de quo quicquid dixerò minùs erit, sed apagesis extrema ista:* ià à Dieu ne plaife qu'vn fuiet non vulgaire, ie le traite d'vne façon vulgaire, & comme disoit ce hardi forneur *ἀλλὰ σκοπῶ ἄλλο θαυπνότερον ἐν ἀμύρῃ φεινὸν αἴσρον,* que laissant le plein soleil de Midy, ie m'amuse à vne autre lumiere. Ioint que mō def sein estant cōme i'ay promis, de ne dire rien qui ne serue à ce barreau, *ad quid proponimus ista?* que nous ne nous pouuons donner à nous-mesmes: tels qu'ils sont il les faut prendre en gré. Ce que nullement ie ne puis obmettre, cōme estant prompmet de ce lieu, ie le toucheray en peu de paroles. C'est q̄ ce pere ne se pouuant assouuir des coronnes, festons, trophées, chapeaux de triomphes, & autres enrichissemens, dont il auoit embelli ce lieu, & l'embelissoit de iour à autre, se proposa luy offrir vn don qui effaceroit tous les precedens. Pour ce faire ayant remarqué en ce sien enfant des traits & beautez d'esprit si rares, qu'il estoit facile à iuger que *quicquid ei in edificatum esset facile ferret;* il se resolut d'en faire vn chef d'œuure, pour vn iour le dedier à ce temple. Il ne fit donc pas cōme ces peres vulgaires, qui apres auoir tenu leurs enfans longuement aupres de leur foüier, les enuoyent en des colleges tels quels, *delegant eos ad gregarios & proclarios magistror, quibus, veluti carnificibus, rem aded preciosam noxæ dedunt:* mais ayant couru de l'œil toute la France, il aduisa en vn petit coing d'icelle, en vn hatneau qui est en Champagne, vn pérsoñnage que la loy des Anciens critiques rapportée par Quintiliã ne me permet de vous nom-

mer par ce qu'il est encores viuant, & a quelques quatre vingts dix ans, *unum ex Spartis & serpentigenis illis*, qui du temps du grand Roy François furent appelez icy de tout le monde, pour y venir semer les bonnes lettres, & lequel se sentant deslors sur son vieil aage, *è propinquu lictore portum adspèctans*, s'estoit retiré en cest Hermitage, afin d'y apprendre à bien mourir, *ut animum à corpore seceraret*. A ce grand Roy des bonnes mœurs & sciences, s'adresla le bon Chryses Prestre de Phœbus, *σέμιατ' ἔρχωρ ἐν χερσὶν ἐκηβόλα Α' πολλῶν*, armé de ces riches fleurs d'Eloquëce, dont il persuadoit tout ce qu'il vouloit. *Quid pluribus?* l'ayant adiuré *per sacra deosq; omnes, per spem surgentis Iuli*, aydé du bon Demon de ce lieu, il obtint de luy, bien qu'avec peine, *ut antequam extremum illud plaudite diceret, hunc pulchrum vellet furere antè furorem*.

ON nous lisoit en nos premieres estudes, que ces nobles ames des camps Elysiens

*Sublimes anime pulchrumq; in nomen iture,*

deuât que faire leur sortie en terre, estoient pour vn temps épurees en vn air libre de toute corruption, dont elles raportoyent venans icy bas

*purum*  
*Aflicteum sensum, atque aurâ simplicis ignem.*

Que ce grãd Chiron precepteur d'Achille, le voulant rēdre parfait de tous poinçts, le tint lōg tēps en vn antre secret, esloigné de toute cōuersation, & pour luy faire vn estomach robuste, il l'appasta de sang & moüelle de liōs. Le mesme fit quasi nostre Chirō, en la persōne de son ieune Achille. En ce lieu desert & retiré il le nourrit de moüelle de

lions, c'est à dire, non point de ceste premiere es-  
corce, ni de ceste peau tendre & delicate, qui lui-  
fant exterieurement en nos liures, nous dōne peut  
estre quelque affeterie, & ic ne sçay quelle grace  
de parler, mais ne passe gueres que iusques à nos  
leures, & ne descēd iusqu'à l'estomach: celle (dis-  
ic) que si nous n'y prenons garde ne tend qu'à re-  
charger & estouffer par les frises & enioliueures  
vaines, la simplicité de nostre naturel, ains des  
moïelles de nostre vraye philosophie, i'entens de  
ceste bonté & verité Chrestienne, qui ayant pour  
cœur, pour base & pour moyen, le seul amour de  
Dieu & de son prochain, adresse & tourne toutes  
ses veües & regards vers la iustice & innocence.

Ie vous di cela avec assurance: pource qu'il  
faut que ie vous confesse, que m'estant souuent  
trouué ravi comme en exstase de voir vne chose si  
parfaite sur la terre, i'ay estimé que la plus serieuse  
estude à laquelle ie me pourrois occuper, pour taf-  
cher à me rendre meilleur, seroit de rechercher les  
sources, & remōter iusqu'à la teste d'un si noble &  
fertile fleuve. Aceste fin i'allay visiter ce rare & ex-  
cellēt persōnage, & m'enquis de luy comme d'un  
oracle, quels chemins il auoit tenu, pour esleuer  
vne si belle plante. O Dieu cōbien il m'apprist de  
choses! ô quel estomach, quelle ceruelle, quel pro-  
fond seillon plein de bonnes semences! Βαδῖαν  
αἰλακα διὰ φρενὸς καρποῦντο ἔξ ἧς τὰ κενυάβλασται  
βελήματα. Ayant donc ainsi esté nourri iusqu'à l'aa-  
ge de douze ou quatorze ans, *ibique tam alta virtutis  
fabirra, tanquam denso Philosophie statumine, firmato & fustucato  
illius ingenio*, qu'on se pourroit désormais asseurer

que les flots de l'adolescence ne le pourroyent demarcher ny esbranler, *illumq; à recto mentis ac rationis fiatu deicere aut deturbare*, il fut lasché avec assurance aux parterres diaprez de l'Encyclopedie, luy estant neantmoins la langue toujours tenue par les premiers de l'Vniuersité : & finalement pour l'estude de la Jurisprudēce, fut cōmis au grād œil de l'Europe, qui pour lors residoit à Valence. Là quels heureux progresz il a fait, ia à Dieu ne plaise que j'entreprene de le vous dire, vous l'avez veu, vous l'avez iugé, vous l'avez admiré, & j'ose quasi dire adoré.

E S T A N T donc ainsi appareillé il se vint mōstrer à ce barreau, *in quo statim adspēctus, statim probatus, statim omnes omnium oculos, omnia omnium ora, ad sui admirationem erexit*. Il me souvient que plaidant vn iour en vne Cour souueraine autre que ceste-cy, & estant assisté de son pere ils ouirēt d'un pareil lieu que le nostre, *celsus pater, celsus filius* : vne autre fois le fils eut ceste ecloge, *Tydidēs melior patre*. Et Dieu sçait cōme à ce bon vieillard, *blandam hæc verba faciebant iniuriam*. Mais peut-estre que ces acclamatiōs (venin tres-present de la ieunesse) eneruerent son courage tendre, & luy conseillèrent qu'en ceste vaine gloire, comme en vne ombre molle de la vertu, il reposast le reste de ses iours. Rien moins que cela : mais au contraire elles luy seruirent de cest aiguillon que les Grecs appellent *κέντρον ἀλαγίας*, dont on dit que le lion s'espoine pour irriter sa generosité, quād il est pressé de quelque effort. S'imaginant qu'il n'auoit rien fait, *se non vicisse, nisi vinceret nouisque triumphos semper*

*vincendo refertet* : & se figurant comme le ieune Alexandre, que son pere ayant tout conqueſté, il falloit chercher quelque autre monde, *γὰρ ἀείρων εἰστον ζῆρον ἀπέρατον* doubler le deſtroit de Gilbatar, où n'auoit encores trauerſé: il ſe propoſa à l'exemple de Platon *quem plus ille oculis ſuis amabat*, d'aller au loin en queſte de la ſcience: paſſa en Italie & Allemagne, s'y chargea du plus beau & du meilleur, print cognoiſſance, & ſe fiſt cognoiſtre aux plus beaux eſprits du pays : retourné ſe fit maſtre des Requeſtes, pour auoir ſon paſſe-partout, & pouuoit cōme l'abeille de Simonides, de toutes fleurs diſtiller ſon miel. Cela n'eſtoit pas encores aſſez: car il falloit que ce nouveau Promethee allaſt auaindre du feu iuſqu'au ciel. Il ſe fit donc Procureur du Roy aux Comptes: *ibi omnes caſus, omnia ſermina ſanctioris illius arary ita compilauit*, qu'il ſe rendit vn fondique, vn arſenal, & vn repertoire de tout ce qui tombe ſous ſcience.

*Hiis omnibus inſtructiſſimus*, eſtant ainſi fretté, équipé, chargé iuſqu'à la derniere ceinte, il vint ſurgir en ce port celebre. Icy, Meſſieurs, qu'il me ſoit permis, imitant l'vſance des Poètes quand ils ſont portez en vn pas ardu, redoubler mon inuocatiō, *Ἐἴπατε νῦν μοι, Μῦσαι Ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες*, vo<sup>9</sup> Muſes, vous ames genereuſes, vous fleur & crefme des plus beaux eſprits qui habitez dās ce grād Olympe, dites moy, car vous le ſcaues bien, *Et meminſis enim diuæ & memmare poteſtis*

*qua funera Manibus*

*Ediderit, quas ille animas demiferit orco:*

combien de monſtres, d'abus, d'aſneries, d'opiniōs

fausses, & equiuocantes il à debellées de ce lieu combié de vapeurs, de broüillars, de nuages, causez en partie de l'ignorance, en partie de la corruptele, & en partie de la malice & affeterie, il à dissipées & esclarcies, & leur à rédu son iour naturel: combien de pauvres & affligées personnes accablées sous le faix des plus forts, ou tombées aux pièges des plus fins ( ayans recours à sa legalité comme à vn autel sacré de misericorde ) il à releuées & deliurees:

*Quo sese ore ferens, quàm pulchro corpore & armis!*

avec quelle grace, quelle naïueté, quelle pointe, quelle viuacité, quel sçauoir, memoire & fluidité il à desployé ses riches armes, ses torrens de langage emmiellé, ses conceptiôs nerucuses & charnues. Vous ( dis-ie ) le sçauiez, ô troupe bien-heureuse, luy ayans continuellement assisté, & ayans tousiours pendu à sa langue:

*Ad nos uix tenus samâ delabatur aura.*

Ses belles actions de la Tournelle, ie ne les ay sçeuës que par ouyr dire, & quant à celles dont i'ay esté spectateur avec vous, leur lueur m'a tellement ent'esbloui, & leur varieté tellement confondu, qu'il m'est impossible vous les descrire,

*Non mihi si lingue centum sint, oraq; centum,*

*Ferrea, vox.*

Permettez donc qu'en vn suiet si haut, *tanquam proficius lumen adorë, & onerari i nauis mea littora tantum præteruehar.* Mais quoy qu'il en soit, si peu que j'en di, faites qu'il vous soit ce premier ton, que les Grecs appellēt *ἐν δόσιμον* avec lequel les maîtres de chœur mettent les autres chantres en train: qu'il vous soit comme la fluste de Sparte, qu'on sou-

noit au lieu de trompette à cœurs genereux & valeureux, *quod eos leui momento fat erat incitari*: qu'il vous soit comme vne estincelle tombe dans de la poudre ou du soulfre: bref que comme fusils vous entrefrottez vos souuenance, vos reminiscences, & ce que chacun de vous aura peu remarquer des plus beaux traits d'vn si excellent homme, pour en faire vne Venus de Praxitele, & vn patron de perfection.

Ce que seul ie ne vous puis obmettre, ni l'envelopper sous vne generalité, est ce en quoy gisoit le fondement & la base de ses autres vertus, ce dont estoient abreueues & embasmees toutes ses actions & operatiōs, ce qui à fait que par tout où il à passé *verè incessit patuit Deus*:

*Ambrosi. que comæ diuinum vertice odorem  
Spirare.*

Ce de quoy s'il vous pouuoit parler, il demanderoit luy estre offert sacrifice,

*Optat fieri sibi tanta Manghus.*

*Picrides vos hæc debetis maxima Mangho:*

Il nous souuient cōme de l'vne de ses deux harangues qu'il fit icy aux entrees de Pasques, *doctis, Iupiter. & laboriosis*, le champ, furent des vers de Tyrtee, sur lesquels faisant vne docte parodie, il conclud que qui hante ce lieu, à beau estre disert, eloquēt, sçauāt, prudent, subtil & inuentif, & auoir toutes les belles parties de Demosthene, Æschine, Ciceron, Hortense, Scuole, Ylpian, Papiniã: s'il n'a ce grand ressort du milieu, qui nous tient tousiours bandez vers la Iustice, ce n'est riē, voire moins q̄ rien. En l'autre il nous traça vne raye entre deux

prudences fort contraires, l'une angelique, l'autre diabolique, qu'il escarta si loing l'une de l'autre, qu'après les avoir fait s'entrecouper au cêtre cōmun de la sagacité, il leur fit prendre deux chemins fort differens, l'un vers le ciel, l'autre vers l'enfer, tellement que plus l'une s'avance, plus il nous dit qu'elle estoit loüable, & l'autre au contraire plus abominable:

— *quantum vertice ad auras*

*Aethereas, tantum radice in tartara tendit.*

Tels propos tendans tous à ce but, estoient le sommaire de sa vie, le seul champ de ses meditations, le pastel, le guesde & le premier teint où toutes ses actions estoient trempées. Il me souvient luy avoir souuēt ouy dire, que le plus beau vers qui fust dans Virgile, & où il y auoit le plus à apprendre, estoit cestuy-là,

*Disce puer virtutem ex me verumq; laborem.*

Ô le grād secret (disoit-il) pourquoy *verumq; laborem?* pource qu'il y a vn vray & faux labour, qui seuls établissent la difference des hommes: δέιν νομίσειν (dit Clcondans Thucydide) ἔπολὸν διαφέρειν ἀνθρώπου ἀνθρώπου, κρᾶτισον ἢ εἶ) ὅσις ἐν ἀναγκαιοτάτοις παιδεται, la difference n'est pas immense entre les plus grāds & les plus petits esprits, mais ceux-là excellent infiniment par dessus les autres, qui sont adressez au bon sentier, & aduoyez au labour necessaire. Et quel est le labour necessaire? celuy qui nous mene droit à la verité, à la vertu, & à la solidité, à la fin des fins, à la fin souueraine.

MAIS peut estre que ces belles parolles estoient des chansons bien fredonnées, dont il en-

dormoit les plus grossiers, vn escriteau, vn bouchō & vne enseigne, dont il achalandoit sa boutique, deux doigts de fard, lesquels ratissant, on eust trouué ce que disoit vn ancien, *neque cretam, neque faciem*. Permettez donc pour le descouvir.

*Asia Pieridum peragrem loca, nullius ante*

*Trita solo,*

que ie penetre iusques au cabinet, & aux arriere-cachettes de sa maison. *Mira canam, sed vera*. J'ay appris & est chose tres-vraye, que du iour de sa premiere enfance, iusqu'au iour q̄ Dieu nous l'a osté, il à tousiours fort estroittemāt gardé vne coustume, ô Dieu cōbien loüable ! iamais il ne se leua du liēt, quelque grand ou petit affaire qu'il eust, qu'il ne se retirast en vne chābre à part, & fist là ses prieres à Dieu, pleines d'ardeur & de vehemēce: autāt en faisoit-il deuāt disner, autāt deuāt souper, autāt deuāt coucher: iamais il ne passa année, qu'il n'ait departi aux pauures hōteux la dixmē de son reuenu pour le moins, & autāt a-il ordonné estre faicte des biens de son posthume, cōme il se lit en son testamēt: marque tres-autentique de sa pieté. Sō dernier labour & meditatio qui fut trouué en ouurant son estude en la mesme placē où il souloit s'asseoir, fut vn caſer escrit de sa main, & encores nō paracheué, plein d'oraisons à Dieu pres-zelees, *quibus celestis illa & diuina anima, Deum quasi presentem affabatur*, & commençoit à prendre sã volée au ciel, & dependre son ame d'auç son corps: lesquelles oraisons & testamēt, si vous auiez veu, vous confesferez que ie n'ay rien dit de luy. Mais ce qui est plus loüable encor q̄ tout, est que quelque grāde

ardeur & pieté qu'il eust, on n'a iamais remarqué en Iuy vn seul trait, ie ne diray point d'hypocrisie, *absit*, mais de seuerité & austerité recherchée: par laquelle il peult apparoir en dehors qu'il fust plus zelé ou deuot qu'vn autre: tant il craignoit que sa recompense qu'il attendoit d'enhaut, s'arrestast tant soit peu sur terre.

Et s'esbahit-on apres tout cela, si ses paroles estoient des oracles, s'il respiroit des roses & lis, si ce que les autres escloient à peine & apres l'ogue meditation, il l'auoit sur le bord de ses leures, s'il estoit lesdelices de ceas, si en tous lieux où il se trouuoit il attiroit à soy les yeux d'vn chacū, s'il vniuoit par sa seule presence les volōtez les plus diuises: bref si à l'exēple de l'escrimeur Melanconius qui vainquoit par ses seules demarches, & sans dōner touche ni atteinte, il auoit acquis telle autorité, que s'il eust vescu, ses seuls clins d'œil, eussent valu iugemens & arrests? Non, non, croyez que ce n'est point sās cause, qu'on a feint qu'ez Isles fortunées, vray seiour des gens de pieté, toutes choses croissent d'elles-mesmes, *αὐτομάτως* le miel & le lait y ruissellent: ils vouloyent dire qu'à ceux-là qui ont pour base la crainte de Dieu. *cetera faciliè adiciuntur*: or que cestuy-cy l'ait eu tout outre, & qu'il ait esté l'Archetype de vertu, ce que i'ay dit vous le mōstre assez: mais le voulez-vous toucher de plus pres? Escoutez ce que i'ay à vous dire. Il auoit acquis icy en moins de vingt mois le plus beau nom & le plus riche tiltre, qu'onques homme depuis que le monde est monde, La voix publique, & le bruit cōmun l'appelloyēt la Perle du Palais. Il se lit bien qu'on a iadis appellé Mecenas le diamant

de Toscane, *adamantem Etruria*: l'Empereur Titus les delices du monde, & autres semblables noms d'honneur, qu'on peut recueillir dans les histoires mais les vns se donnoient ou par flaterie, ou, si par merites, apres les decez, ou sur les vieux aages de ceux qui les ont gaignez: mais que cestuy-cy en guise d'un soleil, si tost qu'il est apparu sur terre, qu'aussi tost il ait eu sa lumiere entiere, c'est quasi chose excédant toute verisimilitude. Qu'eust d'oc fait un esprit mediocre? ce beau nom ne l'eust-il point enflé, ne l'eust-il point rendu intolerable, ou pour le moins, moins que compagnable? se fust-il peu faire, que ce qui est de vuide en l'homme, *Μα-νε κ' υν ἀφιλόδοξον*: eust peu demeurer sans se réplir? mais cestuy-cy (chose monstrueuse) sentant à tous coups flatter ses oreilles de ce doux son, & de ce doux murmure, tant s'é faut qu'il s'en rendit plus fier, qu'au contraire ainsi que l'Ulyse d'Homere, durcissoit & encornoit ses yeux, contre les pleurs de sa Penelope, il s'arminoit le cœur de fer & d'acier contre l'assaut de telles acclamations, & pour maintenir sa reigle droite, & mettre ordre qu'elle ne se faussast, la courboit vers le sens contraire, se rabaissoit & humilioit, & se rendoit tellement accessible (retenant neantmoins toujours vne gravité decente) qu'il estoit de luy cōme de la loy que chacun manie à son plaisir, & neantmoins la reuere & adore.

O la grāde & parfaite victoire, vaincre tout le monde, & puis soy-mesme! O trophée par dessus tous trophées! *ô titulo rem dignam sepulchri!* ô miracle rare en nostre siecle! ô bruuage plus fort que  
de mille

de mille Circe, pour tirer à soy les cœurs des hommes, cōme aussi il y aduançoit tellement que s'il eust vescu, on eust peu esperer de luy ce qu'aucuns ont feint de la licorne, qu'il vaincroit par sa beauté occulte, toutes sortes d'humeurs differentes au centre de sa probité & vertu, & les conuieroit à engendrer non point de ces laids môstres biformes, q̄ les Grecs appellent *Hybrida*, mais des cōseils sages & salutaires pour l'alegemēt de l'estat. Et n'e fit-il pas vne riche esprouue en la dernière de ses actiōs, & en son chāt vrayemēt de Cygne, quand prenant le theme du diuin Isocrate, il exhorta les Grecs des-vnis à se rallier cōtre les Perses? monstra il pas en cela deux choses, l'vne que son opiniō aux affaires publiques estoit Chrestienne & vrayemēt Catholique: l'autre qu'il n'estoit point de ces esprits foibles dont parle si souuent Demosthene, qui se deffians de n'estre pas assez eloquens pour pouuoir persuader au peuple ce qu'ils ont en l'ame, leur estant profitable, s'accommodent à leurs opinions, au lieu de le redresser, le flattent & le conuoient iusques au precipice?

Donc voyant vn homme si parfait apparu en temps si difficile, qui n'eust estimé que c'estoit vn signal, & vn sainct Elme de nostre sauuemēt? Qui n'eust estimé de luy le mesme q̄ les Grecs de ceste grand' estoille qui estoit fonduē dans leur cāp, à la veille de leur cōbat, ἢ ῥ' αὐθις πλόκαός τε καὶ ὀσὴ ἐρύσπισ ἀνὴ ἐσεται, ἢ φιλότητα μετ' ἀμνητέροισι τιθείη ζῆς, que c'estoit vn signe de changemēt en biē, cōme vn Ange deualé du ciel, pour nous deliurer de nos traux? Mais ô vaines & par trop mente-

resses les penſees & eſperances des hommes ! Ce que ie prenois pour vne criſe & preſage certain de noſtre guarifon , eſtoit l'vn de ſes derniers efforts, que nature auant que ſe rendre, *antequam vaſa conclamet, & receptui canat*, pouſſé, mais en vain, contre la maladie. Dieu nous l'a monſtré, mais comme à Tantale pour d'auantage irriter noſtre ſoiſ, & rendre noſtre peine plus grieue : il nous l'a oſté : mais en quel temps ? à la veille d'vne groſſe tempeſte, quand de toutes parts le ciel ſe couure, *horreſcit mare, tenebrae conſplicantur, noſtiſq; & nimbium occocat nigror* : lors il en à fait comme du iuſte Noé, il l'a retiré dedans ſon Arche.

Oſerois-ie dire que ſon parlement, comme de pluſieurs grands perſonnages, nous à eſté denoncé du ciel, par des preſages domeſtiques, que les Latins appellent *familiaria* ?

*Sæpe malum hoc nobis, ſi meus non leua fuiſſet,  
De caelo teſtas memini prædicere quercus.*

Ces grands cheſnes Dodoneans, vrais oracles de l'Antiquité, qui ſouloyét eſtre en noſtre parquet, ont eſté foudroyez du ciel, & au lieu d'eux d'autres replantez, Tellement qu'on euſt bien peu iuger, qu'eſtans hors ces grands membres inſtrumētaux, le cœur n'auoit plus gueres à viure.

Tel donc a eſté le perſonnage que nous deuõs aujourd'huy admirer. Mais à quoi dira quelqu'vn, admirer ? car nous ne ſommes pas ici en vn de ces reduits *ἐν λέγων, in ſolario, vbi ſeſſiui homines congregantur* : où nous puiffions nous paiſtre de contes, & nous réplir d'eſbahiffemēs vains : c'eſt à la fin que cotte Ariſtote en ſon premier de la Metaphyſique, quād

il dit ἡ φιλόσοφοι φιλόμυθοι ἀρχοντας ἀποσῶ θανατιζέειν  
 que les Philosophes sont amateurs de fables, &  
 commencent par admirations: afin que ce que ie  
 vous ay dit de ce grand homme, autāt presque in-  
 croyable que veritable, mette vn chacun de nous  
 hors de soy, grands, moyens, petits, Procureurs &  
 Solliciteurs, car pour tous il y a en cecy a appren-  
 dre, & engendre en nous ceste cōsternation & en-  
 thousiasme & fureur diuine, sans laquelle tout hō-  
 me est ridicule nous face escrier comme à ce Pre-  
 stre de Cybelé, *agite, iter ad alta, mora tardamente cedat,*  
*simul ite, sequimini:* nous face encore faire comme  
 le mesme, *seruet ipse, sese alboratus, rubibus iactat*  
*animus, ualid, firma resistit uirgulta pede uago,* nous  
 face courir à trauers les landes, des brouffailles,  
 ronces & espines, apres les pistes & brisces, que  
 tout auiourd'huy nous auons remarquées de son  
 enfance, son adolesecēce, sa ieunesse, & son aage vi-  
 ril, toutes confites en l'amour de Dieu, au vray la-  
 beur & mespris de soy-mesmes, que toutes les mar-  
 ches & tous ses degrez nous soyēt autāt de brailles  
 & de marques pour guider & piloter nostre nef à  
 trauers le courāt de nos charges, & les flots de ce-  
 ste vie. Bref qu'à l'exemple de ceste noble voix dōt  
 vn pere Grec anima sō fils, par luy mené aux ieux  
 Olympiques, sous l'opinion qu'il auoit prise que  
 sa force estoit desmesuree, pour vn coup enorme  
 qu'il lui auoit veu ruer sur le contre d'vne charrue,  
 & le voyant prest à estre vaincu, luy escria d'vne  
 voix robuste, ὦ παῖ, τὴν ἀπ' ἀρότρου δῶνε mon fils  
 de ces grands coups de charrue, dont il lui releuz  
 tellement le cœur, qu'il rua son ennemi par terre:

à l'exemple (disie) de ceste voix, toutes & quâtes-  
 fois q̄ vous entreprédrez choses dignes de vous,  
 & de ce lieu (ce que vous deuez faire plus souuēt  
 que tous les iours) autant de fois ceste voix vous  
 refueille, *ἡ παῖ, τὴν ἀπὸ Μασγῶτε* pouffe l'amide ces  
 grâds coups de Mangot. Et que faut-il faire pour  
 les bien assener? comme luy ou comme cest autre  
 homme, hausser les bras & les retirer fort en arrie  
 re, loin du coup où vous voulez dōner, loin de la  
 victoire, loin des biēs, loin des amis, loin de la vai  
 ne gloire, vers le ciel, vers la crainte de Dieu, vers  
 le bien non du particulier seul, duquel vous entre  
 prenez la cause, mais de la iustice & du public.  
 Faisant ainsi il ne faut point douter, qu'à l'exēple  
 de ce grand personnage, nous n'acqneriōs en bref  
 vn grand nom: de ce nom viendra l'authorité, de  
 l'authorité, des biens & amis, tellement que sans  
 l'auoir cherché nous trouuerons ce que nous  
 sçaurions souahiter, & ce que  
 nous no'ferions esperer  
 mesmes en songe.

F I N



RECVEIL

## DES POINCTS

PRINCIPAVX DE LA

PREMIERE ET SECONDE

Remonstrance faicte en la Cour

de Parlement de Paris, à l'ou-

verture des plaidoiries

apres les festes de.

Pasques &amp; la

S. Martin.

PAR M. GUY DV FAVR,

*Seigneur de Pybrac, Aduocat**du Roy.*

A T O L O S E,

Par Pierre Iagourt, &amp; Bernard Carles.







s'assembler aux bāquets & festins publics, l'un d'entre eux discourroit *περὶ σωφροσύνης*, de la tempérance, *καὶ πολεμεῖν μέλλοντες περὶ ἀνδρείας*, & aussi es faisons de l'année esquelles les Roys assembloient leurs Estats pour entendre & pouruoir aux plaintes de leur peuple & de to<sup>r</sup> leurs suiets, on auoit accoustumé de faire vne oraison, en laquelle estoit traité au lōg de l'vtilité, nécessité, & dignité excellēte de la Justice. En somme il n'auint onques à ceste nation Persienne (ainsi que recite Cedrus) de donner commencement à l'exécution d'un œuvre de paix & d'honneur, sans au préalable, avec vn sage propos & discours, auoir pleinement & richement expliqué les louanges & perfections d'iceluy.

A mesme prudence & sapience faut rapporter ce que nos maieurs ont laissé par exēple & tradition deuoir estre fait en ce lieu ce iourd'huy. No<sup>r</sup> auōs appris d'eux de donner ouuerture aux plaidoiries apres la feste de Pasque, par la lecture publique des Ordonnances, par la distributiō & departement des seances des Aduocats, & par vne remonstrance de ce qui appartient à l'honesteté, decence, & reglemēt du barreau. Si l'experience de tāt d'années, ou plustost de tāt de siecles, n'eust fait cognoistre que ceste façon & coustume estoit vtile & fructueuse, il est à croire, qu'elle seroit pieça euanouye & estainte: la continuatiō de laquelle (outrē l'instructiō & enseignemēt qu'elle nous donne d'estre fermes & entiers es choses bōnes & biē instituees) engendre aussi en nos esprits par le tesmoignage du passé, vne viue esperāce & quasi vn sentimēt du fruit & profit q' en doit aduenir.

Plusieurs personages de grand & eminent sçauoir, se font quelquesfois esbahis d'un propos: qui se lit dans vn historien Romain, lequel fait parler vn chef d'armee en ceste sorte, *Comperian satis habeo, milites, verba virtutem non addere: & neque ex ignaui sirenuum, neque ex timido, fuitem exercitum oratione Imperatoris fieri: sed quanta cuiusque animi virtus, &c.* Par là il semble qu'il vucille condamner les remonstrances & exhortations qui se font, comme choses vaines & de nul profit & valeur. On pourroit (à mon aduis) recueillir pareille occasion de s'esmerueilleier de ce que nous lisons auoir esté dit autresfois par Marcus Cato, en l'une de ses oraisons, *Neminem fieri bonum ex disciplina:* & singulierement de ce qu'un des disciples de Socrates, nommé Simon, a osé soutenir par le discours d'un petit traité, qui nous est seul demeuré du grand nombre des liures de cest auteur, *Virtutem doceri non posse.* Si donc les remonstrances n'adiouffent rien à la bonne volonté des hommes (comme dit l'historien) si la discipline & science ne nous seruent pour estre & deuenir gens de bien (selon l'opinion de Cato) & si la vertu & le deuoir ne s'apprenent par regles & par preceptes, suivant les liures de Simon, il semble que nos predecesseurs ayent grandement erré, & que tout ce qui se fait auiourd'huy d'exhorter & admonester les Aduocats & Procureurs, soit chose du tout superfluë.

Pour responce & solutiõ à ces argumens, nous disons, que ceux qui sont exercitez en la sciëce de persuader, peuent auoir obserué au propos de l'historien, vne ruse & artifice, dont les Orateurs ont

accoustumé d'vser, faisans monstre & semblât ne point vouloir ce qu'ilz veulent, & quasi protestâs de ne faire ce que neâtmoins ils font, & de negliger ou vouloir dire comme en passant, ce à quoy ils s'arrestent, & qui est quelquefois le principal but de leur intentiō. Ainsi la declaratiō si expresse de ce Capitaine & chef d'armee, de ne point vouloir exhorter ses gensdarmes, & les animer par paroles au combat, est vne viuue, attrayâte, & persuasive exhortation: ne plus ne moins que disoit Antoine dans les dialogues de Ciceron, *Recusatio disputationis disputatio mihi vtilis est grauissima*. On blasmoit iadis les Philosophes de ce que és œuures, esquelles ils monstroyent vouloir enseigner, combien on doit mespriser & reietter toute reputation, & *in libris quos de contemnenda gloria scribebant, nomina sua solebant inscribere*, pour estre cogneus d'un chacun & remarquez par honneur. Qui est celuy aussi qui n'a pris garde que Platon en nul de ses dialogues n'a taché d'estre veu plus eloquent, c'est à dire, ne s'est mōstré plus soucieux de la numereuse collocatiō des mots, & de la beauté des periodes, qu'ē celuy auquel il à blasmé & detesté l'eloquence? Cōme doncques il aduiēt aux hommes de se faire entendre & signifier leurs desirs & volonteiz par actions, qui semblent dū premier cœil alienes & contraires: ainsi ceux qui s'estudient à persuader, pratiquent bien souuent, par vne belle & gentile ruse de leur mestier, ce que nous auons ia dit, qui est, de negliger ou atterster ne vouloir faire, ce que neantmoins soigneusement & studieusement ils font. Voilà, ce me semble, qu'on peut respōdre au

premier argument.

Mais quant à ce qu'on allegue de Cato, & du disciple de Socrates, il ne faut, sous correction, estimer que ces deux excellens personnages ayent voulu blasmer la science & discipline de bien faire, ni l'honneste labour de ceux qui ont labouré au châp de la Philosophie, & mesmes du bel endroit, c'est à dire, qui ont tasché à effarter celle partie, que nous appellons Morale, laquelle estoit comme en frische, lors que le precepteur de Simō, pour le profit de la société humaine, diuinemēt inspiré, entreprit de la cultiuer. Bien ont ils voulu combattre vn erreur & fausse opiniō, laquelle se insinuoit peu à peu, & prenoit pied en l'esprit des hommes de leur temps & qui ne dure que trop encores: car il s'en trouue plusieurs, qui pensent & se reputent estre vertueux, pour auoir leu diligemment tout ce que iadis es escholes des Philosophes on à disputé de la vertu, sans iamais s'estre employez à vn seul acte & exercice d'icelle: voulans dire Cato & Simon, que la vertu Morale ne cōsistoit point en speculation & intelligence, ains en action & execution, & qu'il falloit mettre la main à l'œuure, si nous voulions estre. & deuenir vertueux: car comme dit tres-bien Epictete, dās le secōd liure d'Arrianus, *μη δ' ἀρετὴ τῶ τ' ἔστι, πολλὰς χρευσίππου σωματικὰς ἀν' ἐγνωλέναι.*

Par là ayans satisfait aux obiections cy dessus mises, l'exēple de nos maieurs nous demeure sain & sauue: & avec la confidēce que nous auōs, que les remonstrances ne seront vaines & inutiles à l'ēdroit de ceux auxquels elles sōt adresses, nous

leur dirons en general, soyēt Aduocats ou Procureurs, que leurs charges sont vtiles & necessaires à la republique, & qu'ils ne sont point comme membres superflus, dont on se puisse passer, ains parties nobles & vitales du corps de la Iustice, sans lesquelles elle demeure hors d'action & mouuement, & ne se peut cōmuniquer à la societé des hommes, avec la facilité & cōmodité qu'il appartiēt. C'est pourquoy l'Empereur Theodose en l'vne des cōstitutions de son Code, parlant des Aduocats, vse de tels mots: *non minus humano generi profunt, quàm, &c.* leur faisant cest honneur de les comparer, pour le regard du profit public, & aussi pour la dignité de leurs charges, à ceux qui exposent leur vie & leur sang pour la tuition & defense de la patrie, & qui tiennent les premiers lieux & rangs en la republique.

Vostre charge d'oc est pleine d'honneur & grãdement recommandable. Et à la verité s'aimer soy mesme, se plaindre soy mesme, se deffendre soy-mesme, pourchasser & procurer bien pour soy, ce sont œuures que la nature nous enseigne, & nous est parauanture cela commun avec les bestes brutes: mais se douloir pour autruy, prendre en main la cause d'autruy veiller & se donner peine, avec contention d'esprit, pour la defense ou acquest du bien auquel nous n'auons point de part, soigner, procurer, & s'il faut ainsi dire, espoufer les torts & iniures faites à autruy, au peril de nostre santé, & quelquesfois au hazard de nostre reputation: ce sont actions & exercices de vertu excellens, qui surpassent l'ordinaire, & rendent l'homme admi-



& l'appeller *decrementosam*, *domesticum detrimentum*, & come dit Platon, *δικαίαν ζημίαν*: contre lesquels il dispute & montre par belles raisons, qu'elle ne laisse pourtant d'estre vtile à celuy qui la possède: & n'est pas mesmes iusques à Epicure, qui n'aye pris en main la defense de cest article contre les calomnies des Sophistes, ainsi que tesmoigne Aphrodiseus sur Aristote.

De ce premier discours, il s'ensuit par cōsequēce necessaire, que la chose plus deshōneste & plus aliene de la dignité de vos charges, est, si vous estes poussez & guidez en icelles par la cupidité du gain, & du profit particulier. En cest endroit vous souuienne de l'exhortatiō & menasse que fait Valentinien à ceux de vostre ordre, *non ad turpe compendium stipendiū, deformem*, & peu apres s'ensuit, *si lucra capiantur, in eis vilissimos numerentur*: d'un office noble & honorable vous le rendriez vil & abiect. Je ne puis porter qu'on die par forme de louange, vn tel a gagné tāt de biens au Palais. vn tel y a acquis tant de rentes, on y fait bien son profit, & *gloriæ loco poni, magnas, statosq; redditus ex foro* (comme disoit le Consul Romain) & encores moins, de voir vne cupidité & ar leur questueuse en l'esprit de ceux, qui doiuent, par la dignité & par le propre de leur vacation en estre totalemēt esloignez. Il me souuient des regrets & plaintes, que faisoit Afer dans Cornelius Tacitus, parlāt du barreau de son temps, lequel estoit grandement diminuē & descheu de son los, & splēdeur anciēne, pour le quest & desir d'enrichir. *Quis lucrosam, & saginantem eloquentiam in forum deduxit* Plus raisonnable seroit.

non seulement de nous persuader estre vray, mais aussi d'accommoder à nos mœurs, & transférer par usage & effet au Palais, ceste belle sentence, *Ea videtur esse prestantis viri virtus, que est fructuosa alijs, ipsi autem laboriosa, aut certe gratuita.* Qui est celuy, ie vous prie, qui ne loue hautement & ne lit avec admiration l'ancienne formule du serment de Hippocrates, mal gardee toutesfois par ses successeurs *ἀνδρῶν μὲν οὐκ ὀφείλει στυγερῶς ?* De ma part, j'ay plusieurs fois desiré par vn souhait honneste, que vous fusiez salariez & gagez du public, afin de vous retirer de ce gain ordinaire q̄ vous retirez de la main de vos cliens. Et si j'auois maintenant à traiter cest argumēt, j'oserois me promettre de mōstrer, non seulement par le tesmoignage des liures, mais aussi par vne ratiocination populaire & aisee d'estre comprise d'vn chacun, qu'il en aduiendroit vn merueilleux profit, & que ce seroit le singulier moyen pour retrencher la multitude des procez, & accourcir la lōgueur d'iceux. Il me suffit en passant auoir touché, que pour retenir & cōseruer ce qu'il y a d'honneur en vos charges, il ne vous est rien plus feant que d'auoir l'œil au bien d'autrui, & non à vostre commodité ou aduātage particulier, & en outre vous ramenteuoir ce qui est dans vos liures, que ce que vous prenez des parties, les Iuriconsultes n'ont point voulu qu'on l'appelast salaire ny loyer, ains simplement *honorarium*, comme chose qui doit estre de peu de prix, & q̄ vous deuez receuoir plus par forme d'honneur & de courtoisie, que pour estimation du labeur, industrie, ou merite vostre. Telles choses sont grande-

ment deshonnorees, quand on les reduit à prix & eualuatiō: car ( comme dit vn ancien ) *vilia sunt, que pretium habent: itaque non vendere operam, nec tantū beneficij auctoritatem eleuare, magnificentius est.* Mais si vous estes touchez du desir de recompense, gardez vous de cheoir en l'erreur du vulgaire ignorant, lequel ne cognoit & ne mesure emolument & profit, que par la bourse, & ( ainsi qu'escrit vn bon auheur ) *emolumenta rerum fallacibus iudicijs videt,* & estime bien souuent acquest, ce qui luy est perte & dommage: ains au contraire, mesurer l'vtilité à la façon & maniere des sages, par la gloire, c'est à dire, par la louange des bons: car il n'est pas plus ordinaire & naturel que le corps, soit suiui de l'ombre, que l'acte vertueux de sa gloire: laquelle n'est autre chose, pour la bien definir, *quam consentiens laus bonorum, & incorrupta vox bonè iudicantium de excellenti virtute.*

Entre nous qui sommes Chrestiens, nourris & esleuez au Christianisme, nous adioustons à ceste façon de recompence, celle que nous attendons de Dieu pour les choses bonnes, que nous faisons par son aide & saincte volonté. Si entrans en la republique, & singulierement en l'administration de la Iustice, nous proposons le but d'accroistre en richesse & augmēter nos facultez & patrimoines: il est impossible d'y prosperer, & faire rien qui vaille. La response de l'Oracle renduë aux Lacedemoniens, *Spartam nulla alia re periturā nisi auaritia,* a esté prudemment accōmodee par tous les gens scauans au corps de la iustice: & quant à moy, ie ne puis attribuer la tare, & le dechet, que ie voy en tout nostre ordre, & la diminution que

nous apperceuons à l'œil de la dignité & grandeur d'iceluy sinon à ce que les officiers & ministres de iustice se sont monstrez par trop conuoiteux & par trop diligens d'amasser des biens, & en ont fait leur principal but, dressans tout leur zele & cōtentiō à cest effect. Mais pour n'approfondir plus auant ceste plainte, laquelle meriteroit vn traitté entier, ie clorray cest article par vne comparaison prise de l'histoire naturelle. Il se treuve escrit, qu'il y a en la mer vn poisson, que les Latins appellent *Torpèdo*, d'vne estrange qualité & propriété: car si le pescheur le touche, il luy endort premierement le bout des doigts, après toute la main, & peu à peu le reste du corps, & engendre vne stupidité en tous ses membres, de sorte que le pescheur n'a autre remede que d'ouuir la main, abandonner les rets & le filé, & (cōme dit le Poëte Claudian) *Prædante rebellem Iactat, & amissa vedit exar matas habena*. Il aduient presque le semblable à ceux qui faillissent & fouillent leurs mains de prendre: car ce venin coule de telle sorte de la main en l'esprit qu'il deuiennent comme paralytiques, leur iugement est corrompu, ils ne peuuent discerner le vray du faux, toutes causes leur semblent bonnes, & en fin sont rendus inhabiles à bien faire, & dangereux à leurs citez & republicues.

Le second poinct, qui me semble estre necessaire de vous rememorer à tous en general, est que vous vueillez considerer le lieu ou vous postulez. Il y a ce iourd'huy vn an, que j'en discours amplement, & par bon nombre de tesmoignages, pris des liures anciens, ie monstray quel re-

ſpect on doit porter, & en quelle veneration doit eſtre le lieu, où la Juſtice ſouueraine eſt rendue, & les hauts & magnifiques titres dont les auteurs ont vſé, n'ayans point eu de honte d'appeler tels lieux, Temples, ſacraires, ſanctuaires, domiciles de Juſtice, habitations de paix, champs de verité, maiſons ſainctes, & les enrichir d'infinis autres epithetes., que vous peuſtes lors marquer & recueillir de noſtre propos. J'adiouſteray ſeulement à ceſte heure ce que dit Tertullien en ſon Apologie pour les Chreſtiens contre les Gentils, *apud nos maiore cum pondere iudicatur, et apud certos de Dei conſpectu* comme ſ'il vouloit dire, vous ne pouuez Romains, par vos loix des douze tables, conuoquer & aſſembler le Senat, *niſi in loco ſacro, vel per Augures conſtituto*; mais vous n'auetz intelligence ny certitude aucune de ce que vous faites, par ce que vous ignorez la verité. Entre nous Chreſtiens, nos iugemens ſe font avec plus de reſpect & conſideration, d'autant que nous auons pleine certitude & ferme aſſurance, que quand nous iugeons, Dieu eſt au milieu de nous, qu'il nous aſſiſte, & qu'il nous voit. A la mienne volonté, que cela fuſt bien imprimé & engraué en l'eſprit de tous ceux qui ſe preſentent en ce lieu, & qu'il leur ſouuient quand ils parlent que Dieu les eſcoute: Je ne puis croire, que nul fuſt ſi hardi, d'oſer mettre vn faux fait en auant, de ſouſtenir à ſon eſciant vne mauuiſe cauſe, de commettre aucune inſolence, voire d'vſer d'aucune parole indiſcrete ou licentieuſe. *Quid putatis cum domi facere*

(dit Pline Second en l'une de ses Epistres) *qui in tam augusto loco, in Senatu, & dicax, & urbanus & belius videri vult?*  
 A la verité, c'est vne grande & infalible remarque d'un esprit intemperé & de male façon, de vouloir, ie ne diray pas plaisanter (car c'est chose trop indigne) mais de n'apporter en ces lieux tout respect d'humilité, d'honneur, & de veneration. Si la presence d'un seul Caton aux jeux floraux, *in Teatro*, c'est à dire, *in sacratio Veneris* (ainsi l'appelle Tertullien en son liure de *Spectaculis*) auoit pouuoir de contenir l'insolente ieunesse Romaine, en pudeur, & modestie: l'assistance de Dieu, dont nous auons si clairs & si certains témoignages: & la presence de plusieurs Catons, *in iurimo iustitia sacratio*, doit elle pas, par meilleure raison, seruir de reigle & de mesure à tous ceux qui sont icy, pour n'y faire ou dire chose qui soit indecente? Le nom de Dieu, selon la phrase Hebraïque, est attribué aux Iuges en Exod. chap. xxv. Vray est, que c'est improprement, toutes-fois avec bonne & iuste raison, veu que Dieu à imprimé en eux vne marque de sa gloire, comme à ceux qui sont ministres de son Empire. Car comme nous disons, que les peres meritent d'estre honnorez, d'autant que Dieu leur à communiqué; & les à associez à soy pour estre compagnons de ce titre de Pere, qui seui proprement luy appartient, ainsi à fin que nous reuerions les iuges, non seulement par contenance extérieure, mais aussi intérieurement en nostre esprit & courage, Dieu tesmoigne en cest endroit & plusieurs autres, que leur dignité, & autorité

est fondée en ce, qu'ils representent la personne comme les lieutenans & vicaires, & qu'il les produit & met en auant armez de son nom propre. Tout ce que dessus, ne se dit point pour vous donner terreur, & vous saisir l'esprit d'effroy ou de crainte, ains seulement afin de vous ramenter-voir où vous estes, & vous exciter à ne rien apporter en ce lieu, qui ne soit grandement considéré, & sur tout qui ne soit veritable. Car bien que parauanture, les hommes qui vous escoutent, puissent estre abusez, & seduits par inuentions, & artifices exquis: *plerumque enim bono & innocenti iudici, honestis nominibus, error obuius solet*: toutesfois Dieu, lequel (comme dit Iamblichus) regarde toutes choses ἀκινήτῳ ὁφθαλμῳ, & qui penetre dans le plus secret des destours & cachettes de nostre cœur, ne peut estre trompé ny abusé; & nous cuidés courir & muser à luy par ruses & subtilitez, nous nous monstrons estre semblables en sortie à ces grands animaux, dont parle Plin en l'histoire naturelle, *mira stoliditas, in tanta corporis altitudine latere se putant si, caput frutice occultauerint*. Soyons donques entierement persuadez, que nous sommes veus & escoutez de Dieu, & qu'il n'est rien plus certain, que ce que nous lisons dās Porphyre au second liure de *Abstinencia* ἡ δὲ Κοροΐσι κέραιον ἡ δὲ λόγοις ὑπεκρύβου ἀλκιμοῦ ὄμμα: nul beau parler, nulle douceur de lāgage, nulle ruse & finesse, nulle cautelle, nul obstacle, & nulle couuerture pourroit nous garentir du trait de cest œil aigu & penetrant. Pallegue volontiers le tesmoignage des Payens en cest endroit, pour nous faire plus de

honte. Car si ceux auxquels Dieu n'a point fait ceste grace, de se manifester à eux, par le benefice des escritures saintes, ont neantmoins recognu & publié en leurs liures, combien estoit grande la folie de l'homme, lequel presume par son industrie euitier, que tel qu'il est il ne soit cognu de Dieu: à meilleure raison, nous qui sommes enseignez en la vraye pieté, & qui cheminons en haut & clair iour, deuons consentir & accorder à telles maximes: & doutans d'icelles, ou biē montrās les negliger par effect, en sommes beaucoup plus coupables. La conclusion de cest article sera, puis que ce Palais est l'habitatiō & domicile de verité, puis que les iuges y exerçent le iugement de Dieu eternal, lequel est (ainsi que dit Platō) *ἀπλῶς ἀληθὴς ὁ θεὸς ἢ καὶ τιμῶν μὲν, καὶ φύσιν,* & puis que Dieu (comme escrit Porphyre au liure second *ἁλογοῦν φιλοσοφία*) habite perpetuellement, *ἐν πυρὶ*, tellement que les sages ont appellé quelquefois sa demeure *φλογμὸν*, *aliquando πυρσὸν*, & vsé d'autres semblables titres signifians clarté, splendeur, & lumiere, il est plus que raisonnable de forclorre à iamais & bānir de ce lieu, toutes tenebres, tout desguisement, tout fard, toute cauillation, toute fraude, toute mensonge, comme choses prophanes & alienes de la saincteté d'iceluy, & non seulement inutiles, mais aussi (quoy qu'il tarde) dommageables & pernicieuses à ceux qui en vsent. Voila ce qui m'a semblé, que ie deuois vous dire à tous en general.

Ie descendray maintenant au particulier de vos charges, selon les differences qui sont entre

vous & premierement, ie parleray des Aduocats, puis des Procurcurs. Le roolle qui a esté leu des seances des Aduocats, montre qu'il y en a de trois sortes, les vns sont ceux qui viennent ceans, & assistent aux plaidoiries pour escouter & apprendre : les autres sont occupez & employez à plaider : les troisiemes sont les Aduocats consultants. Ceste participatiõ, & en nombre, & quasi en effect, me semble naïuement représenter les trois diuerses sortes des sectateurs & disciples de l'ancien Pythagoras, si mieux nous n'aymons la rapporter aux trois degrez de la differéce d'honneur, & de dignité, qui estoient au Senat Romain entre les Senateurs, desquels les vns estoient appelez *Illustres, atq; Spectabiles, atq; Clarissimi* (comme escrit *Isidorus*) tous decorez de pareil nom, & nommez Senateurs, toutefois plus ou moins honorez, selon que l'aage le portoit, & selon qu'ils auoyent esté, & estoient encores employez en plus grandes charges. Mais pour ne nous esgarer de ce que nous auons proposé, j'estime la condition de nos premiers tres-heureuse, mesmement s'il est vray ce que dit Aristote au liure *de Mundo*, que celuy est heureux, lequel dès sa ieunesse, est fait participant de la Iustice, & dressé au chemin d'icelle, non seulement par preceptes, mais aussi par exemples. Le semblable se trouue escrit en l'Apologie de Socrates, où nous lisons des heurs qui peuuēt aduenir à l'homme, celuy estre le plus grand, de hanter & frequenter les lieux où il se parle καὶ ἐκείτω ἡμέραν ἀπὸ νόμου καὶ ἀρετῆς.

Ils doiuent donc, en premier lieu confiderer ſouuent en eux-mefmes, le bien de leur fortunee condition, & ſe ſouuenir qu'ils ſont en la plus belle & plus celebre eſchole de toute l'Europe, en laquelle ils ont moyen d'apprendre aiſement & ſans peine, ce qu'o ne pourroit ſçauoir d'ailleurs, c'eſt à dire, *indocilem uſus diſciplinam* : ioint auſſi qu'ils peuuent voir tous les iours ( comme diſoit Aefchines en l'oraifon, *καὶ κτησις*.) *ἀπάντων ἑστ' ἡμετέων ἔργων τὰ ὑπομνήματα, ἐν τῇ ἀγορᾷ.*

Vn Romain, ſoubs Veſpaſien, parlant des ieunes hommes, leſquels eſtoyent deſtinez & vouez par leurs peres, pour eſtre quelque iour Aduocats & Orateurs, eſcrit en ceſte ſorte, *Apud maiores noſtros, iuuenis ille, qui foro parabatur : imbutus honeſtis ſtudiis, deducebatur à patre in forum, ut omnibus actionibus intereſſet: magna ex ea re utilitas, plurimum iudicij iuuenibus ſtatim contingebat, in media luce ſtudentibus, atque inter ipſa diſcrimina & peu apres ſ'enſuit, Patronorum diſcipulus, auditor forte, ſpectator iudiciorum, eruditus & aſſuefactus alienis experimentis, cui quotidie audienti nota lege, nota iudicia.* On ne pourroit plus viuement peindre & repreſenter voſtre eſtat: car ce qu'il dit d'eſtre appris, & enſeigné *alienis experimentis & inter ipſa diſcrimina*, c'eſt choſe, laquelle vous eſſayez preſque tous les iours. Vous ne courez aucun hazard: vous oyez debattre vne cauſe avec toute ſeureté: vous en attendez le iugement & arreſt ſans effroy, ſans palir, ſans rougir: vous demeurez inſtruits & deuenez ſçauans aux deſpens d'autruy, ſans que vous y frayez & contribuez autre choſe que le

silence : il me semble que c'est en estre quitte à bon Marché.

Mais ceux d'entre vous, qui ont desir d'y bien faire leur profit, ie les exhorte d'estre soigneux de deux ou trois choses, l'une de se rendre assidus: car il pourroit estre que la iournee, qu'ils seroyent absens, ils perdroyent d'ouyr ce que parauanture de long temps il n'y aura occasion de dire: ioinct qu'estre assidu & continuel à vne chose, par l'espace de quelque temps, nous rend plus capables & plus entendus, que si avec les relaxes & interruptions frequentes, nous y employons toute nostre vie. Il y en a, ausquels il semble, que si dès la premiere annee; ils ne se trouuent capables & prompts à conceuoir toutes les subtilitez, qui s'offrēt es plaidoiries, ou s'ils ne sont soudain employés, ils perdent courage, & prennent parti ailleurs, chose qu'ils ne deussent point faire: ains estimer, que la continuation & perseuerance surmonte toute difficulté *nihilq; esse, in quo pertinacia impedimentum non transcendat* (comme dit Seneque) *omniaq; facilissima futura, quorum sibi ipsa mens patientiam indixerit.* Qui est celuy qui n'admira ce que Plinē dit auoir veu de ses yeux? *Silices formicarum pedibus trahas*, pour vn grand & memorable enseignement a l'homme, combien de force à la continuation sur l'impossible. Meint vn personnage voyons nous ce iour d'huy florir au barreau de ceans, qui est paruenue à ceste perfection & reputation, pour ne s'estre lassé d'estre auditeur & spectateur longues annees. Mais nous auons au iourd'huy vn mal en ce Royaume, que les ieunes

hōmes, aussi tost qu'ils font de retour des vniuersitez, par vne ambition desreglée, desnuez & desgarnis d'experience, auant qu'auoir acquis quelque vsage és negoces des hōmes, veulent deuenir Magistrats, & tenir les premiers lieux en la Iustice. De ceux-cy on pourroit dire, ce que Marius disoit dans Saluste, *Ego scio, Quirites, qui postquam Consules facti sunt, acta maiorum, & Græcorum militaria præcepta legere cœperunt: præposteri homines nam gerere, quàm fieri, &c.* Ils meritent bien d'estre appellez, *præposteri*, car ils font tout au rebours & au contraire, de ce qu'il doit estre fait: aussi leur aduient-il souuent, ce que Tacitus escrit en ses Annales estre aduenu presque de son temps à vn ieune gentilhomme de Rome, *Brutidium Nigrum (inquit) honestis artibus copiosum, & si rectum iter perageret, ad præstantissima quæque facillimè perueniturum, festinatio pessum dedit:* tellement que ce ieune seigneur, ayant de grands & heureux commencemens, & estant doué & accompli de toutes graces & perfections, se perdit neantmoins pour se trop haister, & pour s'auancer hors de saison au maniment des charges, que par temps il eust bien peu meriter. Nous ne gardons mediocrité aucune en France, soit à entrer en la Republique, soit à en sortir: nous y entrons trop ieunes, & en sortons trop vieux, en l'vn & en l'autre temps y sommes inutiles. Il y à saison d'y commencer, & saison de s'en retirer. *Extrema tempora (dit Pline au quatrieme de ses epistres) nobis impertire debemus, ut ipse leges monent, quæ ferem oria reddunt:* & est mal feant (ainsi que tesmoigne

Marcus Varro au troisieme liure de *vita P. Romani*) *post quintum gradum etatis*, se meiller & entre-mettre du maniment des affaires publics: neant-moins nous faisons tous les iours le contraire, & ne nous reseruons aucun temps pour clorre nostre vie avec repos & tranquillité d'esprit. Certainement tout ainsi qu'il y a vne opportunité raisonnable de mourir, que les Philosophes ont appellee, *εὐλογον ἐξαρῶσιον*, dont parle *Aphrodiseus* en sa dispute contre les Stoiciens, sur le second liure de *Anima*, & de laquelle (à mon aduis) il faut entendre ce que dit l'ancien Poëte *Lucrece*, *cur non ut p'enus vite, conuicta recedis, Aequo animoq; capis securam, stulte, quietem?* aussi ay-ie tousiours estimé qu'il y a vne saison de se reposer des charges de Iustice, & vne autre d'entrer & d'y comencher. Je sçay bien qu'il se pourroit trouuer des hommes, & qu'il s'en est trouué de la memoire de nos peres, & encores auourd'huy de nostre cognoissance, lesquels en leur tendre ieunesse, n'ont laissé d'auoir la suffisance grande & cheueue, & mesme qu'il n'est pas raisonnable, *ab egregia indole progressum annorum expectari* ( *ut quidam rectè ait:* ) toutesfois tels exemples sont rares, & le plus seur est de faire ce qu'vn autre autheur tesmoigne, que faisoient les ieunes gens à Rome, du temps que la republique estoit bien administree, & que les loix auoyent leur force & leur autorité: *Consilij publici diu spectatores, prius quàm consortes erant.* Parauanture aussi c'est ce que *Sidonius* a voulu signifier en l'vne de ses epistres, quand il a dit, *Advocatorum more, quorum cum finiuntur aliones,*

*incipiunt dignitates* : comme certes on ne peut nier, que ce ne fust la façon de nos ancestres, de hanter & frequenter le barreau vn fort long temps, premier que d'entrer és offices & magistrats, ou accepter aucune charge de iudicature. Et tout ainsi que Lampridius *in Alexandro, vocat Equestrum ordinem, seminarium Senatorum*, pourautant que les Senateurs estoient pris & tirez de l'ordre des Cheualiers : par mesme moyen & pareille raison, le barreau de ceans pouuoit iadis estre appellé le Seminaire, & la Pepiniere non seulement de ceste Cour de Parlement, mais aussi de toutes les autres Cours de ce Royaume. Encores auons nous accoustumé en cest endroit de commettre vn autre erreur, que ie ne puis & neveux oublier: car il me semble digne de marque. C'est que l'on monte du premier coup aux plus grandes & importantes charges, & n'observe l'on plus aucun ordre aux promotions, soyent Ecclesiastiques ou militaires, ou de la Iustice : & pourrions (à bon droit) renoueller la plainte, que faisoit le Consul Romain dans Tite Liue, *Non per honorum gradus, documentum sui dantes nobiles, tendere ad Consulatum, sed transcendendo media, summa imus continuare*. C'est errer & faillir aux principaux principes de la science politique, si nous croyons ce que Platon & Aristote en ont escrit. Et lors que ce desreglement & desordre est aduenu aux Empires & Republiques, si leur fin n'a esté prochaine, quelque grand malheur & defastre n'a gueres tardé de leur courir sus: comme il me seroit bien aisé de prouuer par le recit des Grecques & Ro-

maines histoires, que je laisse à vn autre opportunité. Cependant il me suffit d'auoir aduertti & exhorté les ieunes hommes qui sont icy, de ne point se haster & precipiter aucunement, quelques moyens qu'ils ayent auourd'huy de satisfaire à leur ambition par la publique venalité des offices, que la misere & calamité de ce temps nous a apporté.

Il me reste de les admonester encores de deux ou trois petits poincts. Le premier, de faire silence, Ce n'est pas sans grande raison, qu'un ancien autheur a appellee l'attention, que l'on donne à celuy qui parle, *effectricem & moderatricem eloquentie*. Ioint que nous voyons aduenir plus souuent que tous les iours, que l'Aduocat de l'inthimé, n'ayant peu disertement ouïr & entendre, pour le bruit, & peu de silence, ce qui aura esté remonstré de la part de l'appellant, en responses, & solutions d'argumens, qui n'ont esté touchez ny ouuers, & ne se rencontrent en aucune sorte. Le iugement & condamnation des Censeurs contre celuy, *qui in iure stans, clarè oscitauerat, tanquam illud indicium esset vagi animi, & hallucinantis*, a esté grandement loué par toute l'antiquité, & doit seruir à chacun de nous en son endroit, d'instruction & enseignement, de tesmoigner par toutes sortes, & mesmes par nos contenances, que nous auons l'esprit fiché & tendu à ce qui se fait. *Cui autem (quæso) non cognita illa vox præconis, apud Platonem, in Theæto: ἢ ἀπὲρ ἢ ἄνοδος ἢ ἄνοδος*.

Le second aduertissement que nous leurs donnons, est de ne se contenter point de venir ceans

assister aux plaidoiries, ains estans de retour en leurs estudes, conferer pleinement avec leurs livres ce qu'ils ont ouy, & s'essayer eux mesmes, comme s'ils auoyent à traiter vn pareil argumēt. C'est la façon qui a esté conseillée par tous les excellens personnages qui ont escrit. Et comme vn iour quelqu'vn s'esbaissoit, de ce que en si peu de temps, Lucius Piso fust deuenu du rang des plus parfaits Orateurs, il cessa de s'en emerueiller quand il luy fut respondu, *Nullum tempus illi unquam vacabat à commentatione domestica. Itaque tantos progressus faciebat, ut non excurrere, sed euolare videretur.* Ceux qui pratiqueront & mettront ce conseil en vsage, se trouueront auoir faict soudain vn merueilleux profit. *Sic miles in media pace decurrit, (dit Seneque) & supernacuo labore lassatur, ut necessario sufficere possit.* L'exercitation & preuue domestique, leur apportera vne telle facilité, que quand ils se produiront au iour & viendront en lumiere, on les iugera n'estre nouveaux ni apprentis, & se verra en eux, ce que nous lisons de Phidias Statuaire, *cuius signum simul aspectum ac probatum est:* tellement que Pausanias escrit que l'on gardoit ceste premiere sienne statue comme l'vue des mieux faites de toute la Grece.

Le troisieme & dernier point, que nous auons à leur dire, & que nous supplions la Cour leur enjoindre, est, de ne meller & confondre l'ordre de leurs seances. Le dernier barreau est pour eux, toutesfois nous les voyôs aussi tost prendre place sur les fleurs de lys, qu'ailleurs, sans respect & consideration, que ceste place est reseruee aux

Aduocats anciens, *veluti honorarium senectutis*. Et en outre ils desdaignent depuis quelque temps se vestir & habiller selon la vacation & profession dont ils sont. Ce n'est pas vn petit argument de l'interieur du personnage, que le port & l'habit. Arnobius, parlant de l'homme Chrestien, n'a pas craint de dire, *cuius pietas emanat ab animo in vestimentum à conscientia in superficiem*. En toutes Republicques bien ordonnees on s'en est soucié, tesmoin ce que Suetone escrit en la vie d'Auguste, que voyant vn iour vne bande de ieunes hommes Romains en la place, & és galleries publiques sans togue, habillez à la Grecque, c'est à dire, avec des manteaux longs, se mit en extreme cholere, & s'escria tout haut. *En Romanos rerum dominos, gentemq; togatam*: & peu apres s'ensuit dans l'historien, *negotium dedit Aedilibus, ne quem, nisi togatum in foro esse paterentur*. Voila tout ce dont il nous à semblé, que nous deuions auourd'huy, pour nostre deschargé, admonester & aduertir les ieunes Aduocats, qui viennent ceans pour escouter & pour y apprendre.

Quant à ceux qui plaident, certainement c'est vne charge fort laborieuse & perilleuse, que parler en public, Il est malaisé de ne faillir quelque fois. *En hanc veniam petimusq; damusq; vicissim*: mais encores est-il plus malaisé de satisfaire à tous ceux qui escoutent, pour la grande varieté & contrariété, qui se treuve és iugemens des hommes. Vray est que le labour & sollicitude, qu'on employe à bien & dignement s'acquitter d'vne telle charge, sont recompensez du plaisir singulier que

l'on sent interieurement en soy meſme, & du loſ & honneur que l'on reçoit des autres. Si nous apportons vn propos medité & elabouré (ainſi que dit vn bon auteur) la ioye & le plaifir en ſont plus fermes & aſſez. *Et eſt quoddam veluti pondus gaudij. Si verò nouam & recentem curam, non ſine trepidatione afferimus, ſollicitudo commendat eventum, & lenocinatur voluptati.* De ſorte qu'en tout cas nous y auons plaifir. Et pour le regard des eſcouteurs, il ne faut pouter, que touchez de l'aife, qui ſourd naturellement d'un propos docte & bien diſcouru, ils ne ſoyent eſmeus de bien-veillance enuers celuy qui parle. *Etenim magna laus eſt, magnaq; admiratio, & (pour vſer des mots du docte Varro) habet aliquid inuicem ſermo grauius copioſeq; dicentis.*

Il me ſemble que ce Romain du temps des Empereurs, qui diſoit que les Orateurs, *erant in perpetuo Magiſtratus*, & qu'ils exerçoient vne Diſtature perpetuelle, ſe ſoit vn petit par trop eſlargi. Si eſt-ce qu'à conſiderer l'authorité, le credit, & la reputation qu'auoyent lors ceux qui portoyent ce tiltre, & cōme ſeuls ils ſe maintenoÿt contre la violence & tyrannie, ſans pouuoir eſtre offenſez, & combien ſoigneuſement ils eſtoient recherchez d'amitié par les plus grands, il excuſera ceſte façon de parler. Encores cuide-ię que nous y pouons avec fruit, apporter vne autre interpretation. Car comme ainſi ſoit, que l'homme ſage (ſelon l'opinion vraye des Philoſophes) doieue & ne puiſſe eſtre reputé, ſans luy faire tort, perſonne priuee, pour la dignité de la vertu, qui

est en luy, laquelle attire avec soy superiorité, seigneurie & empire, & que le bõ Orateur, tel qu'ils l'ont défini en leurs liures, ne puisse estre autre que sage, s'ensuit necessairement (si ie ne me trõpe) que ce n'est pas sans grande raison qu'ils ont soustenu, que l'Orateur estoit en souueraine & & perpetuelle dignité. Mais quoy qu'il en soit, il ne nous faut douter, que ceux qui s'occupent dignement es plaidoiries, ne meritent beaucoup d'honneur & de louange.

Ce barreau depuis sa naissance, c'est à dire depuis l'institution du Parlement, à eu ce bon heur, d'estre rempli d'hommes rares & excellens en ce mestier, & (par ce que nous en voyons & pouuõs iuger) ce los n'est pas pour luy de faillir de long temps. Je puis dire sans flaterie auourd'huy, ce que disoit Fabius en l'honneur de son siecle, *Sunt hodie summa, quibus illustratur forum, ingenia, namque & consummati iam patroni veteres æmulant r, & eos iuuenum, ad optima tendentium. imitatur ac sequitur industria.* Nous supplions la Cour, de leur en bailler toutes occasions, par sa bonté & equanimité, & leur donner benigne & favorable audience, comme elle à accoustumé de faire.

Nul ne me semble auoir mieux touché le but, auquel doiuent tendre ceux, qui parlent en public, que Gaius Gracchus, en l'vne de ses oraisons, dont nous est demeuré vn eschantillon, qui nous fait auoir vn singulier regret à la perte du reste, *Omnes* (dit-il) *qui in publico verba facimus, aliquid petimus: neminem inuenietis, sine pretio huc venire. Ego ipse, qui apud vos verba facio, non gratis prodeat*

*verum peto, non pecuniam, sed bonam existimationem, atque bonorum.* Voilà la fin à laquelle nous devons aspirer, & le fruit qu'il nous faut desirer, recueillir de nos labeurs : *atque ita omnis causa agi debet, ut non tam ad victoriam, quam ad bonam existimationem, oratio nostra sit comparata.* Grand certes estoit, & insupportable, l'orgueil de ce medecin, encores qu'il fust tresdocte, qui vesquit du temps de Neron, lequel fit vne gageure avec la fortune, *Sponsum cum fortuna fecit* (dit vn ancien autheur) *ne medicus crederetur, si unquam egrotaret.* Mais non moins grande seroit (à mon aduis) l'outrecuidance en nostre mestier, de celuy, qui penseroit ne pouuoir iamais perdre cause, du gain & victoire de laquelle pas ne deuons estre si cupides & desireux, comme d'imprimer en l'esprit des escoutans vne bonne opinion de nous & nostre preud'homme : pour à quoy paruenir, il y à plusieurs choses, qui nous sont necessaires à faire, & plusieurs autres à euitet & fuir.

En premier lieu, sans entrer au recit particulier des preceptes contenus és liures Grecs & Latins, lesquels sont en partie hors d'usage, & ne se pourroyent bonnement rapporter aux façons ordinaires des Palais de France: il me semble que sur tout, on doit prendre garde de ne iamais soutenir & deffendre scientement vne mauuaise cause. Je dy, scientement, par mesme caution & exception, que les anciens Iurifconsultes, en la formule du serment vouloyent estre adioustee ceste condition, *Si sciens fallo, quod insident: a multa versetur in vita humana* : &, parce qu'il n'est rien si familier &

ordinaire à l'homme, qu'estre deceu, que faillir, que se tromper & abuser soy-mesmes, comme Cicéron tesmoigne au commencement de ses Offices, & nous le voyons tous les iours aduenir.

L'eloquence est vn don de Dieu, duquel ce seroit grandement abuser, de l'employer à vouloir persuader & obtenir ce que nous cognoissons estre iniuste & defraisonnable. Et d'autant qu'il s'est trouué par fois des hommes, lesquels ont failli en cest endroit, & se sont seruis de leur bien-dire, pour la deliurance du coupable, ou pour l'oppression de l'innocent, & pour troubler tellement l'esprit des Iuges, & esbloüir leur entendement, qu'ils n'eussent moyen de cognoistre ce qui estoit de droict & de raison: cela à esté cause que plusieurs ont esté induits de blasmer l'eloquence, & la bannir des citez & republicues biē instruees & ordonnees. Mais c'estoit (à mon aduis) celle eloquence, dont faisoient iadis profession les anciens Sophistes, mesmement celuy qui sur le frontispice de son eschôle auoit fait escrire en grosses lettres, qu'il enseignoit l'art & le moyen, comme on pourroit d'vne mauuaise & deplorce cause en faire deuenir vn bonne, c'est à dire, ietter de la poudre aux yeux des Iuges, & leur faire descognoistre le point de verité & de Justice. Telle science qui fait paroistre, & represente les choses autres qu'elles ne sont, & (cōme dit Platon *in Phaedro*) fait ressembler τα̅ μικρα̅ μεγα̅λα̅, & τα̅ μεγα̅λα̅ μικρα̅, & ne sert q̅ pour charmer & ensorceler l'esprit des hommes, merite bien (à mon iugement) d'estre mise hors des villes, non à

la maniere & façon que Socrates, és liures de la Republique de Platon, chasse le Poëte Homere hors de la cité (si nous en croyons le fragment de Ciceron dans Nonius Marcellus) *redimitum coronis, & de thurum vnguentis emittit ex ea urbe, quam sibi ipse fingit*, n'aussi en la sorte que Themistius autheur Grec tesmoigne, que son pere chassoit Epicure hors de la bande des Philosophes, *unguento supra caput effuso, propter sapientie nomen & dignitatem*. Je veux dire qu'il la faut bannir & chasser sans honneur, sans luy vser d'aucune courtoisie, avec toute sorte d'iniure & *cum ignominia*.

La nostre, qui est en vſage au Palais, est tout autre, de laquelle il faut se seruir charitablement avec bonne & saincte intention en droiture & equité, pour le bien des hommes, & pour donner lumiere & clarté à ce qui pourroit estre d'obscur & d'enueloppé és negoces d'iceux, s'as nous laisser aller à tous suiets & argumens: ains faisans choix & electiō par la reigle, & mesure de Iustice, autāt que nostre intelligence & infirmité le peuuēt porter. Que s'il aduient que nous soyons semōs & requis de faire le cōtraire, nous nous deuōs proposer pour exemple, le refus que fit nostre Juriscōsulte Papinien à l'Empereur son maistre, estāt prié de dresser des deffenses, pour l'homicide par luy malheureusemēt & meschāment cōmis en la personne de son frere, luy dit, *perpetrari à te parricidium potuit, excusari à me non potest*, comme s'il eust voulu dire, cherche vn autre Patron & Aduocat pour excuser ou deffendre vn crime tant enorme & de testable, & pour soustenir vne si meschante cause.

Responce certes digne du prince des Jurisconsultes, & de laquelle (à mon iugemēt) encores qu'elle luy aye esté bien chèrement vendue, il merite plus de los & d'honneur en la memoire de la posterité, que de toutes les belles sentences & opinions, que nous auons de luy en nos Pandectes. Les effets singuliers & esmerueillables du parler de Pericles, sont assez cognus à vn chacun, par le tesmoignage des autheurs qui en ont escrit, luy donnāt ce los qu'il gresloit & fouldroyoit, c'est à dire, qu'il auoit ceste adresse de flechir & manier les esprits des escoutans à son plaisir, leur imprimant dedās l'ame telles affectiōs & passions que bō luy sembloit. Mais ainsi que Thucydide escrit de luy, cela ne procedoit d'ailleurs que de la grande opinion & fiāce que lon auoit de sa vertu, & de sa preud'hōmie, laquelle reputation luy estoit acquise, pour auoir obserué de longue main, que l'argument & suiet de ses harangues, & toutes ses contentions & remonstrances publiques, estoyēt pleines de Iustice, d'equité, d'honesteté & de vertu, & qu'il ne s'ingera oncques de vouloir persuader au peuple d'Athenes, chose qui ne fut bonne & saincte.

En second lieu, il faut soigneusement procurer d'estre trouuez veritables és plaidoiries, & ne s'oublier iamais iusques là, pour quelque occasion que ce soit, d'aduancer vne chose non seulement fausse pour vraye, mais ie diray douteuse pour certaine. *Nam quod non satis exploratè perceptum est, cogitatum est, id sine ulla dubitatione asserere, non imprudentis tantum hominis videtur esse, verum etiam im-*

*plentis, ut quidam rectè ait.* La difference que Cicéron à voulu mettre entre le Iuge & l'Advocat, encores qu'il se fortifie de l'opinion de Panætius Stoicien en ce qu'il dit que le Iuge est obligé, par le deu de son office, de rechercher & embrasser ce qui est vray, & qui est de droit, & à l'Advocat il donne licence de s'arrester au vray semblable & à la seule apparence de verité, & de droiture m'a toujours semblé indigne d'un Philosophe, mais encores plus d'un Chrestien, qui a cognoissance de Dieu, & qui ne peut ignorer, qu'il seroit coupable deuant son iugement s'il en vsoit en ceste sorte. Et iàçoit qu'au commencement de ceste remonstrance, ie vous en aye dit les principales raisons, lors que ie parlois de la sainteté du lieu, si est-ce qu'il ne sera pas du tout impertinent d'en toucher encores vn petit mot, sans toutesfois riè repeter. Tous auez tous (comme ie croy) remarqué és auteurs Grecs, & singulierement dedans Platon, qu'il vse indifferement de ces deux mots, *δικαίως, ἀληθῶς*, comme Synonymes, & de pareille signification. Les Latins en font le semblable en leur langue, employans ce mot, *verum, pro iusto, aut æquo*, ainsi qu'il se peut veoir en mille & mille lieux de Cicéron, de Saluste, & autres bons liures anciens. Et mesme quand nostre Vlpian dit en la loy premiere. *§. familia. ff. de vi armat. Verius est, c'est à dire, æquius est.* Ceux aussi qui se sont iadis meslez de peindre Justice és tableaux, luy ont donné pour compagne fidele & egalle la verité, les ioignans ensemble avec des liens eternels & indissolubles, afin que par ceste

representatiō les hommes fussent enseignez, que la iustice ne se peut accorder avec le faux, le mensonge, & l'erreur: & que ceux qui sont employez au seruice d'icelle: de quelque qualité & cōdition qu'ils soyent, doiuent tesmoigner & faire voir à vn chacun par toutes sortes & manieres, qu'ils n'ont aucune affinité ou intelligence avec les ennemis & aduersaires de Iustice, qui sont (comme dit saint Cyprien) *dua coniurata & conspirata demonia, mendacium, & iniquitas*. Nul certes plus grand blafme peut estre donné à vn Aduocat, qu'estre tenu & reputé menteur: *quippe nihil interest (ut ille ait) inter perurium & mendacem nam qui semel à veritate deflexit, hic non maiore religione ad perurium quàm ad mendacium perducì consuevit*. Et au contraire, quel bien peut-il souhaitter plus grand & plus propre à son mestier & à ce qu'il pretend, qui est de persuader, qu'estre estimé & cognu veritable? Theophraste faisant iugement des Orateurs de son temps, Demosthene (dit-il) est vn hōme merueilleux & admirable en son dire, toutesfois le parler de Phocion a plus d'energie & plus d'efficace, pour-autant qu'il est en opinion d'estre homme plus seur & plus veritable. C'est grand chose, qu'une seule parole sienne, & souuentefois le branlement de teste de Phocion, sans mot dire, a plus d'effet & de force à persuader, que les belles liaisons & entymemes artificiels de Demosthene, d'Hyperides, & de tous les autres. Il y en a qui pensent n'estre point coupables de mensonge, sinon quand ils soustiennent le blanc estre noir, c'est à dire, quand ils denient vne verité

massive & apparente, & leur semble que ce n'est point faillir d'en obscurcir vn peu la lumiere, & l'esloigner & escarter de l'œil, & de la veüe du Juge, & espuisent tous les thresors de leur industrie, pour opposer à la splendeur illustre de la verité quelque rideau, & en cacher (s'ils ne peuuent autre chose faire) vn petit coin, afin quelle n'apparoisse en sa totalité & perfection. Mais ie treuve ceux cy plus coupables que les autres, d'autant qu'ils sont plus dangereux, & que leur mauuaise intention par fois reüssit & succede. *Talia sunt magnorum artificum venena, que non nisi morte deprehendi possunt,* comme dit Senecque, au troiesime de ses questiōs naturelles, parlant de l'eau d'Arcadie, *que neque odore, neque sapore suspecta est,* & neantmoins ne laisse de donner promptement & sans remede la mort à quiconque en boit. La resolution de cecy, pour nostre instruction, doit estre prise d'vn petit mot qui se trouue escrit dans Plato, *πᾶσα γοντεία ἀπάτη.* tout desguisement, toute souplesse & habilité, est tromperie & deception. Et Porphyre Platonicien, apres auoir parlé des Demōs & malins esprits, conclud en ceste sorte, *διὰ τούτων πᾶσα γοντεία ἢ ἀπάτη τὸ ἰδίον ἐστὶν τοῦ διαβόλου* les prestiges, les detours, & entorces, & les ruses sont inuentions du Diable, duquel le propre est, mentir.

Nous passerons maintenant à quelques autres points & aduertissemēs, qui sont de moindre conséquence, non toutefois à mespriser, cōme de faire difference des causes, les vnes estans petites, les autres grandes. Quant aux petites, la plus part ne

meritent audience, & faites tort à ceste compagnie de les plaider, tout ainsi que les Empereurs Arcadius & Honorius en vne constitution, qui se lit au Code Theodosien sous le tiltre de *Iurisdict.* tesmoignent, que c'est faire outrage au souuerain & principal Magistrat, de le vouloir occuper au iugement & decision des negoces bas & infimes. *cum de rebus paruis ac minims tue sit iniuria potestatis iudicare, &c.* escriuans *ad prefectum Praetorio.* Telles causes donc, vous les deuez vüider de main en main, ou par expodient, ou par l'aduis d'un tiers: pour le moins faut-il que vous ayez ceste discretion, de ne les point traiter, comme celles qui sont grandes & ardues. *Nec enim illustrem orationem asserre debet, nisi qui causam parem inuenit.*

Les exordes & proèmes ne sont receus au Palais, nō plus qu'en l'Arcopage: si est-ce que quelquefois on vous tolere, & dissimule d'en vser: mais il faut prendre garde que cela se face *modicè, aut potius, intra modum,* ie veux dire, rarement, & en peu de paroles: non pas faire comme le Poëte Antimachus, duquel parle Plutarque en la vie de Lyfander, lequel ayant entrepris de narrer les guerres de Thebes, au vingt & quatrieme liure de son œuvre, il estoit encores au commencement de sa preface. La briueté par tout le discours, & deduction de la cause, vous doit estre en grande consideration, laquelle ie ne veux définir, ou limiter à certain nombre de paroles, ou par l'espace de l'heure & du temps, ains par ceste seule regle & mesure, de ne rien dire qui ne serue, & qui ne porte coup. Car (comme tres-bien

& iudicieusement Pline second à marqué escriuant à Cornelius Tacitus ) *Præuaricatio est transire dicenda. præuaricatio etiam, cursim & breuiter attingere, que sunt incuticanda, infigenda, repetenda.* Mais ayant esgard à la suffisance & capacité des Iuges, qui vous escoutent, & au nombre infini des causes dont on poursuit l'expedition, & que nous n'auons rien si cher que le temps, nous vous exhortons, & supplions la Cour vous enioindre, de n'vser d'aucunes digressions & faillies, & vous contenir és bornes de la cause, *vt materiam neque excedatis, neque non impleatis.* Je ne veux blasmer ceux, qui s'affectiõnent aux causes de leurs cliens: car i'ay tousiours pensé estre veritable, ce que dit vn ancien auteur, qu'il n'est pas possible de bien s'acquitter d'vne charge, sans y apporter quelque chaleur, vehemence, & contention d'esprit. *Ea enim sola est officij tanquam custodia:* & me semble que les Philosophes n'ont pas mal appellé les ardeurs & boüillons de nostre ame, *rotas virtutum:* parce qu'elles donnent à la vertu sa lueur, sa polisseure, & son tranchant. Mais aussi nous faut-il entendre ce que dessus, & le pratiquer avec vne telle modestie, & avec vn tel temperament (ainsi que les sages ont conseillé de faire à l'Orateur) *vt resellere sine pertinacia, & reselli sine iracundia pati possimus.* & sur tout d'estre si retenus & si reseruez, qu'il nous eschappe vne seule parole d'iniure & maledicence, ou qui puisse donner atteinte à l'honneur de celuy qui soutient le party contraire. Il n'est point de memoire és liures d'vne plus violente & vehemente contentiõ, que celle des deux

Tribuns Romains, c'est à sçauoir, Tyberius Gracchus, & Octavius, desquels toutefois Plutarque escrit, qu'encores qu'ils haranguassent presque tous les iours, durant le temps de leur Magistrat, chacun pour le parti qu'il tenoit, & que l'un contestast contre l'autre, avec vne vehemente affection & obstination extreme: si ne dirent-ils iamais vn mauuais mot l'un à l'autre: ne vne seule parole dont ils eussent occasion de se ressentir en leur honneur.

La diligence exacte qu'on employe à s'apprester d'une cause, & la profonde meditatiõ, donne toutes sortes d'auantages. C'est pourquoy (à mô aduis) Chryssippus disoit, *τὴν δια νοιστὴν λόγου πηλῶν*: car quelque belle & gentille apprehension qu'on aye de la nature, quelque eminent sçauoir qu'on aye acquis par l'estude des liures, & quelque vsage, ou exercitation qu'on puisse auoir de parler en public: s'y a-il bien grãde difference, de discourir sur le champ au credit de sa memoire & de sa promptitude, ou de venir appresté, & parler apres y auoir longuement pensé. Mais auourd'huy plusieurs parauenture pourroyent dire, ce qu'un Orateur Romain escrit de foy-mesme, & de quelques autres fameux Aduocats de son temps, *benè agendo fit, ut scèpè agamus: scèpè agendo, ut malè agamus*. Ceux lesquels se fient en la bonté & dexterité de leur esprit, de sorte qu'ils ne daignent se preparer & apprester de ce qu'ils ont à dire: perdent en peu de temps la reputation acquise, & en la plus-part des causes se trouuent mescontez, tout ainsi que celuy qui s'asseure ne point errer ou fail-

Iir (comme dit Tertullien) *non possidet tutam & firmam securitatem, minùs veretur, minùs precauet, plus periclitatur*: au contraire celui qui est en des fiance perpetuelle de foy-mesme & de ses forces, & qui ne peut quasi iamais se contenter à son gré d'estre assez prest, il ira tousiours croissant & augmentant de bien en mieux.

Ie ne veux aussi oublier à vous dire qu'il me semble, qu'on est ce iourd'huy plus curieux des paroles, & de la beauté & ornement du langage, que de la sciéce & de la doctrine, nō que ie vueille blasmer & reprédré le premier, mais aussi sçay ie bien que l'honneur & le par dessus est deu au se cōd. Et s'il fâloit choisir de l'vn ou de l'autre, il ne se trouueroit vn seul hōme raisonnable, qui ne preferast le sçauoir peu disert, au babil vain & desnüé de science. Si nous desirons suffire à nos charges, *non acuenda solum nobis est & procedenda lingua, sed ornandum & complendum pectus maximarum rerum, & plurimarum scientia, copia, varietate*: autrement ce n'est que langage. Mais quand nous auons nostre estomach plein de doctrine & eruditiō, il nous ad uiēt cōme à ce vieillard Aegyptien (duquel Plutarque en l'Opuscule des Oracles fait si honorable mention) quād il ouuroit la bouche pour parler, soudain l'air estoit parfumé, & rempli d'odeur merueilleusement suauue & agreable: c'est aussi ce que vouloit dire M. Varro, encōres que les vieux & premiers Romains, ne mâgeassent que des aux & des oignōs, toutefois ils auoyent l'haleine douce. *Cum alium & caepe ederent, tamen erant bonè animati*. entendant qu'ils auoyent l'estomach si bon & si tēpe-

ré, qu'il ne pouuoit estre corrompu per aucune mauuaise viande : mais il ne parloit pas tant du corps que de l'esprit. O que ce Grec à bien rencontré, qui a comparé la bouche de l'homme doctre & sçauant, à la porte d'vn cabinet Royal. Car tout ainsi (dit-il) que quand la porte du cabinet s'ouure soudain apparoissent & se representent deuant nos yeux mille belles singularitez : tantost vn tableau d'Apelles, ou de Zeuzis, tantost vn chef d'œuure de Praxiteles, ou de Phidias, tât de belles medailles antiques, tant de choses exquises, recherches curieusement, & apportees des pays lointains & estranges, & le tout ageancé & disposé leans avec vn merueilleux ordre. Ainsi lors que la bouche de l'homme sçauant se descloist & s'ouure pour parler, ceux qui escoutent, disent, voila vn beau traict de Platon, en voila vn autre d'Aristote, cestuy sent son Academie, & celui son Lycee. Bref il n'y a obiect, qui se presente à nos yeux tant agreable, ni musique si harmonieuse, qui tant nous puisse delecter, *quàm erudita docti hominis oratio. Itaque apparatu nobis opus est, & rebus exquisitis undique & collectis, arcebitis, comportatis, ut rectè monet Crassus.*

Le dernier mot que j'ay à dire à vous, qui plaidez, est, de vous aduertir de deux choses, dont la Cour vous à souuēt admonestez: l'vne de ne mesler le fait avec le droit, ains garder l'ancienne façon de ceans, par laquelle l'appellant & demandeur doit simplement & nuément proposer son fait & son grief, & reseruer à approfondir les disputes du droit, si elles y eschoient à la repliche. Ne

vous trompez point sur l'exemple des oraisons Latines ou Grecques, esquelles il semble qu'on disoit tout d'un coup, & quasi d'une halenee, ce qui seruoit à la cause: car outre ce, que nostre forme de Justice n'a presque rien de commun avec le barreau Romain ou Attique: il ne vous faut pas aussi ignorer (comme tres-bien l'a noté Ascinius sur les actions *in Verrem*) que les Iuges auant ouyr les Aduocats, estoient instruits du fait, lequel leur estoit baillé par escrit en un acte accordé & abbrege, qui estoit appellé *index, hinc, per indicem causam cognoscere*: tellement qu'ils n'auoient plus qu'à escouter les raisons & argumens d'une part & d'autre.

La seconde est de vous entrecommuniquer fidelement auparauant que plaider, toutes les pieces dont vous auez intention de vous aider en la plaidoirie, & demeurer d'accord de ce qui resulte du fait d'icelles, afin de n'entrer point en contrarieté: autrement les Iuges bien souuent (à leur tres-grand regret) sont contraints d'apointer les causes au conseil, qui seroient vuidables sur le champ, d'ou procedent beaucoup de maux, & entre autres que les pures parties, ayans attendu longues années le tour de leur roole, se voyans remises à une autre façon de longueur, sont bien souuent contraintes de tout quitter, apres auoir consommé le plus clair de leur bien & le plus precieux de leur mariage.

Il me reste maintenant de parler des Aduocats consultants, lesquels tiennent le lieu & place des anciens Jurisconsultes, *ad quos in solio sedentes sic*

*adibatur, ut non solum de iure ad eos, verumetiam de omni officio, aut negotio referretur*: aussi par l'aduis & conseil de ceux-cy, non seulement les caufes, qui se traitent ceans, font maniees & conduites, mais aussi les principaux affaires & negoces des bonnes, honnestes, & illustres maisons. Car soit que l'on vueille vendre ou eschanger, soit qu'on aye besoin de dresser des articles & conventions de mariage soit qu'il faille faire des diuisions & partages entre les enfãs ou coheritiers, & autres choses semblables, ils y sont tousiours appelez. La suffisance qu'ils ont acquise, par l'vsage de tant d'annees, merite bien que l'on se rapporte & s'assure sur eux des affaires de cõsequence. Car (cõme dit Aristo te en la Metaphysique) l'experience est la compagne de Prudence, *σωφροσύνη τῆς ἐμπειρίας ἐμπειρία*. Voila pourquoy ce mesme autheur conseille d'aquiescer plustost aux opinions simples *ἢ ἐμπειρῶν ἢ πρεσβυτέρων*, qu'aux syllogismes, voire aux demonstrations les plus parfaittes, qu'autres puissent alleguer, & rend ceste raison: *διὰ τὸ τὸ ἔχειν ἐν τῆς ἐμπειρίας τὸ ὄμμα, ὁρᾷ σιτὰ ἀρχαῖς* Je croi aussi que, quand Plato à dit, *iudicium de Deo differendum esse in senectutem*, il a voulu enseigner, que les opinions, que nous auons auparauant cest aage, doiuent estre suspectes à nous mesmes, & ne deuons nous resoudre és questions douteuses, difficiles & d'importance, sinon lors que nous sommes vieux: toutefois belle chose est de considerer, combien les hommes faillent ordinairement en cest endroit. Car il n'y a saison d'aage, en laquelle avec plus de hardiesse, constance &

fermeté, nous parlions de quelque matiere que ce soit qu'en la ieunesse: & nous semble, que nous sommes certains & resolu de tout, ne mettans rien en doute & difficulté. Au contraire, lors qu'il y auroit plus d'occasion de parler avec assurance, c'est à dire, quand nous auons ataint l'age de vieillesse, c'est lors que nous vsons volontiers de tels mots (dit vn ancié auteur Grec) ἰσως, τάρχα, δοκίμ, νομίζειν, qui sont mots tremblants & de deffiance. Mais comment que ce soit, il n'est rien si raisonnable, en la profession dont nous sommes que respecter & ne reietter point aisément les aduis de ceux, qui ont longuement suiui les Palais, par les mains desquels infinis affaires de toutes sortes sont passez.

Aussi tant plus ils voyent & cognoissent leurs conseils estre recherchez & suiuis, d'autant plus sont-ils tenus & obligez de mieux y penser, & cōsiderer ce qu'ils conseillent. Car, comme dit le Tragique Euripide, κελῖς ἔστιν ὄζειν ἐχθρῶν χαλῖς.

Le loüe & admire la dexterité de ceux, qui respondent & donnent promptement leur aduis sur toutes questiōs, qui leur sont proposees: si est-ce, qu'il aduient assez souuent, qu'apres auoir pris le loisir de penser à vne difficulté, & d'en interroguer ses liures, on s'en resout tout autrement, qu'on n'eust fait du premier œil & rencontre. Et n'a pas esté sans grand occasion, que les anciens sages ont introduit vne maniere d'Appel, *à primis ad posteriores cogitationes*, que Ciceron appelle aux Epistres *ad Atticum*, Ἐπίστας φροντίδας. Nostre Papinian mesmes, qui estoit si excellent

Jurisconsulte, & duquel les Empereurs, en leurs constitutions, n'ont fait onques mention qu'avec preface d'honneur à neantmoins varié es responses de droit, & changé d'opinion, comme tesmoigne Justinian en la loy finale, *De furtis*, & luy mesme le confesse, *in l. venditor. §. ultimo, iunctal. servus ea lege De servis exportand.*

La multitude & abondance des procez, ne viét & ne la pouons attribuer avec apparéce de raison, à autre chose qu'à la cupidité de l'homme: laquelle est naturelle en nous depuis le peché: mais ç'à esté vn secret caché aux Philosophes, lesquels encores qu'ils fussent plus que aigus, n'ont point cognu ceste corruption de nature: ains au contraire se sont persuadez, & ont publié par tout, que si l'homme suiuoit son naturel, il n'erroit iamais, & maintenu en leurs liures ceste faulse proposition generale, *ὅτι πάν τὸ κτ' φύσιν γινόμενον, ὁρδῶς γίνεθ'*: ne pouans penetrer iusques là, de cognoistre, qu'il y aye mal & corruptiō en nous par naissance & origine, si ce n'est l'vn d'entr'eux nommé Possidonius, qui seul à eu ceste lumière, que du ventre de la mere nous apportions vne semence de mal & inclination au vice, comme Galien tesmoigne au liure qu'il à composé de la suite & de la proportion, qu'il y à du temperament du corps avec l'ame & l'esprit, lors qu'il parle de *δυσχεστία*, contre les Stoiciens. Bien ont-ils tous consenty, que le litige procedoit & estoit engendré des cupiditez dereglees, *que non modò singulas, sed etiam uniuersas familias euertunt*: & qui sont tellement enemies de paix & de concorde, qu'à faute d'oc-  
 casion

caſion eſtrangere, *in animis noſtris incluſa, inter ſe diſident & que diſcordant,* & font naiſtre en nos propres cœurs vne noiſe & contention perpetuelle. Ce ſont paſſions & maladies, leſquelles par degrez viennent à l'extreme, ſi on n'y pouruoit: mais nul genre d'hommes me ſemble auoir plus de moyen de profiter au public: en ceſt endroit, que les Aduocats conſultans, comme ceux, qui en ont les premières cognoiſſances, & auxquels les parties deſcourent & manifeſtent le fond de leur penſée, ſans rien leur celer & cacher, & lors que la paſſion eſt encores nouvelle & tendre, & qui peut recevoir moderation & reglement, par l'autorité de celuy auquel on ſe fie.

Combien y a-il de proces, leſquels on euſt peu dès le cōmencement, & ſur le point de leur naiſſance, aſſoupir avec le profit & vtilité de toutes les deux parties? Fronto dit vn mot veritable, *lis naſcitur, pertinacia eſt in controuerſiam.* Nous voyons aduenir cela ordinairement, que depuis qu'on eſt embarqué au litige, l'opiniaſtrife ſ'y meſle de telle forte, que l'on deuēt incapable de raiſon, & ne ceſſe l'on de ſ'y enfoncer ſi auāt, qu'à la fin on ſ'y noye. Mais ce qui eſt plus encores à emerueiller, eſt, que bien ſouuent l'on trouue le diſſerent des parties, ou de ſi peu de conſequence, ou de ſi peu de difficulté, que l'on à matiere & argument de ſ'eſbahir, cōme il a eſté poſſible de fonder iamais vn proces là deſſus.

Il me ſouuient auoir leu vne hiſtoire dans *Ælianus*, que ie veux rapporter à ce propos. Il reci-

te qu'un gentilhomme Grec, ayant marchandé à grosse somme de deniers avec Pauson, peintre excellent, de luy peindre sur un tableau un cheual ayant le dos & l'eschine contre terre, & les quatre pieds contre mont: aduint que, par mesgarde & par oubly, Pauson peignit le cheual debout, sur son plan naturel: & quelque temps apres voulant estre payé de la somme, qui luy auoit esté promise, gros procez se mouit entre eux, sur ce que le gentilhomme soustenoit, que Pauson n'auoit satisfait au marché, en quoy il sembloit qu'il y eust grande apparence pour luy: & de la part du peintre estoit remonstrée l'excellence de son ouurage, & qu'il n'estoit pas raisonnable de le rendre indulgent au desir bisarre & fantastique du gentilhomme. Apres longue procedures le Iuges, avec vne gentillesse d'esprit, & au plaisir & instruction de tous les assistants, leur môstra cōbien ils estoient auuglez en leur fait, & que l'un & l'autre auoyēt ce qu'il demandoient. Il ordonna que le tableau fust renuersé: ainsi le cheual se trouua de la sorte que le gentilhomme l'auoit marchandé, ayant les pieds en haut & le dos contre terre. Le semblable (di-ie) aduint tous les iours, que par un ie ne sçay quel esblouissement, les hommes ne voyent & ne considerēt, qu'il ne tient qu'à bien peu, qu'ils ne soyent d'accord, & pour ne s'entēdre & s'entr'escouter, s'enuelloppent & s'embarassent és labyrinthes & procez, & apprestent aux hommes de iugement, occasion de se rire d'eux & de s'en moquer.

Je ſçay bien que Lucien , *in encomio Demosthenis*, recite ceste histoire alleguee d'une autre sorte, & dit, que le marché estoit de peindre vn cheual braue & furieux, d'as vn fort petit tableau, sans bride & sans selle, neantmoins que Pauson n'auoit du tout satisfait au marché: car il auoit mis vn mors à la bouche du cheual: procez s'estant meue entre eux, le Iuge condamna le gentilhomme à payer le prix accordé, nonobstant ses allegations. Et pour rendre raison de son iugement, par vne façon de ruse & de moquerie, adiouta ce mot: Péséz vous bié pouuoir tenir & arrester vn cheual si furieux, dans si petit lieu, sans bride & sans mors? & cōme s'il eust voulu dire, vous vous amusez à des petites subtilitez du contract, & aux paroles de la conuention: & cependant vous ne voyez pas que vous poursuiuez cōtre vostre profit, & vous pleignez de ce qui est le plus beau, le mieux fait, & le plus elabouré de tout le tableau. Plusieurs sont semblables à cestuy-cy, lesquels apres auoir longuement traité & tracassé parmy les Cours, à la poursuite de leurs causes, en fin ont trouué que leur contention leur estoit dommageable à eux mesmes, & contre leur propre bié & vtilité, A tels inconueniens, & mille autres semblables, que ie laisse pour, ne vous tenir si longuement, peuuent remedier plus que nuls hōmes, ceux qui au commencement donnent conseil aux parties.

Pas ne seroit du tout hors de raison (à mon iugement) de ramener au Palais vne loy d'Ephese, de laquelle fait mention Vitruue au dixieme liure

de l'architecture. Ceux d'Ephese estoient naturellement enclins à bastir, & d'autât que ceux, qui veulent commencer vn bastiment & edifice, prennent volontiers auis, & se conseillent auec les architectes, lesquels pour y echauffer les hommes d'auantage, & leur en accroistre la volonté, ne se feignent de persuader deux choses : l'vne, que l'edifice sera incontinent parfait: l'autre, qu'il sera de peu de frais, & qu'il ne coustrera pas beaucoup, se fians que depuis qu'on y est vne fois enfoncé, on vendroit plustost le reste de son bien, que de ne paracheuer La loy voulant pouruoit & remedier à ces deux inconueniens, ordonnoit, que si l'edifice ne pouuoit estre acheué dans le temps promis que l'architecte payeroit l'amende, & s'il coustoit d'vn fixieme plus que ce qu'il auoit dit au commencement, ce seroit à ses propres cousts & despens. Ceux qui se conseillét de cōmencer à plaider: si auec certitude & verité, ils estoient aduertis de la longueur & des frais, ie croy que meint vn en demurereroit refroidi, & tacheroit par quelque autre honneste moyen de s'en demesler. Mais on leur fait l'issuë prompte, aisee & de peu de coust, par ce qu'il n'y à point de recours, de garantie contre le conseil, & qu'à ceux, qui donnent l'aduis, n'en vient ne perte ne dommage,

*imo cum ex aliorum insania, & erroribus lucrum sibi querant, facite fit, ut diuturno litigantium squalore, & annosis atque secularibus litibus deleſcentur.*

Pour la fin & conclusion de ce trop long & ennuyeux discours, ie vous diray qu'il me semble

qu'il vous est bien feant, autant comme aux Iuges, d'auoir pitié & compassion de l'estat de ceux qui plaident, & vous employer aussi volontiers à empescher la naissance ou le progresz des procez, entant qu'à vous touche, c'est à dire, *salua fide & officij religione*, qu'à l'adresse & conduite d'iceux. *Heu quàm miserum est* (dit quelqu'un) *ex agro homines traduci in forum, ab aratro ad subsellia, ab usu rerum domesticarum ad insolitam litem atque iudicium!* cestuy ne parloit que des payfans & laboureurs, mais (à mon aduis) il n'est pas moins à pleindre & à regretter de veoir les nobles & les gentilshommes distraits de leur vacation, vser leurs ans parmy les Cours & Palais. Nostre nation est, ie ne sçay par quel defastre, litigieuse & contentieuse, plus que nul autre de l'Europe, & croy pouuoir dire avec verité, qu'en la preuosté de Paris, & en vn seul bailliage de ce Royanme, y à plus d'instances & de procez qu'en toute la Germanie, qui est presque trois fois aussi grande que la France. Point ne faut esperer que par la diligence & ministere des Iuges, quelque dexterité qu'ils y apportent, & quelque bonne volonté qu'ils ayent, ceste multitude & infinité puisse iamais tarir & estre espuisee, si vous tous n'y voulez de vostre part aider & tenir la main: à quoy nous vous exhortons autant qu'il nous est possible.

Quant aux Procureurs, nous reseruous ce que nous auions proposé de leur dire à vne autre opportunité: ioint qu'il n'y à pas long temps que par occasion d'vne cause, qui se presenta à la plai-

246 RECUEIL DE LA I. REMON  
doirie, nous touchames vnc bonne partie de ce  
qui nous sembloit appartenir à leur deuoir & à  
leur reglement. Nous voulons croire qu'ils y sa-  
tisferont pour l'honneur de Dieu, & pour le  
respect de leur conscience, & pour ne  
nous donner occasion de nous  
plaindre, & implorer con-  
tre'eux la feuerité de  
la Cour.

\* \*

\*

F I N.





# RECVEIL DES POINCTS PRINCI-

PAUX DE LA SECONDE

remonſtrance faite en la Cour  
à l'ouverture du Parlement  
de la S. Martin.

PAR M. GUY DV FAVR

*Seigneur de Pybrac, Aduocat  
du Roy.*



Line en l'histoire naturelle, à l'endroit de ces liures où il parle des plantes, des arbres, & des fruitcs, recite ( comme il me semble ) que de l'un des bouts & extremittez de l'Italie, on apportoit à Rome de son temps vne sorte de pommes, que les Latins, d'un nom meslé & composé appelloyent vulgairement en leur langue, *Vnedones*. Le gouſt de ces pōmes estoit assez plaisant & assez agreable, toutesfois ceux qui en auoyent mangé vne, ne pouoyent par apres onques estre induits & persuadez d'en manger d'auantage: chose bien estrange, vne seule pomme, & encores petite pomme, vne

seule fois en la vie, & iamais plus.

Certainement & par trop differente & cōtraire propriété sont les fruiets, qui se recueillent és parcs délicieux, ou pour micux dire, és larges, spacieuses & plantereuses campagnes de la sapiëce: car ceux qui en ont vne fois gousté, voudroyent en estre seruis à tous les iours, à toutes heures, à toutes tables, & à tous mets: & ne faut craindre, que l'ordinaire & la continuation leur en soit desplaisante ou fastidieuse: car comme Xenophon tesmoigne és liures de l'education & institution de Cyrus, *πάτων ἐδὲ ἀκόρθη*: c'est à dire, de telles viâ des on ne se foule iamais: *neque copia satietatem gignit, neque amplitudo fastidium.*

Nous sommes admōnestez souuentes fois par les escrits des sages, & excitez viuement à Sobriété iusques à là, que Platon l'appelle *ἀρχὴν καὶ ὑποβολὴν*, & en autre endroit, *κρηπίδα πάντης ἀρετῆς*, le principe, le soutien & le fondement de toute vertu: aussi est-il certain ce que dit l'vn des interprètes Grecs d'Aristote, par le tesmoignage & sous l'authorité de l'ancien Heraclitus, au liure qu'il auoit cōposé *περὶ ὕψους*, que l'aliment quel qu'il soit peut & merite d'estre nommé *ἐμπόδιον τῆς νοῦν*, destourbier & empeschemēt de pēser, & de bien discourir ce que nous essayons assez souuēt, & mesmes quand il nous conuient faire quelque effort de nostre esprit: car lors nous nous sentons pesans & lourz à merueilles pour mediter & ratiociner sur vn suiet, tant soit peu haut & sublime.

Mais certes, telles exhortations philosophiques à Temperaïce, & ce que nous venons de di-

re présentement, doit estre prins & entendu des alimens, dont le corps est nourri & sustenté, ou bien des choses qui sont propres, & seruent de pasture à nos sentimens, esquels on voit iournellement auenir ce que l'Orateur Crassus récite par forme d'esbahissement és dialogues de Ciceron: *Difficile, inquit, dictu est, quenam sit causa, cur ea, que maxime sensus nostros impellunt, & acerrime commouent, ab iis ceterimine fastidito quodam, satietate abalienentur*: ainsi qu'il prouue en ce passage, par l'obiekt des excellentes & parfaites beautez, & par les meilleures rencontres, & plus harmonieux accords, qui se puissent trouuer en la Musique: desquelles choses la continuelle suitt e trauaille & vse plustost la pointe & vigueur du sentiment, qu'elle ne le delecte.

Autrement est és fruiets de Sapience cy dessus nommez: car le peu, voire la mediocrité mesme (quoy que dit Neoptolemus dans le viel Poëte Ennius) doit estre blasmee & reiettee en cest endroit: au contraire le beaucoup, le trop, l'excez, & s'il m'est loisible de parler ainsi, l'auidité insatiable, & l'intemperance, pour ce regard meritent l'os & honneur, car tant s'en faut que telles viandés donnent aucun trouble ou empeschement aux hautes pensées & meditations des hommes, que ce leur sont des secours & aides, pour leur apprendre à dignement ratiociner: par le moyen desquelles ils deuiennent si souples & si desliez, que de l'aspect ordinaire des choses basses & infimes, se haussãs petit à petit par le degré des causes tenant toujours le chemin à main droite (cō-

me disoit Pythagoras) ἀπὸ τῆς πλῆθους εἰς τὸ ἓν à *multitudine in unitatem*, ou comme Simplicius escrit, πρὸς τὴν θεῖαν κατοικίαν, à la fin ils arriuent au lieu de leur premiere & naturelle demeure: & illec nō à la guise d'estrangers ou estourdis conquerans, ains cōme anciens citoyens, esloignéz' toute fois, & quasi releguez ici bas pour quelque temps, font avec ioye infinie, vne sommaire reueue & re cognoissance des singularitez & richesses de leur douce patrie, en laquelle ils esperēt habiter quelque iour eternellement: & en passant, ils y voyent ces agreables merueilles, que Trimegiste raconte in *Pimandro*: ἀρχέτυπον φῶς, ἀρχέτυπον ψυχῆς, l'origine de la lumiere, la source & l'exemplaire de l'ame & toute l'infinité des belles Idees Platoniques, lesquelles ne sont autre chose (cōme nostre saint Denis l'a chrestienement expliqué) *quàm προορίσματα καὶ θελήματα τῆς θεῆς*, volōtez, preuoyances & decrets immuables de Dieu Eternel. En ceste sorte guindez & esleucz au pl<sup>h</sup> haut du dernier ciel, & deuenus desia quelque chose plus qu'hōmes, *Sub pedibus diuī labentia sidera cernunt*: suffisamment instruits des principes & causes, dont cy bas nous voyons & sentons les effectz, possèdent & iouyssent à gré de ceste perfection, que Democrite appelloit ἀθανασίαν, & qu'il alloit cherchant par tout (comme dit Strabo au premier liure de sa Geographic) c'est à dire, ne s'estonnent de chose quelconque, ne s'esbranlent, ne s'esmeuuent, & ne se rompent quoy. qu'il aduienne: *Quid enim, quāso, videtur eis magnum in rebus humanis, quibus æternitas, totiusque mundi nota sit magnitudo?*

desquels parauanture parloit ce Poëte Latin, quand il à dit:

*Et solem & stellas & decidentia certis  
Tempora momentis, sunt qui formidine nulla  
Imbuti spectent, quid censes muneris terra, &c.*

En somme, ils n'admirent rien, non par gloire & mespris, ou par incuriosité & nonchalance, selon la coustume du vulgaire ignorant, ains en preuue & tesmoignage de la parfaite science, & intelligence qui est en eux, &, comme dit Plutarque, *γνώσει καὶ ἰσοφία τῷ ἀφεί ἐξασον αἰτίας* & singulieremēt pour remarque infallible de la paix & tranquillité de leur esprit, en laquelle consiste celle felicité naturelle que nous cherchons, & que nous pouuons auoir tandis que nous viuons en ce monde, laquelle ce mesme Democrite, & apres lui toutes les escholes & familles des Philosophes ont appellee *ἡ εὐφροσύνη*. Mais il est temps parauanture de faire ce que Lælius conseilloit à Africain, au premier liure de la Republique de Ciceron: *Descendenda oratio est de celo ad hæc citius*. Descendons donques & nous tenons vn petit plus bas, à fin de continuer ce que nous auons aujourd'huy intention de vous dire.

Les preceptes & commandemens pour la direction de l'homme en la société humaine, & pour l'honneste conduite & gouuernement d'iceluy, entant qu'il est considéré, nō comme creature viuante ou raisonnable seulement, ains comme vn animant sociable, & (s'il faut dire ainsi) comme creature de compagnie, qui separement ne peut viure: tels commandemēs, que nous ap-

pellous Loix, & plus vulgairement en ce Royaume, Ordonnances, ce sont fruiçts exquis & excellens, qui ne nous plaisent & delectent pas pour vn iour ou vne seule fois, comme les Vnedois de Pline, ains ont tousiours vn goust nouveau, qui se faiçt desirer & souhaiter d'vn chacun, & vne telle bonté interieure, que l'homme en est rendu parfaitement sain: ie dy de la santé, dont parloit Pythagore, quand à ses plus aimez & fauoris disciples il donnoit ce mot *ὕψια*, pour leur mot de guet: leur enseignant de s'entresaluer, ou presens, ou absens par lettres, en ceste sorte, *ὕψιαίειν* *quas nomine*, dit Alcinous, *uniuersa ea bona complectebantur, quae non nisi à viris probis expeti & haberi possunt*: & n'y auoit moins de thresor & richesse en ceste seule parole, qu'en la formule entiere du vœu & souhait de Socrates, qui est au long escrite dans Platon, *in Phaedro*.

Or tout ainsi que le Nectar celeste (lequel és liures des doctes anciens se prend quelquesfois pour viande, & quelquesfois pour breuage, d'autant que toute raison de nourriture se trouue en iceluy) est vn symbole & vn gage d'immortalité: de sorte que ceux qui en vsent, ne sont plus suiets à corruption & changement, ains demeurēt tousiours sur l'entier de leur force & vigueur: aussi par les Loix iustes, & equitables ordonnancés, comme par vn aliment supernaturel, les Republicques, Royautes, & assemblees ciuiles, se maintiennent & conseruent en perpetuité & eternité: telle toutesfois, quelle peut escheoir és choses du monde, & singulierement és estats, esquels on voit pres-

que le meſme cours, & les meſmes ſymptomes & accidens, qu'en la vie de l'homme : c'eſt à ſçauoir foibleſſe & imbecillité en leur naiſſance: ga-  
ycté & gaillardife, ſur leur croiſſant : vne force  
pleine & virile en l'aage que les Grecs appellent  
*α'κμὴ* : & deſpuis vne deſcēte perpetuelle, iuſques  
à ce qu'ils arriuent au poinct, auquel Dieu à bor-  
né le cours de leur eſtre, & n'en reſte par apres  
autre veſtige meilleur, que celuy qui ſe trouue par  
les eſcrits des ſçauans hommes, qui ont veſcu en  
meſme temps ou peu apres.

L'vſage donques des Ordonnances, eſtât cho-  
ſe ſi vrile & ſi neceſſaire, comme nous venons de  
dire, il eſt bien à croire, que la lecture d'icelles ne  
ſçauroit vous eſtre que tres-douce & tres-agrea-  
ble, meſmement en ce lieu : car comme les com-  
poſitions graues & les Tragedies plaiſent moins  
en vne chambre, ou ſur vn eſchaffaut ruſtique ba-  
ſti d'eſchalats & de gazōs, ou ſous vne fueillee de  
vilage, que quand elles ſont recitees & iouēes en  
vn riche, ample & magnifique Theatre, tel qu'on  
lit auoir eſté celuy de M. Scaurus, ou de Pompee  
à Rome: auſſi ne faut-il pas douter, que ce qui ſe  
prononce en ceſte grāde & honorable aſſemblee,  
n'apparoïſſe & ne ſe repreſente tout autre, & avec  
plus de dignité & maieſté qu'ailleurs. Mais ſi  
pour deux iours de l'an qu'on lit ceans les Ordō-  
nances publiquement, dont ceſtui-ci en eſt vn, on  
les liſoit journallemēt & à toutes heures, ie veu  
encores penſer qu'il en ſoudroit touſiours nou-  
ueau plaiſir. Ariſtote en ſes Problemes traitāt ce-  
ſte queſtion, pourquoy eſt ce que les Grecs ap-

pellent de meſme nom les chanſons & les loix: car ce mot *νόμος* en Grec, ſignifie & l'un & l'autre tellement que pour dire le chant d'Orphée, le chant Dorique, le chant de Terpander, le chant Phrygien, le chant Lydien, ils diſent la loy d'Orphée, de Terpandre, de Phrygie, de Lydie, & ainſi des autres: la raiſon de ce eſt, ou peut eſtre telle, dit-il, pourautāt que les premiers & plus anciens Grecs, auparauāt l'inuentiō des lettres, c'eſt à dire, des caracteres, afin de transferer & transmettre à l'cur poſterité les regles & preceptes de bien viure, leurs hōneſtes façōs, leur gouuernemēt & police, faiſoiēt prononcer à haute & reſonnāte voix, & faiſoyent chanter des vers compoſez par les plus ſages d'entre eux, qui ne contenoÿēt que ce que nous venons de dire: tellement que leurs rimes & leurs vau-de-viile n'eſtoÿent autre choſe, que belles & morales inſtructions, preceptes & commandemens politiques, & tantē encores il ſe peut cognoiſtre par les Elegiaques de Solon, les Iambes de Theognis, d'Epicharmē, & de quelques autres eſpars çā & là parmy les auteurs Grecs, que lon a taſché puis n'agueres recueillir en vn volume. Tant y ā, qu'ils n'auoyent autres loix que leurs chanſons, ni autres chanſons que leurs loix, leſquelles ils apprenoyent & ſçauoyent toutes par cœur, & les prononçoÿent avec melodie, & (comme Dion reſmoiſne) elles ne furent onques mieux gardees & obſeruees en la Grece, que quand elles eſtoÿent en ceſte ſorte en la bouche du commun, & qu'elles ne ſeruoÿent de parement aux portiques & places

publiques, y estans grauees en riches tableaux de marbre, de Porphyre, ou d'airain de Corinthe, mais empraintes viuement en la memoire, esprit & couragē des hommes.

Le mot, Ordonnance, qui est tout nostre, semble auoir descence & deduction de ce mot, Ordre: en quoy ie puis dire, que nostre langue a heureusement rencontré; & parauanture non moins bien que toutes les autres: car si ainsi est (comme escrit Plutarque en l'opuscule du Prince ignorant) que la fin de la loy soit Iustice, & que Ordre ne soit autre chose, pour le bien definir, à mon iugement, que distribution analogique, c'est à dire departement raisonnable, & vne attribution & collocation, qui se fait en droicteure par proportion ou de nombre, ou de Geometrie; qui sont toutes parties & qualitez essentielles de Iustice: il s'ensuit de là, que le mot François, Ordonnance, pour dire loy, touche droitement au but, & represente nauement la nature & propriété de la chose qu'il veut signifier. Mais quoy qu'il en soit, point ie ne doute de ma part, que ceux qui premier ont vsé de ce mot, & l'ont accommodé aux Constitutions de nos Roys, ne soyent quelquefois entrez en ceste honneste cogitation; que tout ainsi que deslors qu'il a pleu à Dieu disposer cest vniuers, & le dresser (comme dit Platon *in Timæo*) εἰς τὰ ἔνδρα τῆς ἀταξίας, que Ciceron traduit, *lex inordinata, in ordinem*: si que d'vne meslange confuse & dissipée, a esté formé ce chef-d'œuvre merueilleux, qui est, selon que dit Aristote au liure de *Mundo*, τὸ ὄργανον τῆς ταξίς τῆς κατὰ

διακόσμησις τῶν θεῶν τῆς δὲ διὰ θεῶν φυλαττομένης, auquel est enclose la raison & semence de toute disposition bien ordonnee, deslors (di-ie) & par mesme moyen il establit vne loy generale, qui peut estre appelée de ce nom Ordonnance, parce qu'elle est seulement à effect de conseruer l'ordre, comme vn lien du ciel & de la terre, sans lequel tout se mesleroit derechef, & reuiendroyent sus encores vn coup, ces deformes & laides furies, ἀταξία, καὶ ἀνομία, παραχρῆ aussi les Roys & les Princes, auxquels par succession ou autrement, Dieu à mis en main vn estat & gouuernement, doiuent des incontinent planter en icluy vn commandement d'Ordre, c'est à dire vne loy & constitution ordonnee, ou si elle y est desia, la garder & conseruer, & par la vertu du mot, demeurer instruits de son effect, sçachans que la nonchalance & negligence en cest endroit, apporte laideur, confusion & trouble, & qu'il s'en ensuit vne dissolution & dissipation de toutes les parties, dont l'estat est composé, & consequemment vne euerision soudaine & ineuitable.

Toutesfois puis que ce n'est point nostre but de parler ce iourd'huy de l'vtilité & des effets des Ordonances, & que nous reseruons cest argument à vn autre iour pareil à cestuy-ci, auquel nous sommes deliberez (si Dieu nous y conduit) traiter au long & en particulier de l'estat de la Iustice de France, & ce qui nous semble de la legislation Françoisé, en quoy elle esgalle, en quoy elle surmonte, & aussi en quoy elle est inferieure aux anciennes, Grecques ou Romaines, & à celles des  
pays

pays circonuoifins, ie ne m'arrefteray pour ceste heure plus longuement sur ce propos, & passeray à vous dire, que la source dont decoulet les Loix & ordonnances, & l'arbre qui les produit, est la Sapience Civile, à laquelle pour la dignité du fujet où elle s'exerce, mais mille fois plus pour les vtiitez qu'on en reçoit, toutes les sciences & disciplines actiues, qui ont cours entre les hōmes, ont volontairemēt & meritoirement cedé, & remis le premier lieu d'honneur. Elle est appellee pour ceste raiſō és liures des Sages, *μαγίστη τέχνη, καλλίστη τέχνη*, la tresgrande, la tresbelle des arts: & Socrates au quatrieme des Commentaires de Xenophon, luy donne encores deux autres titres d'honneur & de gloire, la nommant Science des Roys, & Science Royale, *ἐπισημη βασιλική, καὶ τῆς βασιλείων*: ce que ne doit estre prins (à mon iugement) par forme de louange seulement, comme nous auons accoustunné en nostre langue d'vsfer indifferēment de ce mot, Royal, en toutes choses rares & exquises, & les Grecs en font le semblable de leur *βασιλικῶς*, tesmoin la responce de Porus prisonnier de guerre d'Alexandre: mais en ce passage de Xenophon, la façon de parler emporte (si ie ne me trompe) vne precieuse instruction & vne docte verité, voulant dire Socrates, qu'encores que la cognoissance & intelligence des disciplines, & de tous les arts liberaux soit biē seante & auenante à vn Roy, & celuy qui à sous sa charge des peuples à mener & conduire, & que ce ne soit pas vn fleuron de mespris, ou vn petit ornement à vne Couronne, que les lettres, com-

me de nostre ſielce nous auōs peu voir en la perſonne de ce grand François, Roy de tres-heureuſe & recommandable memoire, lequel eſtoit doct̃e & ſçauant es diſciplines, & en diſcourroit au pareil & à l'eſgal des plus verſez en icelles: ſi eſt-ce que ſans danger, ils peuuent ignorer les autres, hois mis ceſte-ci, qui eſt pour ce regard appellee Royale, comme eſtant toute leur, & dont ils ont neceſſairement affaire, & ne s'en peuuent paſſer en façon quelconque. Cela me ramentoit ce que Polybe hitorien Grec eſcrit des habitās du pays d'Arcadie: ailleurs par tout (dit-il) la Muſique eſt plaiſante & conuenable, mais aux Arcadiens elle eſt neceſſaire: car tels hommes qu'ils ſont, & en la region où ils habitent, impoſſible leur ſeroit d'y viure & durer autrement. Le ſemblable ſe peut dire de la ſcience Ciuille & Politique: aux hommes priuez elle eſt en plaiſir & contentement d'eſprit aux Roys, Princes & Magiſtrats en tel beſoin & neceſſité, que ſans elle ils ne ſçauoyent ſuffiſamment ſe demeſler & acquitter de leur charge, & ſe trouueroyent incontinent accablez.

Mais qu'allons-nous cherchant interpretations eſtrangeres (bien que parauanture elles ſoyent aſſez conuenables) puis que l'auteur meſme s'explique aſſez clairement, quand il adiouſte, que les hommes qui ont la parfaite intelligēce, & le vray vſage & pratique de ceſt art, ſont ſeuls dignes d'imperet & regner, *μόνοι ικανοὶ ἀρχεῖν ὀφείλομεν ἢ τοῖς ἄλλοις ἀνδράποισι* il veut dire, que toute ſuperiorité, toute entremiſe & ſollicitude publique, le Magiſtrat, la puiffance abſolue, voire le ſceptre &

La Royauté, & choses semblables, sont deües & appartiennent proprement aux nourrissons, sectateurs & vſagers de ceste ſcience, d'autant que par les regles & theoriques d'icelle, ils ont apprins, & ſe ſont duits & habituez à n'eſtre point vtiles à eux meſmes, ains à referer toutes leurs actions & contentions d'eſprit, aux commoditez & auantages d'autruy, *Omnium domos*, (dit Senecque parlant de Ceſar, & en la perſonne de Ceſar inſtruiſant tous ceux qui ſont conſtituez en autorité ſouueraine & en Empire) *illius vigilia custodit omnium otium, illius labor: omnium delicias, illius inuſtria: omnium vacationem, illius negotium: et quo ſe Ceſar orbi terrarum dedicauit, ſe ſibi eripuit*. Le ſemblable ſe treuue eſcrit dans vne Epitre de Pline: *Sunt quidem omnia, inquit, ſub vnius poteſtate, qui pro vtilitate communi ſolis omnium curas, laboresq; ſuſcipit*. C'eſt pourquoy Ammianus Marcellinus me ſemble auoir bien defini l'Empire & la Royauté, au vingtneufieſme liure de ſon Hiſtoire, quand il dit: *Imperium nihil aliud eſt quam cura ſalutis alicuius*. Mais ſi quelqu'un encores veut plus auant s'enquerir & ſçauoir, quelle grande vtilité & profit vient aux autres hommes de ceux-cy, lors qu'ils ſont tels qu'ils doiuent, & que nous les ſouhaitons, ie luy reſpondray en vn mot avec Platon, & *ſαλυτας ποίον τοὺς ἀγαθοὺς*. c'eſt à dire, ils apportent bon-heur & felicité, & rendent contents & heureux les peuples auſquels ils commandent. Ce n'eſt pas peu fait (ce me ſemble) puis que par leur moyen aux ſuiets eſt donné de bien & heureuſement viure. Quand ſainct Paul exhorte les Chreſtiens de fai-

re prières à Dieu pour les puissances terriennes, il n'en represente autre fruit & effect, que celuy là, *et quietam & tranquillam vitam agamus*: ce que Platon à entendu par le mot *ἀσείμωτος*: car viure vne vie de paix, de douceur & de tranquillité, qu'est-ce autre chose (ie vous supplie) qu'estre bien-heureux? Il nous est resté vn beau fragment du cinquieme liure de la republique de Ciceron, auquel Africain, poursuivant, comme il est aisé à iuger le mesme propos ou nous sommes entrez, se resoud & conclud en ceste sorte: *Itaque ut gubernatori cuius secundus, medico salus, imperatori celsitudo: sic huic moderatori Republica, beata ciuium vita preposita est, et opibus firma, scopis locuples, gloria ampla, virtute honesta sit: huius enim operis maximi inter homines atque optimi, alium per secliorum esse volo.* Voila nostre *ἀσείμωτοι τοῖς ἄλλοις ἀνθρώποις*, que nous cerchions, & comme il faut entendre en ceste matiere estre vtile aux autres hommes. O que la science qui nous rend capables & idoines de ce faire, est excellente! O qu'elle merite bien les deux epithetes de gloire, que Socrates lui donne dans Xenophon, au lieu cy dessus allegué!

Encores ne la faut-il point frustrer de deux autres qui luy sont baillez par Aristote, non moins illustres, peut estre & magnifiques, que les precedens: *ἐπισήμη, inquit, ἢ τιμιώτατων, καὶ ὡς περὺ ἡσ, sciē* ce des choses tres honorables: elle est comme l'intellec en l'homme: il n'y a riē de perdu en ce propos: & ne scauroit-on dire plus, en moins de paroles: car en premier lieu ce mot *ἢ τιμιώτατων* est plus riche & plus conuenable, que nul autre

que l'on pourroit trouver: joint qu'il à en soy vne honneſte amorce, & vn doux attrait, d'autât qu'au ſon de ceſte parole, Honneur, comme nous ſçauons, tous les plus froids & endormis s'eſueillent & s'eſchauffent, par vne inclination de nature qui eſt en nous, laquelle n'eſt point vicieuſe, ni à blaſmer ou reprêdre, moyennant qu'elle ſoit reiglee par le poinct de la raiſon: car les principes dont les affectiions procedent, ne ſont que bons, pourueu que l'intemperance de la chair ne leur face paſſer meſure: dont s'enſuit, qu'il ne les faut pas oſter du tout, mais attremper.

Il n'y a rien ſous le ciel, qui puiſſe eſgaller la dignité de l'homme. Laſtance Firmian en deux endroits l'appelle *Antîſtitem d'unî tempî*, *ſpectatorem operum rerumque cœleſtium*, le Preſtre, le Pontife de ce monde, né afin de voir, contempler, & s'exercer avec modeſtie & reuerence, en la conſideration des œures de Dieu: mais il oublie encores le meilleur: car, comme eſcrit Mercurius Trimegiſtus *ad Aſclepium* ( ſi toutes-fois le liure eſt ſien, parce que pluſieurs en ont douté, ia ſoit que Cyrille & Juſtin Martyr ne facent difficulté de le luy attribuer, & le citer ſous ce nom ) ἰ μονόν θεατῆς ἔργων ἢ θεῶ ἀν' ἑρωπῆ, ἀλλὰ καὶ ἐξηγητῆς, non ſeulement ſpectateur & contemplateur, mais il eſt le truchement de la gloire & infinie ſapience de Dieu, l'interprete du ciel, & le Paranymphe. Auſſi dès le point de ſa naiſſance ( dit Plutarque en l'opuscule de la tràquillité de l'eſprit ) il eſt introduit en ce mōde qu'il appelle ἱερὸν ἀγιότατον, temple tres-ſainct & tres-digne, pōur y viure non pas

solitairement & sauagement, à la guise des bestes brutes, mais en assemblée, en frequence, en compagnie & société ciuile: & illec s'essayer non de contrefaire & représenter les pluyes, gresles, foudres, tonnerres & esclairs de Iupiter: ains par humble & reuerente imitation, avec vn interieur sentiment de pieté, & avec simplicité & chasteté spirituelle, tascher d'apporter en icelle société, & quasi par forme d'escot, y contribuer & conferer, selon le pouuoir qui luy en est donné, *et quæ homini fas est*, la bonté, la benignité, la iustice & equité de Dieu, qui sont choses trop plus diuines, que les autres que nous venons de nommer, qui ne sont que naturelles. Celle science doncques qui le dresse iusques à le rendre entre les hommes plus hōme, qui fait que les autres hōmes le respectent, l'honnorent, le reuerent, *et tanquam de caelo demissum admirantur*, le recognoissans comme tres-vtile guide & sage conducteur de leur vie: dont aduent, qu'ils luy rendent volontiers toute submission, toute obeissance & tout honneur, ne merite elle pas bien d'estre appelée *ἐπισήμη ἡ πρῶτον*, c'est à dire Science des choses treshonorables?

Mais quant à ce qu'elle est comparee à l'Intellect, il faut que nous sçachions trestous, que ce que nous voyons de l'homme, ce n'est rien moins que l'homme: ce n'en est que la boëte, que l'estuy, que le vase & le tombeau, si l'etymologie de Platon *in Gorgia*, est vraye, *σῶμα*, quasi: & pour *σῆμα*, n'en rien flatter, c'est comme disoit vn Stoicien: *πυλὸς κομψῶς πεποιημένῳ* & vn monceau & vn petit tas de fange bié poli, bien pestri & bien tourné: ou

comme Senèque escrit en ses Epistres, *ad Lucilium*, *fluida, recipiendisq; tantum cibis opportuna materia*: car mesme d'appeller le corps partie de l'homme, ie n'y puis simplement consentir, si lon n'y adioust, partie inferieure, partie finette & de seruage, partie ignoble, non essentielle, & non substantiale de l'homme, és mouuemens, adresses, actions & perfections de laquelle (comme il est notoire à vn chaçû) nous sommes certes (hors mis & reserué ce premier rencontre du visage) de moins bonne condition, que les bestes brutes, & quasi en voye de nous plaindre iustement, comme mal lotiz & partagez en cest endroit, au respect des autres creatures. Ce que donques, à parler en verité, & hors de l'erreur des Philosophes plebees, nous disons estre l'homme, celle petite portion & particule de la diuinité, qui est enclose dans nous, & enuelppee de ce corps: *μέγιστον ἐν ἐλαχίστῳ*, dit Periander, chose tres-grande & immense, cōtenue & comprise en fort petit lieu: laquelle par les sages Grecs, singulierement par les Platoniciens en leurs liures est appelée *νῦς*, *de qua illud est Epicurini: νῦς ὁραταί, καὶ νῦς ἀκῆταί, τὰ δ' ἄλλα κωφαὶ καὶ τυφλά*, par les Latins elle est nommee *mens*, *cuius in terris origo nulla inueniri potest, ut quidam recte ait: in qua nihil concretum, nihil mixtum, nihil coagmentatum*: toute pure, toute simple, toute vne, toute esgalle: tousiours en action & mouuement perpetuel, n'ayant aucune conuenance & rapport avec l'essence des parties du corps, ny en soy aucun assemblage; ou melleage & composition elementaire: ains estant toute de substance

Divine & celeste, & pour vser des mots des auteurs anciens, qui en ont parlé reueremment, τῆς μακαρίας πόσεως ἰμμωγείαν ἢ ἀποσπασμα, ἢ ἀπαύρασμα, simulachre, retranchement, ou rayon de ceste bien-heureuse nature: denique, vray pourtrait & image, τῆς ἰδιότητος τοῦ Θεοῦ, proprietatis Dei, & parât sans aucuné doute, immortelle & incorruptible. Voila les termes magnifiques, & le langage sainct & sacré de ceux mesmes, qui n'estoyent pas Chrestieés comme nous sommes. Et considerant quelques-fois à part moy, la conformité de nostre creance, avec l'opinion de ces personages en matiere si haute & si profonde, ie ne puis assez m'en esmerveiller. Vray est, que ie scay bien, que les premiers & les plus anciens d'entr'eux, comme Anaxagoras, Pythagore, Eudoxus, Platon & quelques autres, ont sejourné longuement en l'Egypte & en la Iudee, & communiqué avec les sages du pays, dont ils ont peu recueillir des beaux & diuins secrets, que depuis avec admiration d'un chacun, ils ont publié en la Grece, & en celle partie de l'Italie, qui a esté anciennement habitee des Grecs: car Strabo escrit, que mesme de son temps les Prestres d'Egypte monstroyent encores par vne singularité grande, les lieux & endroits où leurs predecesseurs auoyent iadis cōferé avec les doctes pelerins Grecs. Et quelque autre auteur adiousté, que Pythagore se feit circoncié, pour estre plus confidemment, & avec plus de seureté parmi les Iuifs: & habita dix ans en la Palestine, à fin d'estre entierement instruit en leur Cabale, c'est à dire, pour ne rien ignorer de ce qui estoit

plus caché & couuert en la science de Moyse, en laquelle (comme vous sçauiez) il y auoit plusieurs secrets & mysteres, nō escrits & publiez, que lon receuoit de main en main par successiue traditiō, & n'estoient communiquez qu'à bien peu d'hommes, *quos Origenes mirabiles consiliarios vocat.* Quant à la nouvelle & derniere escolle Platonique, en laquelle ont flori Epictete, Porphyre, Proclus, Damascius, Simplicius, Olympiodorus & quelques autres, il est bien à croire, & ie le tiens pour chose certaine, qu'au moyen des ordinaires conferences, altercations & disputes continuelles qui estoient entr'eux & nos premiers Chrestiens, au plaisir & par le commandement des Empereurs, sous lesquels les vns & les autres yiuoyent, dont les histoires Ecclesiastiques font mention, ils ont appris beaucoup de belles choses de nous, & parauanture tout le meilleur de ce que nous louons & admirons auiourd'huy dans leurs liures. Mais (pour retourner à nostre propos) quand Aristote fait comparaison de la sciēce Ciuile à l'Intellect, & qu'il l'appelle de ce nom, il luy rend en ce faisant t. smoignage d'honneur & de grandeur, autant qu'il est possible, pour les raisons & considerations que nous auons touchees cy dessus: & enseigne neantmoins en passant, que comme à l'Intellect appartient la conduite & le gouuernement de tout l'homme, & qu'il faut, pour nostre bien, qu'il impere en nous absolument, à la façon d'un Monarque, c'est à dire sans retour & viciffitude, & sans luy donner superieur ni esgal, & que tout ce qui est en nous luy serue & luy obeisse: aussi est

il raisonnable & expedient que la cité, ou telle autre assemblee d'hommes, qu'on voudra choisir & eslire, soit regie & commandee à pur & à plein (si elle veut prosperer) par les reigles prudentes & selô la vraye intelligéce de cest art. Encores n'est ce pas le secret de ce passage: car, s'il m'est loisible d'y apporter quelque chose du mien, j'estime que Aristote s'est voulu ouvrir iusques à là, de dire que tout ainsi que les facultez & mouuemens de l'Intellect par leur proprieté, sont tousiours portez & poussez en haut, *inò, ut ille ait, hoc habet non argumentum diuinitatis suæ, quòd illam diuina delectant*: & ses exercices (s'ils ne sont retenus violétement contre leur naturel) ne tendent qu'à s'aprocher, vnir & conioindre avec Dieu: car la fin & le but de l'Intellect n'est autre, que la fruition de Dieu: aussi la perfection de la Politique, consiste à acheminer & conduire par loix, statuts & ordres, la societé & assemblee des hommes à la cognoissâce de la maiesté de Dieu, à son seruice, & à la vraye pieté: car les loix politiques ne font pas seulement pour les negoces terriens, à ce que les hommes gardent equité mutuelle entr'eux, & conuersent en droiture, mais aussi pour les tenir en la crainte de Dieu, & les faire exercer à son seruice. Voila par où Platon commence, voulant ordonner vn estat legitime, & nomme la crainte de Dieu Proëme, & preface de toutes les loix. Et iamaïs n'y a eu Philosophe si prophane qui n'ait confessé, que c'estoit la principale vertu d'une ville bien reiglee, de reuerer Dieu, & d'un commun accord l'adorer. Vray est que la prudéce des

hōmes à esté aueuglee en cecy , qu'ils ont estimé quelle que fust la religion qu'o auoit approuuee, qu'il la falloit maintenir : toutesfois ce principe general à esté droict en eux , que tout ordre politique est rēuersé, si on mesprise le seruice de Dieu. A ce propos se peut & doit rapporter, ce me semble, ce que nous lisons en vne Epistre, d'vn Philosophe Grec: κυβερνητική ὄσι τῷ ἀνθρώπων (ou il parle de la Politique) πόλεις τε καὶ οἴκους καὶ τ' ἴδιον ἐκάστω βίαι, εἰς παρεδευματοῦ θεῖον ἀναφέρουσα.. En quoy on peut marquer le but où doit tēdre toute prudēce & sage administration : c'est assauoir , que nos aetiōs priues, que l'œconomie de nos familles & maisons, que le cōmandement du Magistrat , que les parolles & intelligence de la foy , & que le gouvernement des estats & empires soit dressé sur le moule cternel, & cōpassé au patron & exēplaire Diuin , qui est appellé en ceste epistre , θεῖον παρεδευμα, & que nous nous proposiōs tousiours , *primatum ἐν publicè, domi ἐν foris*, cest obiet ceste, avec volenté, sōin & sollicitude de nous ranger & conformer entierement à iceluy : car lors nous pourrons dire en verité auoir ataint le souverain & dernier degré de perfection, que saint ambroise nomme , *consummatum, plerumque humane salutis bonum.*

Je pense auoir iusques icy assez clairement montré par le tesmoignage de Socrates & d'Aristote , en quel ordre & rang nous deuous tenir la Science (ou pour le mieux dire) la Sapiēce Civile. Or ay-ie voulu choisir & eslire auiourd'huy cest argument par dessus plusieurs autres , pour

deux raisons: l'une afin de vous donner occasion & courage de plus vous contenter & plaire en l'honneste exercice, & louable vacation où vous estes employez: l'autre, parce qu'il m'a semblé, estant obligé enuers vous & detteur d'une remembrance, selon qu'on à accoustumé faire ceans à l'ouverture du Parlement de la saint Martin, apres la lecture des Ordōnances, que nulle exhortation pouuoit estre plus poignante, plus importune, & plus aigre, que celle qui nous rancine à cognoistre & considerer la valeur, beauté & dignité de la science, dont nous faisons estat, & nous contraint par ce moyen entrer en iugement seuer avec nous mesmes, à effect d'amender & corriger en nous ce que nous trouuerons par le parangon & cōference de l'un à l'autre estre mesfisant au tiltre que nous portons, & duquel nous voulons estre renommez.

Mais parce qu'en ceste matiere ie me suis serui seulement des tesmoignages estrangers, & qu'il pourroit parauanture estre aduis à quelques vns, que nos liures nous defaillent, ie m'arresteray vn peu (s'il vous plaist) sur ce que nous en trouuons escrit par l'un de nos meilleurs autheurs au premier des Pandectes: Les hommes (dit-il) qui s'occupent à separer le bien du mal, le vray du faux, le iuste de l'iniuste, le public du priué, & qui par honneur & charité s'employēt à tels exercices, & ont choisi ceste vacation, ceux-là font profession de la vraye Philosophie: c'est à dire, ceux-là sont les vrais Philosophes, à eux seuls priuatiuement à tous les autres, ou pour le moins par excellence

& souveraineté, appartient ce nom précieux & illustre de Philosophe. *Veram, inquit, ni fallor, Philosophiam profiteates.*

Le precepte de se cognoistre soy-mesme, que les siecles passez ont estimé divin, & duquel ie puis dire avec Porphyre, ὅτι τὸ θεῶν ἢ ἐκ ἀνδρῶν θεῶν, ne nous à pas esté donné seulement pour nous contenir en modestie & humilité, & nous faire apprehender l'infirmité nostre, mais il a esté aussi donné à l'homme pour vne autre & seconde intention, comme Ciceron escrit à son frere: *non modò ad arrogationem minuendam, & erumetiam et beniam suam novimus.* Et bien que paravanture nous ne fallions si ordinairement en l'un qu'en l'autre, si est-ce que les deux extremes sont vicieux: soy trop estimer, & s'estimer trop peu: penser estre ce qu'on n'est pas, & oublier & mespriser ce que son est. Dont advient, que quand les Sages ont voulu vivement pousser l'homme à la regle & observance de son deuoir, ils ont pratiqué ceste façon d'argument, & ont aimé de luy ramenteuoir tout ce qu'il a en soy de luisant & de précieux: témoin Socrates dans Xenophō, lors qu'il exhorte Charmides fils de Glaucus à entrer en la Republique, & s'entremettre du maniement & administration d'icelle ἃ ἀγαθὴ μὴ ἀγνώσει σεαυτὸν, μὴ δ'εἰ μάρτυρα ὁ ὀπλείστοι. πολλοὶ γάρ εἰσι. Cela se voit encores plus clairement dans Arrianus, quand il fait parler Epictete au genre des hommes en ceste sorte: τί δ' οὐκ ἀγνώεις συγγένειαν σου, avec ce qui s'ensuit. Que ne cognoistu (dit-il) homme ta noblesse & ton excellence, & que tu atouches de parenté & cōsanguinité fort

proche à Dieu? *ut agas nihil post hâc humile, nihil sordidum;*  
*ἄδὲν ἀγερνὲς ἄδὲ ταπεινόν.* De mesme sorte no-  
 stre Jurisconsulte veut mettre en veüe dès le cõ-  
 mencement du recueil de nos loix, la dignité de  
 la profession Ciuile, à fin de nous imprimer au  
 courage vne pointe de gloire, pour ne pouuoir  
 par apres rien endurer en nous, ny en ceux de no-  
 stre ordre, qui ne soit plein d'honneur, & digne  
 du renom qui nous est par luy ottroyé.

Mais ne suffisoit-il pas de dire, *Philosophiam profi-*  
*zentes?* qu'à-il gagné d'y adiouster *veram?* Il m'a  
 tousiours semblé, que ce dernier mot estoit mis,  
 non pour enfler, ou embellir la clause, ains pour  
 erudition & enseignement, comme qui diroit: ce  
 n'est pas cy vne Philosophie de neant, qui consi-  
 ste en questions scholastiques, imaginaires, pue-  
 riles, oisives, curieuses & sans fruit: au contraire,  
 elle est toute solide, toute réelle, toute active &  
 toute fructueuse: en laquelle n'y à vn seul traitté  
 qui ne serue, qui ne duise à l'honneur, & que ne luy  
 soit grandement vtile & profitable.

Parcille (à mon iugement) ou semblable a esté  
 la conception de Platon *in Clitophonte*, quand il à dit  
*ἀπισίμη ἢ σωματερόντων, Scientia rerum, quæ conducunt, & quæ*  
*imant.* Bien faudroit-il toutesfois se garder d'ap-  
 porter à l'vn & à l'autre de ces deux passages, la  
 des-honneste & sordide intelligence de ce luy,  
 qui au commencement du Code de Iustinien,  
 pour mieux attraire (comme il luy à semblé)  
 & amorçer la ieunesse, à mis vn Epigramme La-  
 tin, auquel il s'est monstré aussi mauuais versifi-  
 cateur, que peu sçauant & entendu à cognoistre,

quel est le profit qui doit estre esperé, & pretendu de ceste discipline. Mais d'autant qu'en la remonstrance, que nous vous feismes dernièrement à Pasques, dont la memoire est encores recente, en ce Barreau, & peut estre raffraichie par la lecture d'icelle, puis qu'elle se trouue aujourd'huy es mains des hommes, nous touchasmes ce poinct assez au long, & nous estendismes à blasmer ceux, *qui honesta mercede colunt, quibusque ipsa virtus displiceat, si gratuita sit*: nous passerons outre maintenant, sans nous arrester plus auant sur ce propos, & nous suffira pour ce coup, de nous expliquer en ceste sorte, que l'vtilité que nous disons estre coniointe à ceste Science, n'a rien de commun avec l'or & l'argent, ny avec la venalité & marchandise questueuse, ains doit estre prise pour le bien commun, pour le soulagement, aisance, auantage, bonheur & felicité publique. Et si par fois en la corruption du siecle auquel nous viuons, nous sommes battus & assaillis de l'exemple de plusieurs qui autrement interpretent & pratiquent ceste vtilité, nous deuons neantmoins demeurer fermes & entiers en ceste resolution Philosophique & Chrestienne, que le prix & loyer des grandes, vertueuses & memorables actions est enclos en icelles: *Et cum verum omnium honestarum pretia in ipsis rebus sint, siquid fortè obuenerit commodi, inter leuissimas accessiones numerari oportere.*

Socrates dans Platon, au lieu cy dessus allegué pour preuue certaine que la Politique est science des choses vrayement vtils & profitables, apporte vne raison, à laquelle il n'y a homme si bar-

bare & si denué de sens commun, qui ne soit contraint sur le champ d'acquiescer: *συνητικὴ γὰρ ἔστι, ἡμῶν, τῆς δικαιοσύνης.* car (dit-il) c'est la science qui nous produit & exhibe la Justice, qui en est l'architecte & l'ouueriere. Plus dôques ne faut douter *quis sit ars, non modò ἔστι συμφερόντων, & ut meliorem earum rem, quibus carere non possumus*: car en verité sans Justice, que seroit-ce autre chose de nostre vie, qu'un aguet, & vn brigandage perpetuel? & assemblée de plusieurs hommes, qu'une multitude de lyôs où tiges affamez, viuans de vol & de rapine, & ne pouuans estre assouuis que de sang & de carnage? C'est pourquoy Demosthene en l'une de ses oraisons appelle l'Iniustice, *πηγὴ ἀπὸ σασεων*, fontaine & source des querelles & noises qui sourdent entre les hommes, & qui les diuisent les vns d'avec les autres: ayant appris & retenu ce propos de son bon maistre Platon, lequel au liure des Loix, rapporte & attribue à l'iniustice, comme à la cause mouuante & efficiente, les seditions, les haines, les combats, les meurtres & violences: \* *ἀδικία ἐν ἀνθρώποις παρέχει σάσεις, καὶ μίσην, καὶ μάχαι,* &c. comme au cōtraire les effects de Justice sont, *δμόνοια, καὶ φιλία*, amitié, vñion, concorde, equalité, & toutes autres choses, propres & nécessaires, pour viure heureusement & felicement.

Que dirons nous donc toutesfois de ce qui se treuve escrit dans Lactance au cinquieme liure, & en l'epitome de son Institution, où il raconte, que iadis, ce nompareil & inuincible disputateur Carneades (tel estoit son eloge) estant venu à Rome où il auoit esté enuoyé Ambassadeur pour les franchi-

franchises & libertez du pays de la Grèce, dont il estoit natif, apres auoir eu son audiéce publique, en laquelle il persuada au peuple, & obtint du Senat ce qu'il voulut: estat caressé & festoyé de tous les honnestes hommes de la ville, à cause de son sçauoir, & la gentillesse d'esprit qui estoit en luy, vn iour en la maison de Caton le Censeur, en la preséce de Galba & de plusieurs autres estimez doctes & bien disans, apres le bâquet, pour payer son hoste, & (comme on parle en commun proverbe) pour monstrier vn tour de son mestier, feit vn long & vehement discours contre la Iustice, & avec tant de raisons, tant d'argumēs & exemples monstra qu'elle estoit dommageable & pernicieuse aux hommes: & au contraire, que l'iniustice estoit le seul moyen pour maintenir, accroistre & faire prosperer le public & le priué, qu'il n'y eut celuy des escoutans, mesmes jusques à Caton, qui ne se rendist soudain & rangeast à ceste opinion: chose bien fort estrange, principalement si nous voulons considerer les mœurs du siecle, auquel on recite cela estre aduenu: car la vertu lors possedoit entieremēt le courage Romain, & n'estoyēt encores les principaux de la Republique, comme ils furent par apres, saisis de l'ardeur & desir vehement d'acquérir des biens & des richesses: la possession & cupidité desquelles, rend les hommes lasches & couiards à la defense de Iustice, & aysez & faciles à consentir à son deshōneur, voire mesme à conspirer contre elle. Tant y a, que les argumens de Carneades furēt rrouuez fort persuasifs & violens en ceste assemblee. Et faut bien croire

qu'ils furent tels (dit Lactance) puis que Cicéron es dialogues *De Republica*, ayant tâché de reserer & représenter vne partie d'iceux sous la personne de Philus, quand il touche par apres à Lælius, de defendre la Justice, & satisfaire aux oppositions cōtraires, il semble demeurer court & plat, & craignant d'y entrer, comme en vn abysme & fondriere perilleuse, d'un saut de course passe par dessus: *Venenata, inquit, Philii argumenta, tanquam foueam Lælius prætergressus est.* Mais aussi ne s'en faut-il pas trop esbahir: *nescierunt enim iustitiam Philosophi, & ideò vincî potuerunt.* Il veut dire à mon iugement, que comme ainsi soit, que la Justice ne puisse estre bien & parfaitement cogneue que de ceux qui ont la vraye, entiere, & parfaite cognoissance de Dieu: d'autant que c'est errer de chercher la source de Justice ailleurs qu'au Ciel: çar cōme disoit Chrysippus dans Plutarque, *ἔστιν ὁ θεὸς τῆς δικαιοσύνης ἀλλήλων ἀρχὴ, ἐστὶ δ' ἀλλήλων γένεσις ἢ τὴν ἐν τῷ θεῷ διδόν.* & Simplicius escrit sainctemēt, que toute verité procede *ἀπὸ τῆς πρώτης ἀληθείας θείας.* Or est-il, que les Philosophes n'ont cogneu Dieu qu'imparfaitement, & à demi, ou, comme dit Arnobius, *naturali tantùm iure non familiarî*: c'est à dire, d'une cognoissance vague, efforee & incertaine, tel-mom ce qui se lit de sainct Paul dans les actes des Apostres parlant aux Philosophes d'Athenes: *Ignatum Deum adoretis*: Il ne se faut pas donc estonner, s'ils ont discoursu & ratiociné de la Justice imparfaitement, & sans aucune certitude. Dont est aduenu, que le moindre effort les à portez par terre, les à rendu muets, & sans replique.

Là où ceux d'entre-nous, par la lumiere de l'Evangile, qui voudrions-nous donner le loisir de respondre aux argumens de Carneades, ou de Philus, dont les principaux traits nous sont demeurez dans Lactance, és lieux alleguez, & en saint Augustin au troisieme & quatrieme liure contre les Pelagiens, ie m'asseure qu'ils nous seroit si baysé & facile de les foudre, que mesme les escoutans s'esbahiroyent de nous voir occupez en choses de si peu de difficulté. Conclufiō, quoy qu'aye voulu persuader Carneades, *quò sepe optimas causas ingenij calumnia ludificari solebat (ut ex M. Tully Hortensio citat Nonius)* & quoy que die Timarchus dans le premier & second liure *de Republica*, de Platon, il n'est rien si vtile au genre humain que la iustice, à laquelle, pour les biens qu'on en reçoit, non seulement les Poëtes & Orateurs Payens ont attribué divinité, & decerné celestes honneurs (ainsi que nous lisons dans Hesiodé, & plus au long dans Philostratus au septieme liure de la vie d'Apollonius) où il fait mention qu'on luy sacrifioit, *tanquam magno numini*: mais aussi nos premiers Chrestiens se sont laissez aller à ceste façon de parler, & n'ont point eu horreur de nommer Justice, Deesse grande, comme nous voyons escrit dans Eusebe, lors qu'és liures de la preparation Euangelique, il peint, & donne definitiō du Iuge vertueux: *ὁρθὸν φύλαξ, καὶ θεῶν μεγάλης δικαιοσύνης ὑπέρτης καὶ ἐξηγητὴς*. Et tant s'en faut qu'on puisse ou doyc reuoquer en doute l'vtilité de la Justice, qu'il est biē de besoin de passer pl<sup>o</sup> outre, & croire estre vray ce que Plutarque escrit en l'opuscu-

le du Prince ignorant, que de tous les biens & presens que nous receuons de la main liberale de Dieu, dont il luy plaist, par sa benignité infinie, honorer & gratifier les hommes, quelque interieure & naïue bonté qui soit enclose en tels biens, si est-ce que la iouissance & fruition d'iceux ne nous peut estre que dommageable & pernicieuse, si nous en vsons sans droiture & hors Iustice: *ὅς τούτων, inquit, καὶ πούτων ἀθεοὶ χαρίζοιτο δ' ἄρων καὶ ἀγαθὸν, ἐκ ἐστὶ ἀπόλαυσις, ἔδ' ἐ χεῖσις ὀρθῆ δέχασ δίκης.* Puis que doncques la Iustice est de telle valeur, vtilité & rapport: & que la Science Ciuile est *ποιητικὴ τῆς δικαιοσύνης*, comme nous auons ia dit, il faut conclure par necessité avec Vlpian, que la Science Ciuile est la vraye Philosophie, & avec Platon, qu'elle est *ἐπιστήμη τ' συμφερόντων.*

Nous pouuons encores apporter deux autres interpretations bonnes à ce passage du Iuriconsulte, tant il est fecond & fertile: la premiere, que par tels mots, *veram Philosophiam*, il à voulu sentencier, & donner iugement & arrest sur le vieil procez de Preseance & Preference, qui a esté meü & intenté long temps à, entre ceux qui mettent en vsage & exercice la science Ciuile & Politiquē, & ceux lesquels se contiennent en leurs estudes, & se contentēt de discourir & ratiociner sur toles arts & disciplines, avec leurs escoliers dans leurs pourmenoirs ou Academies, & quelques-fois d'en composer de grans & beaux liures. Tels ont esté iadis Socrates, Platon, Aristote, Theophraste, Zeno, Chryssippe, & infinis autres dōt les vies sōt escrites par Diogenes Laërtius, *ἀπεχόμενοι*

παυδες ἢ πολιτικῶν πράξεων. lesquels depuis Pythagore (comme Cicéron tesmoigne en la dernière Tusculane) se sont saisis, & ont totalement approprié à eux ce beau nom de Philosophes, qui ne leur pourroit, après vne si longue possession, estre osté sans leur faire tort & iniure. Mais aussi à les côferer & comparer aux premiers, il faut de deux choses l'vne: ou qu'ils permettent, que purement & simplement les autres soient appellez, σοφοὶ *id est sapientes*, comme iadis L. Acilius estoit nommé du peuple Romain, *Sapiens, cum esset Iuris peritus* ainsi que Tite liue escrit, & nostre Pomponius *in Origine Iuris* ou si le mesme nom de Philosophe doit demeurer à tous les deux, ce soit avec la barre & difference d'Ulpian: c'est à dire, que les vns soyent nommez Philosophes, & les autres vrais Philosophes. Aussi me semble-il, que Plutarque en la vie de Themistocles, quand il parle de Mnesiphilus, & en celle de Solon, recognoit ingenuemēt, que les sept personnages de la Grece, que iadis on nomma les sept Sages, gagnerent & acquerent ce nom, encores qu'ils fussent ignorans des disciplines, pource seulement qu'ils estoient entendus & exercitez és affaires & negoces, & qu'ils s'entremettoient des charges publiques, & du gouuernemēt: & n'y à eu de tous les sept que Thales, que lon puisse penser auoir eu quelque intelligence & cognoissance des arts & sciences: ἀπὸ τῆς πολιτικῆς ἀρετῆς, ἠηκίη, τοῦ αἰῶμα τῆς σοφίας. &c. & pour auoir ay-mé & suyui (cōme dit Halicarnasseus) μὴ τὸ θεωρητικὸν φιλοσοφίας, ἀλλὰ καὶ τὸ πραγματικόν. Mais d'autant que le nom de Sage, pour nous, seroit sans

doute trop hautain, & tiendrait parauēture beaucoup de l'immodestie : supportable & excusable sera, ne point refuser l'autre avec son auantage, puis qu'il nous est offert de si bonne main: pourueu toutesfois que cela ne nous serue pas à mespriser le doux repos de ceux, qui hors de la tourbe & tempeste ciuile iouyſſent à gré du plaisir des lettres, mesmement quand ils cōmunicent leur ſçauoir aux ieunes hommes studieux, & à la poſterité par leurs eſcrits: ains ſeulement pour nous exciter & poindre d'auantage, à ne nous laſſer de la fonction publique, y eſtans employez: laquelle (ſelon mon petit iugement) eſt accompagnee de tant de moleſtes, tant de faſcheries & incommoditez, principalement ſous vne Monarchie, & en vn temps pareil au noſtre, qu'on n'a pas occasion de luy enuier le pardeſſus d'honneur, qui luy eſt ſi cherelement ottroyé : *Sunt tamen hodie multi, qui ſplendorem & ſpeciem huius vitæ inſtantur, ſollicitudinem autem & laborem perſpicere non poſſunt.* O que ce Grec reſpondit prudemment à ſes amis, lors qu'ils le preſſoyent & importunoyent d'entrer en l'adminiſtration de la choſe publique ! Je ſçay (dit-il) qu'en y maluerſant j'offenſeray Dieu, lequel me punira & chaſtiera en rigueur & ſeuerité : & en y bien faiſant, ie m'aſſeure que ie deſplairay à la plus part de mes citoyens, & ne me pouuans parauenture pis faire, que ie ſeray d'eux en mes actes & paroles calōnnié. Nous n'auons en France pour ce regard, que trop d'exemples illuſtres & rezens, que nous laiſſerōs cōſiderer à ceux qui les voyēt. Cependant pour clorre ceſt article, aduouons à

nostre Vlpian , *libenter & grato animo* , que l'usage de la Science dont nous faisons profession , nous donne marque de preference par dessus ceux qui n'ont que la theorique des disciplines , quelques grands & excellens personnages qu'ils soyent. A ce propos , ie ne puis oublier vn beau passage de Laënce , pris des liures de *T'oria* , de Ciceron , que nous auons perdu par l'iniure du temps. *Ciuites, inquit, vltis qui Re nouh'icam gubernant , qui verbes aut nouas constituunt , aut constitutas equitate tuentur , qui salutem ciuium , vel bonis legibus vel salubribus consilijs , vel iudicijs grauihus conferunt , Philosophi e dictis praeferantur : etenim omnis illorum disputatio , quanquam vberissimis fontes virtutis & scientie contineat , tamen collata cum horum actis , perfectisque rebus , vereor ne tantum videatur oblectationem ocij attulisse.*

L'autre & derniere interpretatiõ que lon peut bailler aux paroles du Jurisconsulte , est que par ce mot , *Veram Philosophiam* , il nous à voulu aduertir , du meilleur , & du plus certain de nostre office & deuoir , comme s'il nous disoit : Puis que vous portez le renom & tiltre de vrais Philosophes , il est bien raisonnable d'en faire les actes & les ceures , & reietter loin de vous les mœurs & façons des faux & contrefaits Philosophes , lesquels depuis Gorgie Leontin , les Grecs ont appellez du nom particulier Sophistes. Ciceron aux Academiques , les peint en ceste sorte : *qui ostentationis , aut questus causa philosophantur , Sophistae , inquit , sunt appellati.* Contre telle maniere de gens ont escrit & employé leur eloquence Isocrates en vne ; The-

mistijs en quatre oraisons, Platon & Xenophon en tous leurs liures, & infinis autres bõs autheurs que vous pouuez auoir leus. Mais considerons, ie vous prie, vn peu (s'il vðus plaist) les principales marques qu'on leur donne, afin que si en recognoissons en nous quelques vnes, nous taschions de les changer, sur peine d'estre degradez de ce beau titre de vrais Philosophes.

Le propre des Sophistes est, peu sçauoir, & neantmoins vouloir estre veus ne rien ignorer: parler assurement, & avec pleine confidence de toutes questiõs proposees, & n'en sçauoir le fõds de pas vne: se vanter & estimer beaucoup, & peu valoir, embrasser, soustenir, & iusques au bout defendre la mensonge & l'erreur, obscurcir, pallier & esteindre de leur pouuoir la lumiere & la verité: destourner les parolles, *Et in aucupijs verborum, & literarum tenditulis versarizrem ipsam, & rei equitatem negligere*, prendre leur auantage, comme dit Lucien, *en trois onõmazi, ik en trois noõmazi* ardre & brusler de cupidité de gain: par dilectiõ & charité, ne vouloir se dõner peine quelcõque pour autruy: suyure, courtiser & se consacrer au seruice des grans, pour amender de leurs biens: au poure à l'indigent & au delaisé, refuser son industrie, sa peine & son trauail: car comme Xenophon escrit au liure de la Chasse, *λέγουσι καὶ γράφοσι ὅτι τῶ ἐχυτῶν κέρδει, καὶ ἔδεναι ἔδεν ὄρελοισι, πλοσῖας θηρέων* &c. Voi la vn sommaire & abbrege des belles gentilles qualitez qui se treuuent és Sophistes, selon que ie les ay peu recueillir des bons autheurs qui en ont parle.

Au contraire, les vrais Philosophes, c'est à dire les Sages, hayent & detestēt le fard, le vent, & l'ostentation, aiment & suyuent la simplicité : modestie sied en leur bouche , & humilité possède leur cœur : vn desir perpetuel & bouillant se voit en eux de trouuer, de promouvoir, d'auancer & donner iour à la verité, qui est le seul but de leurs estudes & contentions d'esprit: car ( comme Aristote escrit en la Metaphysique) Philosophie n'est rien autre chose, qu'un pourchas & cōtemplation de verité, *θεωρία τῆς ἀληθείας*. En quoy ils tiennent vne maxime generale, que ie desirerois estre bien prise de vous, & grace profondement en la memoire & volonté de ceux qui manient le Barreau de ceās, *πᾶν τὸ ἀλλοιόμενον ψεύδεται* ; c'est à dire, toute alteration est mensonge: afin qu'on ne se flatte point, & que vous n'estimiez vous estre loisible couvrir & deguiser, tant soit peu, les matieres en plaidant, pour les faire paroistre plus ou moins qu'elles sont: car entre ceux, dont le nom vous est offert par le Jurisconsulte, & entré gens de bien, cela s'appelle en bon langage, mentir. Orés travaux & combats assidus des Philosophes, contre l'erreur, le faux, la cauillation, la fraude & l'imposture, qui sont les champs de gloire, ausquels ils s'exercent iour & nuict, & d'où ils cueillent leurs lauriers & leurs trophées, ils ne sōt meus & poussez que d'une affection vehemente, & amitié extreme qu'ils portent à la verité, & ne font compte d'aucun autre loyer & recōpense, jusques à abandonner & laisser en friche leurs terres et anciens heritages: ainsi que Ciceron tesmoigne de De-

mocrit , au cinquiesme liure *de Finibus*, & Plutarque d'Anaxagoras en l'opuscu<sup>le</sup> qu'il a composé contre les vsures. Je ne veux s'yure à ceste heure par le menu, & vous reciter toutes les singularités & perfections du vray Philosophe: car ce qui me reste de ceste matinee, ne suffiroit à vn argument si ample & si riche: ce que i'en ay dit, & nommément les antitheses, contrariet z & oppositions que ie viens de vous marquer entre l'vn estat & l'autre, font (si vous y auez voulu penser) autât de pointes & piqueures honnestes à vos esprits, & autant de semences d'exhortatiõ, que ie vous presente & mets deuant les yeux: lesquels avec mediocre prudence, il est bien ayse d'approprier & accommoder au besoin qu'vn chacun en peut auoir: nous souuenans tousiours, qu'il seroit iniuste & mal raisonnable se gouerner & conduire en Sophistes, & neantmoins porter & vsurper le nõ & titre de vrais Philosophes, qui n'appartiët qu'à ceux qui en ont la verité & les effects. Faisons, ie vous supplie, qu'on ne nous puisse point reprocher ce qui est escrit en nostre Code, *desiderium & professio discrepant*: ou que nous lisons dans Nonius auoit esté dit par Ciceron, en son Hortense, cõtre la plus-part des Philosophes: *Quotus quisque illorum inuenitur, qui ita sit animo & vita constitutus, ut ratio postulat?* & peu apres s'ensuit: *videre licet alios, tanta leuitate & iactatione, ut in his fuerit melius non didicisse, alios pecunie cupidos a'os glorie, ut cum eorum vita & vitius mirabiliter pugnet oratio.*

Passons maintenant à vn autre article, que ie ne puis oublier ce iourd'huy, pour le respect des

Aduocats & Procureurs, auxquels principalement ces remonstrances sont adressees. Vous avez trestous ceste sainct Martin, fait le serment ordinaire & accoustumé ; peu y en à parauéture d'entre vous, qui ayent onques pësé qu'est-ce que cela importe. Suyez nous donques (s'il vous plaist) d'esprit & de courage, & avec attention pareille à celle que vous nous avez donnee iusques icy : oyez benignement & fauorablement ce peu, que la memoire ià lasse du precedent discours, nous suggere à vous dire en ceste matiere. Belle chose certes est, de commencer le trauail de son annee, & le cours de sa milice, comme nous faisons, par vne estroite & religieuse promesse, en laquelle nous prenõs le sainct nom de Dieu pour tesmoin du desir & volonteé que nous auons de bien faire, & de nous acquiter vertueusement & honnestement : c'est à dire avec pureté & integrité de conscience, de la charge à laquelle nous sommes appelez, *digna hercèle hæc vora sunt* (pour vsét des mots de Plinc au Panegyrique de Trajan) *que singulis annis suscipiantur, digna que persoluantur*. Mais encores l'exterieur de l'acte n'est pas (ce me semble) à mespriser en cest endroit ; car ie ne voy rien qui se face ceans avec plus de dignité. Le iour des Sermens, la Cour, *post solenne carmen precatiónis*, étant assemblee en corps, paree de ses plus beaux & precieux habits, scant en sa haute grandeur & maiesté, apres la lecture publique des Ordonnances, vous fait appeller de vos noms & surnoms, par la voix du Greffier : incontinent accez vous est donné au lieu le plus eminent, pour illec en la veué de

tous, ayant les deux genoüils à terre, faire le serment accoustumé és mains de celuy qui tient le lieu & place de vostre Prince souverain: car quád le Roy est present à cest acte, luy-mesme prend le tableau, & reçoit les sermens, & non autre. Toutes ces ceremonies, que ie viens de coter, & que vous auez pratiquées & executées en vous, ne sont que bien fort honnestes, & pleines d'instruction utile, & enseignement profitable, ainsi que vous orrez par le menu. On ne scauroit (dit Iustinian en vne de ses dernières & plus nouvelles Constitutions) rendre assez formidable & espouventable le serment, c'est à dire, on ne scauroit assez aduertir par toutes manieres, & imprimer en l'ame de celuy qui iure, combien est graue & furieux ce qu'il fait; à fin que legerement, & sans apprehender la pesanteur & suite de l'obligation, il ne s'enferme & enuoloppe dans les liens d'une promesse sainte, appellant & accueillant sur son chef, entant qu'à luy touche, l'horreur des menaces que Dieu fait à ceux qui faussent leur foy, & qui contreuient à ce qu'ils ont solennellement promis & iuré,

Vous auez tous (comme ie croy) prins garde quelquefois és liures du Droit, qu'il y a de deux fortes & manieres de iurer, l'une par escrit, & l'autre par corps: *iurare instrumento*, & *iurare corporaliter*: de la premiere nous en auõs tesmoignage exprez: *in l. ultima. De crimine stellon. si debitor instrumento iurauerit*: de l'autre, *in l. prima. C. si aduers. venditionem*. & *in l. tertia. C. si minor se maiorem dixerit, sacramento corporaliter prestita*. Les Interpretes Grecs des loix Romaines, singu-

lieremēt Theodorus Balsamon, traduisent en leur langue *σωματικὸς ὄρκος*, que Iustinian explique plus au long, *corporaliter tactis quatuor sacratissimis Euangelis*. Ceux qui voudront diligemment considerer, & conferer les passages alleguez les vns avec les autres, & ce qui en est de plus en nos liures, ie m'assure qu'ils iugeront, que les anciens tenoyent & reputoyent la façon dernière du serment, plus estroite & plus religieuse que celle qui se faisoit *instrumento*; & sans application du corps à chose sainte & sacree. De quoy (à mon aduis) doit estre entendue la plainte de saint Chrysostome contre quelques vns de son temps, recitee au Canon, *Si quis per pupillum*, & Canon suyuant, *xxij. quest. j. Qui, inquit, super Euangelia iurat, magis sibi videtur iurare, quàm qui per Deum iurat: stulti homines, scripture facte sunt propter Deum, non Deus propter scripturas*: blasinant par telles paroles, non la cerenionie de iurer sur les Euangiles, ains l'erreuer qui procedoit de faute d'instruction & intelligence. Tant y a, que l'extention des mains sur l'escriture du Nouueau Testament, dont nous auons accoustumé vser en cest acte, n'est pas inuention nouvelle & introduite despuis peu de iours, ainsi que aucuns pourroyent parauenture penser: elle est fort ancienne: car saint Chrysostome vesquit sous l'Empereur Arcadius, fils de Theodose premier, l'an quatre cens, il y à enuiron 12. cens ans, ou peu s'en faut, & Iustinian fut fait Empereur l'an cinq cens vingt neuf, il y à mille ans ou plus, qui parle expressement en plusieurs endroits de ses Nouuelles, du serment corporel, qui se faisoit en la

forte que nous auons dite. Vray est, qu'il en excepte les Euesques & gens d'Eglise, plus pour vne remarque de difference de l'ordre Ecclesiastique auec celuy du peuple, que pour rien diminuer & detraire de la samcteté & religion d'iceluy serment, ou pour autre raison & consideration quelconque: si ce n'est d'aduenture, que bien qu'il fust Empereur Chrestien, il se soit voulu vn peu ployer & accommoder aux mœurs & façons de l'ancienne Rome, en laquelle les Prestres ne pouuoient estre contraints de iurer, & quand ils iuroyent, leur serment estoit different de celuy des autres hommes, comme nous pouuons colliger d'vn fragment qui est dans Aule Gelle, prins des liures que Fabius Pictor auoit iadis escrits, *De Sacerdotibus publicis, & ex his verbis Edicti perpetui,*

FLAM. ET VESTAL. IN OMNI  
ME A I V R I S D I C T. I V R A R E N O N  
C O G A M.

Encores qu'on nous voye iurer és mains du Roy, ou de celuy qui represente sa personne, si ne faut-il pourtant estimer, que nous iurons par autre que par le seul Dieu, & par son nom tres-sainct. Honneur, louange, tribut & gloire, soit aux Roys & aux Princes souuerains, non toutes-fois iusques à là, que nous les facions compagnons & esgaux à Dieu: *colamus Imperatorem* (dit Tertulian) *sic quomodo & nobis licet, & ipsi expedit, vt hominem à Deo secundum, & quicquid est, à Deo consecutum, solo Deo minorem: & en vn autre passage: non enim Deum Imperatorem dicam, vel quia mentiri nescio, vel quia illum deridere non audeo: satis habeat appellari Imperator*

grande & hoc nomen est, quod à Deo accepit Moquerie feroit, ou pour mieux dire, blasphème, communiquer à l'homme en quelque dignité & puissance qu'il soit constitué, ce que Dieu a voulu reserver à soy, & de rien ne nous faut estre tant soigneux & soucieux, cōme dit Innocence troisie me, en vne Epistre commençant, *Etsi Christus*, sous le titre, *de iurciurand.* que de ne transferer *ad creaturam, honorificentiam creatoris* Aussi *Opatus Afer Milititanus*, au traité qu'il a composé contre l'heresie des Donatistes, pour preuue indubitable de leur erreur & impieté, obijce que Donatus & ceux de sa secte, permettoient qu'on iurast pareux' se faisans, par ce moycn, compaignons de Dieu, ou à vray dire, s'esleuans en ceste sorte, par presumption diabolique contre sa haute & diuine maiesté.

Le serment est vne espece ou partie de seruire, qui est approprié à Dieu : aussi nos iuremens doiuent estre tesmoignages de la crainte & honneur que nous luy portons, tellemēt que son nom soit par la glorifié selon qu'il en est digne. Clemens Alexandrinus au septieme liure de ses Stromates, dit vne chose gentille, & digne d'estre notee: c'est à sçauoir, que lors qu'en la formule du serment, on y messe les Roys & les Princes, *non iam iusurandum est, sed est quasi iusurandum.* Or il dit cela, pour ce qu'anciennement, & mesmes de son temps, on iuroit *per Imperatorem, per maiestatem, per venerationem, per nomen, per salutem, per genium Principis*, comme il est aisé à voir en nos Pandectes, & aux Codes de Theodose & de Iustinian, & in Nouell.

*Leonis, de Tabular.* Bien, croy-ie, qu'il faisoit grand mal au cœur de nos premiers Chrestiens, iurer *per nomen Imperatoris*, lors qu'on les enroolloit, ainsi que nous lisons dans *Vegece* au liure second de l'art militaire: *aut per salutem Imperatoris*, selon que recite *Septim Florens* en son Apologie, se plaignant & regrettant qu'on les contraignoit de ce faire. La-*soit* que, peut estre en cest endroit, ils eussent moyen de se cōsoler sur l'exēple de l'ancien Patriarche, lequel iuroit, *per salutem Pharaonis*, au *Genese* vingt quatre, sinon qu'on vueille repliquer ce que *Sainct Augustin* escrit contre la seconde epistre de *Gaudentius*, *non debere nos semper imitari & probare, quicquid homines probati egerunt: sed iudicium scripturarum adhibere, & animadvertere, an ille probent facta.* Comment que ce soit, il est certain que ce ste coustume de iurer, *per salutem*, à duré iusques à nostre *Charlemaigne*, par les loix duquel elle est expressément inhibee & defendue, comme on peut voir dans le petit recueil qu'en a fait *Angesippus*. Mais ce qui donne plus d'esbahissement en tout cecy, est, que par les loix Romaines, l'homme, *quo per Deum peierauerat*, n'estoit point puni, ains marqué seulement par les Censeurs, *quorum nota, animaduersio & auctoritas dicebatur potius, quam iudicium neque certe infamabat*: car il nous en seroit demeuré quelque vestige, au tiltre, *De his, qui notantur infamia*, leur piqueure ne seruoit que pour colorer le visage de quelque pudeur & honte, sans se faire sentir plus auant: *Qui autem per Principem peierauerat*, il estoit reputé coupable de leze Maiesté, & quelque excuse qu'il sceust alleguer

d'erreur

d'erreur & d'imprudēce, on le punissoit au corps, & *fustibus castigatus, dimittebatur*, avec vn eloge Grec, c'est à dire avec vn cry public, qui se faisoit en langage Grec auparauant l'execution, pour aduertir chacun de ne iurer temerairement, en ces termes, *προνετὸς μὴ ὀμνῶς*, comme nous lisons en la loy *Si duo. §. solitimo. de Iureiurando*. En quoy se voit clairement la foiblesse de la prudence & sagesse humaine, d'estimer plus grand' faute, & plus punissable, offenser l'homme, que Dieu.

On pourroit demander, pourquoy est-ce que on contraint les Aduocats & Procureurs de iurer, & faire serment, veü que cela est sans exemple, & ne se trouue iamais auoir esté pratiqué à Rome, ou à Athenes, ia-soit qu'en ces deux villes on feist grand estat & profession de postuler, & que plaidoiries y fussent ordinaires. Bien lisons nous, qu'on exigeoit le serment des Iuges, *ut non nisi iurati sententias dicerent: ex quo illum præclarum morem rogandi Iudicis accepimus* (comme dit Ciceron) *que salua fide facere possit*: & en vn autre endroit: *cum illam iudicandi causa tabellam sumpsisset, meminisset se Deum adhibere testem, &c.* Le semblable s'obseruoit à Athenes, & par toute la Grece, ainsi qu'il est aisé à voir par les oraisons de Demosthenes, d'Eschines, de Lyfias & de quelques autres, & singulièrement de ce que nous en trouuons escrit par Iulius Pollux, au huietiēme liure, où il a mis la formule du sermēt des Iuges d'Athenes, avec les imprecations dont ils auoyent accoustumé d'vser. Outre & par dessus les Iuges, qui n'estoyent à Rome que personnes priuees, commises, dele-

gues, & autorisées par le Preteur, tous les Magistrats ciuils & militaites iuroyent à l'entree de l'exercice de leurs charges : *neque enim magistratum ( comme Tite Liue escrit ) plus quamque dies, nisi qui iurasset, licebat gerere.* Le Poëte Papinius, parlant de *Præf. Prætorio*, dit en ceste sorte:

*Felix, qui magno iam nunc sub Præsule iuras,  
Cuij, sacer primum tradit Germanicus enses.*

L'entiere formule du serment Consulaire nous est demeuree dans Polybe au troisieme liure, & la façon de le receuoir est viuement representee & au naturel: dâs le Panegyrique de Plinc à Trajan. Quant aux Senateurs, il est sans doute qu'au cômencement de l'annee, *post Calend. Ianuar. die tertio* ils faisoient serment solennel, *præunte Consule, aut Pontifice Maximo*, tesmoin ce que Cornelius Tacitus recite, quand il parle de l'accusation & prevention de ce vertueux & sage Sénateur *Thrasea Petus*, du temps de Neron : *obyecebatur, inquit, quæd principio anni, solenne sacramentum vitaret.* Mais pour le regard de ceux qui plaidoyent & conduisoÿent les causes, lesquels (comme dit *Afconius Prædianus*) *Aut Patroni, aut Aduocati, aut Procuratores, aut defensores, aut cognitores dicebantur*, le n'ay point souuenance auoir iamais leu, qu'on exigeast d'eux aucun serment, si ce n'est celuy de Calomnie, lequel par les Constitutions des Empereurs auoit lieu, lors que l'on vouloit estre receu à articuler & prouuer des faicts, & despuis Iustinian l'estendit en toutes causes, apres la contestation d'icelles, par la loy, *Rem non nosam. §. Patroni. C. de Iudicis.* Au contraire il y à vn passage dans *Diceron*,

*pro Cecinna*, qui montre clairement, que l'Orateur ne iuroit point, *Iurati testes, inquit, hoc dicunt, & quod ego iniuratus infimido*, joint que parauanture le serment leur sembloit ennemi de l'Eloquēce, & mal propre à leurs Orateurs, lesquels n'auoyent autre but, que persuader & vaincre, & pour ce faire il leur conuenoit s'amplifier & s'élargir par trop: là où la sainteté & religion du serment les eust tenus ferrez & cōtraints és bornes d'vne nue & sèche verité, fas les laisser vaguer par les plis & détours de la Sciēce, qui est appelée Rhetorique.

Que respondrons-nous dōc maintenant à ceste question? Il me semble que pour la defense de nostre coustume & de nostre vsage François, nous pouuons employer ce que Ciceron disoit en hōneur & louāge des Romains par d'ffus les Grecs: *Meum (inquit) iudicium semper fuit omnia nostros aut inuenisse per se sapientius quā a Grecos, aut accepta ab illis fecisse meliora que quidem digna statuissent, in quibus elaborarent: & peu apres: Rempub. maiores nostri melioribus certè temperauerunt & institutis, & egibus.* Aussi n'est-il point incōueniēt, que plusieurs choses ne se foyent affinees & espurces en nos mains, lesquelles nous auons empruntees d'ailleurs: mesme en la conduite & direction de l'ordre iudiciaire, comme i'espere quelque iour vous monstrer & faire toucher au doigt en ce lieu, suyuant ce que ie vous en ay ia promis. Mais pour plus àmplement satisfaire & contenter ces antiquaires, qui ne veulent rien auourd'huy recevoir pour bon & loyal, s'il n'est frappé au coin Attique ou Romain: ie penſe auoir tesmoig

& preuue certainc, que les anciens Orateurs, bien que parauanture ils ne fussent astraincts & obligez à vn serment tel que le nostre, si est-ce qu'au commencement de leurs Oraisons & plaidoiries, ils estoient coustumiers de faire hautement vne priere à Dieu, qui equippolloit à nostre serment. Seruius autheur bon, & fidele interprete, sur l'onziesme de Virgile, dit auoir veu, & leu toutes les Oraisons de Marc Cato; des deux Gracches, de Galba, & de plusieurs autres, que les guerres Gothiques nous ont fait perdre, & auoir obserué, qu'il n'y en auoit pas vne, qui ne commençast par l'inuocation du nom de Dieu. Nostre Ciceron à ieté l'œil (si ie ne me trompe) sur ceste vieille façon quand il à dit *in Diuinatione*, se moçant de son aduersaire: *si quid ex vetere aliqua oratione: Iouem ego optimum maximum.* Voila pourquoy aussi Valere au proëme de son liure vie de tels mots: *Si ( inquit ) precisi Oratores, à Ioue optimo maximo orsi sunt:* & l'autheur de la Rethorique *ad Herennium*, parlant de la mort du plus ieune des Gracches; dit en ceste sorte: *cum inciperet precari, impetus in eum factus est.* pour exprimer ce que les historiens qui en ont escrit au long, recitent, qu'estant au commencement de l'exorde de son oraison, & à peine ayant acheué les premiers mots de la harangue, ses haineux & malueillans se ietterent sur luy. En la Grece pareille coustume auoit lieu es actions & plaidoiries celebres & memorables: comme en celle de Demosthene, de *Orona*: *προόρου μὲν ὦ ἀνδρες ἀδελφῶν, τοῖς θεοῖς ἐχρηματῆσαι*, &c. & en plusieurs autres q'ie passe pour vous dire vne chœ

se bien notable, de laquelle ( ie vous supplie ) faisons nostre profit, & rougissons de honte de nous voir en icelle vaincus & effacez par les Ethniques & Payens: c'est que nul n'estoit receu à parler au peuple & en public, sans faire sur l'heure à haute voix vne solennelle priere à Dieu, singulierement les hommes, qui estoient constituez en quelque degré d'honneur & d'autorité. Tite Liue me l'a ainsi appris, au trenteneufieme liure: *cum post solenne carmen precatonis, quod præfari prius, quam populum alloquantur, magistratus solent, peregrisset.* Vray est que toutes ces belles & honnestes façons de faire des anciens & premiers Romains, se perdirent peu à peu, comme infinies autres bonnes choses, dont l'usage ne dura que iusques aux premieres guerres ciuiles, qui furent entre Sylla & Marius, depuis lesquelles, à veüe d'œil ceste republique si bien instituee & ordonnee, alla tousiours en empirant iusques à ce qu'elle fut du tout aneantie, & l'estat entierement chagé. Cela suffise, s'il vous plaist, pour la resolution de la demande & question proposee: car autre chose de meilleur ne vous puis-ie apporter sur ce propos.

La formule dont nous vsons en nostre serment est compendieuse: en peu de paroles elle nous oblige à beaucoup: nous iurõs garder les Ordonnances: tel est le serment legitime des Roys, tel celuy des Iuges, tel celuy des Magistrats: *καὶ τοὺς νόμους βασιλεύειν, καὶ τοὺς νόμους φυλάξαι, καὶ τοὺς νόμους δεκάζειν.* On nous lit deuant les Ordonnances, nous sommes assez aduertis du cõtenu en icelles, il n'y à rien d'impossible, & à quoy vn homme de bien

ne puisse satis-faire : *ergo liquidò iuramus*, ou, comme parle Demosthene, *σασσός*: au moyen dequoy il ne faut pas esperer jamais estre restitué. contre ce-fluy nostre serment. Et ja-soit qu'en iceluy n'y aye aucune clause d'imprecation & execration, telle que Iustinian en ses Nouvelles desire estre adioutée aux iuremens publics, si est-ce que par consequence nécessaire & aysee, appellans & prenans Dieu pour tefmoin de nostre promesse en chose bonne & sainte, tout ainsi que tacitement nous inuoquons sa faueur & son ayde, sans laquelle nous ne pouuons rien : aussi en cas de volontaire & malicieuse defaillance, nous prononçons contre nous mesmes vn iugement rigoureux, de l'ire & vengeance diuine. Pas ne nous aduienne employer pour excuse ou defense ce vers Grec d'Euripide, que Ciceron à traduit ainsi :

*Lingua iuranti, incertem iuratum gero:*

Car cela n'empescheroit point que nous ne fussions punis de Dieu de la peine du pariure, laquelle le redoubleroit par ceste moquerie profane & pleine d'impicté : nostre estude soit plustost à satisfaire & accomplir ce que nous auons promis, selon qu'il plaira à Dieu nous en donner l'adresse & le moyen. Considerons que nos Ordonnances sont iustes & equitables, & que partant de nous estre obligez à les garder, ce n'est chose qui nous doive poiser. Aristote aux Politiques fait difference *inter civem bonum, & bonum civem* : car celuy qui obeit aux loix de sa patrie, bonnes ou mauuaisés qu'elles soyent, il fait acte de bon citoyen, & peut estre ainsi appellé de tous: l'heur no-

stre, & felicité consiste, quand en faisant les actes de bons citoyens, nous pouuons par mesme moyen acquerir titre de vertu : c'est à dire, quand les loix sont iustes, auxquelles nous obeissons, Et certes nous deuons lors reputer à gloire & louange, d'estre dits esclaves, serfs & captifs de la loy, tant s'en faut qu'il nous doie enuier d'auoir promis de la garder: *αρχοντες δ'αλοι τε νόμοι*, &c. dans Platō au 4. de Repub. ce n'est pas, dit-il, offenser le Magistrat, & descōnoistre sa grandeur & sa dignité, de le nommer esclau de la loy, & au sixieme: *καλωπιζέωχρη τὸ καλῶς δουλεύσαι*, parlant de la mesme seruitude, en laquelle loisible nous est de nous glorifier, voire d'y colloquer le meilleur & plus haut de nos souhaits.

L'interprete d'Homere Eustathius dit, qu'il y à trois causes, pour lesquelles ordinairement les hommes faillent à ce qu'ils ont promis: l'vne parce que des le commencement ils ont apporté à leur promesse vne volonté de tromper, & n'ont promis que pour ceste intention; l'autre parce qu'ils se repentent d'auoir promis, ce qui aduiēt à ceux qui promettent legerement, & sans considerer, à quoy ils s'obligent: la troisieme & derriere, pour estre reduits en impuissance de satisfaire au deu de l'obligation. *Sed horum primum, improbia voluntas est, secundus prouarēστος, alterum est, imbecilitas iudicij: α' δ'ενεὸς κρισεως: tertium εν δακς, δ'ουζ'ιμεως, infirme facultatis.* Or ne veu-x-ie point penser que vous soyez d'aucun de ceux-ci: car ie m'assure que vous n'avez point apporté autre que bonnē volonté à la promesse que vous avez faite: & quant au second

qui est de vous repétir, il y en à si peu d'occasion, puis que c'est chose vtile & hōnorable pour vous, que ie ferois tort à l'opinion que i'ay de vostre prudence & bon iugement, de vous en soupçonner. Et pour le regard du dernier, offorçons-nous seulement de nostre part de satisfaire, & ne nous chaille du reste : le pouuoir nous en fera incontīnent donné: car Dieu qui est l'autheur & le distributeur des graces, à vn soin special & vne affectiō particuliere, de ceux qui sont voiez & destinez aux actions & negoces publiques, pour ne les esconduire & refuser de ce qui leur est necessaire à l'execution de leurs charges, si ce n'est parauenture autant que leur gloire le desire, pour le moins autant que besoin en est au public. Voila ce qui m'a semblé que ie vous deuois dire à tous en general: maintenāt il me reste de parler à vn chacun de vous selon la difference de vos ordres: en quoy ie me delibere estre court, tant pour ne vous ennuyer d'vn si long propos, que pour autant qu'en la Remonstrāce de Pasques, laquelle ie n'ay voulu empescher estre extraitte de nos registres à vostre priere & requeste, pour estre publicc & mise en vos mains : i'ay poursuiui par le menu & fort familiarement ce que i'ay pensé selon mon intelligence estre du deuoir particulier des vns & des autres. Et vous sçauiez que ce n'est pas ma coustume de rien repeter, de ce qu'vne fois i'ay dit, encores pretens-je le faire moins cy apres (si ie puis) & si l'estude des liures m'en donne le moyen.

Les ieunes Aduocats qui assistent & frequentent les plaidoiries de ceans, retiendront de moy,

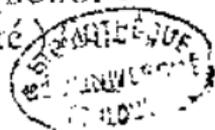
s'il leur plaist, que tout ainsi qu'il y à vne Science de bien dire, il y en à vne aussi de bien ouyr: non plus que les hommes qui parlent ne sont pas tous eloquens & bien disans: aussi tous ceux qui tendent & prestent l'aureille, ne doyuent pourtant estre estimez bons auditeurs & bien escoutans: grande folie est à l'homme de souhaiter l'un, & negliger l'autre, veu qu'entre les deux il y à vne suite & relation necessaire: car comme ceux qui sont de nature sourds ne sçauent & ne peuvent rien dire, d'autant qu'ils n'ont iamais rien entendu, & que le parler vient de l'ouyr: aussi certes impossible est de bien parler & bien dire, sans auoir premierement bien ouy & bien escuté, ainsi que Plutarque traite au long en ce beau petit liure, qu'il à composé *περὶ ἀκούων*. Que le taire donc & silence, pour quelque temps, ne vous soit point enuieux: car outre ce que c'est l'ornement & la gloire de vostre aage, comme dit vn Philosophe Grec, *πανταχῆ τῷ νέῳ κόσμῳ ἀσφαλὲς ὄντι ἢ σιωπῆ*. c'est aussi le chemin & la voye, *quam excellentes viri tritam vobis reliquerunt.*

Theophraste dit (ce me semble) que de tous les sentimens externes qui sont en l'homme pour son vsage, celuy de l'ouye est le plus noble & le plus digne, de quoy il rend ceste raison: *λογικωτέρον δὲ μάλλον, ὄντι ν, ἢ παθητικωτέρον*. car il est (dit il) plus conioint & plus affecté & approprié à celle partie qui est en nous diuine & celeste, qu'en celle des passions & affections, qui nous est commune avec les bestes brutes, & partât nous deuôs estre plus soigneux & socieux de cestuy, que de tous

les autres. Plutarque y adiouste en quelque endroit de ses opusculés vne secôde raison, pource, dit-il, que comme ainsi soit, que le vice penetre & s'infinue en l'homme par tous les endroits & passages du corps: toutesfois la vertu & la sapience ne coulent & prennent pied dans l'esprit & courage des ieunes hommes, qu'en oyant, & en escoutant: *hac unica virtuti via patet: τῆ δ' ἀπειῆ, inquit, μίαν λαβὴν τὰ ὦτα τῶ νέων ὄσι.* Et pour ceste occasion ie croy que l'ancien Xenocrates souhaitoit, que les ieunes hommes eussent tousiours à l'entour de leurs oreilles quelque garde & rampart, pour les preseruer & garantir de n'estre point offensez en ceste partie, ne plus ne moins, disoit-il, que les Athletes qui combattent à coups de poing avec leurs Cestes, encores qu'ils soyent nuds par tout le demeurant du temps, si est-ce qu'ils n'entrent iamais au combat sans porter des oreillettes, que les Grecs appellét en leur langue ἀμφοτίδας. craignans & redoutans plus le coup de l'oreille, que nul autre. Et en verité: si ainsi est que ce que nous oyons, soit comme vne semence ietee, laquelle peu à peu prend en nous, & croist par saison en fleurs & en fruit, il est bien raisonnable de nous tenir sur nos gardes: pour ne donner entree & ent rien receuoir en nous par tel endroit, qui puisse estre mauuais: car avec la cupidité d'ouyr & apprendre, qui est, selon qu'Aristote enseigne, naturelle en l'homme (πάντες γὰρ ἀφρωποι τέειδέναι ὀρέγονται οὕτως) si par mesme moyen nous n'vsons d'election & de chois, en ce que nous voulons ouyr, & qu'indifferemment à toutes sortes de discours

nous abandonnions nos oreilles, nous trouuerons en peu de temps nostre esprit estre deuenu comme vn tableau de deshonneur, qui ne peut estre regardé par vn œil chaste & pudique, ou comme vn champ emblaué d'yuraye & de mauuais grain, dont la moisson sera peu profitable à nous & à autrui. C'est pourquoy nostre S. Paul, en la premiere epistre des Corinthiens à voulu consacrer & sanctifier (ainsi parle Tertullian, *ad Vxorem*) ce vers du Poëte prophane Menander, *ἐδέξασθαι ἠδὲν, &c.* & aussi tous les historiens Ecclesiastiques n'attribuent l'inuersion & apostasie de l'Empereur Iulian, sinon à ce qu'il bailla en proye ses oreilles à Libanius & à quelques autres: lesquels par ce canal distillerent en son esprit l'eau d'impieté qui luy tourna l'entendement tout à coup: de sorte, que de Prince Chrestien & religieux, il deuint vn subtil & vehement disputateur voire vn cruel & sanguinaire oppugateur de la religion nostre, de laquelle il auroit fait profession.

Ce ne vous ést pas donc peu de bon heur, d'estre admis & reccus en ce consistoire Royal, ou il ne faut craindre, que vous oyez & appreniez chose qui puisse corrompre vos mœurs, ou vostre iugement: car si par fois en la chaleur & ardeur de la plaidoirie, il eschappe quelque trait inconsideré, ou si quelqu'un pour colorer sa cause, entre en remonstrances & persuasions non legitimes, & mal raisonnables, l'erreur de tels discours, & ce qu'il y peut auoir de caption en iceux, est (non obstant l'artifice excuis qu'on y aura apporté)



dain descouvert, par la diligence & industrie de l'aduersaire, ou par nostre interuention, ou par l'admonition de la Cour, ou par son iugement & arrest: *denique hic non desunt quamplurima*, pour vser des mots de Platon, *α'λεξιφα'δμουατ'η' ραυ'λων λογον*, de sorte que vous n'en demeurez sur le champ que mieux instruits & plus resolu, qui me fait souuenir de ce que Pausanias recite d'un excellent ioueur de lyre, lequel contraignoit ses disciples d'aller ouyr presque tous les iours vn mauuais sonneur, qui logeoit vis à vis de luy: car par les cadences imparfaites & non mesurees de cestuy, & par ses fautes les disciples estoient confirmez es preceptes harmoniques qu'il leur bailloit. Et tout ainsi qu'un bon & diligent pere de famille, *ut est apud Xenophontem in Oe.onomico*, gouerne & mesnage tellement son bien, qu'il retire profit & commodité de tous ses voisins amis ou ennemis, pources ou riches soyent ils: aussi vn auditeur studieux & attentif: s'accommode, s'ameublir & s'enrichit, non seulement d'un discours elabouré, ou d'un chef d'œuvre, mais aussi d'un mediocre & populaire, voire ie diray avec Plutarque, que souuent sur le plus sterile, il trouue à glaner & profiter.

Le meilleur conseil que ie scaurois vous donner ce iourd'huy est, ce me semble de vous ramenteuoir le but & la fin, pour laquelle vous estes icy: car ce n'est pas pour y delecter & contenter vos oreilles, comme d'une musique douce & súaue, de laquelle apres le son failli, il ne nous en demeure rien, mais c'est pour ficher à la memoire les choses exquises & rares qui se disent ceans

par occasiõ, pour vous les approprier & faire toutes vostres, pour les digerer & conuertir en suc & en sang, afin d'estre & deuenir semblables à ceux que vous voyez fleurir en ce Barreau, & si possible est, pour les surmonter. Quand les historiens racontent que les trophées de Miltiadé faisoient passer les nuits entières sans dormir à Themistocle, ils signifient, qu'il estoit non seulement considerateur & admirateur de ses vertus, mais actif & cupide pour suyuant d'icelles, & en perpetuel estude de se rendre aussi preux & vaillant & aussi vtile à sa patrie, que Miltiade auoit esté de son temps. Ce n'est pas (dit Platon) estre bien auant au chemin de la vertu (encores que ce soit quelque chose) de l'aimer & cherir en autruy, sans se donner peine de l'acquérir pour soy : peu vous sert aussi, partir de la plaidoirie avec ceste opinion : ô que tel à bien dit ! ô qu'il s'est clairement & doctement expliqué ! si cela ne passe plus outre en vostre courage, & n'a autre effect en vous, que de vous rair & delecter. Des fleurs dont nous n'aimons que l'œil ou la senteur, les mouches d'Hymette font le miel douxereux, disoit Simonides : tel aussi lit Platon & Xenophon pour y cueillir seulement les Attiscimes, & s'esfouyt en l'odeur du lagage, tandis qu'un autre mieux conscillé va taschant d'incorporer à soy, & imbiber son esprit des propos succulens & mouellux, qui se treuuent dans ces auteurs, dont peu de temps apres il deuiet Philosophe esgal ou semblable à eux. Il y eschoit beaucoup de prudence & de sagesse à imiter autruy, & le plus souuent nous voyons les hommes faillir

en cest endroit: car ou ils se proposent d'ensuiure & contrefaire ceux qui en sont totalement indignes, ou, pour le moins, esquels ne reluit aucune singularité: quelquesfois aussi mescognoissans ce qui est de rare & d'excellent en vn personnage, s'attachent à l'imiter en ce, en quoy il est parauēture imparfait & defectueux, comme nous lisons que faisoient iadis quelques vns des disciples de Platon, lesquels alloient baissans le col parmi les rues, pource que leur maistre estoit vn peu vouté: & ceux d'Aristote taschoyent de begayer en parlant, afin de mieux luy ressembler. *O imitatores seruum pecus*, dit le Poete Lyrique en l'vne de ses epistres,

*quod si P. allerent cusu, biberent ex angue cuminum.*

Encores qu'il n'y ait pas faute ceans d'hommes, sur lesquels vous puisiez prendre vostre patron, si est-ce que ie ne craindray point vous donner vn aduis & conseil semblable à celuy que le peintre nommé Zeuxis mit en vsage, lors qu'il entreprit à la requeste des Crotoniates, peindre ce tant fameux tableau d'Helene, que Pline escrit auoir esté acheté si cher, & apporté à Rome sous le Consulat de Philippus: car pour mieux exprimer & représenter viuemēt la perfection d'vne telle beauté, & les attrait de ce visage, qui commit iadis l'Europe contre l'Asie, il feit assembler les filles de toute la Grece, & entre icelles en choisit cinq, qui estoient belles à merueilles, & de chacune emprunta ce que la nature y auoit mis de plus beau: *neque enim putauit* ( Comme dit Ciceron ) *inuisa quæ quæreret ad venustatem, vna se in corpore*

*reperire posse, propterea quod nihil simplici in genere, omni ex parte perfectum natura expoliuit.* Vous ne ferez que bien d'ensuyure l'exemple de cest ouvrier, c'est à dire, de choisir des yns & des autres que vous oyez ce qui excelle en eux, & *imitando effingere atque exprimeres, que in singulis ad decus, laudemq; insignia esse putantur*: à la charge toutesfois que cela se face candidement, sans rien blasmer & mespriser en autruy, & sans haine & enuie, qui sont les passions de l'ame qui plus corrompent & peruertissent nostre iugement, & aussi sans vser du chagrin de ceux, *quibus, ut ait Marcus Varro, alabaſter plenus unguenti putere videatur*: ains vous comportans tousiours comme en vn banquet sainct & sacré, à la façon des modestes conuiues, lesquels reçoient de visage ioyeux toutes les viandes qu'on leur sert, & en gouſtent vn peu de chacune, ne laissant pourtant de cognoistre les meilleures, & s'y arrester.

Il y en à quelques yns d'entre vous, & nous les cognoissons assez, *quorum ingenia summa, diu ninis in occulto latent*: on peut fallir en ceste sorte, comme à trop tost se monſtrer & produire, *Nunquam tacet* (disoit M. Cato en l'oraïſon *contra Caelium Trebunium*) *quem morbus tenet loquendi*: aussi au contraire, il y a vn silence inutile & vicieux, que les Grecs appellent *ὑπερηβία*, dont il se faut garder. Voila pourquoy en l'escole de Pythagoras ceux qui estoient nommez *ακυστοι*, incontinent apres le temps de leur audïtion, & iceluy passé, estoient contrains de s'ouuir & mettre en auant: dequoy Plutarque rend vne assez bonne

raison, pour autant, dit-il, que l'esprit de l'homme n'est pas comme vn vase, qu'il faille remplir iusques au sommet, premier que d'en tirer vne goutte : ains est comme vne matiere seche, laquelle s'allume aisément, estant eschauffée en soy, par le mouuement des facultez qui luy sont propres, & par le heurt & collision d'icelles. Et tout ainsi qu'on se moquerait à bon droit de celuy ; lequel estant party de sa maison, pour aller querir du feu ailleurs afin d'en allumer le sien, trouuant vn beau & grand feu chez son voisin, s'arresteroit là du tout auéc oubli de soy, & de sa famille : aussi est-il mal seant de tousiours croupir & enuieillir apres l'industrie d'autruy, *neque curare, et ignis domesticus, nempe vis ingenij, splendeat & elucescat.* Or comme nous desirons en quelques vns ; vne bride & vn mors pour les tenir, à ce que ; *assu quodam non infuita adolescentibus gloria,* ils ne se commettent au public intempestiuement, & hors de saison, aymans neantmoins en eux la promptitude & desir qu'ils monstrent auoir de s'auancer : aussi donnons-nous tres-volontiers de l'esperer aux autres, ne laissant pourtant de louer & priser grandement la modestie qui les retient, *dummodo interdum meminissent huius sententiae.*

Pour faire (dit qu'elqu'vn) en peu de iours l'og chemin, il n'est pas tant necessaire de courir, que de ne s'arrester point : car (comme Xenophon tesmoigne de Diphrydas Lacedemonien, & Cicero de son Pompee) la celerité & vitesse dont estoient recommandez ces deux excellés Capitaines, par le moyen de laquelle ils surprenoyent souuent leurs

leurs ennemis & en rapportoyent des dépouilles bien amples, ne procedoit pas qu'ils feissent plus longues traittes ou plus grandes iournees qu'autres: mais parée qu'ils alloient & cheminoyent toujours, s'auançans peu à peu, sans s'amuser ou arrestet en aucun lieu: *non illum, inquit Tullius, eximia vis remigum, aut ars quedam inaudita gubernandi, aut venti aliqui noui in ultimas terras pertulerunt, sed he res, que ceteros homines remorari solent, non retardarunt.* Et l'autre authèur explique ce retardement, & l'attribue aux plaisirs du corps: *ὃ δὲ ἴδ' αὐτῶν αἰ τ' σόματ' ἴδουαι, ἀλλὰ, &c.* aussi n'y a-il rien qui tant puisse vous donner d'empeschement au sentier de la vertu, auquel vous estes acheminez, & qui plus vous retarde & face demeurer derriere, que les voluptez du corps, lesquelles il vous est necessaire de fuir, ie dis d'une fuitte, dont parle Platon au neuueme des Loix, *ἀμερασπενσι*, c'est à dire, esperduement, sans jamais tourner la teste, & sans regarder apres foy:

*Quippe nes tra Deum tantum, nec tela, nec, hostes,*

*Quantum sola nocet animus illapsa voluptas.*

Le dernier mot que ie vous diray, sera, qu'en vos habits, en vostre port, en vostre contenance, & en tous vos actes exterieurs, vous deuez faire cognoistre que vous estes nourris en vne escole de sagesse, de prudèce, & de modestie. La Cour vous a souuent admonnestez de ne venir ceans, qu'avec vos chapperons: de vous contenir à celui des Barreaux qui vous est ordonné par le departemēt des seances: & d'estre vestus de robes telles, que de tout temps & ancienneté ceux de vostre ordre

ont acoustumé de porter au Palais. Vous vous dispensez & esgarez trop aisément en telles choses, & dites, peut estre, en vous mesmes : *Parua hec sunt* : mais nous repliquons avec Saluste : *Parua hec quidem sunt, sed parua ista maiores nostri minimè contemnentes, maximam hanc Rempub. effecerunt.* Le chapperon est la premiere marque d'un Aduocat, cōme la ceinture & le baudrier estoit la premiere liuree du soldat Romain : *nec enim nisi cinctu prius militè, in numero reserue, & sacramento militari adigere, fas fuit, ut author est Vegetius.* Pourquoi est-ce donc que vous dedaignez vous parer de l'ornement premier de vostre milice ? le semblable vous peut estre souuent reproché de vos robes : *Domè quod satis, aut quod lubet : in foro autem honestè vestiri,* disoit M. Cato. Nous supplions la Cour de vous l'enioindre derechef tres-estroittement, & ceux qui faudront cy apres, nous les nommerons afin qu'ils soient notez comme il appartient. Quand au surplus de vos actions exterieures, ie vous renuoye aux vers de l'ancien Tragique Æschylus dans Athenee, par lesquels il donne à entendre, que la Matrone chaste pudique & vertueuse se fait bien cognoistre & respecter sans mot dire, & que la fille de ioye porte preuue de son deshonneur, en ses gestes & en sa contenance. Voila les poincts principaux qu'il m'a semblé vous deuoit estre auourd'huy remonstrez pour vostre bien i'espere & ay pleine confiance, que vous aimerez à y satisfaire. Et si iadis le peuple Romain se laissa persuader que le ieune Rutilius estoit homme prudent & bien entèdu en la scièce du Droit,

& le iugea digne de grandes charges, pour l'auoir veu seulement hanter & frequenter la maison du fameux Iurisconsulte. Q. Mutius Sceuola & voisinier avec luy: ou s'il est vray ce qu'escriit Ammian Marcelin, qu'auoit estudié en l'vniuersité d'Alexandrie, fut de son temps vn tesmoignage receu *ad maximam Iuris scientiæ opinionem*: ce ne sera iamais, à mon aduis, vn petit suffrage pour vous, en tout ce que cy apres vous pourrez pretendre, d'auoir passé par ceste sale du Palais, *que domus semper est habitata doctrinæ*, & d'auoir esté dressez en ce Barreau, *vb iuuenes non, ut Sparta, rapere & clepere discunt*, comme disoit Varro, ains ont moyen d'y apprendre la vertu, & celle science que nous auons tant loüee & celebree au commencement de ce discours: & duquel lieu, *tanquam ex equo Troiano innumerabiles prodire viri, aut heroes potius,*

*-quos ardens euexit ad æthera virtus.*

Quant aux Aduocats qui plaident, ils n'ont pas grand besoin de nos preceptes, remonstrances, ou exhortations: toutesfois comme ceux que lon aime quand on les voit au combat, & en l'effort de la course, encores qu'ils facent tout ce qu'ils peuuent, & qu'ils aillent bien viste, si est-ce que leurs amis ne laissent pourtant de les exciter par cris & acclamations, & quasi du vent de la bouche les pousser outre, iusques à ce qu'on leur voit le pris en la main: ainsi voulons-nous & desirons estre receu & accepté ce que nous leur disines à Pasques dernieres, & ce peu que nous y adiousterons auioird'huy, qui consistera en deux poincts seulement, c'est à sçauoir à leur parler des Requestes

Civiles, & des Appellations comme d'abus, reseruant le surplus à vn autre opportunité.

Les instances de Requête Ciuile souloyent estre fort rares ceans, maintenant elles sont presque aussi frequentes & ordinaires, que les appellatiōs verbales. Vous sçaurez de vos maieurs, qu'anciennement il n'y auoit Aduocat qui ne tremblast, quād il luy falloit conclure en vne Requête Ciuile, & qui ne voulust estre assisté en telles causes de cinq ou six des plus anciens, & plus resolu du Palais, & auoir au poing leur aduis & conseil biē signé, & biē deliberé: aussi certes l'issue & le succez de la cause, estoit presque tousiours à l'auantage du demādeur. Ores nous ne voyōs & n'oyōs parler d'autre chose que de Requêtes Ciuiles. L'arrest n'est pas plustost pronōcé au Greffe, que la restitution cōtre iceluy est minutee, qu'elle est signifiee aux parties, & que lon en poursuit l'audience. D'oū vient cela? Je puis bien pēser ce que vous auez en l'esprit pour respondre, & sçay que vous direz volontiers, si vous oziez, que les arrests anciennement se donnoyent avec plus de poix, plus d'estude, & plus de consideration, & que les creties & promotions extraordinaires des Iuges, despuis quelque temps, ont grandement diminué & detraict de l'honneur, du respect, & de l'authorité des choses iugees. Mais quoy qu'il en soit, il me semble qu'il sera parauenture plus seant à vostre modestie, d'vser en cest endroit du langage d'vn Sénateur Romain, parlant à l'Empereur Tibere dans Cornelius Tacitus : *Non est nostrum, inquit, estimare, quos supra ceteros, & quibus de cax-*

*ſis extollas : tibi ſummum rerum iudicium dii dedere, nobis obſequij gloria tantum relicta eſt.* De ma part i'ayme mieux attribuer la multitude des Requeſtes Ciuiles, à ce que vous vous laiſſez par trop aller à la paſſion de vos parties, & vous rendez trop indigens au regret qu'elles ont d'auoir perdu leurs procez : de ſorte que pour les contenter & leur complaire, vous leur faites ſoudain des'ouuertes contre l'arreſt, lesquelles ſont aiſément & volontiers receües & recueillies, & par ce moyen vos cliens rentrent derechef en la mer dont ils eſtoient fortis, pour y faire vn ſecond naufrage, avec la perte & ruine entiere de leurs biens. Vray eſt qu'il y à des hommes ſi proceſſifs & ſi contentieux de nature, qu'on ne les ſçauroit ſouler de procez, & qui iamais ne ſe rendent, comme en cas pareil Menelaus diſoit des Troyens dans Homere : *τρώες μάχης ἀκόρητοι ἕσσι :* & Hannibal de Marcellus dans Tite Liue : *cum eo hoſte res eſt, qui nec bonam nec malam fortunam ferre poteſt : ſeu vincit, fortiter inflat : ſeu victus eſt, inſtaurat cum victoribus certamen.* Or comme telles perſonnes au faiçt des armes pourroyent parauanture eſtre louables & recommandables, en ce qui eſt de la Juſtice, celuy qui à le courage inuincible & indompté, tant s'en faut qu'il merite titre de loſ & de vertu, qu'au contraire il eſt digne de punition & chaſtiment extraordinaire : car entant qu'à luy touche, il naure profondement, & bleſſe iuſques au parties plus nobles, la ſocieté des hommes, eſtriant obſtinément contre la raiſon, faiſant effort à la Juſtice, & voulât demeurer victorieux par deſſes la loy, qui

est vne victoire de malencōtre, dont le laurier est bien tost sec & fané: ie veux dire que les auantages qu'on obtiēt quelquesfois en Iustice par surprinse ou par obstination, sont de si peu de vie & durce, qu'il n'y en à pas iusques au lendemain: *nec viri boni fridorem ferre possunt*, comme disoit Ciceron, parlant des biens possēdez iniustement & contre droit, en vertu de la tyrannique proscription de L. Sylla. L'ordonnāce derniere qui porte que les Requestes Ciuiles ne se plaiderōt plus, & que vous prendrez de main en main appoinctement au conseil, est fondee sur ce qu'il nous sembloit, lors que nōstre parquet en bailla auis au Roy, qu'il n'estoit pas raisonnable receuoir vne plaidoirie verbale, contre vn arrest & iugement donné avec longue deliberation, & sur pieces & productions des parties: & aussi que nous esperions par ce moyen, que cela vous seroit occasion d'estre plus retenus & reseruez en telles instāces: toutesfois nous voyons assez souuent, que vous vous rendez retifs, plus qu'il ne faudroit, à prendre le reglement de l'ordonnance: de sorte que les parties sont la plus part du temps necessitees de vous y contraindre en iugement: & aussi vous n'y apportez pas assez d'estude, de choix, & de consideration: car nous auons appris des chambres d'Enquēstes, où elles sont renuoyees, que de dix, à peine s'en trouue-il vne qui soit bien fondee, & qui aye apparence de raison. Nous ne voudrions pas tollir aux parties le moyen legitime, qui leur est donné de se pouruoir contre les Astres: mais il nous fait bien mal aussi, de voir conclurre au-

tant ayfément & hardiment contre vn iugement fouuerain, que contre vne sentence arbitrale, ou d'vn Iuge fubalterne: ioint que cela imprime en l'efprit des fuiets du Roy vn mefpris & contemnement de la Iuftice, dont apres s'en peuuent enfuyre mille fortes de maux. Au moyen dequoy, nous vous exhortons, & (fi loifible nous eft) adiurons, par le zele que vous portez à l'eftat public, & par la reuerence que vous deuez auoir à la dignité & fplendeur de cefte compaignie, que vous n'employez pas ayfément & facilement vofre induftrie, & vofte office à l'appetit mal fain, & au degouftement de vos parties en cefte endroit: & fi leurs moyens de reftitution ne font certains & indubitables, que vous leur donniez confeil de fe contenter de ce qui eft iugé, & y acquiefcer plutoft, que de fe remettre de nouveau à plaider, mefmemment en instances tant perilleufes & odieufes, que celles dont nous parlons.

L'appellation comme d'Abus, à la pratiquer droitement és cas de l'Ordonnance, eft vn remede de fi louable & vtile inuention, que fi i'en fçauois l'hauteur, ie le nommerois, avec tous les titres d'honneur qu'il me feroit poffible: car i'ay toujours pensé que la France eftoit grandement obligee à celuy, qui premier en inuenta l'vfage. Nos Roys en ont fenti le profit il y a long temps mefine lors que fous Philippe Augufte, Innocent troifieme à la priere de Iean, Roy d'Angleterre, mit ce Royaume en interdiction: & depuis plusieurs fois, comme au temps de Charles cinquieme & feptieme, & plus fraifchement, lors que lu-

les second pour chasser Louys douzieme hors du Duché de Milan, qui luy estoit hereditaire, s'estât ligué avec la maison d'Aragon, & avec les Potētats d'Italie, afin de mettre trouble & diuision en ce Royaume, scit expedier des Bulles, par lesquelles il dispensoit les suiets de l'obeissance de leur Prince naturel. Mais le meilleur mot que ie vous puis dire en cecy, est, que l'Eglise Françoisē doit aux Appella iōs comme d'Abus, ce peu de reigle & de discipline qui luy est demeuré, tesmoin ce qui se passa peu au parauant le Concile de Constance, & durant iceluy, & apres au Concile de Baile, & ce que nous auons tousiours veu depuis. Vous appelez improprement au Palais, priuileges & libertez de l'Eglise Gallicane, ce qu'elle à de droit commun, & de l'ancienne & louable police de l'Eglise vniuerselle; & par les traditions & determinations des assemblees sainctes, c'est à dire, des Conciles œcumeniques: en quoy faisant vous preiudiciez à la cause, & donnez à ceux qui la voudroyent debatre (comme il est assez souuēt aduenu) vne prise & vne entree sur nous trop auantageuse: car Priuilege importe vn ottroy gracieux, appuyé sur la liberalité ou beneficēce d'autrui, qui est vn fondement debile & imparfait, & peu cōsiderable en choses Ecclesiastiques: & l'autre mot de liberté, tesmoigne vn affranchissement sur vne possession d'vn estat contraire, ce qui est faux, comme nous auons quelque fois discoursé ceans bien au long. Or tout ainsi que l'Appel cōme d'Abus est vn remede excellent & precieux, aussi ne le faut-il point profaner, & employer ou-

tre l'intention de ceux qui l'ont institué: ains doit estre réservé & appliqué seulement és causes grandes & illustres, veu mesmement qu'il est tel, que le nom du Roy interuiet toujours en icelui: car en telles instances le Procureur General est partie necessaire & principale, & soustient le faix de la cause. Ce neantmoins depuis quelques années, vous ne vous faignez interiecter Appel comme d'Abus en matieres fort legeres, & de peu d'importance: nostre roole en est tout plein, & ne se passe iour de plaidoirie, qu'on n'en iuge cinq ou six: vous en prenez occasion du moindre mot d'une signature, d'un escrit d'une collation de benefice: encotes que vostre droit vous puisse demurer sauue & entier par autre moyen, & que par la voye ordinaire du contredit en la Complainte, vous ayez dequoy effacer ces titres, & empesches qu'ils ne puissent vous preiudicier. C'est abuser de l'Abus, & nous sommes deliberez d'oresnauât de vous delaisser & abandonner en telles poursuites: car autrement vous rendriez en cest endroit nostre office odieux & dommageable au public, & auendroit des Appellations comme d'abus, ce qu'auint anciennement à Rome de l'intercession & opposition des Tribuns du peuple. Il n'estoit rien si grand, si beau, & si vtile au commencement: & tous les historiens confessent, singulierement Polybe, que c'estoit le nerf & le soulié de la Republique: mais aussi depuis qu'à tout heurt, & pour occasions legeres on s'en voulut seruir, & qu'on mit à tous les iours l'intercession Tribunitie, non seulement elle diminua de respect & d'au-

horité, mais elle fut nommée *impedimentum rerum bene gerendarum*, & hasta autant que nulle autre chose, la ruine de l'estat Romain. Vsons donc de nos Appellatiōs comme d'Abus ainsi qu'il appartient, & à la guise & façon que Galien veut & ordōne que les hommes vsent de ceste sorte de medicamens qu'il nomme *χειρας θεας*, dont il attribue l'inuention à Erophilus, en maladies perilleuses, & en vne santé totalement deploreē: ou bien seruons-nous de nostre Appel, en la sorte & maniere, que les exercites Romains depuis la trāslation de l'Empire à Constantinople, se seruoient de la banniere & cornette, qu'ils appelloiēt *λαβερου*, de laquelle fait mention Sozomenus au chapitre quatrieme du premier liure de son histoire Ecclesiastique, & Eusebe en la vie de Constantin, & nous en auons vn titre entier aux derniers liures du Code Iustinian, *de prepositione laborum*: car ils ne ne l'employoyēt pas és combats legers, que nous appellons auioird'huy escarmouches, ny aux rencontres, ains aux batailles rangēes, & *laborante atque periclitante exercitu*.

I'ay satisfait aux deux poincts que i'auois promis: il me reste maintenāt passer outre, apres vous auoir dit ce dernier mot, à vous qui plaidez iournellement qu'il n'y a rien si fort, ou qui aye tant de vertu & d'efficace que le parler. C'est ce que les anciens ont voulu mettre à l'œil, quand ils ont pourtraict Mercure manchot, n'ayant bras ne mains, *quid omnem rem ( ut scribit Festus ) sermo conficiat*. Mais il faut bien noter, que ce mesme Mercure, *quæra eloquentia Deum antiquitas finxit*

*eundem quoque veritatis antislitem esse existimavit, cōme* témoigne le Scholiaste sur Thucydide, pour nous instruire que l'éloquence ne doit, ou peut estre separée de la vérité, *quis, non verè dicat, eum nec benè posse dicere.* Suidas auth'eur Grec demande vne question qui me semble estre bien à propos pour clore cest article. Pourquoi est-ce que les statues anti-ques de Mercure n'estoyent faittes de bois ou de terre, ains de marbre ou d'autre matiere dure: & aussi pourquoi elles estoyent tetragones, c'est à dire de figure cubique & quarrée: il respond, *Δια τὸ σερ' ὀτηται τῷ ἀληθῆς λόγῳ, propter, inquit, firmitatem orationis vere,* & d'autant que cōmme la figure tetra-gone à celle propriété, qu'en quelque sorte que vous la muttiez, elle se treuve bien assise, & ne sçauriez faire qu'elle ne soit sur plan ferme & solide: ainsi est-il d'un propos véritable: car quel-que contredit qu'il recoiue, & quelque secouffe qu'on luy donne, il demeure tousiours en pied sur sa force & sur son quarré.

Quant aux Aduocats consultants, nous les pas-serions volontiers, n'estoit la crainte que nous auons que cela fust mal pris d'eux: toutesfois sans entrer en remonstrances particulieres ou genera-les, de ce qui est de leur fonction ordinaire, nous leur dirons seulement ce iourd'huy, que tout ain-si que les ieunes Aduocats & ceux qui plaident, les doiuent honorer, *et colere ad parentum vicem, ut erat scriptum in li. vii. Massurij Sabini: quippe in foro, suus cuique parens pro magistro: cui parens non est, maxi-mus et vetasti hinc quisque pro parente:* aussi de leur part, ils doyuent se plaite & delecter à in-

struire & dresser les autres, ne plus ne moins que font les Pilotes, qui arriuent au port venans d'un lointain voyage: car mesme sans en estre priez & requis, ils donnent aduertissement à ceux qui demarent, des aguets des Pirates, du courât de l'eau, des vents de terre, & des fortunes & rencontres auxquels la nauigation pourra estre suiete & des moyens qu'ils ont receu pour s'en garentir: *natura enim fert ut vs faveamus, qui in eadem pericula ingrediuntur, quibus perfuncti sumus.*

Apulee au liure qu'il à composé, de *Demonio Socratis*, interprete doctement vn passage de l'Iliade d'Homere, où le ieune Diomedes hardi & vaillant de sa personne, ayant proietté en son esprit vn stratageme de guerre, s'escrie en soupirant, *αλλ' εἰς με μὴ αὖτις*, &c. O si i'auois, dit-il, vn compagnon avec moy! & soudain Vlysses se presente, & tous deux ensemble, exécutent heureusement l'entreprise. Par là, dit Apulee, nous sommes enseignez, que pour faire reussir les belles & grandes choses il ne faut pas que nous soyons seuls: mais aussi à choisir compagnon; il est besoin d'y apporter ce iugement, que si nous sommes des Diomedes, nous cerchions à nous accointer d'un Vlysses, & si nous sommes des Vlysses, que nous nous adioignons à vn Diomedes: c'est à dire, que nous mesliôs la prudence & le conseil avec la force & promptitude de courage, & que nous moderiôs & attempions la chaleur & viuacité de la ieunesse, avec la tiedeur & pesanteur du vieil aage. En ceste forte veux-je croire que nostre Barreau florira, si vous estes vnis & joints avec les autres Aduocats,

& si vous auez plaisir, & vous trouuaillez de faire reluire és actions de ceux qui sont en la force de plaider, vos bons auis & conseils, & la prudence que vous auez acquise par l'ôg v'sage. Mais le propos, que vous deucz plus souuēt tenir aux ieunes, est, qu'ils se persuadent, *uicium est quosdam maximum esse, prodesse quamplurimis* : καὶ τοὺς ἀνθρώπους μάλιστα μμεῖσθαι τοὺς θεοὺς ὅταν ἀεργεστῶσιν : c'est à dire, que les hommes sont censez & reputez imiter Dieu, quand ils s'employent charitablement pour le profit d'autruy, comme dit Strabo au dixiesme. Adioustez aussi, si vous voulez, ce que Platon escrit au troisieme liure de *Republica*, que ceux qui sont dignes d'honneur, Dieu leur a mis sur le poinct de leur naissance, tant d'or & d'argent pur & celeste, dans l'ame, qu'ils ont grand' occasion de ne point desirer, voire mespriser l'or & l'argent de terre, qui ne sont metaux precieux que par nostre folie. En somme, vous excitez & par paroles, & par vos exemples vn chacun d'eux, *Hostem esse atque inimicum hominum, mortumq, malorum* : *Contra defensorem hominum, mortumq, bonorum*, comme dit l'ancien Poëte Attilius.

Il me reste ores de parler aux Procureurs de ceans, & n'estoit le dernier reiglemēt qu'il à pleu à la Cour faire à nostre requeste, & qui a esté n'augeres prononcé à la plaidoirie, contenāt instruction suffisante de ce qui est de leur charge, & remede aux surprises dont on souloit v'ser, ie serois contraint de m'estēdre bien au long: il me suffira de supplier la Cour de deux choses : l'vne de ne dispenser aucunement sur les peines cōteues en

ses arrests, & de n'vser d'aucune grace en cest endroit : *Quid leges sine moribus Vane proficiunt, Si non supplicio culpa reciditur?* dit le Poëte Lyrique: l'autre de trouver bon, que les Procureurs de ceans s'assemblēt entr'eux quatre ou cinq fois le mois, à fin de se syndiquer eux-mesmes: & s'ils en treuvent des refractaires, qui ne vueillent recognoistre & amender les fautes qui leur seront remonstrees par leurs compagnons, que poursuite en soit faite au nom de la communauté, avec nostre intention: eux-mesmes nous en ont fait l'ouverture, laquelle nous à semblé estre assez à propos, pour la représenter à la Cour, & vous supplier, Messieurs, de l'autoriser.

\* \*

\*

F I N.



31.